



# L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal : une contribution trilingue à l'étude du contact de langues

Jospeh Jean François Nunez

## ► To cite this version:

Jospeh Jean François Nunez. L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal : une contribution trilingue à l'étude du contact de langues. Linguistique. Institut National des Langues et Civilisations Orientales- INALCO PARIS - LANGUES O', 2015. Français. <NNT : 2015INAL0016>. <tel-01368961>

**HAL Id: tel-01368961**

**<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01368961>**

Submitted on 20 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Institut National des Langues et Civilisations Orientales**  
École doctorale n°265 *Langues, littératures et sociétés du monde*  
**SEDYL (UMR 8202) & LLACAN (UMR 8135)**

## **THÈSE EN COTUTELLE**

avec

**Université Cheikh Anta Diop de Dakar FLSH**  
École doctorale *Arts, Cultures et Civilisations*

présentée par :

**Joseph Jean François NUNEZ**

soutenue le **27 novembre 2015**

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**

Discipline : Sciences du langage : Linguistique et didactique des langues

# **L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues**

### **THÈSE dirigée par :**

**Mme Isabelle LÉGLISE**  
**M. Nicolas QUINT**  
**M. Papa Alioune NDAO**

Directrice de recherche au CNRS - SeDyL  
Directeur de recherche au CNRS - LLACAN  
Professeur des Universités, UCAD - Sénégal

### **RAPPORTEURS :**

**Mme Friederike LÜPKE**  
**M. Kofi YAKPO**

Professor, SOAS – Londres  
Associate Professor, The University of Hong Kong

---

### **MEMBRES DU JURY :**

**Mme Isabelle LÉGLISE**  
**Mme Friederike LÜPKE**  
**M. Papa Alioune NDAO**  
**M. Nicolas QUINT**  
**M. Kofi YAKPO**  
**M. Chérif MBODJ**  
**M. Sylvester OSU**

Directrice de recherche au CNRS  
Professor, SOAS – Londres  
Professeur des Universités, UCAD - Sénégal  
Directeur de recherche au CNRS  
Associate Professor, The University of Hong Kong  
Maître de conférences, UCAD - Sénégal  
Professeur des Universités, Université de Tours

À la mémoire de  
Clotaire Charles Emmanuel Nunez  
Joseph François Nunez  
Saint Christophe Dominique Nunez

## Remerciements

Au bout de ce travail, qu'il me soit permis de remercier les différentes institutions qui ont bien voulu m'apporter leur soutien financier. Je pense notamment :

- À l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) pour sa bourse de doctorat « Doctorants du Sud »
- À la région Ile-de-France (Paris) pour sa bourse de mobilité (références 11Mobi'Doc 016)
- Aux laboratoires Langage, Langues et Cultures d'Afrique Noire (LLACAN-UMR 8135- CNRS, INALCO) et Structure et Dynamique des Langues (SEDYL-UMR 8202- CNRS, INALCO, IRD)

J'adresse également mes remerciements à mes directeurs de Thèse :

- En France : Isabelle Léglise et Nicolas Quint ;
- Au Sénégal : Papa Alioune Ndao ;

qui ont accepté de diriger ce travail. J'ai pu bénéficier de leurs expériences respectives durant toute la préparation de cette thèse.

Je pense notamment aux séminaires *Pratiques Langagières* et *Pluriels* du SEDYL au cours desquels nous avons eu des débats passionnants, tant aux plans méthodologique que théorique, sur des questions liées à la linguistique de manière générale et plus spécifiquement à la linguistique de contact. Que les participants à ces réunions trouvent ici mon éternelle reconnaissance !

Mes remerciements vont également à Friederike Lüpke, Chérif Mbodj, Kofi Yakpo et Sylvester Osu, pour avoir accepté de participer au jury de cette thèse.

Je remercie aussi tous les chercheurs du LLACAN et du SEDYL qui m'ont aidé de près ou de loin dans ce travail.

Mes pensées vont aussi aux différentes équipes de direction du LLACAN, d'une part, et du SEDYL, d'autre part, qui se sont succédées durant ce travail.

Je remercie aussi les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs du :

- LLACAN : Magali Sansonetti Diraison, Danièle Bonardelle, Jeanne Zerner, Tahar Meddour, Christian Chanard et Benoît Legouy, pour l'aide qu'ils m'ont généreusement fourni.

– SEDYL : Duna Troiani, pour m'avoir initié au logiciel jaxe et pour sa précieuse aide lors de la phase finale de ce manuscrit ; Laurence Guernalec, pour ses encouragements.

J'adresse également mes remerciements au personnel du service intérieur du campus CNRS de Villejuif (en particulier Catherine Champfay et Malika Hemery) ainsi qu'à celui de la bibliothèque Haudricourt (Élodie Chacon, Marie Lerat, Isabelle Michel et Xavier Simoes).

Je tiens également à remercier :

– Claire Moyse-Faurie, pour m'avoir accueilli chez elle comme un membre de sa famille en me confiant sa maison et aussi pour tous les encouragements qu'elle m'a prodigués.

– Les doctorants du LLACAN et du SeDyL, en particulier Nthatisi Bulane, Marie-Laure Coppolani, Bertille Djoupee, Suat Istanbulu, Pinar Karakilçik, Sonia Lounis, Kelly Marlène Milebou Ndjave, Valentina Schiattarella, Roula Skaf, Amevi Christine Cerena Tomba Diogo, Hortense Tebili, Eliane Vieira, Alexandra Vydrina, Tom Durand, Maximilien Guerin, Mohamed Hassan Kamil, Jhonnatan Rangel, Santiago Sánchez Moreano et Lamphoune Soundara, pour leur soutien.

N na gardisé tamben pekadorus ku N tarbajá ku yelus, pa tempu ku N pasá ku yelus

Ña gardisementi na bay tamben pa ladu di ña familiya : Noël Bernard Biagui, Sougounda Correa, Afi Geneviève Kouassi, Albertine Manga, Ndeye Antoinette Rosine Nunez, Agnès Sagna, Galbert Badji, Joseph Nunez, David Nunez ku Raymond Nunez pa se ajuda.

N ka diskisi tamben ña amigus : Marie Anne Coly, Chantal Gishoma, Jacqueline Ngom, Joséphine Sagna, Anne Mireille Sambou, Eeva Sippola, Mamadou Lamine Cissé, Augustin Coly, Parfait Diedhiou, Alassane Diop, Ibrahima Djiba, Joachim Diatta, Leon Charles Diatta, René Diaz, Alioune Fall, Joseph Gomis, Lucien Mpamy, Richard Ndecky, Mamadou Lamine Ndiaye, Adolph Nzalé, Aires Semedo, Leopold Tendeng, ku Jean Unam

N na gardisé tamben gintis tudu ku N diskisi

## Introduction

Situé à l'extrême ouest du continent africain, le Sénégal est un pays multilingue. L'espace multilingue sénégalais se compose de plusieurs langues (classées dans des familles linguistiques différentes) auxquelles s'identifient les locuteurs. Pour faire face à cette pluralité linguistique, l'Etat sénégalais a mis en place une politique de normalisation de ces langues. Le multilinguisme sénégalais varie du nord au sud avec un nombre beaucoup plus important de langues au sud du pays (notamment dans la ville et dans le département de Ziguinchor) (Dreyfus & Juillard 2004a). C'est dans cette région du sud du Sénégal que l'on trouve traditionnellement le groupe de personnes qui parlent le créole afro-portugais de Casamance<sup>1</sup>.

Le créole de Casamance étant ma langue de première socialisation<sup>2</sup>, j'entretiens un rapport particulier avec cette langue. J'ai toujours voulu faire des études afin d'approfondir mes connaissances sur le créole de Casamance mais cela était difficile car, au Sénégal, jusqu'à présent, le créole de Casamance n'est

---

<sup>1</sup> Ce créole (désigné sous le nom de *kriyol* par ses locuteurs) est souvent appelé *casamançais* dans le monde des études créoles. La Casamance étant un territoire sénégalais multilingue, l'usage du terme *casamançais* pour désigner cette langue pourrait étonner les personnes qui connaissent les réalités sociolinguistiques de cette région, étant donné que l'on parle plusieurs langues en Casamance. J'utiliserai cependant parfois le terme *casamançais* dans cette thèse pour renvoyer au *kriyol* (ou créole afro-portugais de Casamance) en me conformant à l'usage en vigueur dans les études créoles.

<sup>2</sup> J'éviterai le terme « locuteur natif » dans cette thèse car c'est un terme qui pose problème et qui a fait l'objet de critiques. C'est une « construction idéologique qui sert à désigner celui qui possède la langue qui lui est première, maternelle » (Muni Toke 2014).

pas enseigné à l'école tant au niveau primaire que secondaire ou universitaire<sup>3</sup>. À cela s'ajoute le fait que le créole n'est pas codifié, ce qui rend plus difficile sa prise en compte dans le système d'enseignement sénégalais. Mes travaux sur le créole de Casamance ont commencé lorsque j'étais en année de licence à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. En effet, alors que j'étais inscrit en linguistique française (spécialité « Étude du français classique, moderne et contemporain »), un de nos professeurs avait demandé à chaque étudiant inscrit au cours de faire un dossier sur lequel nous serions notés à l'examen. Ce dossier consistait à enregistrer une personne exerçant un métier artisanal. L'entretien, qui devait être transcrit et traduit, devait se faire en langue locale. C'est ainsi que j'ai réalisé mon premier enregistrement en créole de Casamance. Plus tard, en année de maîtrise (Master I), j'ai poursuivi mes travaux sur le créole de Casamance. En effet, malgré le fait qu'il n'y avait pas de linguiste travaillant sur le créole<sup>4</sup> de Casamance au Sénégal, j'ai tenu à faire mon mémoire de maîtrise<sup>5</sup> (Nunez 2009) sur cette langue. L'année suivante, j'ai également continué mes recherches sur le créole de Casamance, auquel j'ai consacré mon mémoire de DEA<sup>6</sup> (Master II) (Nunez 2010), dans une perspective sociolinguistique et sous la direction de Papa Alioune Ndao. Dès lors, j'ai aspiré à m'inscrire en thèse. Mon inscription en doctorat à l'INALCO (en cotutelle avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar) a été rendue possible lorsque j'ai rencontré mes directeurs de thèse français (Isabelle Léglise et Nicolas Quint), avec lesquels j'ai préparé un dossier de financement. Une bourse AIRD en science du développement Doctorants du

---

<sup>3</sup> C'est le cas de presque toutes les langues locales sénégalaises. Cependant, certaines langues comme le wolof, le pular, etc. sont désormais enseignées à l'université et même dans certains programmes bilingues expérimentaux à l'école primaire (cf. par exemple l'action du projet ELAN : <http://www.elan-afrique.org/quelles-actions-menees-page/senegal> ).

<sup>4</sup> À l'époque, les travaux produits dans ce domaine au Sénégal par des linguistes locaux avaient essentiellement été réalisés par Mbodj (1978 ; 1987) et concernent le créole parlé en Guinée-Bissau.

<sup>5</sup> Ces travaux constituent le premier mémoire de maîtrise consacré au créole de Casamance. L'intitulé de ce mémoire est « La situation du créole dans la ville de Ziguinchor (Sénégal) »).

<sup>6</sup> Ces travaux constituent également le premier mémoire de DEA (Master II) portant sur le créole de Casamance. L'intitulé de ce mémoire est « Aperçu du code-switching dans la production langagière des créolophones casamançais dans les villes de Ziguinchor et Dakar : une étude comparative »).

Sud, dans le cadre du projet MOBILANG – *Mobilités et contacts de langues*, dirigé par Mme Léglise et soutenu par l'IRD a donné une assise financière à mon projet doctoral. J'ai alors été accueilli dans les laboratoires du LLACAN (UMR 8135) et du SEDYL (UMR 8202) sur le campus CNRS de Paris-Villejuif. J'ai également pu être associé à des programmes de recherche novateurs (tels que le projet Clapoty<sup>7</sup> financé par l'ANR et le programme *Pidgins et créoles en contact* dans le cadre de la Fédération CNRS TUL<sup>8</sup>) qui m'ont permis de m'ouvrir à de nouvelles approches et techniques de travail. J'ai ainsi pu améliorer mes connaissances scientifiques aussi bien dans le domaine des études créoles que dans celui du contact de langues.

Cette thèse s'inscrit donc dans la logique des réflexions que j'ai commencées depuis plusieurs années sur le créole de Casamance. L'intitulé de ladite thèse (*L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues*) n'est pas fortuit : il est lié aux observations que j'ai faites dans mes travaux antérieurs (Nunez 2010), à savoir que, outre le créole lui-même, le français et le wolof sont les langues qui reviennent le plus dans les pratiques langagières des créolophones casamançais. De ce fait, le sujet de ma thèse s'est en quelque sorte progressivement imposé à moi, d'abord pour des raisons liées à mes travaux antérieurs sur le créole de Casamance, ensuite à cause du manque criant de données disponibles sur le créole de Casamance qui reste une langue encore peu décrite<sup>9</sup>. Ainsi, j'espère par mon travail apporter des données et des connaissances supplémentaires sur le créole de Casamance et sur ses locuteurs. J'espère en particulier que les données et analyses qui sont présentées ici pourront aider à mieux comprendre les langues créoles (spécialement les créoles afro-

---

<sup>7</sup> Contacts de langues : Analyses Plurifactorielles Assistées par Ordinateur et conséquences typologiques (<http://clapoty.vjf.cnrs.fr/index.html>).

<sup>8</sup> Fédération de Recherche Typologie et Universaux Linguistiques.

<sup>9</sup> La seule description linguistique, qui se veut générale, du créole de Casamance a été faite par Biagui (2012). Cette description était encore en cours quand j'ai commencé ma thèse.



portugais) et permettront de faire progresser les travaux comparatifs et de reconstruction actuellement en cours sur les CPAO<sup>10</sup>, dont fait partie le créole de Casamance.

En outre, peu de travaux descriptifs s'intéressent à des situations trilingues, telles que celle que je présente ici où les trois principales langues en contact sont une langue créole (le créole de Casamance) qui n'est plus en contact direct avec sa langue lexificatrice (le portugais) dans les situations observées, ce qui est relativement peu fréquent dans les études créoles<sup>11</sup>, une langue Niger-Congo (le wolof) et une langue romane (le français) (*cf.* 1.2.2). Cette contribution trilingue à l'étude du contact de langues a été rendue possible grâce à l'utilisation d'outils informatiques spécifiques pour l'analyse de corpus plurilingues en suivant une méthodologie d'analyse plurifactorielle et multi-niveaux des conséquences linguistiques du contact de langues (Léglise 2009 ; 2013 ; Léglise & Alby 2013).

Tout au long de cette étude, j'ai tenté de mettre en évidence les régularités qui structurent le mélange de langues observé dans les pratiques langagières du groupe étudié. Ce faisant, je me suis posé un certain nombre de questions auxquelles j'ai essayé de répondre : Comment se structure le mélange de langues dans les pratiques langagières recueillies ? Le contact entre les langues concernées par cette étude modifie-t-il la structure grammaticale de ces langues ? Quelles sont les fonctions sociales de ces alternances de langues ? Du point de vue de la structure linguistique, quels sont les éléments grammaticaux qui sont les plus concernés par cette alternance linguistique ?

---

<sup>10</sup> Créoles afro-portugais de l'Afrique de l'Ouest ou *Upper Guinea Creoles* en anglais. Dans ce groupe sont classés le créole de Casamance, celui de Guinée-Bissau, celui du Cap-Vert et celui parlé dans les Antilles néerlandaises, appelé papiamentu ou papiamentu (Quint 2000b ; Jacobs 2012).

<sup>11</sup> En effet, dans le domaine des études créoles, la plupart des travaux portant sur le contact de langues portent généralement sur des situations de continuum entre le créole étudié et sa langue lexificatrice.

Ma thèse vise la description des pratiques langagières des créolophones casamançais, un objectif pleinement justifié sur le plan scientifique :

S'intéresser à des pratiques langagières, c'est en effet se pencher sur des pratiques advenant dans leur environnement « ordinaire », c'est-à-dire non contraint par le dispositif que le chercheur met en place – à la différence des entretiens ou des expériences par exemple (Léglise 2013, 9).

Mon travail de description s'est fait dans deux types d'environnements urbains multilingues ((i) la ville de Ziguinchor (en Basse-Casamance, au Sud du Sénégal) et (ii) deux villes du Nord du Sénégal (Dakar et Thiès) et dans différentes situations d'interaction. La perspective que j'ai choisie est synchronique et elle relève de la linguistique de contact. Dans ce dernier domaine, il existe deux grands types d'approches, traitées généralement de façon séparée.

Le premier type d'approche vise à déterminer la structure linguistique des productions bi- ou plurilingues. Quant au deuxième type d'approche, lui, il s'intéresse à la valeur pragmatique de ces phénomènes d'alternances de langues, c'est-à-dire au rôle et aux significations sociales de ces alternances au sein des populations (*cf.* 6.2).

La présente thèse se propose de croiser ces deux approches, c'est-à-dire de s'intéresser à la description minutieuse de différentes formes de mélanges de langues tout en intégrant l'étude de leur signification sociale. Dans ce cadre, la méthodologie adoptée est celle proposée par le projet Clapoty financé par l'ANR. Sur le plan théorique, mes cadres d'analyse principaux sont Winford (2003), Lüdy & Py (2003) et Auer (1999). Je propose également de décrire et d'expliquer les variations observées dans chacune des langues en contact (et de façon plus spécifique en français) en suivant la méthodologie proposée dans le domaine de la variation linguistique en situation de contact de langues, par exemple par Léglise (2012) et Léglise & Chamoreau (2013).

Ce travail s'organise en six chapitres :

Le premier chapitre, intitulé **multilinguisme au Sénégal**, présente tout d'abord une classification des langues du Sénégal par famille (sur des bases phylogénétiques). Une importance est également accordée à la politique linguistique de l'Etat sénégalais et au statut des langues au Sénégal (notamment celui du créole de Casamance, du wolof et du français, langues concernées par cette étude). Je m'intéresse aussi aux différents groupes humains parlant ces langues et brosse enfin un tableau des travaux précédemment publiés sur le multilinguisme dans ce pays.

Dans le deuxième chapitre, intitulé **corpus et méthode de recueil de données**, je présente mon corpus et ce qui le caractérise en montrant les types d'interactions dans lesquels il s'insère. J'explique également ma démarche sur le terrain et donne des détails sur le recueil de ce corpus.

Les trois chapitres suivants sont consacrés à l'étude de phénomènes particulièrement intéressants dans mon corpus.

Le troisième chapitre, intitulé **repères temporels en contact**, est consacré à l'étude du système de repérage temporel dans mon corpus. L'accent est mis en premier lieu sur le système de repérage temporel en créole de Casamance, en français et en wolof. En second lieu, je décris les structures linguistiques observées chez les créolophones casamançais en situation de contact de langues.

Le quatrième chapitre concerne l'étude des **déterminants en contact**. J'y étudie le fonctionnement des déterminants en wolof, en français et en créole de Casamance ainsi que la façon dont ils sont actualisés par les créolophones casamançais dans leurs pratiques langagières en situation de contact.

Le cinquième chapitre de ce travail porte sur le **génitif en contact**. Ici encore, je me penche sur la façon dont les constructions génitinales (marquées au moyen de procédés distincts dans chacune des trois langues en contact) sont effectivement utilisées par les créolophones casamançais dans le corpus

considéré. Dans ce chapitre, les observations qui sont faites sur les constructions génitinales sont comparées aux descriptions disponibles sur ces constructions dans chacune des langues impliquées dans la situation de contact étudiée.

Le sixième chapitre concerne la **linguistique de contact**. Après avoir présenté ce domaine d'étude, je discute la valeur des principaux cadres au regard des observations que j'ai faites dans mon corpus.

# 1 Multilinguisme au Sénégal

Dans ce chapitre, après avoir présenté les différentes familles linguistiques du Sénégal qui composent le multilinguisme sénégalais, un intérêt particulier est accordé aux trois groupes linguistiques qui parlent les langues concernées par cette étude (avec un focus sur les créolophones casamançais, groupe où sont recueillies mes données). Nous verrons également comment le multilinguisme est géré par les institutions sénégalaises avant de présenter les travaux déjà disponibles sur le multilinguisme sénégalais.

## 1.1 Diversité des langues au Sénégal

On peut présenter la diversité linguistique au Sénégal grâce à cinq groupements phylogénétiques que je détaille ci-dessous (*cf.* tableau 1).

**Tableau 1. Classification des langues du Sénégal**

<b>Groupes phylogénétiques</b>	<b>Langues</b>
Langues atlantiques	wolof, baïnounck, ...
Langues du groupe mandé	mandinka, soninké, ...
Langues créoles afro-portugaise	casamançais, capverdien, ...
Langues indo-européennes	français, portugais, ...
Langues sémitiques	hassaniya, syro-libanais, ...

### 1.1.1 Les langues atlantiques

La plupart des langues du Sénégal font partie de la branche atlantique nord. Elles représentent « un pourcentage d'environ 90% des langues parlées au Sénégal (*sic*) »<sup>12</sup> (Cissé 2005, 103). Ce sont des langues qui sont parlées le long de la côte atlantique de l'Afrique de l'ouest (Williamson & Blench 2004). Parmi ces langues, on peut citer le wolof, le peul, le sérère (Sine), le safen, le noon, le bedik, le bassari, le biafada, le baïnounck, le diola, le mandjaque, le mankagne, le balante, le koniagi et le badiaranke. À noter que ces langues sont classées en sous-groupes qui sont : le tenda, le cangin, le bak, le peul-sérère, le wolof, le jaad-biafada, le buy, le nyun et le nalu (Robert 2008, 6). La caractéristique la plus saillante des langues atlantiques est que (à l'instar de nombreuses autres langues Niger-Congo) la présence d'un système de classes nominales (dit aussi à *genres multiples*).

### 1.1.2 Les langues du groupe mandé

Les langues mandé sont également des langues appartenant à la famille Niger-Congo. Ces langues présentent généralement de nombreux phénomènes de composition nominale et verbale (Creissels & Jatta 1981, 31). La plupart de ces langues ont aussi des tons. On peut citer, parmi elles, le mandinka, le soninké, le malinké, le khasonké, le bambara et le jakhanké.

---

<sup>12</sup> La façon dont Cissé présente ce chiffre est ambigu car on ne sait pas s'il s'agit véritablement d'un pourcentage établi à partir du nombre de locuteurs des langues appartenant à cette famille linguistique ou à partir du nombre de langues parlées au Sénégal (indépendamment du nombre de locuteurs de chacune d'entre elles). Par ailleurs, Cissé estime le nombre de locuteurs du groupe mandé à 10% de la population sénégalaise (ce qui correspond probablement à la réalité). Compte tenu du fait qu'il y a d'autres familles de langues au Sénégal (*cf.* tableau 1) que Cissé ne mentionne pas, le pourcentage de locuteurs des langues atlantiques au Sénégal est à mon sens difficile à cerner et est vraisemblablement inférieur à 90%.

### **1.1.3 Les langues créoles afro-portugaises**

Le casamançais, le bisséen et le capverdien sont des langues créoles afro-portugaises. Elles font partie du groupe des CPAO (Créoles Portugais de l'Afrique de l'Ouest), ou *Upper Guinea Creoles* (UGC) (Biagui & Quint 2013). La particularité de ces langues est qu'elles ont été formées à la suite du contact entre le portugais et des langues africaines présentes dans une localité déterminée (respectivement le Cap-Vert et la Guinée-Bissau pour le créole de Cap-Vert et le bisséen). Toutes ces langues ont, à ce jour, le même statut au Sénégal.

### **1.1.4 Les langues indo-européennes**

Les langues indo-européennes que l'on trouve au Sénégal sont pour l'essentiel le français, le portugais, l'anglais et l'espagnol. Ces langues sont présentes au Sénégal pour différentes raisons. En ce qui concerne le français, outre le fait que c'est la langue de l'administration sénégalaise, sa présence remonte à la période coloniale française. En ce qui concerne le portugais, l'anglais et l'espagnol, ce sont des langues utilisées comme matière d'enseignement à l'école. Signalons que le portugais a été la principale langue coloniale de Basse-Casamance (notamment à Ziguinchor) jusqu'à la fin du XIXe siècle.

### **1.1.5 Les langues sémitiques**

On peut citer le hassaniya (ou arabe de Mauritanie) et le syro-libanais comme langues sémitiques. Les langues sémitiques appartiennent au groupe afro-asiatique. On ne trouve pas beaucoup de locuteurs de langues sémitiques au Sénégal. L'aire géographique de ces langues s'étend du Proche-Orient aux rivages de l'océan atlantique en Afrique du nord, en passant par la zone sahélienne (Vanhove 2011, 225).

## 1.2 Politique linguistique et statut des langues au Sénégal

### 1.2.1 La politique linguistique du Sénégal – éléments historiques

Le Sénégal est ainsi un pays multilingue. Après l'accession à l'indépendance du Sénégal en 1960, plusieurs positions ont été prises en faveur des langues africaines (Fal 1992, 67), à l'instar de ce qui s'est passé dans la plupart des autres pays africains indépendants. Ces « mouvements de nationalisme » (Da Silveira & Hamers 1992, 347 ; Ndao 1992, 437) manifestés au lendemain de la déclaration de l'Unesco en 1953 « suggérant que l'idéal pour un enfant est d'être scolarisé dans sa langue maternelle » (Da Silveira & Hamers 1992, 347), sont à l'origine de la création de structures dont le but était de valoriser les langues africaines en les élevant à un statut meilleur car ces langues étaient, de manière générale, confinées à l'oralité. Cette entreprise de valorisation devait passer inéluctablement par le choix ou l'élaboration d'un système de transcription qui permettrait de passer de l'oralité à l'écriture, seul moyen de faire accéder lesdites langues à un stade jugé plus prestigieux.

Au Sénégal, la politique linguistique s'est faite différemment sous l'égide des trois premiers présidents de ce pays (Léopold Sédar Senghor (de 1960 à 1980), Abdou Diouf (de 1981 à 2000) et Abdoulaye Wade (de 2000 à 2012) (pour plus de détails, cf. Cissé 2005 ; Ndao 2011 ; Kébé 2011).

Dans un premier temps, six langues ont été élevées au statut de langues nationales<sup>13</sup>, c'est-à-dire de langues dotées de systèmes orthographiques choisis par le gouvernement et mentionnés dans les textes qui régissent le pays, notamment dans l'article premier de la première constitution. Ces langues étaient

---

<sup>13</sup> Ce statut contrastant avec celui du français, seule langue dotée du statut de *langue officielle* au Sénégal.



le wolof, le diola, le sérère, le pulaar, le mandingue (plus précisément le mandinka, une variété du mandingue) et le soninké. Le choix de ces langues – qui devaient être enseignées à l'école – s'explique visiblement par le fait qu'elles avaient plus de locuteurs que les autres. Ainsi, Léopold Sédar Senghor, le président de l'époque, faisant précisément allusion aux autres langues sénégalaises, déclarait dans la préface de Dumont (1983, 14) :

C'est pour être plus efficace parce que plus réaliste. C'est l'évidence qu'à terme, même si on les enseigne, les dix-sept autres langues auront du mal à se maintenir parce que, dans les relations politiques et sociales, voire culturelles, elles apparaîtront comme inutiles, ce qui est déjà le cas.

La décision d'accorder le statut de langues nationales aux six langues précédemment mentionnées (décision qui constituait aussi une façon de minoriser toutes les autres langues) a été prise par les autorités sénégalaises (sous la présidence de Léopold Sédar Senghor) à la suite du décret 68-871 du 24 juillet 1968 relatif à la transcription des langues nationales. En 1971<sup>14</sup>, un autre décret modifiant le précédent est publié avant d'être, lui aussi, modifié en 1985<sup>15</sup>. Ce n'est qu'en 1978, lorsque la constitution a été modifiée pour la sixième fois, qu'on a mentionné pour la première fois dans la constitution sénégalaise les langues nationales<sup>16</sup> (Fal 1992, 69). On note une ambiguïté dans la politique du Président Senghor qui, quoique se réclamant engagé dans la lutte pour la reconnaissance des langues nationales, était aussi un farouche défenseur de la langue française et de la culture qu'elle véhiculait. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il était de religion catholique<sup>17</sup> et de nationalité franco-sénégalaise.

---

<sup>14</sup> Il s'agit du décret du 21 mai 1971.

<sup>15</sup> Ce décret fait état du découpage des mots des langues nationales sénégalaises.

<sup>16</sup> Avant cette période, la mention des langues nationales (notamment concernant leur transcription) ne se faisait que par décret présidentiel.

<sup>17</sup> Au Sénégal, le groupe des chrétiens est connu pour le rapport qu'elle entretient avec la langue française depuis l'arrivée des missionnaires.

Cependant, malgré l'attitude apparemment, paradoxale de Senghor (et sans vouloir prendre partie pour lui), on pourrait comprendre le fait qu'il ait gardé le français comme l'unique langue officielle du Sénégal au vu de la complexe réalité multilingue du Sénégal. En fait, élever une langue nationale (comme le wolof puisque c'est la langue la plus parlée au Sénégal) au même niveau que le français (même si, à cette période, entre 70 et 80 % des Sénégalais ne savaient ni lire ni écrire en français (Cissé 2005, 116), pouvait être une source de rejet de la part des personnes n'ayant pas le wolof comme première langue<sup>18</sup> et, par conséquent, porter atteinte au processus d'unification du Sénégal, compte tenu de la situation qui prévalait à cette époque, marquée par des revendications d'ordre culturel. Cependant, le fait que M. Senghor ait choisi la graphie latine pour la transcription des langues nationales a aussi contribué à réduire le fossé qui existait entre le français et les langues nationales (Ndiaye 2008, 36) (*cf.* plus bas).

Le choix du français comme langue officielle du Sénégal pourrait être considéré, d'une part, comme un maintien des liens séculaires existant entre la France et le Sénégal et, d'autre part, comme une manière de prolonger la domination linguistique préalablement imposée par la France dans toutes les régions de l'Afrique francophone (Ducos 1978, 67). Cette décision des autorités sénégalaises de l'époque (sous l'égide du Président Léopold Sédar Senghor) figure dans l'article premier de la constitution du Sénégal avec comme motif :

(...) remplacer le français, comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est pas souhaitable, ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'an 2000. En effet, il nous faudrait au moins deux générations pour faire, d'une de nos langues nationales, un instrument efficace

---

<sup>18</sup> Cette tendance au rejet du wolof s'est manifestée en 2001 lorsque des administrateurs sénégalais parlant d'autres langues que le wolof ont eu des réactions contestataires parce qu'ils se sont sentis blessés, voire outragés lorsque le deuxième Président de la République du Sénégal, M. Abdoulaye Wade, a déclaré que les employés de l'administration sénégalaise, donc les fonctionnaires, seraient alphabétisés en wolof. M. Wade a d'ailleurs nuancé son propos par la suite, en élargissant le champ aux autres langues nationales (*cf.* également Ndao (2011) sur ce sujet).

pour l'enseignement des sciences et des techniques. (Décret n 71-566 du 21 mai 1971, cité par Dumont 1983, 23).

Comme on peut le constater, selon Senghor, le français était, à l'époque, la seule langue au Sénégal capable de véhiculer des réalités scientifiques au plan international. Excepté le pular et le wolof (qui avaient une graphie calquée sur le modèle arabe), aucune des langues parlées au Sénégal n'avait une tradition scripturale (Ndao 1992, 438). Dès lors, la langue française était considérée au plan national comme, la seule langue qui, avec un statut officiel, aiderait l'État à maintenir la stabilité du pays, d'où sa dénomination de « langue d'unification nationale »<sup>19</sup> (Cissé 2005, 118). La diffusion du français, dans ce contexte d'hétérogénéité linguistique, devait alors être régularisée par des instituts spécialisés. Ainsi, la création du CLAD<sup>20</sup> pour la promotion des langues africaines avait pour but, d'une certaine manière, de promouvoir aussi une bonne maîtrise du français (Ndao 1992, 439). Plusieurs mesures contraignantes ont été prises à cette époque afin d'assurer une bonne diffusion du français, notamment dans les écoles sénégalaises. L'une des mesures les plus notoires concerne l'application du symbole<sup>21</sup>, une pratique héritée du système scolaire français<sup>22</sup>. De nos jours, certains enseignants ont de nouveau recours à cette pratique dans le même but d'inciter les élèves à parler le français (Juillard 2006, 66).

Lors de l'accès d'Abdou Diouf au pouvoir, le Sénégal a continué sa politique linguistique en maintenant le français comme l'unique langue officielle du pays. Parmi les actions majeures impulsées par Abdou Diouf et que l'on peut

---

<sup>19</sup> Dans le rapport de la Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (C.N.R.E.F.) de 1984 faisant suite aux États Généraux de l'Enseignement et de la Formation (EGEF), le wolof occuperait la fonction de « langue d'unification nationale » à la place du français.

<sup>20</sup> Centre de Linguistique Appliquée de Dakar.

<sup>21</sup> Le symbole est une punition infligée à une personne que l'on surprenait en train de parler une autre langue que le français. Il s'agit d'un os que l'on met autour du cou de la personne « fautive ». Cette dernière ne peut le passer à quelqu'un d'autre que si elle l'entend parler une autre langue que le français. À noter que la personne qui avait le symbole était la risée de tous ses camarades.

<sup>22</sup> En France métropolitaine, les locuteurs de langues régionales telles que le breton et l'occitan, ont été également soumis à cette pratique.

considérer comme une nouveauté par rapport à la politique de M. Senghor en matière de langues, on peut noter l'organisation d'États Généraux de l'Éducation et de la Formation<sup>23</sup> en 1981. Malgré la pression des linguistes pour le choix d'une langue locale (en l'occurrence le wolof) comme langue officielle au même titre que le français, M. Diouf n'a pas abdicé. Sa politique en matière d'aménagement linguistique est pour l'essentiel en continuité avec celle de M. Senghor. Cependant, depuis 2001, avec la modification de la constitution<sup>24</sup> par référendum (sous la présidence d'Abdoulaye Wade), une nouvelle politique linguistique consiste à élever au statut de langue nationale toute langue « codifiée », c'est-à-dire dotée d'un système de transcription. Cette décision est une grande nouveauté dans la politique linguistique du Sénégal. En effet, pour la première fois dans l'histoire du pays, le champ des langues nationales est ouvert aux autres langues locales, jusque là marginalisées. Quelques temps après, le hassaniya, le balante, le mancagne, le noone et le mandjaque sont venus s'ajouter aux six premières langues nationales, portant ainsi le nombre des langues nationales sénégalaises à 11. Le bédick, le bassari, le baïnounck et le safen suivront, ce qui donne un total de 15 langues nationales. On peut d'ores et déjà prédire l'augmentation de ce nombre dans les années à venir. Malgré cette réforme, la politique linguistique sous l'ère de M. Wade a fait l'objet de nombreuses critiques du fait que, comme les présidents qui l'ont précédé, il n'a pas voulu promouvoir les langues nationales (ou du moins l'une de ces langues nationales) au même statut que le français. Une autre facette de la politique linguistique du Sénégal consiste également à alphabétiser les populations adultes non-scolarisées dans l'une des langues nationales qu'ils pratiquent afin qu'ils puissent participer activement à la vie socio-économique du pays. Il s'agit de l'« alphabétisation fonctionnelle ». Cette politique linguistique, outre le fait

---

<sup>23</sup> Suite à une crise que traverse le système éducatif sénégalais à l'époque, Abdou Diouf a eu l'idée d'organiser ces États Généraux en impliquant tous les acteurs de l'éducation. Un rapport qui préconisait l'introduction des langues locales dans le système éducatif comme matière et comme médium d'enseignement a été élaboré à l'issue desdits États Généraux.

<sup>24</sup> Il s'agit de la constitution du 7 janvier 2001.

qu'elle permet à l'individu de s'imprégner de la culture de son propre groupe linguistique, constitue une façon de faire diminuer la population analphabète<sup>25</sup>. Dans ce but, pour chacune des langues codifiées et désormais promues au statut de langue nationale, il existe une association dont le but est de promouvoir la culture que véhicule cette langue. Le pulaar dispose de l'une des structures les plus dynamiques (*cf.* Ndiaye 1992 et Bourlet 2009 pour plus de détails). À noter que ces associations sont souvent confrontées à des manques criants de moyens financiers et humains pour mettre en pratique leurs objectifs.

## **1.2.2 Le statut actuel des langues au Sénégal**

Comme dans la plupart des pays multilingues, au Sénégal, toutes les langues n'ont pas le même statut. En effet, au vu de la configuration sociolinguistique sénégalaise actuelle, l'ensemble des langues présentes au Sénégal peuvent être réparties en quatre niveaux différents selon leur statut.

### **1.2.2.1 Le français – langue officielle**

Le français est la langue de prestige au Sénégal. Il a le statut de langue officielle. En effet, depuis l'accession à l'indépendance du Sénégal en 1960, l'État du Sénégal a élevé le français à ce statut, ce qui, comme mentionné plus haut, fait de lui la langue de l'unification, dans un contexte sociolinguistique sénégalais multilingue.

### **1.2.2.2 Le wolof – langue nationale**

La langue wolof a le statut de langue nationale au Sénégal. Il convient de signaler que certains intellectuels sénégalais, la plupart étant des linguistes Wolofs (Cissé

---

<sup>25</sup> Selon l'Agence Nationale de la statistique et de la Démographie (ANSD 2012), en 2010, le taux brut de scolarisation nationale sénégalaise est de 94,4% pour l'école primaire élémentaire (93,9% en 2011), de 45,0% pour le collège et de 19,4% pour le lycée.

2005), militent pour que le wolof soit promu au rang de langue officielle du Sénégal au même titre que le français, ce qui n'est pas encore le cas.

La diffusion du wolof dans l'ensemble du territoire sénégalais fait qu'il est le principal véhiculaire du Sénégal. Cependant, certaines langues comme le pulaar, le diola et le mandingue présentent, à un degré varié, des indices de résistance prononcée au wolof (Ndao 2011, 17 ; Juillard 2005b, 125).

### **1.2.2.3 Les langues locales**

Toutes les autres langues locales sénégalaises non codifiées à ce jour sont considérées comme des langues vernaculaires. Ce sont des langues dont le statut est moins important que les autres dans la politique linguistique sénégalaise. Ceci pourrait être dû au fait que l'État n'a pas développé des moyens d'accompagnement pour ces langues à l'instar des autres dites « nationales ». Leur statut peut cependant changer du jour au lendemain à condition qu'elles soient codifiées et promues au même titre que les autres langues nationales. Le statut de ces langues peut donc être considéré comme provisoire.

Au Sénégal, certains linguistes ne considèrent pas le casamançais (ou créole afro-portugais de Casamance) comme une langue sénégalaise à part entière. Il en est ainsi de Cissé (2005, 102) qui, après avoir listé quelques langues locales, mentionne : « Sont aussi présents sur le territoire sénégalais l'arabe classique et le créole portugais de Casamance ». Quelquefois, ce créole est confondu avec le bisséen comme c'est le cas dans les travaux de Bassène (2007, 5) et de Ngom (1999, 136). La raison en est qu'étant donné que la Casamance est frontalière de la Guinée-Bissau, pays lusophone où un créole afro-portugais, le bisséen, est parlé et que le créole de Casamance (également à base lexicale portugaise) est pratiqué dans un pays francophone, le Sénégal, il aurait été importé par les Guinéens en Casamance. Ces linguistes semblent oublier l'histoire du Sénégal et en particulier celle de la création de la ville de Ziguinchor dont le casamançais fut longtemps la principale langue véhiculaire (*cf.* plus haut).

#### **1.2.2.4 Les langues de groupes migrants**

Elles fonctionnent comme des vernaculaires. Deux langues créoles à base portugaise (le capverdien et le bisséen) font partie de ces langues. Elles ont été importées à l'origine par des migrants capverdiens et bisséens implantées au Sénégal pour des raisons socio-économiques. Ceci fait qu'on note au Sénégal la présence de trois créoles afro-portugais, donc trois langues qui ont la même base lexicale. Plusieurs autres langues d'origine pratiquées par divers groupes de migrants (Gabonais, Ivoiriens, Congolais, Guinéens (de Guinée-Conakry, Syriens, Libanais, etc) sont également présentes sur le sol sénégalais. Cependant, dans l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de les cerner, faute d'études complètes sur ce sujet.

### **1.3 Multilinguisme et plurilinguisme au Sénégal**

Le Sénégal est un pays multilingue où non seulement un certain nombre de langues cohabitent comme nous l'avons vu plus haut, mais dont les habitants sont souvent plurilingues, c'est-à-dire qu'ils parlent différentes langues. Il est difficile de dire avec exactitude le nombre de langues que l'on trouve au Sénégal. Ceci est probablement dû au fait que la plupart des linguistes ne sont pas d'accord sur les termes de langue et de dialecte. Le projet ANR sénélangues (Robert 2008), dont l'objectif est de décrire les langues sénégalaises en danger, a permis de porter un regard neuf sur certaines de ces langues. En effet, ledit projet a révélé que plusieurs langues étaient en réalité désignées sous une même appellation<sup>26</sup>, ce qui donne à penser que le nombre de langues parlées au Sénégal est supérieur à ce que l'on pensait généralement jusqu'alors :

---

<sup>26</sup> C'est le cas par exemple du baïnounck, dont les diverses variétés présentent souvent des niveaux de différenciation élevée.

En outre, certaines langues ne sont répertoriées que comme des variétés d'autres langues alors qu'il s'agit de langues différenciées, d'après les critères en vigueur (notamment l'intercompréhension et le taux de ressemblance lexicale...) (Robert 2008, 3).

La plupart des estimations tournent entre une vingtaine et une trentaine (Kébé 2011, 48) voire une cinquantaine de langues<sup>27</sup> (Robert 2008, 2). Toutefois, l'urgence d'une étude linguistique<sup>28</sup> sérieuse s'impose afin de délimiter les frontières entre langues et variétés de langues, ce qui permettra de donner avec exactitude le nombre de langues qui existent au Sénégal et plus spécifiquement dans la région de Ziguinchor, qui est la zone la plus multilingue du pays (Juillard & Wald 1994, 7). Ceci permettrait de mieux rendre compte du fonctionnement du multilinguisme sénégalais.

Toutefois, s'il est vrai que la pluralité linguistique est en vigueur au Sénégal, force est de constater que ce dynamisme varie d'une région à une autre. En effet, de manière générale, il y a des régions où le multilinguisme est manifeste dans la rue alors que dans d'autres régions les pratiques langagières des populations nous donnent à penser qu'on est dans une situation de monolinguisme.

Ainsi, quand on se rend au sud du Sénégal, en Casamance (en particulier dans la ville de Ziguinchor), l'on se rend compte du dynamisme de la pluralité linguistique – même si une observation de surface permet de constater que le wolof est beaucoup parlé surtout par les jeunes<sup>29</sup> –, un dynamisme lié à la pluralité des groupes linguistiques qui y cohabitent. Cette pluralité linguistique

---

<sup>27</sup> Juillard (2005b, 119) et Nunez (2009, 23) mentionnent l'existence d'une cinquantaine de langues et dialectes locaux dans la région de Ziguinchor. On retrouve beaucoup de ces langues (notamment wolof, diola et mandjaque) dans d'autres régions sénégalaises comme Dakar.

<sup>28</sup> C'est dans ce contexte que le projet ANR Sénélangues a été mis sur pied. L'un de ses objectifs est de faire « un inventaire actualisé et complet des langues de ce pays » (Robert 2008, 4).

<sup>29</sup> Comme le constatent Juillard (1995, 19) et Dreyfus & Juillard (2004a, 80), la pratique fréquente du wolof entraîne en général une diminution de l'usage quotidien des différentes langues présentes dans le répertoire linguistique des Ziguinchorois.



ziguinchoroise, également observable au niveau familial (Juillard 2005b, 124), se traduit par l'usage quotidien des langues présentes dans le répertoire des Ziguinchorois<sup>30</sup>. Juillard (1995, 211-212) a étudié l'utilisation de différentes langues dans la journée par une femme ziguinchoroise et a constaté que celle-ci utilisait cinq langues différentes lors d'une seule sortie en ville. Elle les utilisait en fonction des personnes qu'elle rencontre et de la situation de communication dans laquelle elle se trouvait. De fait, à Ziguinchor, le choix de la langue employée au cours d'une interaction dépend fréquemment de la maison où on entre ou du quartier où l'on se rend (Nunez 2010, 18 ; Juillard 2007, 238 ; Ndao 1996).

Il en est autrement de la région de Dakar où le multilinguisme est moins « équilibré »<sup>31</sup> que celui de Ziguinchor (Dreyfus & Juillard 2001, 667). En effet, Dakar étant la capitale du Sénégal, plusieurs groupes culturels s'y regroupent. Le multilinguisme de Dakar semble être maintenu par les populations d'origine rurale qui habitent généralement dans les quartiers périphériques et dans la banlieue (Juillard 2007). Ces populations entretiennent des liens avec leurs parents restés dans leurs villages d'origine et auxquels elles rendent visite de façon régulière. Lorsqu'on se déplace de la périphérie vers le centre urbain, le multilinguisme dakarois semble se restreindre à un bilinguisme français-wolof, voire à un monolingue wolof. Cette situation prévaut également dans la ville de Thiès, où le wolof est beaucoup plus utilisé que les autres langues (sérère, bambara...). Hors des grandes villes, on rencontre aussi des situations où l'utilisation de la langue locale est très répandue et donne l'impression d'un monolingue en langue locale. Il en est ainsi du pulaar dans la région de Matam. À Dakar, les langues utilisées quotidiennement par les jeunes sont

---

<sup>30</sup> Ce cas de figure a été également observé à Agnack (en zone rurale ziguinchoroise) par Lüpke (à paraître).

<sup>31</sup> Selon Dreyfus & Juillard (2001, 667), le multilinguisme ziguinchorois est construit « autour de trois langues majoritairement utilisées : diola, wolof et mandingue, et d'une diversité d'autres langues régionales également présentes en ville : peul, mancagne, manjak, créole portugais, balant, etc. »

généralement en nombre plus « restreint » qu'à Ziguinchor (Dreyfus & Juillard 2004a, 81). Ceci s'explique probablement, au moins en ce qui concerne les populations ayant récemment migré dans l'agglomération dakaroise, par un changement de milieu de vie. En effet, selon Blommaert :

(...) when people get displaced, their discourses become deterritorialised - disconnected from their usual spaces and inserted in new ones governed by new rules <sup>32</sup> (Blommaert 2005, 223).

## **1.4 Présentation des groupes linguistiques concernés par l'étude**

Au Sénégal, de nombreuses personnes s'identifiant à différents groupes parlent un certain nombre de langues, en famille ou lors de leurs différentes activités quotidiennes. Dans cette partie, ne sont pris en compte que les groupes qui parlent les trois langues concernées par cette étude, à savoir le créole casamançais, le wolof et le français. En effet, ce sont ces trois langues qui sont les plus représentées dans les enregistrements constituant mon corpus.

### **1.4.1 Les groupes qui parlent le wolof**

Le groupe wolophone est composé de gens qui se déclarent Wolofs et d'autres qui, bien que ne se déclarant pas Wolofs, parlent cette langue.

(1) Les gens qui se considèrent Wolofs se trouvent dans la quasi-totalité du territoire sénégalais. Cependant, ils sont plus concentrés au centre-ouest du

---

<sup>32</sup> (...) Quand les gens changent de milieu de vie, leur discours perd sa référence territoriale-déconnecté qu'il est de la référence spatiale sur laquelle il était fondé tout en étant désormais inséré dans de nouveaux modes discursifs, régis par de nouvelles règles. [Traduction mienne]

Sénégal dans la région correspondant à l'ancien royaume du Jolof. Selon la tradition populaire, ils seraient les descendants de Ndiadiane Ndiaye, qui a fondé vers le XIV<sup>ème</sup> siècle le royaume du Jolof dont il fut le premier roi. Après l'éclatement du Jolof, des royaumes comme le Waalo, le Kajoor, et le Baol ont été fondés. La particularité de ces royaumes est qu'ils sont tous situés dans des territoires majoritairement wolophones. Cette zone correspond actuellement aux régions de Thiès, Diourbel, Louga et Saint-Louis.

Figure 1. L'ancien royaume du jolof



Source : <http://paysdelaterenga.over-blog.com/2014/06/du-royaume-de-djolof-nait-le-wolof.html>

La société traditionnelle wolof est constituée de castes allant de la sphère la plus haute, celle des *garmi* (nobles), qui est réservée à l'aristocratie, à celle la plus basse, constituée par les *jaam* ou esclaves. La classe des *ñeeño* est celle des artisans. Cette classe comprend les *tëgg* (forgerons), les *lawbe* (artisans du bois), les *wuude* (cordonniers), les *ràbb* (tisserands) et les *gévél* (griot). Cette société traditionnelle était régie par des interdits. Ainsi, il ne pouvait y avoir un mariage

entre un *garmi*, et un *wuude*. Selon Cissé (2005, 101), les Wolofs, en incluant les Lébous (un groupe culturel particulier pratiquant également la langue wolof), sont estimés à 43,7% de la population du Sénégal.

(2) Les gens qui ne se considèrent pas Wolofs peuvent néanmoins parler wolof comme langue première tandis que pour d'autres, le wolof est une langue seconde, employée en tant que véhiculaire. Ainsi, pour une partie des Sénégalais, le wolof a remplacé la langue de leurs ancêtres. Il y a eu, ce qu'il convient d'appeler, un changement de langue (ou *language shift*, Thomason & Kaufman 1988) dans leurs pratiques linguistiques familiales.

L'usage du wolof comme langue véhiculaire se déroule le plus souvent dans la rue, en contexte urbain. Peu de locuteurs non wolophones semblent utiliser cette langue dans leurs interactions familiales. Cissé (2005, 105) mentionne qu'en 1999, le nombre de locuteurs du wolof est estimé à 7 millions (sans mentionner le nombre d'habitants de la population sénégalaise à l'époque) et que le wolof n'est la langue de première socialisation que de 44% de la population sénégalaise.

#### **1.4.2 Les groupes qui parlent le français**

Au Sénégal, les personnes qui parlent le français appartiennent à tous les groupes humains présents dans le pays. Cependant, on peut distinguer deux sous-groupes en fonction de la période d'acquisition de cette langue.

(1) La catégorie des Sénégalais dont le français est la langue de première socialisation représente un nombre restreint de personnes par rapport au reste de la population. Selon Ngom (1999, 135), il ne s'agit que de 5% de la population sénégalaise. Cette frange de la population regroupe en particulier des familles sénégalaises d'origine française, des familles christianisées précocement ainsi qu'un petit nombre de familles sénégalaises ayant

bénéficié du programme « l'école des fils de chef »<sup>33</sup> de Faidherbe. En fait, il faudrait également considérer toutes les personnes qui parlent le français chez elles et auxquelles le français a été transmis par leurs parents<sup>34</sup>. Elles sont, de manière générale, issues de milieux sociaux aisés. Il n'y a pas véritablement d'études mentionnant le fait que le français soit la langue de première socialisation d'un certain nombre de Sénégalais. En outre, au Sénégal, beaucoup de gens pensent qu'il ne peut pas y avoir de Sénégalais dont le français serait la langue de première socialisation. Ceci est probablement dû au fait que le fait d'avoir le français comme langue de première socialisation est considéré, dans la conscience populaire, comme l'apanage des personnes dont la couleur de la peau est blanche et qui ont la nationalité française. De plus, toujours dans la conscience populaire sénégalaise, la langue de première socialisation des Sénégalais ne peut être qu'une langue locale.

Il faut également ajouter les ressortissants français qui, en 2013, étaient au nombre de 19.661 (France diplomatie 2014). Une partie de ces ressortissants français sont des employés de l'administration française, d'autres sont des militaires français et d'autres enfin ont leur propre commerce (dans l'hôtellerie pour l'essentiel). Un certain nombre d'entre eux ont également la nationalité sénégalaise et vivent au Sénégal depuis des décennies. Ils entretiennent de bons rapports avec les populations locales. Ils sont surtout

---

<sup>33</sup> Ce programme consistait à scolariser les enfants des familles aristocratiques afin de permettre à la colonie française d'augmenter l'effectif de son administration. Créée en 1922, « l'école des fils de chef » permettait à la colonie française d'avoir notamment des interprètes, des secrétaires de tribunaux musulmans et des commis expéditionnaires (Ly 2009, 424).

<sup>34</sup> La plupart de ces parents ont acquis un bon niveau du français dans le cadre scolaire. Bien que parlant d'autres langues locales, certains d'entre eux ont choisi exclusivement le français comme langue familiale tandis que d'autres ont recours au français et à une langue locale. Les personnes appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des enseignants font partie de celles qui transmettent le plus le français à leurs enfants au sein de la famille.

installés dans les environs de Dakar et de Mbour<sup>35</sup> ainsi que dans certaines localités touristiques de la région de Ziguinchor<sup>36</sup> (notamment au Cap Skirring).

- (2) Les autres personnes pratiquant le français l'ont appris à l'école<sup>37</sup> : elles peuvent également le parler sur leur lieu de travail et, occasionnellement, dans les rues. Le français n'est cependant généralement pas leur langue familiale. Elles ne s'adressent pas à leurs parents en français, mais dans une langue locale. La plupart de ces personnes appartiennent aux classes moyennes ou défavorisées et le rapport qu'elles entretiennent avec le français est surtout limité aux milieux scolaire et professionnel.

Aux deux groupes mentionnés ci-dessus, on peut ajouter celui des étrangers francophones (Ngom 1999, 135) qui constitue une population considérable dans la région de Dakar. Les étrangers francophones jouent un rôle non négligeable dans la transmission du français au sein de la population sénégalaise. En effet, étant donné qu'un certain nombre de locuteurs francophones non sénégalais ne comprennent pas les langues locales sénégalaises, cela pousse les populations locales à faire un effort pour parler le français avec eux. Ceci concourt à l'augmentation du corpus (au sens de Chaudenson 1991) du français au Sénégal, c'est-à-dire à sa pratique.

---

<sup>35</sup> Mbour (chef-lieu du département éponyme) se trouve au cœur de ce qu'on appelle « la Petite Côte » sénégalaise. C'est une zone touristique.

<sup>36</sup> Jusqu'à une date récente, un groupe conséquent de Français vivait dans la ville de Ziguinchor. Actuellement, le nombre de ces personnes a fortement diminué au profit de certains sites touristiques de la région. Parmi ces Sénégalais d'origine française qui habitaient dans la ville de Ziguinchor, plusieurs parlent le créole de Casamance. D'autres n'hésitent pas à le parler chez eux (en concurrence avec le français) à leurs enfants. De ce fait, le créole de Casamance est, au même titre que le français, leur langue de première socialisation.

<sup>37</sup> Selon l'Unicef (2006), le taux de scolarisation au Sénégal est passé en dix ans de 54 à 82%.

### **1.4.2.1 Le français parlé au Sénégal**

Depuis sa promotion au statut de langue officielle du Sénégal, le français continue, jusqu'à nos jours, à bénéficier seul de ce statut. En effet, il est la langue de l'administration sénégalaise et celle que l'on parle dans les différentes situations formelles. De nos jours, il est peu courant de voir dans les rues des Sénégalais parler le français entre eux – à cause de l'utilisation fréquente du wolof – de sorte qu'on pourrait se demander si ce pays n'est pas l'un des moins francophones d'Afrique francophone. Le français est cependant parlé dans toutes les institutions de la République sénégalaise, telles que l'Assemblée Nationale. Ainsi, dans l'armée, le français constitue la langue de référence, de même que dans les bureaux des sociétés présentes au Sénégal. À l'école, le français est également utilisé à la fois comme médium et comme matière avec comme norme de référence le français standard de France métropolitaine.

### **1.4.2.2 Pratique actuelle du français au Sénégal**

On peut constater, dans les pratiques actuelles au Sénégal, deux façons de parler le français (Ngom 1999, 134). La première, calquée sur le modèle standard, est pratiquée par les intellectuels et plus généralement les personnes qui ont fait de longues études. Quant à la seconde, elle est généralement pratiquée par les populations qui n'ont pas fréquenté l'école française<sup>38</sup> et celles qui n'ont suivi que l'école primaire (Ngom 1999, 135). Notons que le pourcentage de personnes analphabètes est encore élevé au Sénégal (58,2% en 2005/2006)<sup>39</sup> et dépasse toujours celui des personnes scolarisées.

D'un côté, il appert que le niveau du français ainsi que son usage ont baissé dans les pratiques observées dans la société sénégalaise (Daff 1998). Les

---

<sup>38</sup> Dans le cas de ces personnes, on pourrait se demander si elles pratiquent vraiment le français au sens propre car la plupart d'entre elles n'ont acquis que quelques mots du français au contact de personnes parlant le français.

<sup>39</sup> Source : [www.ansd.sn/senegal\\_indicateurs.html](http://www.ansd.sn/senegal_indicateurs.html) consulté le 25-10-2012.

principales raisons de ce recul sont la progression rapide du wolof ainsi que les crises que traverse le système éducatif. En effet, on constate désormais une présence du wolof même dans des domaines autrefois exclusivement réservés au français (Ndao 1992, 442 ; Ndao 1996, 62 ; Juillard 2006, 65). C'est le cas à l'université où les étudiants parlent très couramment le wolof entre eux et même quelquefois en s'adressant à leurs professeurs, si bien que l'usage du wolof devient de moins en moins marqué dans ce milieu. Ceci concourt à la réduction des domaines d'usage exclusif du français au Sénégal. De même, il n'est pas rare de voir certains décideurs, en particulier des ministres, s'exprimer dans les organes de presse dans un français approximatif, autrement dit éloigné de la norme prônée par l'État, celle parlée en France métropolitaine, notamment à Paris.

Par ailleurs, on constate l'existence d'une dynamique inverse jouant en faveur du français. En effet, le français a également conquis des espaces où, jusque là, l'usage des langues locales, en l'occurrence le wolof, était exclusif (Juillard *et al.* 2005, 64) même si c'est sous la forme d'un « code mixte wolof-français » (Juillard 2006, 65). La maîtrise du français n'est pas, dans le contexte sénégalais actuel, synonyme d'ascension sociale puisqu'on voit de plus en plus de gens ayant un faible niveau d'éducation obtenir des positions sociales enviables tandis que, dans le sens inverse, beaucoup de jeunes diplômés ne réussissent pas à trouver des emplois. De ce fait, certains parents ne voient plus l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école ou les en retirent très tôt, préférant les faire travailler. C'est dans le discours de cette couche de la population sénégalaise constituée de personnes ayant un faible niveau d'éducation que l'on retrouve généralement le français non standard que Ngom qualifie de pidgin en ces termes :

Assuming that 'creole' is the 'nativized form' of pidgin (mother tongues of some people), while 'pidgin' is nobody's mother tongue (Romaine 1994, 163), it can be said that non-standard



French in Senegal is a pidgin, since no Senegalese person refers to it as his/her mother tongue<sup>40</sup> (Ngom 1999, 135-136).

Et, voulant expliquer le domaine d'usage de cette variété, ce même chercheur renchérit :

This variety is used when these people talk to French speakers, such as tourists, the few Senegalese native speakers of French, other African francophone speakers, or members of other ethnic groups who do not speak Senegalese local languages. This variety is mostly heard in market places and in other informal settings<sup>41</sup> (Ngom 1999, 135).

Or, le français parlé par cette catégorie sociale sénégalaise est loin d'avoir les caractéristiques d'un pidgin. En effet, en dépit des différentes théories élaborées concernant leur genèse (*cf.* Todd 1990), ce qu'il convient de retenir des pidgins est qu'ils sont créés dans des situations de contact de langues impliquant des personnes parlant des langues différentes et qui ne permettent absolument pas l'intercompréhension. Le pidgin sert alors de langue de communication entre les groupes en question. Le lexique du pidgin est réduit tout comme sa grammaire. La structure syntaxique des pidgins est moins complexe et flexible que celles des langues qui sont en contact (Todd 1990, 2). S'il est vrai que le domaine d'usage d'un pidgin est généralement constitué par des marchés ou d'autres lieux d'échanges, il n'est pas suffisant de dire que, concernant la situation décrite par Ngom, l'on a affaire à un pidgin à base de français non standard au Sénégal. La

---

<sup>40</sup> En admettant qu'un « créole » est la « forme nativisée » d'un pidgin ([en ce sens qu'elle est la] langue de première socialisation de certaines personnes), tandis que le « pidgin » n'est la langue de première socialisation de personne (Romaine 1994, 163), on peut dire qu'au Sénégal le français non standard est un pidgin, puisqu'aucun Sénégalais ne le considère comme étant sa langue de première socialisation. [Traduction mienne]

<sup>41</sup> Cette variété est utilisée quand de telles personnes discutent avec des locuteurs du français, tels que les touristes, les quelques Sénégalais qui ont le français comme langue de première socialisation, les autres Africains francophones, ou les membres d'autres groupes ethniques qui ne parlent pas les langues locales du Sénégal. Cette variété est particulièrement répandue dans les marchés ainsi que dans d'autres cadres informels. [Traduction mienne]

définition que cet auteur donne du pidgin présente des limites. En effet, le fait qu'une « langue » donnée ne soit pas la langue de première socialisation de celui qui l'emploie ne suffit pas à faire de cette langue un pidgin (autrement, toutes les « langues » du monde seraient des pidgins puisque, la plupart des langues du monde sont pratiquées par un certain nombre de locuteurs qui ne les ont pas comme langue de première socialisation). En outre, il serait curieux de savoir comment des touristes (dont le séjour dans un espace est par définition temporaire), des citoyens sénégalais ayant comme première langue le français, d'autres africains francophones et des personnes ayant d'autres langues premières pourraient créer un pidgin au contact de cette sphère de la population sénégalaise que l'on rencontre dans les marchés alors que le wolof et le français sont les principales langues véhiculaires au Sénégal. En fait, ce que Ngom appelle « pidgin » (et qui est surtout observable chez les personnes ayant comme activités commerciales la vente des produits artisanaux dans les marchés sénégalais) correspond à ce que (Ndao 2002, 63) appelle des « sortes de sociolectes de survie » du fait que ces personnes ne peuvent pas communiquer dans cette langue en dehors du cadre dans lequel elles l'utilisent. Ce genre de fait est qualifié de *truncated multilingualism*<sup>42</sup> (Blommaert & Slembrouck 2005 et Blommaert 2005), désignation qu'on peut traduire par « répertoire multilingue segmenté » (Haque 2012, 107). En effet, selon Blommaert & Slembrouck (2005, 199), dans le cas d'un multilinguisme segmenté, les compétences linguistiques sont organisées selon des domaines ou activités spécifiques. La compétence linguistique est alors limitée à un champ professionnel circonscrit. Dans son étude sur trois familles indiennes immigrées en Europe, Haque (2012, 119) montre que ces familles ont une « compétence segmentée » en arabe coranique. Elles peuvent lire et réciter certains versets utiles à la prière mais elles ne les comprennent pas. Cette situation est identique à celle observée dans les écoles coraniques sénégalaises où les enfants apprennent à lire et à réciter le coran en

---

<sup>42</sup> Ce terme a été l'objet de plusieurs critiques notamment Hall & Nilep (2015).

arabe classique<sup>43</sup>. La compétence desdits enfants dans cette langue relève plutôt de leur répertoire, lequel se traduit au niveau discursif par des « pratiques langagières hétérogènes » (Léglise 2013, 101, *cf.* aussi chapitre 2.2 ici). Le but de cet apprentissage des versets coraniques est ici de pouvoir lire (ou oraliser) lesdits versets tout en sachant que, en dehors du cadre religieux, ces enfants ne peuvent généralement pas s'exprimer en arabe classique. Dans un tel cas de figure (aussi bien en ce qui concerne les familles indiennes mentionnées ci-dessus que les élèves de l'enseignement coranique traditionnel au Sénégal), le terme « répertoire multilingue segmenté » me semble inapproprié. Pour revenir au cas décrit par Ngom, les Sénégalais ayant recours à des formes de français « non standard » ont un répertoire linguistique varié.

Au Sénégal, une grande importance est accordée à la norme du français (Ndao 2002, 62) et ceci a fortement contribué à la non pidginisation du français et à sa non créolisation. En effet, lors de son enquête, Ndao a révélé le regard d'intolérance (voire de stigmatisation) que les Sénégalais portent sur le français dit ivoirien. Cette volonté d'acquisition du français normatif au Sénégal est même revendiquée, dans l'enseignement non formel ainsi que dans l'alphabétisation, par des populations ayant un niveau d'étude limité ou nul (Juillard 2006, 65). La pratique actuelle du français au Sénégal montre qu'il n'y a pas de « formes populaires de français » (Ndao 2002, 62) – à l'inverse de ce qu'affirme Thiam (2006) – comme celles que l'on observe en Afrique, en particulier en Côte d'Ivoire, où les écarts par rapport à la norme prescriptive française sont « revendiqués comme marques d'appartenance à la communauté ivoirienne » (Boutin 2003, 34). Cette variation du français ivoirien a été observée dans un premier temps en contexte urbain, à Abidjan, à la suite de diverses approximations des apprenants (Boutin 2002, 53 ; Ploog 2002, 21). La variété désormais constituée de français ivoirien qui est principalement parlée à Abidjan est connue sous le terme générique de nouchi. Cependant, selon Ploog :

---

<sup>43</sup> L'enseignement des versets coraniques se fait en arabe classique.

Aujourd'hui, le *nouchi* se trouve de plus en plus confondu avec le *français de la rue*, qui semble être le terme générique le plus consensuel – au sens qu'il est partagé à travers les classes sociales – pour désigner le français extrascolaire (Ploog 2002, 34-35).

D'après les observations que m'ont communiquées divers camarades ivoiriens, l'usage du français est fortement véhiculaire en Côte d'Ivoire, tandis qu'au Sénégal l'usage du français en tant que véhiculaire est moins développé que celui du wolof. De manière générale, l'Ivoirien s'adresse à son compatriote en français là où le Sénégalais le fait en wolof. Cependant, dans cette même pratique du français au Sénégal, on constate un écart entre la norme prescrite à l'école (du primaire à l'université) et la réalité du français tel qu'il est pratiqué par la société sénégalaise de manière générale. Certaines variations, caractéristiques du terrain sénégalais (qui est différent de la France), sont notoires. Ainsi, au niveau lexical, on trouve des mots tels que ceux que je présente ci-dessous dans le tableau 2 :

**Tableau 2. Quelques caractéristiques lexicales du français au Sénégal**

Formes	Sens
dibiterie	endroit où on vend de la viande découpée et grillée au feu de bois
essencerie	station d'essence
primature	locaux abritant les services placés sous la tutelle du premier ministre

Dans le cas du mot « essencerie », ce terme résulte de la fusion du substantif français *essence* et du suffixe français *-erie* indiquant généralement un lieu, d'où son sens au Sénégal de [lieu où l'on vend de l'essence]. Quant à « dibiterie », qui est un mot mixte, il est créé à partir du mot wolof *dibi*, désignant de la viande grillée au feu de bois que l'on achète dans une échoppe (N'Diaye Corréard 2006, 182) et du suffixe français *-erie*. Ces deux exemples constituent des dérivations nominales (*cf.* également Ngom 1999, 139).

La construction ci-dessous a été repérée dans mon corpus :

1.	<i>yéen</i>	<i>mii</i>	<i>nekk</i>	<b>fil</b>	<b>d'-honneur</b> <sup>44</sup>
	[ye:n	mi:	nekkə	Fij	donœr]
	2SBJ.PL.EMPH	REL.SBJ.AS.PRF	être	Fille	de.PREP.GEN-honneur
	PRN	PRN	V	N	ADP-N
	<i>Vous qui êtes demoiselles d'honneur (...)</i>				

Nous avons ici un syntagme français (**fil d'honneur**) réalisé phonologiquement suivant une norme orale du français non parisien tel qu'il est pratiqué au Sénégal<sup>45</sup>. En effet, la réalisation phonétique de la séquence **d'honneur** est [dœnœr] si l'on suit la prononciation francilienne contemporaine. Au niveau sémantique, on voit aussi qu'on a ici affaire à du français parlé au Sénégal car la locution **fil d'honneur** a le sens de |demoiselle d'honneur| en français standard.

La plupart des études réalisées sur le français parlé au Sénégal portent sur le domaine lexical (N'Diaye Corréard 2006 ; Daff 1988 ; 1993 ; 1996a ; Blondé, Dumont & Gontier 1979 ; N'diaye Corréard & Schmidt 1979) et sur son statut (Daff 1996b ; 2004). Au niveau de la morphosyntaxe, le champ est semble-t-il encore vide. À part les travaux de Thiam (2006), il n'y a à ma connaissance pas d'étude scientifique dans ce domaine. Le fait de parler de variation sous-entend généralement que l'on se réfère à une norme, c'est-à-dire à une façon de parler jugée prestigieuse. Dans le cas du Sénégal, à propos du français, la norme de

---

<sup>44</sup> Certains exemples issus de mon corpus que je présente tout au long de ce travail sont des captures d'image selon les normes définies par le projet CLAPOTY (cf. ci-après exemple 6). Pour les exemples qui ne sont pas des captures d'image, comme dans l'exemple ci-dessus, ce qui est du français est en gras, ce qui est du wolof est en italique et ce qui est du créole de Casamance est à la fois en italique et en gras dans l'ensemble de ce travail. Les exemples en créole de Casamance pris dans d'autres travaux sont également en italique et en gras. Les mots provenant d'autres langues créoles (bisséen, capverdien et papiamentu) sont en caractères normaux. Les autres langues qui apparaissent dans mes exemples sont systématiquement spécifiées dans les commentaires accompagnant lesdits exemples.

<sup>45</sup> Le type de réalisation phonétique observé dans mon corpus n'est d'ailleurs pas inconnu en France métropolitaine : on l'observe ainsi chez certains Français provenant du Sud de la France ou vivant dans cette région (notamment chez des locuteurs pratiquant aussi le basque, le corse ou l'occitan).

référence est constituée par la façon de parler français en France (ainsi que je l'ai évoqué plus haut). Ceci étant posé, l'observation des pratiques langagières de certains Sénégalais révèle l'emploi de formes linguistiques non admises dans le français parlé en France métropolitaine. Ainsi, dans le cas du système verbal, on note une tendance à utiliser la forme du pronom clitique objet direct à la place du pronom clitique objet indirect, comme dans les exemples ci-dessous (*cf.* 2 et 3) relevés à la volée :

2.	Je	l'	ai	demandé	de	partir
	1 SBJ.SG	3 SG.OBJ	avoir	demander	de.PREP	partir
	PRN	PRN	V	V	ADP	V

3.	Tu	les	as	dit	de	ne.pas	parler
	2 SBJ.SG	3 PL.OBJ	avoir	dire	de.PREP	NEG	parler
	PRN	PRN	V	V	ADP	PRT	V

Dans l'exemple 2, la forme attendue en français parlé de France serait :

4.	Je	<u>lui</u>	ai	demandé	de	partir
	1 SBJ.SG	3 SG.OBJ	avoir	demander	de.PREP	partir
	PRN	PRN	V	V	ADP	V

Quant à l'exemple 3, la forme correspondante en français de France serait :

5.	Tu	leur	as	dit	de	ne.pas	parler
	2 SBJ.SG	3 PL.OBJ	avoir	dire	de.PREP	NEG	parler
	PRN	PRN	V	V	ADP	PRT	V

Ce genre de construction où la forme du pronom clitique objet direct apparaît à la place du pronom clitique objet indirect en français standard a également été observé par Léglise (2012) en Guyane. Il est tellement fréquent en français du Sénégal qu'on pourrait dire que, comme en Guyane, « la distinction entre les objets directs et indirects serait menacée » (Léglise 2012, 221). Vu que des phénomènes comparables sont observés dans d'autres langues romanes, je partage l'idée qu'il s'agit de « tendances évolutives » permettant « l'identification de zones particulièrement instables de systèmes linguistiques historiquement liés » (Léglise 2012, 228). Par conséquent on ne saurait se limiter à la seule notion de variation (comprise comme un écart à la norme) pour décrire les formes observées chez certains Sénégalais lorsqu'ils parlent français. Certaines des pratiques du français observées au Sénégal entrent dans le cadre d'une dynamique générale évolutive du français que l'on observe aussi ailleurs dans le monde francophone et dans d'autres régions de la Romania.

Dans un autre domaine morphologique, j'ai observé dans mon corpus l'emploi de formes impliquant les prépositions et les articles (comme dans l'exemple 6) là où, dans le français parlé en France métropolitaine, on s'attendrait à avoir d'autres formes dans le même contexte.

6. a.

<b>bu</b>	<b>konsé</b>	<b>i</b>	<b>tené</b>	<b>na</b>	<b>calendrier</b>
2SG.SBJ	AS.PRF.savoir	3SG.SBJ	AS.PRF.avoir	na.EN.ASRT	calendrier
PRN	V	PRN	V	PRT	N

*Tu sais il a un calendrier,*

b.

<b>(bruit)</b>	<b>emploi</b>	<b>de</b>	<b>temps (bélement de mouton)</b>
	emploi	de.PREP.GEN	N
	[ N	ADP	N ] <i>GN</i>

*un emploi du temps.*

Dans cet exemple, on observe l'utilisation de la préposition française « de » dans « emploi de temps » alors que la forme attendue en français métropolitain serait « du ». De son côté, Thiam a observé l'emploi de certaines prépositions là où la norme en prescrit d'autres. Selon lui, il s'agit d'une « confusion de préposition » (Thiam 2006, 42). Pour vérifier l'hypothèse que ces réalisations se limitent seulement à des phénomènes de confusion de préposition, il faudrait voir si de telles formes ne sont pas employées dans des situations où le français est en contact avec d'autres langues (si possible typologiquement différentes de celles que l'on trouve au Sénégal). Si des formes comparables apparaissent dans des contextes non sénégalais, on pourrait dépasser la vision de surface que suggère le terme de « confusion » et parler de tendance évolutive.

Partant des observations que j'ai faites des pratiques langagières au Sénégal, plusieurs points traités par Thiam me semblent ainsi discutables. Ainsi, à titre d'exemple, selon Thiam (2006, 50), dans le groupe nominal, le déterminant, en français parlé au Sénégal, a un statut différent de celui qu'il a en français parlé en France. Pour étayer cette hypothèse, Thiam s'appuie sur des exemples que je reporte ci-dessous :

« Tu vas prendre (bus + charrette)

Il conduit (bus + charrette)

Tu veux (yassa + banane + manioc + pagne) ?

Elle vend (yassa + banane + manioc + pagne) » (Thiam 2006, 55).

De par leur forme (possibilité de substitution des termes « bus, charrette », etc.), de tels énoncés semblent provenir de données élicitées et non spontanées. J'ai d'ailleurs recherché en vain l'occurrence de ces exemples dans le corpus fourni par Thiam : ils n'y sont pas.



### 1.4.3 Les groupes qui parlent un créole afro-portugais

Les créolophones au Sénégal se répartissent en trois groupes parlant chacun une variété de créole afro-portugais (capverdien, bisséen, casamançais). L'ensemble des personnes parlant ces trois variétés constitue le groupe des créolophones sénégalais. Ils sont essentiellement concentrés dans trois régions du Sénégal (*cf.* Figure 2).

Figure 2. Régions où on rencontre le plus de créolophones sénégalais



#### 1.4.3.1 Le groupe qui parle le créole casamançais

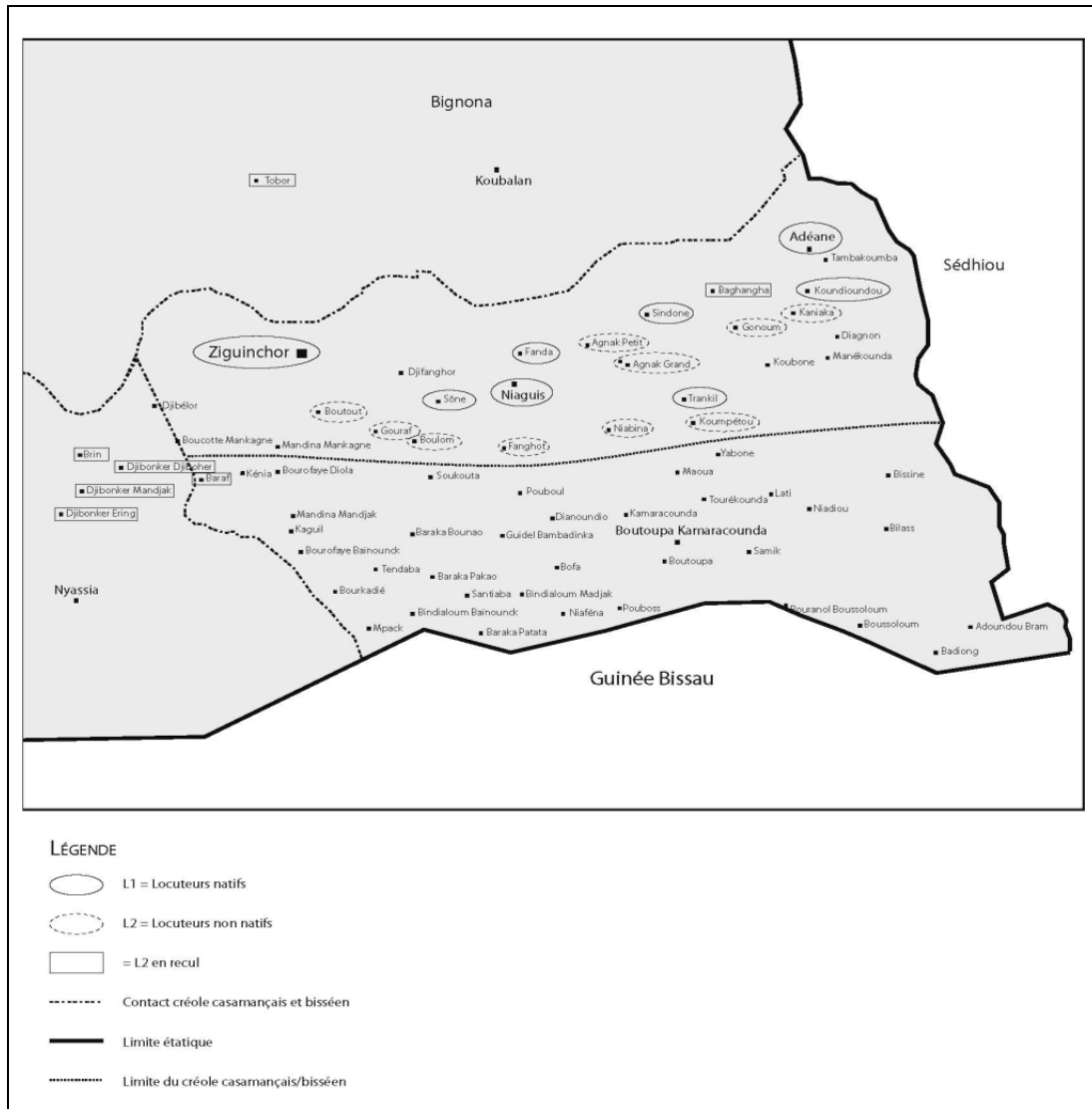
Le groupe des personnes qui parlent le créole casamançais est surtout présent en Basse-Casamance dans certains quartiers (Nunez 2009, 62-66) de la ville de Ziguinchor (*cf.* figure 3) et dans les villages environnants tels que Tobor (au nord

de la ville), Bourofaye et Mpak (au Sud), Brin et Djibonker (à l'Ouest), Boutout, Djifanghor, Niaguis, Fanda, Agnack, Sindone, Adéane et Kouidioundou (cf. figure 4). Les créolophones casamançais sont également présents à l'ouest du Sénégal dans les régions de Dakar et de Thiès cf. figure 2).

**Figure 3. Quartiers de la ville de Ziguinchor où le créole est parlé (d'après Biagui 2012, 1)**



Figure 4. Répartition spatiale des villages du département de Ziguinchor où le créole est parlé (d'après Biagui 2012, 2)



Pour une partie des locuteurs du créole casamançais, ce créole n'est pas une langue première. Certains ont appris cette langue exclusivement au contact de personnes qui l'ont comme langue de première socialisation (c'est surtout le cas des jeunes), tandis que d'autres (surtout les personnes âgées) ont également acquis le créole de Casamance au contact de personnes dont le créole n'est pas la langue de première

socialisation<sup>46</sup>. Aujourd'hui, les personnes dont le casamançais n'est pas la langue de première socialisation parlent le plus souvent ce créole lors d'interactions avec des personnes dont le créole est la langue de première socialisation, afin d'exprimer leur désir de convergence avec ces derniers.

Les locuteurs dont le casamançais est la langue de première socialisation sont les personnes qui ont appris le créole de Casamance chez elles. Le casamançais est leur langue première, celle qu'ils parlent quotidiennement dans leur maison avec les membres de leurs familles. Selon Biagui (2012, 3) le nombre de locuteurs dont le créole de Casamance est la langue de première socialisation ne dépasse pas 10.000 personnes. Cependant, parmi ces personnes, il convient de faire une distinction entre celles qui s'identifient comme Créoles et celles qui ne le font pas.

Contrairement à ce qui se passe dans certains pays comme le Cap-Vert, où l'identité créole est revendiquée par la quasi-totalité de la population, les personnes qui s'identifient comme Créoles sont peu nombreuses en Casamance et elles sont généralement les descendants des colons portugais. Ces Créoles casamançais considèrent qu'ils sont des *fijus di tera*<sup>47</sup>, des « fils du pays », c'est-à-dire des « Ziguinchorois "de souche" ».

La majorité des locuteurs dont le créole de Casamance est la langue de première socialisation ne se considèrent pas comme des Créoles. Ils parlent le créole de Casamance chez eux ainsi que, dans certains cas, une langue locale autre que le créole. Certains de ces créolophones déclarent appartenir au groupe des Balantes, d'autres aux groupes des Mancagnes, d'autres encore aux groupes des Diolas, des Mandjaques et des Baïnouncks.

---

<sup>46</sup> L'acquisition du casamançais par une partie des créolophones au contact de locuteurs dont le créole n'est pas la langue de première socialisation s'est surtout produite dans la ville même de Ziguinchor. Ce phénomène s'explique par le fait que le casamançais a longtemps été la principale langue véhiculaire de cette ville avant l'indépendance du Sénégal (Moreau 1994b, 182) et que, à cette époque, de nombreux locuteurs d'autres langues acquéraient le casamançais à des fins utilitaires.

<sup>47</sup> De nos jours, tous les Ziguinchorois (quelle que soit leur origine ou le groupe auquel ils se déclarent) se considèrent *fijus di tera*, ce qui révèle un élargissement du sens original de l'expression.

Parmi les personnes ne revendiquant pas l'identité créole et dont le créole est la langue de première socialisation, les Baïnouncks constituent le groupe le plus nombreux et aussi celui utilisant le plus souvent le casamançais. Les Baïnouncks, appelés *Bañun(us)* en créole de Casamance, sont considérés comme les premiers habitants de l'actuelle région de Ziguinchor (Roche 1985, 68). Dans la ville de Ziguinchor, ils sont concentrés dans certains quartiers comme Djibock mais on les trouve aussi dans plusieurs villages environnants tels que Tobor, Djifanghor et Brin (entre autres), ainsi qu'en Gambie et en Guinée-Bissau. Ils seraient originaires du Sénégal oriental (Juillard 2005b, 121). Traditionnellement, ils ont un rapport intime avec les zones forestières, à proximité desquelles ils vivent le plus souvent. Aux temps historiques, l'identité baïnounck a connu une forte régression, surtout à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle (Juillard 1995, 43). En effet, les Baïnouncks ont souvent été victimes d'attaques des Mandingues et des Diolas, devant lesquels ils ont graduellement cédé du terrain. Beaucoup d'anciens Baïnouncks se considèrent aujourd'hui comme des Mandingues (Ndecky 2011, 42) ou comme des Diolas<sup>48</sup>, du fait que ces peuples les ont assimilés après les avoir dominés. Les Baïnouncks sont, en ville, souvent victimes de stigmatisations parfois justifiées par une légende casamançaise qui stipule que les Baïnouncks auraient trahi leur roi, nommé Manchouti (Trincaz 1981, 7) ou Gana Sira Bana (Niane 1989, 9) selon les sources, avant de l'enterrer vif. Avant de mourir, le monarque aurait jeté un sort maléfique à son peuple. Encore de nos jours, cette légende continue de marquer les esprits des Casamançais, ce qui se traduit par une tendance à marginaliser les Baïnouncks, en particulier en ville. De plus, les Baïnouncks ont souvent maintenu jusqu'à nos jours de nombreuses traditions animistes et de ce fait suscitent la méfiance d'un certain nombre d'autres Casamançais, ces derniers craignant que les premiers ne leur jettent des sorts. Les

---

<sup>48</sup> Lors d'une de nos enquêtes à Ziguinchor, un père de famille nous a dit qu'il était baïnounck alors que son fils se considérait comme diola.

Bainouncks<sup>49</sup> représentent 0,3% de la population sénégalaise (Cissé 2005, 102). L'usage très développé du créole casamançais par les Bainouncks s'explique par le fait qu'ils ont très tôt entretenu de bons rapports avec les Portugais, probablement dans le but d'être protégés par ces derniers contre les Mandingues et les Diolas (Biagui 2012, 6). De plus, l'arrivée des colons portugais en pays bainounck (Roche 1985, 67) a entraîné des unions mixtes entre Portugais et Bainouncks, ce qui a renforcé les liens entre les deux groupes. Les Bainouncks ont vraisemblablement adopté précocement l'usage du créole de Casamance et cet usage s'est maintenu jusqu'à nos jours et s'est développé à un tel point que, dans la ville de Ziguinchor, il est rare de rencontrer un Bainounck qui ne comprenne pas le créole casamançais. Les Bainouncks utilisent exclusivement (ou en concurrence avec la langue bainounck selon les familles) le créole dans leurs interactions familiales, aussi bien dans la ville de Ziguinchor que dans les villages environnants où le casamançais est parlé.

L'histoire du groupe créole casamançais, et en particulier celle des *fijus di tera* (au sens premier du terme), est liée à celle de la ville de Ziguinchor. En effet, ce groupe est issu du brassage culturel entre les Portugais (qui ont fondé la ville de Ziguinchor vers 1645), les populations locales (notamment les Bainouncks, comme mentionné plus haut) et des Africains probablement déjà créolophones en provenance de Cachéu (Biagui 2012, 4-5), un comptoir précédemment fondé par les Portugais. Dans la ville de Ziguinchor, les créolophones casamançais occupaient une place privilégiée à l'époque coloniale portugaise, allant même jusqu'à se considérer comme des « aristocrates » de cette ville (Juillard 1995, 52 ; Moreau 1994b). Ce groupe exerçait une attraction considérable sur les autres groupes linguistiques, si bien que tous ces groupes convergeaient vers elle en se mettant à parler le casamançais (Moreau 1994b, 182). Le groupe de créolophones casamançais est majoritairement de religion

---

<sup>49</sup> La langue bainounck est constituée de plusieurs variantes (qui elles-mêmes présentent différents dialectes) dont le guñun, le gunyamolo, le gujaxer, le gubeelor et le samik (Robert 2008, 6).

catholique. C'est la raison pour laquelle le créole est aussi appelé *lingu kriston* (langue chrétienne) par ses locuteurs. À l'époque coloniale portugaise, ce groupe créolophone était très proche des missionnaires. D'ailleurs, certains textes liturgiques<sup>50</sup> (catéchismes...) ont été traduits en créole de Casamance (Biagui & Quint 2013, 41) et les prêtres<sup>51</sup> prêchaient dans cette langue qu'ils avaient apprise et était celle que parlaient une grande partie des catholiques casamançais. Des pratiques mises en place dès l'époque coloniale portugaise (comme le *bandera*, drapeau qu'on n'utilise que lors des célébrations de mariage) se sont conservées dans le groupe de créolophones casamançais jusqu'à ce jour (Nunez 2009, 25).

La transmission du créole de Casamance se fait généralement dans les concessions<sup>52</sup> des créolophones casamançais. D'un point de vue historique, on peut distinguer au moins trois modes successifs de transmission du créole. Le mode de transmission le plus ancien concerne l'ancienne génération de créolophones casamançais, lesquels utilisaient quasi-exclusivement le créole de Casamance dans le cadre familial. Ce type de transmission était la norme pendant la période coloniale portugaise à Ziguinchor. Un deuxième mode de transmission, plus récent, se caractérise par l'utilisation conjointe du créole de Casamance et du français dans le cadre familial. Dans les familles concernées par ce mode de transmission, l'utilisation d'autres langues (comme le wolof) n'était nullement tolérée par les pères de familles qui détenaient l'autorité au niveau de la concession. Cette façon de transmettre le créole de Casamance au sein de la famille en parallèle avec le français se poursuit jusqu'à présent dans certaines familles créolophones. Dans le troisième mode de transmission, le créole de Casamance est utilisé conjointement avec le français et d'autres langues (essentiellement le wolof et le mandingue), naguère exclues du cadre familial.

---

<sup>50</sup> Les premiers textes liturgiques en créole de Casamance sont ceux du père Evans (1922 ; 1951).

<sup>51</sup> Jusqu'à présent, dans la ville de Ziguinchor et les villages créolophones environnants, certains prêtres font parfois une partie de leur homélie en casamançais.

<sup>52</sup> En français d'Afrique de l'Ouest, une concession correspond à la notion de « maisonnée » en français européen. Il s'agit d'un ensemble de cases abritant une unité familiale (laquelle inclut fréquemment des représentants de plusieurs générations).

Par ailleurs, de nos jours, il existe aussi des *newspeakers* au sens de O'Rourke & Ramallo (2011 ; 2013) qui utilisent le créole de Casamance. En effet, il s'agit d'enfants de créolophones casamançais qui ont émigré principalement à Dakar. Leurs parents ne leur ayant pas transmis le créole de Casamance, ces enfants devenus adolescents ou adultes se tournent vers leurs grand-parents restés à Ziguinchor pour l'apprentissage du créole de Casamance après cette rupture de transmission intergénérationnelle de la langue.

Le nombre de créolophone casamançais était estimé en 1963 à 57.500, dont 42.000 locuteurs l'ayant comme langue de première socialisation (Chataignier 1963, 54). En 1999, moins de 2% de la population sénégalaise (Ngom 1999, 136) étaient des locuteurs du casamançais. D'une façon générale, on relève des incohérences dans les données sur le nombre de locuteurs du casamançais (*cf.* Tableau 3) si bien qu'il est difficile de comparer ces données. En effet, comme l'a observé Léglise (2013) dans le cadre de la Guyane française :

- Ces données sont hétérogènes (pourcentage pour certains auteurs et nombre de population pour d'autres).
- La fiabilité de certains de ces chiffres peut être discutée, du fait qu'on ignore comment ces auteurs ont fait pour les obtenir.

**Tableau 3. Nombre de locuteurs du casamançais : une comparaison des estimations**

<b>Auteurs</b>	<b>Année</b>	<b>Nombre de locuteurs</b>
Chataignier	(1963)	57.500
Ngom	(1999)	moins de 2% de la population sénégalaise
Biagui	(2012)	20.000 ou un peu plus



### 1.4.3.2 Le groupe qui parle le créole capverdien

Le groupe des personnes qui parlent le capverdien est constitué de gens qui ont une origine capverdienne. Une des raisons qui expliquent l'immigration capverdienne au Sénégal est le facteur « climatique » (Fall 1999, 570) « extrêmement contraignant » (Fall 1999, 571) et qui limite les ressources agricoles de l'archipel du Cap-Vert. Une présence capverdienne est notée au Sénégal vers le XVI<sup>e</sup> siècle (Quint, communication personnelle) mais ce n'est que « depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle » (Fall 1999, 574) qu'un nombre important de locuteurs du capverdien – venus des îles toutes proches de l'archipel du Cap-Vert, principalement de « Santiago et de São Vicente » (Fall 1999, 574) – a migré vers le Sénégal pour des raisons socio-économiques. De cette situation, découle la présence du créole afro-portugais du Cap-Vert au Sénégal. Le groupe qui parle le créole du Cap-Vert se trouve principalement en milieu urbain, dans les villes<sup>53</sup> de Dakar et de Thiès. Ainsi, à Dakar, on la trouve dans les quartiers résidentiels de la SICAP<sup>54</sup> tels que Baobab et Sacré-Cœur (Fall 1999, 575). On la retrouve également à Jeuppeul et à Karack. À Thiès, c'est plutôt à Nguinth qu'on la rencontre. Le groupe de Thiès en est à sa quatrième<sup>55</sup> génération, la plupart de ses membres sont nés au Sénégal et ne se sont jamais rendus au Cap-Vert. Ils sont regroupés autour d'une importante association, l'ASSORCAP<sup>56</sup>, créée en 1995 et dotée de statut juridique depuis 2003.

---

<sup>53</sup> Jusque vers les années 1990, une partie de ce groupe se trouvait dans la ville de Ziguinchor mais de nos jours elle est insignifiante.

<sup>54</sup> Comme le mentionne Fall (1999, 581 note 20), il s'agit du « nom donné aux ensembles locatifs construits par la Société Immobilière du Cap-Vert. Caractéristiques des capitales d'Afrique francophone, ces cités ont accueilli, en raison du peu d'engouement qu'elles ont suscité chez les autochtones, beaucoup de migrants étrangers durant la période post-indépendance. »

<sup>55</sup> À Thiès, la plupart des membres de cette quatrième génération, constituée des arrières petits-fils des premiers migrants, a moins de 10 ans en ce moment.

<sup>56</sup> L'ASSORCAP est l'association des Sénégalais d'origine capverdienne. Elle est actuellement dirigée par Mme Santa Maria Borges. Cette association est en train de construire une maison de la culture dans la ville de Thiès. Les autorités capverdiennes en visite au Sénégal se déplacent couramment à Thiès pour rencontrer cette association.

### **1.4.3.3 Le groupe qui parle le créole bisséen**

Quant au groupe des locuteurs du bisséen, il s'agit principalement de Bissau-Guinéens vivant au Sénégal. Leur présence est due à des causes socio-économiques et à l'instabilité politique de leur pays<sup>57</sup>. L'une des plus importantes vagues migratoires vers le Sénégal a eu lieu en 1973, période coïncidant avec l'apogée de la lutte pour l'indépendance de la Guinée-Bissau. Le groupe des personnes parlant le bisséen est constituée également de Sénégalais qui ont séjourné en Guinée-Bissau assez longtemps pour parler cette variété de créole afro-portugais. On trouve des personnes parlant le créole bisséen à Ziguinchor (plus précisément dans les quartiers de Tilène et de Belfort) et à Dakar (dans les quartiers de Grand Dakar et de Grand-Yoff). Culturellement parlant, les membres de ce groupe déclarent, de manière générale, faire partie d'autres groupes tels que les Balantes, les Mandjaques et ceci indépendamment du fait qu'ils aient ou pas le bisséen comme première langue.

## **1.5 Travaux sur le multilinguisme et le plurilinguisme au Sénégal**

En Afrique, notamment dans la partie occidentale du continent où le Sénégal est situé, des études ont été consacrées au multilinguisme du point de vue macrosociolinguistique. C'est par exemple le cas de Amuzu & Singler (2014), qui proposent un tour d'horizon des langues qui sont, numériquement, les plus importantes de la sous-région ouest-africaine, avec une focalisation sur l'*intrasequential code-switching* du point de vue du contact de langues. Juillard (2005a, 35) montre que l'hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique subsaharienne dépend de la diversité des situations sociolinguistiques, lesquelles

---

<sup>57</sup> La Guinée-Bissau est un pays marqué, sur le plan politique, par de nombreux coups d'état et révoltes d'ordre militaire.

varient selon qu'on est en ville ou à la campagne. Au niveau national sénégalais, plusieurs études mentionnent que nous sommes dans un pays multilingue, même si la plupart de ces travaux traite du wolof. Ainsi, dans son étude sur le wolof parlé à Dakar en contexte urbain, McLaughlin (2001, 162) révèle que, s'agissant des locuteurs du wolof parlé dans cette ville, la difficulté d'analyser leur façon de parler wolof (avec des insertions du français, entre autres langues) est due au fait que ces personnes ont des répertoires linguistiques divers et qu'elles sont soit bilingues, soit plurilingues. Le répertoire linguistique de ces personnes a donc des effets sur leur façon de parler le wolof.

De son côté, Juillard (1991a) explique l'origine du peuplement de la ville de Ziguinchor par les différents groupes linguistiques qui la composent. Le multilinguisme ziguinchorois est vu par cet auteur sous la forme d'une dichotomie opposant le centre à la périphérie. En effet, elle met à jour une spécialisation de l'emploi des langues telles que le français, utilisé au travail et le wolof, utilisé dans les rapports entre garçons et filles (Juillard 1991a, 435) et dont l'expansion se fait du centre vers la périphérie (Juillard 1991a, 439). Selon elle, l'implantation du wolof à Ziguinchor est due à des facteurs économiques, administratifs, migratoires, religieux mais aussi au caractère attractif de cette langue (Juillard 1991a, 439-444). Juillard analyse aussi l'usage des langues au sein des familles dans la ville de Ziguinchor en se fondant sur les pratiques déclarées des locuteurs. La constitution du plurilinguisme et sa transmission dans la ville de Ziguinchor se fait dans le cadre familial du fait qu'il est courant qu'on retrouve dans une même famille des personnes se réclamant d'« ethnies » différentes. Poursuivant sa réflexion, la chercheuse soutient que la gestion du plurilinguisme se fait au quotidien par des actes de communication au cours desquels les locuteurs actualisent leur répertoire linguistique en ayant recours aux langues qu'ils manient. La configuration des quartiers (avec une dominance « ethnique » dans certains quartiers où la langue de « l'ethnie » dominante est plus utilisée, contrastant avec le profil d'autres quartiers où il y a plus de

mélanges « ethniques ») fait qu'il y a un « plurilinguisme de quartier » à Ziguinchor (Juillard 1991b, 34).

Les travaux de Juillard sont essentiellement fondés sur une approche interactionnelle s'appuyant principalement sur l'observation *in situ* des pratiques langagières des populations dans leur quotidien. Cette méthode, outre le fait qu'elle permet d'observer les langues qui sont employées dans les différentes interactions entre les populations, permet d'observer dans quel(s) domaine(s) chacune de ces langues est employée.

Ailleurs en Casamance, Moreau traite des attitudes linguistiques des Diola et des Peuls face au wolof à Oussouye, ville située à l'ouest de Ziguinchor. Moreau révèle la fonction sociale des langues en présence dans cette localité<sup>58</sup> (Moreau 1994a).

La thèse doctorale de Ndecky (2011) met en lumière l'hétérogénéité linguistique de la population de Goudomp (une ville située en Moyenne Casamance à l'est de Ziguinchor), renforcée par l'arrivée massive de réfugiés des villages environnants. Ndecky focalise son étude sur les Mancagnes, un groupe qui parle le créole de Casamance.

Dreyfus & Juillard (2004b, 49) ont également proposé une comparaison des villes de Dakar et de Ziguinchor. Selon elles, ces villes entretiennent également entre elles des relations de centre et de périphérie. Dans cette mise en regard, Dakar est vue comme le centre et Ziguinchor comme la périphérie où le plurilinguisme s'actualise le plus, du fait du dynamisme des langues locales. Le multilinguisme à Dakar tourne autour du wolof, du français et des langues d'origine des migrants tandis qu'à Ziguinchor, il est plus diversifié (Dreyfus & Juillard 2004b, 7). Dans cette étude, Dreyfus & Juillard se sont intéressées aux réseaux familiaux afin de voir leur organisation du point de vue linguistique. Ainsi, par le biais d'un questionnaire proposé à des élèves leur demandant de

---

<sup>58</sup> Il s'agit principalement du diola, du français, du poular et du wolof.

déclarer les différentes langues qu'ils entendent autour d'eux dans leurs lieux d'habitation, Dreyfus & Juillard (2004b, 65-66) ont cherché à comprendre comment le multilinguisme est perçu. Cette même étude montre également la dynamique des langues à travers leur transmission dans les familles, tout en révélant aussi la hiérarchie des langues présentes dans le répertoire linguistique des populations sénégalaises concernées.

Dreyfus & Juillard (2004b) ont évoqué l'absence de données linguistiques en diachronie sur le contact de langues. En synchronie, la plupart des études concernant le contact de langues au Sénégal portent sur le wolof et sur le français dans une approche variationniste. On peut ainsi citer les études de Ndao (1996) et de Juillard *et al.* (1994). Thiam (1994, 24), dans son étude sur le « code mixte » wolof-français à Dakar, mentionne que les locuteurs de la classe moyenne sont ceux qui produisent le plus d'énoncés mixtes. Cependant, Thiam considère comme des emprunts les mots qui ne sont pas du wolof dans son corpus. S'il est vrai que le wolof et le français sont présents dans les exemples qu'il fournit, le terme de « code mixte » n'est pas à proprement parler défini. L'absence d'explicitation de ce terme ne permet pas de savoir ce que Thiam entend vraiment par « code mixte », (pour des définitions de ce genre de notion, *cf.* Auer 1999). Par ailleurs, la méthode de Thiam, qui a consisté à laisser les enquêtés décider par eux-mêmes de ce qui est un emprunt et de ce qui n'en est pas un, semble discutable, étant donné que les personnes interrogées n'ont pas toutes la même idée de ce qu'est un emprunt<sup>59</sup>. Citons encore l'étude de Faye (2008), consacrée à l'alternance de langues et au discours mixte, qui met en scène le wolof, le sérère et le français avec des approches psycholinguistique et sociolinguistique. Faye s'intéresse aux types et aux motivations de l'alternance de langues en situation de contact. Il montre que ces motivations peuvent être conscientes ou inconscientes. L'étude de Faye met en exergue une situation de contact de langue où plus de

---

<sup>59</sup> Cette notion a suscité de nombreux débats entre les spécialistes du contact de langues, comme l'ont mentionné Léglise & Alby (2013, 106-107).

deux langues sont en contact. Cependant, elle s'inscrit dans une perspective traditionnelle consistant à relever les catégories et les motivations de l'alternance sans pour autant prendre en compte les changements linguistiques induits par le contact.

En ce qui me concerne, en adoptant un point de vue de linguistique du contact, les données que je présente dans cette étude au chapitre 2 et dans les suivants, mettent en évidence d'une autre façon l'existence de situations multilingues au Sénégal qui ne sont pas fondées sur les déclarations des locuteurs, mais sur leurs pratiques linguistiques réelles. En effet, à partir de mon corpus, on peut observer le plurilinguisme des locuteurs et les mélanges de langues auxquels ils s'adonnent dans leurs pratiques quotidiennes.

## **1.6. Conclusion**

Dans ce chapitre, j'ai présenté les différentes familles linguistiques qui composent le paysage linguistique du Sénégal. En effet, ce panorama linguistique, constitué de langues atlantiques, mandées, indo-européennes, sémitiques et créoles afro-portugaises, donne une idée de la composition du multilinguisme sénégalais. Ce multilinguisme est géré par les institutions sénégalaises avec de légères nuances en fonction de la politique des différents présidents du Sénégal, et cette gestion a pu occasionner la critique de certains linguistes. La plupart de ces critiques portent sur la volonté des présidents successifs de conserver le français comme unique langue officielle du Sénégal. Malgré la volonté des décideurs sénégalais de répandre la pratique d'un français calqué sur la norme parisienne, les pratiques sociales actuelles révèlent une variation du français parlé sur le territoire sénégalais. En outre, des changements sociaux liés à une urbanisation rapide – eux-mêmes à l'origine de la modification

des formes et des fonctions des langues en contact – caractérisent ce type de terrain multilingue africain. Si un certain nombre d'études macrosociolinguistiques donnent un bon aperçu de la coexistence des langues au Sénégal, peu de travaux microsociolinguistiques ont jusqu'à présent permis l'analyse précise des mélanges de langues quotidiens pour cette population plurilingue. Les études scientifiques disponibles mettent en évidence une structuration du multilinguisme variable selon les régions et ceci vaut pour celles où habitent les créolophones casamançais auprès desquels j'ai recueilli les corpus dont je traite dans le prochain chapitre.

## **2 Corpus et méthode de recueil de données**

Le manque de travaux portant sur la linguistique de contact au Sénégal et comportant des données précises susceptibles de révéler comment s'actualise le plurilinguisme sénégalais dans des interactions en corpus, justifie en partie la présente étude qui s'interroge sur la façon dont le mélange linguistique s'opère chez les créolophones casamançais. Du point de vue de la structure linguistique, quelles sont les parties du discours qui sont les plus concernées par les phénomènes d'alternance linguistique ? Les données que je présente ici mettent en évidence d'une autre façon l'existence de situations multilingues au Sénégal. En effet, à partir de mon corpus, on peut avoir accès au plurilinguisme des locuteurs, en se fondant non pas sur leurs déclarations mais sur leurs pratiques réelles. Dans ce chapitre, il s'agira de montrer les caractéristiques de mon corpus et comment j'ai annoté ledit corpus, en insistant sur la démarche que j'ai entreprise sur le terrain.

### **2.1 Recueil de pratiques langagières**

Étant moi-même créolophone casamançais, je baigne depuis ma naissance dans cette culture et dans l'environnement multilingue dans lequel elle est véhiculée. Les réalités sociolinguistiques des relations familiales et sociales de ces créolophones me sont donc aisément perceptibles. Afin de recueillir mon corpus, je me suis rendu dans les villes de Ziguinchor, Dakar et Thiès car c'est dans ces



viles que l'on retrouve le plus grand nombre de créolophones sénégalais. Il est difficile pour moi d'évaluer le temps total que j'ai pu passer sur le terrain<sup>60</sup> puisque j'ai toujours été en contact avec cette culture créolophone. Cependant, il me semble important de mentionner les missions que j'ai effectuées dans le cadre du recueil des données utilisées pour élaborer la présente étude. Depuis le début de cette thèse (en décembre 2011), je suis allé sur le terrain à cinq reprises pour une durée totale de cinq mois. Ceci m'a permis d'avoir des données de première main en enregistrant la conversation de certains locuteurs créolophones dans différentes situations de communication. Ainsi, j'ai pu faire des enregistrements, au sein de diverses cellules familiales implantées dans trois villes sénégalaises distinctes (*cf.* ci-dessous) et dans des lieux publics (notamment à l'hôpital)<sup>61</sup>. Cette variété des lieux et des locuteurs enregistrés m'a permis de diversifier mes données et de mieux rendre compte de la réalité de l'utilisation des langues faisant partie du répertoire du groupe linguistique étudié. Si la démarche que j'ai choisie reste la même dans chacune de ces villes, les circonstances du recueil de mon corpus sont, elles, différentes d'une ville à l'autre. C'est ainsi que :

(1) À Ziguinchor (*cf.* Tableau 4), je me suis rendu principalement<sup>62</sup> dans les quartiers de Santhiaba et de Belfort. Santhiaba était autrefois le quartier de Ziguinchor réservé à l'élite sociale et intellectuelle de la ville (Nunez 2009, 65) et où résidaient les créolophones casamançais à l'époque coloniale. Le quartier de Belfort faisait alors partie de Santhiaba.

Ma connaissance du quartier de Santhiaba (où j'ai grandi et qui constitue le centre historique des créolophones casamançais) et les réseaux que j'ai

---

<sup>60</sup> J'entends par « terrain » les lieux dans lesquels j'ai réalisé des enregistrements. Ces lieux sont ceux que j'ai choisis, en rapport avec mon objet d'étude, pour faire mes enquêtes. Il s'agit des villes de Ziguinchor, Dakar et Thiès.

<sup>61</sup> Je n'ai conservé dans le corpus qui a servi dans cette thèse que les phénomènes intéressants notés à la volée à l'hôpital. Les enregistrements qui y ont été faits n'ont pas été conservés car je n'y ai pas observé beaucoup de phénomènes intéressants à traiter.

<sup>62</sup> Pour plus de détails sur l'ensemble des quartiers dans lesquels j'ai fait mes recherches, *cf.* Nunez (2009).

tissés depuis plusieurs décennies au sein des populations locales ont facilité mes démarches sur le terrain. J'ai rencontré les personnes que j'ai enregistrées sans difficulté et sans intermédiaire, en me rendant soit sur leurs lieux de travail soit chez elles. Les thèmes abordés dans les enregistrements réalisés à Ziguinchor sont : le rôle du créole casamançais et son impact dans la ville de Ziguinchor, le sport, les enfants, les relations de fratrie, la mort, le viol, la vie et les filles. De tous les enregistrements que j'ai effectués, à Ziguinchor, seuls trois ont été réalisés sous la forme d'entretiens semi-directifs. Les autres sont des interactions spontanées (*cf.* plus bas pour les différentes techniques d'enregistrement).

- (2) À Dakar (*cf.* Tableau 4), je suis allé dans les quartiers de Niarry Tally, Castor, Grand-Yoff et Liberté 5. À Dakar, les familles créolophones sont dispersées dans l'agglomération. En effet, étant donné que ces familles se sont implantées dans la capitale sénégalaise pour des raisons socio-économiques, elles n'ont pas pu s'y regrouper dans des habitations proches les unes des autres comme à Ziguinchor. De fait, à leur arrivée à Dakar, d'autres groupes s'étaient déjà installés et du coup il était quasiment difficile voire impossible pour les créolophones casamançais de s'établir en groupe comme à Ziguinchor. C'est ce qui fait que, dans tous les quartiers où les créolophones casamançais se sont implantés à Dakar, on les retrouve en position minoritaire<sup>63</sup>. Ma démarche à Dakar lors de mes enregistrements a été facilitée d'une part par ma connaissance de plusieurs familles créolophones qui y vivent et qui ont un emploi vernaculaire du créole de Casamance et, d'autre part, par l'intermédiaire de certains locuteurs qui ont un emploi véhiculaire du créole de Casamance. Tous ces locuteurs m'ont plus facilement reçu une fois qu'ils ont su que j'étais également locuteur du créole. À Dakar, les discussions ont tourné autour de la maladie, des

---

<sup>63</sup> On retrouve cependant une présence plus importante des créolophones casamançais dans l'ensemble de la SICAP, notamment à Baobab, Djeupeul, Liberté, Sacré Cœur et Karak.

travaux domestiques, de la scolarisation des enfants, du travail, des voyages et du football. Tous les enregistrements effectués dans cette ville sont des interactions spontanées.

- (3) À Thiès (*cf.* Tableau 4), je suis allé dans les quartiers de Petit Thially, Nguinth et Sapko Noon. Tout comme à Dakar, ma démarche a été facilitée par ma connaissance de plusieurs créolophones casamançais employant le créole casamançais en tant que langue véhiculaire ou première et qui m'ont introduit auprès d'autres familles créolophones. Mon appartenance au groupe des créolophones casamançais m'a, là aussi, été d'une grande utilité car elle m'a permis d'être facilement et bien accueilli. À Thiès, les discussions ont porté sur des sujets ayant rapport au groupe des créolophones casamançais en général, à leurs traditions, à la sorcellerie, à l'éducation et à la vie dans le village ou la ville d'origine. Tous ces enregistrements relèvent d'interactions spontanées.

Concernant le choix des personnes enregistrées, je suis allé sur le terrain avec l'idée de ne recueillir que des données provenant de locuteurs dont le créole de Casamance est la langue de première socialisation. Cependant, je me suis rendu compte *in situ* que, dans des contextes d'enregistrement de données spontanées (*cf.* plus bas), il était difficile (quoique pas impossible) de n'avoir que des données provenant de locuteurs dont le créole de Casamance est la langue de première socialisation à Ziguinchor, du fait que des locuteurs qui ont un emploi véhiculaire du créole casamançais prenaient part à la discussion en créole de Casamance lors de certains de mes enregistrements. Dès lors, j'ai dû faire preuve de souplesse en exploitant aussi ces données, modifiant mon plan initial.

De manière générale, ces enregistrements se sont bien déroulés car la collaboration avec mes informateurs était très cordiale. Le fait que je sois moi-même créolophone casamançais a sans doute facilité les choses. Ainsi, une relation de confiance s'est établie très vite entre les personnes concernées du

groupe étudié et moi lors de mes enquêtes et j'ai pu obtenir des enregistrements dans lesquels plusieurs langues sont mélangées, reflétant les pratiques langagières des participants. Ces données sont constituées de productions observées *in situ*. J'ai recouru à trois techniques distinctes de recueil de données : entretien semi-directif, enregistrement d'interactions spontanées et notation à la volée de certaines constructions linguistiques.

L'entretien semi-directif se fait entre le chercheur et les personnes qu'il interroge. C'est un entretien dans lequel « (...) l'interviewer se réserve le droit de relancer le dialogue par des questions (...) » (Dumont & Maurer 1995, 105). Dans ce type d'entretien, le chercheur et les personnes interrogées tiennent chacun un rôle bien déterminé. J'ai commencé par recueillir des données en pratiquant des entretiens semi-directifs mais j'ai abandonné cette technique parce qu'elle ne permettait pas de faire ressortir la pratique réelle des langues. De plus, ces entretiens peuvent « se révéler contraire aux habitudes conversationnelles de certaines parties de la population » (Léglise 2007, 33) observée. En effet, de manière générale, les locuteurs ne font que répondre à des questions lors des entretiens, ce qui peut limiter l'accès aux pratiques réelles (spontanées et non contraintes) qu'ils ont de leurs langues. Néanmoins, j'ai conservé le résultat de ces entretiens semi-directifs et les ai utilisés comme un matériau comparatif à mettre en rapport avec les interactions spontanées.

Les interactions spontanées que j'ai recueillies permettent d'observer les « choix des langues [et les] alternances des langues dans les pratiques » (Léglise 2007, 34) linguistiques quotidiennes des populations concernées. Dans ce type de recueil de données, le chercheur ne dirige pas la conversation, il laisse à l'enquêté ou aux enquêtés le soin de parler librement sans qu'il intervienne. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet d'obtenir un reflet plus fidèle de la façon de parler du groupe linguistique étudié : les enquêtés sont moins tentés de modifier la façon dont ils parlent leur langue, comme c'est souvent le cas lorsqu'ils sont interrogés par le chercheur sur un sujet donné. Contrairement aux

entretiens semi-directifs (où j'ai eu une interaction directe avec les informateurs concernés sur un thème défini), lors de la collecte de données spontanées, j'ai laissé les personnes ciblées discuter de sujets qui les intéressaient en les enregistrant et généralement sans jamais intervenir dans la conversation.

Quant à la notation à la volée, elle a consisté à noter par écrit (au moyen d'un carnet et d'un stylo) certaines formes linguistiques produites par les personnes observées. Cette technique est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'avoir accès à des données qui ne sont pas enregistrées, du fait que le chercheur ne dispose pas toujours des bonnes conditions pour un enregistrement. Les données notées à la volée viennent donc compléter celles que le chercheur a pu collecter au moyen d'enregistrements.

Le fait d'avoir alterné ces trois techniques m'a permis d'avoir un corpus représentatif des pratiques langagières des créolophones casamançais en contexte multilingue.

## **2.2 Un corpus plurilingue**

Le corpus sur lequel est fondée cette thèse a été enregistré au Sénégal dans les villes de Ziguinchor, Dakar et Thiès. Il est constitué de treize enregistrements dont six réalisés à Ziguinchor, quatre à Thiès et trois à Dakar, comme on peut le constater dans le tableau suivant (*cf.* Tableau 4) :

Tableau 4<sup>64</sup>. Récapitulatif du corpus total (ensemble des textes relevés) selon le lieu, l'année et la durée des enregistrements ainsi que le type de discours

Ville	Quartier	A.E.	Durée	Type de discours
Dakar	Castor	2012	1h15mn	interactions spontanées
Dakar	Liberté V	2010	9mn	interactions spontanées
Dakar	Niarry Tally	2010	7mn	interactions spontanées
Thiès	Nguinth	2012	13mn	interactions spontanées
Thiès	Petit Thially	2012	1h31mn	interactions spontanées
Thiès	Petit Thially	2012	33mn	interactions spontanées
Thiès	Sapko Noon	2012	35mn	interactions spontanées
Ziguinchor	Belfort	2009	32mn	entretien semi-directif
Ziguinchor	Santhiaba	2009	13mn	entretien semi-directif
Ziguinchor	Santhiaba	2009	12mn	entretien semi-directif
Ziguinchor	Santhiaba	2010	12mn	interactions spontanées
Ziguinchor	Santhiaba	2010	19mn	interactions spontanées
Ziguinchor	Santhiaba	2012	40mn	interactions spontanées

Au total, quarante-deux personnes ont pris part à ces enregistrements dont dix-sept de sexe féminin et vingt-cinq de sexe masculin. Ce sont pour l'essentiel des personnes que je connais depuis longtemps et qui font partie de mon réseau personnel au sens de Milroy & Milroy (1992, 2), c'est-à-dire de réseau social se rapportant à la « communauté » et au niveau interpersonnel de l'organisation sociale. Toutes les interactions de mon corpus sont à structure d'échange au sens de Vion (1992, 123), c'est-à-dire des « interactions dans lesquelles les participants ont, au moins théoriquement, la possibilité de devenir énonciateurs ». Toutes les interactions qui constituent mon corpus relèvent de la communication de type « endolingue »<sup>65</sup> (Lüdi & Py 2003, 160). Ces interactions, dans mon corpus, ont eu lieu d'une part entre femmes et jeunes filles, et entre femmes et

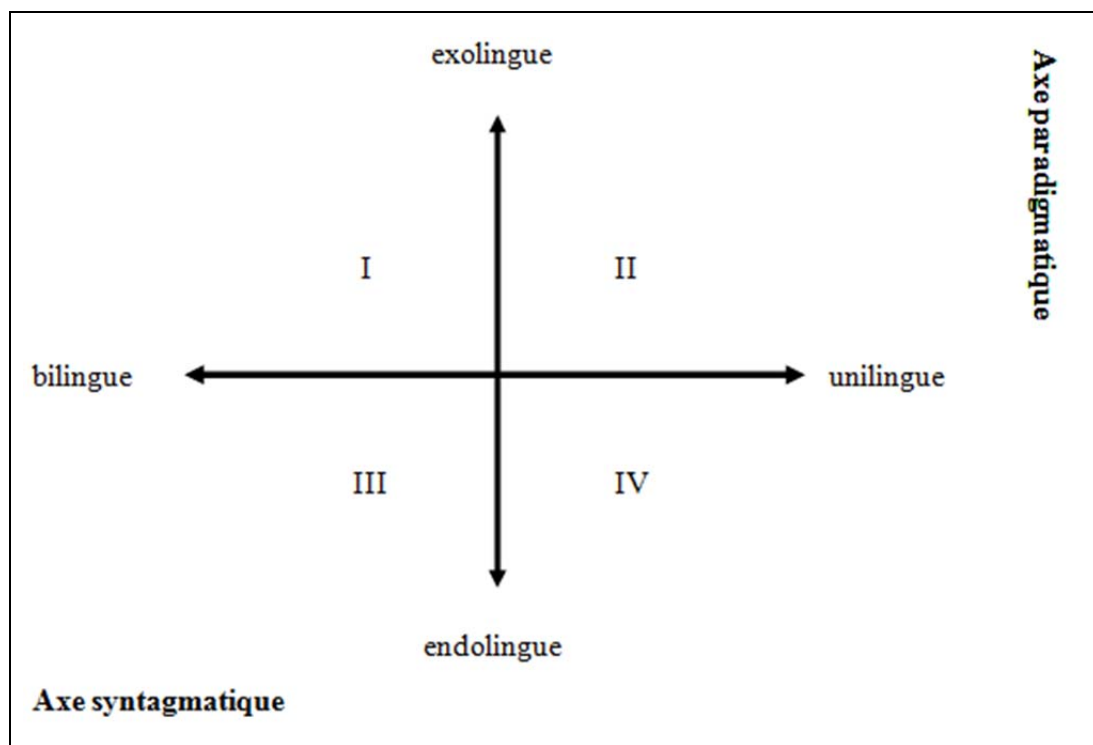
<sup>64</sup> Légende : A.E. = année d'enregistrement.

<sup>65</sup> La communication de type endolingue est une communication qui se fait dans une langue que tous les participants ont dans leur répertoire qu'ils l'aient comme langue de première socialisation ou pas.

jeunes hommes et, d'autre part, entre chercheur et informateurs, ces derniers appartenant à différentes générations.

Selon Lüdi & Py (2003, 160), la situation, dans une communication, se résout dans un espace « bidimensionnel » constitué de deux axes : un axe paradigmatique et un axe syntagmatique. Ainsi toute situation de communication est caractérisée par la place qu'elle occupe sur ces deux axes. Le premier de ces axes (paradigmatique) est orienté de l'exolingue, c'est-à-dire une « situation définie par une asymétrie constitutive entre les compétences des interlocuteurs » vers l'endolingue et le second (axe syntagmatique) du bilingue vers l'unilingue. Ce système de repérage est ainsi schématisée par Lüdi & Py (2003, 161) (*cf.* Figure 5) :

**Figure 5. Situation de communication selon Lüdi & Py (2003, 161)**



Ainsi, selon Lüdi & Py, c'est dans l'espace interactif schématisé ci-dessus que se définit entre les interlocuteurs la place de l'interaction selon différents critères tels que la formalité de la situation, les répertoires des interlocuteurs, etc. Chaque

interaction est dès lors négociée dans cet espace interactif par les différents interlocuteurs. L'interprétation que chacun des participants peut faire de la situation fait qu'un même phénomène linguistique dû au contact entre des langues différentes peut être vu différemment par les interlocuteurs dans l'espace interactif (Lüdi & Py 2003, 161). C'est pour cela que, en zone II, Lüdi & Py mentionnent que « les marques transcodiques », c'est-à-dire « (...) toute forme linguistique qui, dans un segment de discours formulé dans une langue donnée, dénote la proximité d'une autre langue dans les répertoires linguistiques des interlocuteurs » (Devilla à paraître), seront peu efficaces dans la communication du fait d'un manque de maîtrise ou de tolérance de la part du locuteur ou de l'auditeur. Dans la zone IV, ces marques ne seront pas admises car les locuteurs bilingues auront tendance à ne pas utiliser leur seconde langue. Par contre, en zone I, les marques transcodiques seront efficaces du fait que les interlocuteurs sont bilingues. De fait, c'est dans la zone I que l'alternance de langues est très prégnante. Dans mon corpus les participants se situent dans la zone 3, c'est-à-dire « endolingue-bilingue » (d'après le système de Lüdi & Py) puisqu'ils ne sont pas unilingues et qu'ils partagent un certain nombre de langues de leur répertoire. Ce sont des conversations entre plurilingues.

Par ailleurs, certaines des interactions de mon corpus sont de type « symétrique » et d'autres de type « asymétrique » au sens de Vion (1992, 124). L'interaction symétrique est une interaction qui se fait entre des personnes dont les rôles sont similaires. Ainsi, les interactions entre pairs ou entre membres de la même famille, font partie de ce type d'interaction. Quant à l'interaction asymétrique, il s'agit d'une interaction qui se fait entre des personnes qui n'ont pas les mêmes rôles, lesdits rôles se répartissant alors en fonction d'une contrainte hiérarchique. Les interactions qui ont eu lieu entre les personnes que j'ai interrogées et moi-même (en tant que chercheur) et celles entre patients et médecin font partie de cette catégorie d'interactions. J'ai résumé dans le tableau 5 (ci-dessous) les différentes informations liées au corpus total que j'ai relevé.



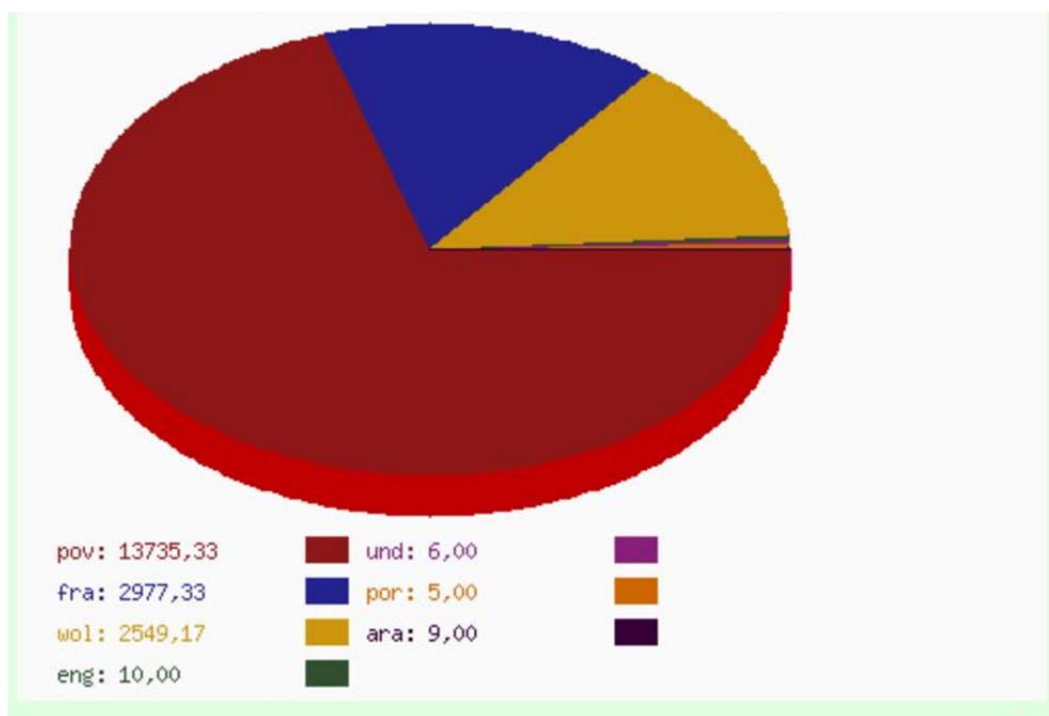
Tableau 5<sup>66</sup>. Récapitulatif du corpus selon le modèle proposé par l'ANR CLAPOTY

Titre corpus	Titre texte	Nbre langues	Nbre locuteurs	Cadre	Commentaires	Langues				Traduction juxtalinéaire	Trad. libre	Pass. remarquable	Nbre Mots	Lieu	Durée enregistrement
						casa	fra	wol	und						
La vie, la mort, le viol	I ka police de e falá unsoŋ pa <i>xauma</i> kantu pa	3	6	symétrique	Interactions entre femmes et jeunes filles	casa	fra	wol	und	Oui	Oui	Oui	3713	ZIG	13mn
Les enfants, les relations de fratrie et la mort	Mininus tamberj <i>daal des fois</i> e ka ta tené sintidu	3	7	symétrique	Interaction en famille (plusieurs générations)	casa	fra	wol		Oui	Oui	Oui	5227	ZIG	19mn
L'impact du créole dans la ville	Bu sebé kumá boŋ <b>spécialist</b> -us e ta sey na Giné e berj pa li	3	2	asymétrique	Entretien avec un chercheur	casa	fra	wol	por	Oui	Oui	Oui	5059	ZIG	32mn
Le rôle du créole dans la ville	E ta sinantá <b>lang</b> -us ciw <b>mais</b> e ka ta sinantá no <b>lang</b> -us propi	3	2	asymétrique	Entretien avec un chercheur	casa	fra	wol	por	Oui	Oui	Oui	3008	ZIG	13mn
La maladie et les travaux domestiques	Bu ta <b>expliqué</b> -lus <b>carrément</b> a-bo <b>douleur</b> k-u ta <b>ressentir</b>	4	2	symétrique	Interaction en famille (2 générations différentes)	casa	fra	wol	eng	Oui	Oui	Oui	2277	DK	9mn
Le sport	I tené keŋus ku bu konsé i na <b>fans</b> -us	3	2	asymétrique	Entretien avec un chercheur	casa	fra	wol	por	Oui	Oui	Oui	2019	ZIG	12mn
La scolarisation, le travail, le voyage	A-mi <b>jardin d'enfant</b> N ka na <b>dépenser</b> ciw	3	3	Symétrique	Interaction entre femmes et jeune homme	casa	fra	wol		Oui	Oui	Oui	2025	DK	7mn

<sup>66</sup> Légende : eng = anglais ; casa = casamançais ; DK = Dakar ; fra. = français ; und = langue non définie ; juxta. = juxtalinéaire Lgues = langues ; Loc. = locuteur ; Nbre = nombre ; pass. = passage ; rmq. = remarquable ; Trad. = traduction ; TH = Thiès ; wol = wolof ; ZIG = Ziguinchor.

Chaque texte de mon corpus a un titre qui lui est spécifique et a été choisi en fonction de la thématique qui y est abordée. Ce type de présentation de corpus est celui adopté par le groupe de chercheurs de l'ANR CLAPOTY (*Contact de Langues : Analyses Plurifactorielles assistées par Ordinateur et conséquences Typologiques* <http://celia.cnrs.fr/Fr/clapoty/index.html>) auquel j'ai été associé. J'ai également noté le nombre de langues qui sont impliquées afin de pouvoir prendre en compte le poids relatif de chacune d'entre elles. Hormis le créole afro-portugais de Casamance, quatre langues reviennent dans mon corpus : le portugais, l'anglais, le français et le wolof. Les occurrences en créole de Casamance représentent 71,3% du corpus, celles en français 15,5% et celles en wolof plus de 13%. (cf. figure 6 réalisée sur la plateforme CLAPOTY après le balisage xml du corpus présenté dans la section suivante). Ces trois langues, qui représentent au total 99,8% des occurrences (soit la quasi-totalité du corpus) sont systématiquement présentes dans six enregistrements sur sept et deux autres (le portugais et l'anglais) apparaissent également, en plus des trois précédentes, dans un enregistrement (dans lequel cinq langues sont présentes) mais leur présence totale est faible (0,1% des occurrences). Il y a également quelques items d'origine arabe dans mon corpus tout comme des items dont l'origine n'a pu être déterminée.

Figure 6<sup>67</sup>. Répartition des langues dans mon corpus



Il y a moins d'enregistrement dans le tableau 5 que dans le tableau 4 du fait que je n'ai pas utilisé tous les enregistrements pour constituer le corpus de cette thèse. Ce choix s'explique par le fait que, d'une part, certains enregistrements ont été effectués avec des locuteurs du créole capverdien<sup>68</sup> et que, d'autre part, du point de vue du contact linguistique, je n'ai pas trouvé de phénomènes intéressants dans d'autres enregistrements. Les textes qui ont été choisis pour mon corpus de thèse sont donc récapitulés dans le tableau 5. Les critères de ce choix sont fondés sur la fréquence des alternances linguistiques et sur les « phénomènes remarquables » observées d'emblée. Des 13 enregistrements réalisés et présentés dans le tableau 4, 7 ont donc été versés au corpus de la thèse.

<sup>67</sup> Légende : pov = créole de Casamance ; fra = français ; wol = wolof ; eng = anglais ; und = langue non définie ; por = portugais ; ara = arabe.

<sup>68</sup> Mon projet initial était d'inclure dans cette étude des données recueillies auprès de locuteurs du créole capverdien mais je me suis rendu compte qu'une telle étude dépasserait le cadre d'une thèse doctorale et j'ai donc circonscrit mes recherches aux locuteurs du créole de Casamance.

Au total 19 locuteurs font partie de ce corpus final, 12 personnes de sexe féminin et 7 de sexe masculin. Certains de ces locuteurs vivent à Ziguinchor, d'autres à Dakar et d'autres à Thiès. Ils ont un emploi différent du créole de Casamance. En effet, certains ont un emploi véhiculaire du créole de Casamance, d'autres en ont un emploi vernaculaire. L'âge de ces locuteurs varie de 15 à 80 ans. Ils ont tous été scolarisés et leur niveau de scolarisation varie entre le primaire et le supérieur (université). Certains travaillent dans l'administration sénégalaise et d'autres dans le secteur privé ; d'autres sont à la retraite ou au chômage. Ces locuteurs sont tous plurilingues. Ils parlent au minimum trois langues (créole de Casamance, français et wolof) qu'ils utilisent quotidiennement. Voici trois exemples de ces locuteurs aux parcours différents :

- YD est une femme née à Ziguinchor. Elle a 34 ans. Les membres de sa famille ont migré à Dakar par vagues successives mais c'est en 1999 que tous se sont finalement regroupés dans cette ville. YD s'est mariée avec un homme qui ne parle pas le créole de Casamance. Elle a deux enfants. Son niveau de scolarisation est le secondaire. Elle est institutrice dans une école française installée à Dakar. Le créole de Casamance est sa langue de première socialisation. Elle parle également le diola, le français, le mandingue, le wolof, et un peu l'anglais. Le français est la langue qu'elle utilise à l'école, son lieu de travail. À la maison, elle parle le créole de Casamance, le français et le wolof avec ses frères et sœurs. Elle s'adresse en créole de Casamance et en français à ses enfants. Lorsqu'elle discute avec sa mère c'est en créole de Casamance. Dans son voisinage à Dakar elle parle wolof. Elle parle le diola avec certains de ses oncles et tantes.
- BB est une femme d'une quarantaine d'années. Née à Ziguinchor, elle vit à Thiès avec son mari (un wolophone) et deux de ses six enfants (ceux qu'elle a eu de ce mariage). Ses autres enfants vivent à Ziguinchor. BB a fréquenté l'école jusqu'au niveau secondaire. Elle est femme au foyer. Le créole de Casamance est la langue de première socialisation de BB. Elle parle

également d'autres langues : le wolof, le français et le mandingue. Elle s'adresse à ses frères et sœurs, ses quatre premiers enfants et certains de ses amis en créole de Casamance. Dans sa famille, à Thiès, elle parle le wolof avec son mari et le wolof et le créole de Casamance avec leurs deux enfants. Dans son voisinage, c'est le wolof qui est la langue de communication. Elle ne parle le français qu'avec peu de personnes. Elle parle très rarement le mandingue.

- TL est une femme de 80 ans. Elle est née à Ziguinchor et est à la retraite. Le créole de Casamance est sa langue de première socialisation. Quand elle était en activité, elle a exercé plusieurs fonctions à l'époque coloniale française à Ziguinchor (dactylographe, adjointe de la responsable de la lingerie au Lycée Djignabo, responsable d'animation). Elle s'est mariée à deux reprises et a fait un séjour de 2 ans et 6 mois en France avec l'un de ses anciens maris. TL vit à Ziguinchor et parle six langues : créole de Casamance, diola fogni, diola floup, français, mandingue et wolof). Elle utilise quotidiennement le créole de Casamance lorsqu'elle s'adresse à ses enfants et à certains de ses amis. Elle parle français avec certaines personnes de son entourage. Elle parle également diola, wolof et mandingue dans son entourage. J'ai observé que TL parle également le wolof chez elle lorsqu'elle s'adresse à ses petits-enfants.

Mon corpus n'est pas un corpus multilingue, c'est-à-dire un corpus « comprenant des textes dans différentes langues » et qui seraient « a priori chacun monolingue ». Il s'agit d'un « corpus plurilingue » du fait qu'il comprend « plusieurs langues au sein de mêmes textes (interaction spontanées plurilingues illustrant des phénomènes de code-switching ou de mélange entre plusieurs langues par exemple) » (Léglise & Alby 2013, 98) ainsi qu'on peut le constater dans la présentation d'un extrait de mon corpus avant qu'il ne soit annoté sous le logiciel jaxe et que je présente ci-dessous. Le créole de Casamance est en caractère gras et italique, le français en caractère gras et le wolof en italique.

- 1 L1 : **a-mi jardin d'enfant N ka na dépenser ciw mais sikola normal N na N na waaw**  
*Moi je ne vais pas dépenser beaucoup (d'argent) pour l'école maternelle mais (pour) l'école normale [= primaire] je (le) ferai oui.*
- 2 L2 : *léegi fu ñu tollu nii sax dañoo bañ sax dañoo bloquer sax pour yeneen nationalité yi fu mu tollu nii français rekk la ñuy jël yeneen ak tubaab rekk jex na à part ki Imoo tax ma doon laajte ndax Delphine*  
*À l'heure actuelle ils ont refusé, ils ont même bloqué (l'accès à cette école) aux autres nationalités actuellement. Ce ne sont que les Français et d'autres Blancs (qu'ils reçoivent), c'est la raison pour laquelle je demandais si (le fils de) Delphine (a été accepté).*
- 3 L1 : *amul ☒☒☒ / Il n'y en a pas ☒☒☒*
- 4 L2 : **e kusaŋ e i ka tené e pa e leba-l**  
*Cette chose, cette, ils il n'y en a pas pour qu'ils l'amènent*

Mon corpus est constitué de « pratiques langagières hétérogènes » (au sens de Léglise 2013), c'est-à-dire qui sont produites par des locuteurs plurilingues aux compétences linguistiques variées. L'hétérogénéité des pratiques langagières renvoie en partie au phénomène de *polylinguaging* proposé par Jørgensen *et al.* (2011) (*cf.* 6.1) mais, comme le mentionne l'auteur,

Parler d'hétérogénéité constitutive des pratiques langagières (et donc des corpus) me paraît plus intéressant que de s'intéresser uniquement aux phénomènes de *polylinguaging* et mélanges de langues, car cela permet de traiter de la même manière l'emploi de formes en variation (stylistique ou dialectale) et l'emploi de formes provenant de langues diverses (Léglise 2013, 101).

## 2.3 Annotation et repérage des phénomènes remarquables

Après avoir recueilli mes données, je les ai transcrites et annotées. Pour ce faire, j'ai utilisé un éditeur xml<sup>69</sup> (c'est-à-dire un format permettant de baliser des textes informatisés) nommé *jaxe* tel qu'il a été adapté pour le traitement de données plurilingues en situation d'hétérogénéité linguistique et développé dans le cadre du programme ANR CLAPOTY (cf. Vaillant & Léglise (2014) pour le schéma de document « Corpus contact »). J'ai ainsi balisé mes données sous xml grâce à cet éditeur, qui, dans un énoncé où plusieurs langues apparaissent permet d'identifier chacune de ces langues en utilisant des étiquettes pour catégoriser chaque item et préciser à quelle langue il appartient. Quand un même item existe dans au moins deux des langues en contact, il est catégorisé sous *jaxe* au moyen de l'étiquette « mul », qui indique qu'il peut appartenir à deux ou plusieurs langues (cf. exemples 7 et 8). En 7, je présente un extrait de mon corpus balisé sous XML et en 8 je fournis la visualisation de cet extrait sur le serveur CLAPOTY. Chacune des langues auxquelles les items appartiennent a été précisée dans l'exemple 7 par "fra" (français) et par "pov"<sup>70</sup> (créole de Casamance) selon le code-langue ISO (classification proposée par *Ethnologue*). Ici, les items pouvant appartenir à plusieurs langues sont **boj/bon** et **ki/qui** comme on peut le voir dans l'exemple 8.

---

<sup>69</sup> *Extensible Markup Language* ou Langage Extensible de Balisage.

<sup>70</sup> *Ethnologue* regroupe sous la même étiquette le créole de Casamance et celui de Guinée-Bissau. J'utiliserai l'abréviation casa (cf. liste des sigles et abréviations) pour renvoyer au créole de Casamance. Ce choix s'explique par une volonté de faire le distingo entre ces deux créoles qui sont différents.

7.

Texte de la prise de parole 'pov'  
 nos i kusaŋ qui  
 Segment langue 'mul' Transcription alternative 'fra' qui  
 Transcription alternative 'pov' ki Transcription alternative Segment langue Tabulation  
 Segment langue 'mul' Transcription alternative 'fra' bon Transcription alternative  
 Transcription alternative 'pov' boŋ Transcription alternative Segment langue  
 Texte de la prise de parole 'pov'  
 Traduction juxtalinéaire  
 si.SUB COP chose qui.REL.SBJ bon  
 Traduction juxtalinéaire  
 Étiquettes partie du discours  
 CONJ V N CONJ N Syntagme 'N' N DET N Syntagme  
 Étiquettes partie du discours  
 Traduction libre  
 (Je voudrais savoir si c'est une bonne chose, (la façon dont les gens parlent le créole)  
 Traduction libre

8.<sup>71</sup>

			k-i	boŋ
nos	i	kusaŋ	qui	bon
si.SUB	COP	chose	qui.REL.SBJ	bon
CONJ	V	N	CONJ	N

(Je voudrais savoir la façon dont les gens parlent créole) si c'est une bonne chose (selon toi).

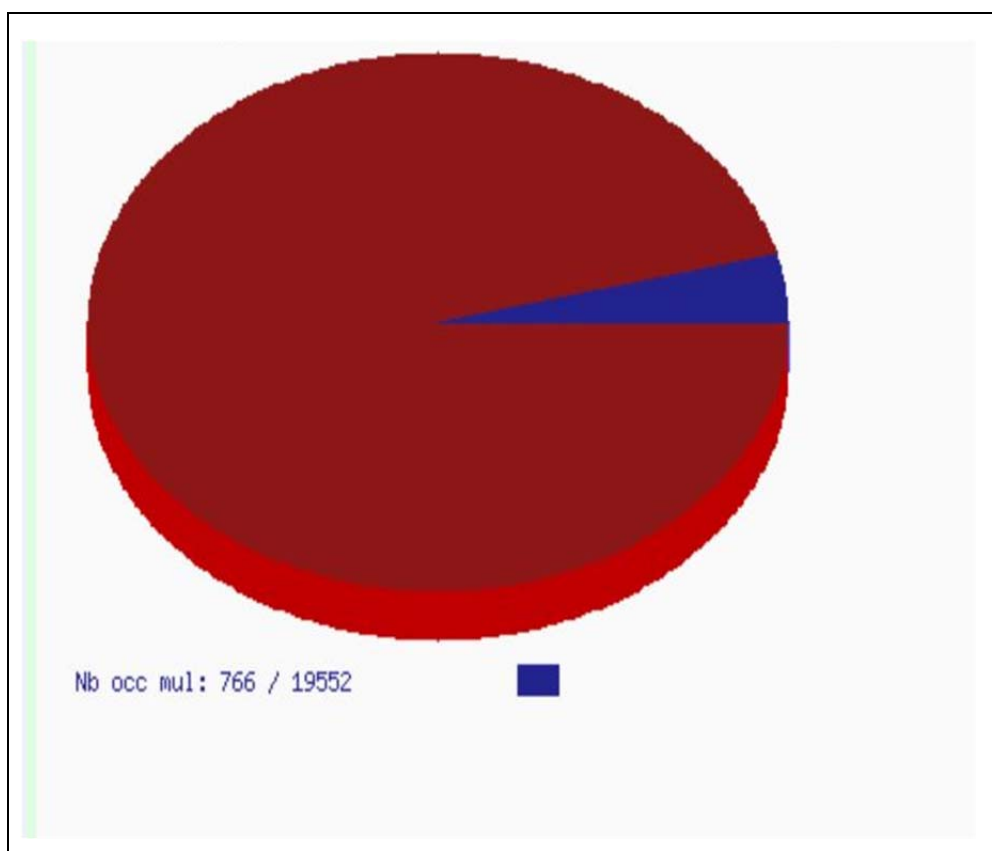
Dès lors, des transcriptions alternatives (précisant à chaque fois la langue à laquelle cet item peut appartenir) sont données (cf. d'autres exemples à propos du génitif et des déterminants en 4.2.2 et 5.2.2.2). Dans le cas de mots mixtes (cf. chapitres 4 et 5), c'est-à-dire constitués d'au moins deux morphèmes de deux langues différentes, la langue d'appartenance de chaque segment composant ces mots mixtes est indiquée grâce aux balises xml.

Certaines occurrences de mon corpus sont donc « flottantes » (Ledegen 2012) entre au moins deux langues. La figure 7 ci-dessous, extraite de la plateforme CLAPOTY, montre que, dans l'ensemble de mon corpus, près de 4% des occurrences du corpus ont été catégorisées comme « mul », c'est-à-dire susceptible d'appartenir à plusieurs langues, ce qui est une proportion très importante.

<sup>71</sup> Les gloses et les annotations des exemples de mon corpus sont celles adoptées dans Clapoty. Elles sont une adaptation des *Leipzig glossing rules* (cf. liste des sigles et abréviations).

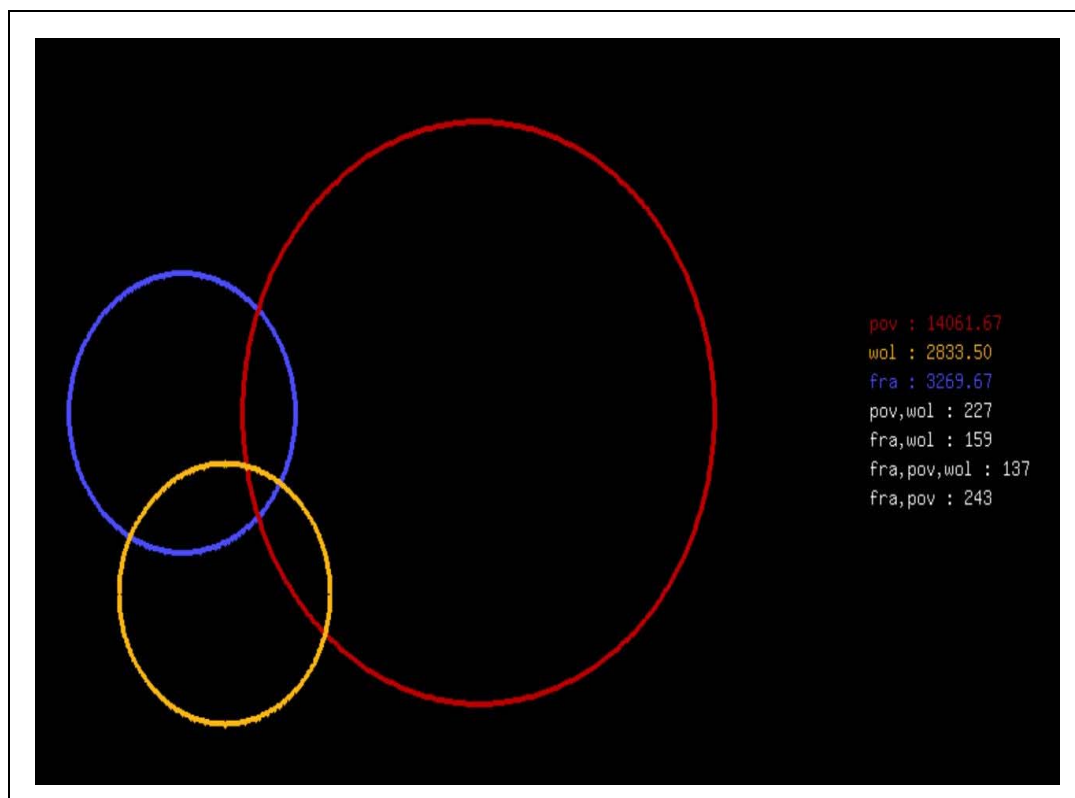


Figure 7. Proportion d'occurrences « mul » dans mon corpus



La figure 8 (*cf.* ci-dessous), extraite de la plateforme CLAPOTY, représente les occurrences du corpus en fonction de la langue. À côté des trois ensembles (casamançais en rouge, français en bleu, wolof en jaune), on observe quatre cas d'intersections : des mots pouvant être du casamançais ou du wolof (1,16%), du français ou du wolof (0,81%), du français, du casamançais ou du wolof (0,70%) et, enfin, du français ou du casamançais (1,24%). Notons que les occurrences pouvant être du français ou du casamançais sont les plus nombreuses, ce qui est vraisemblablement dû au fait que ces deux langues ont un lexique en grande partie dérivé du latin (*cf.* plus haut le cas de **boŋ/bon** dans les exemples 7 et 8).

Figure 8. Visualisation des intersections entre langues dans mon corpus



J'ai également repéré, dans l'ensemble de mon corpus, tous les phénomènes dus au contact de langues ou qui ont suscité mon attention de par leur intérêt linguistique et j'ai annoté sous jaxe ces divers « phénomènes remarquables ». Par « phénomène remarquable », j'entends tous les phénomènes que le chercheur juge intéressants (ou dignes d'un intérêt particulier) – et sur lesquels il souhaiterait travailler. Dans cette perspective, ainsi que l'ont mentionné Léglise & Alby, l'adjectif « remarquable » est pris dans ses deux sens :

Nous utilisons « remarquable » dans les deux sens de l'adjectif : soit les phénomènes observés sortent de l'ordinaire (de la langue ordinaire) – et nous partons d'un sentiment d'écart par rapport à la forme attendue ou de référence (Léglise, 2012) pour qualifier la forme observée de « remarquable », c'est-à-dire digne d'un intérêt particulier, soit les phénomènes observés nous paraissent exemplaires de phénomènes connus et bien décrits dans la

littérature sur le contact de langues – et nous partons d'un sentiment de fréquence ou d'exemplarité (Léglise & Alby 2013, 106).

L'intérêt de ce type d'approche est qu'il permet d'éviter

ainsi tous les termes particulièrement foisonnants dans le domaine du contact de langues et très souvent contradictoires (d'un auteur à l'autre ou d'un cadre à l'autre).

Il permet de ne pas entrer dans des débats terminologiques comme ceux qui existent sur la distinction entre emprunt et codeswitching par exemple ou encore calque, interférence ou transfert, etc. (Mackey 1976 ; Sankoff, Poplack & Vanniarajan 1991; Zentella 1997) (Léglise & Alby 2013, 106-107).

Dès lors,

La position retenue est d'employer des termes les plus « neutres » possibles en regroupant les phénomènes intéressants à observer en méta-catégories regroupées selon leur comportement ou leurs caractéristiques (...) (Léglise & Alby 2013, 107).

C'est ainsi que trois grandes catégories sont retenues : les phénomènes liés à la morphosyntaxe<sup>72</sup>, les phénomènes liés à l'interaction et ceux qui relèvent du discours.

Les phénomènes liés à la morphosyntaxe, ou Phénomènes Remarquables Morphosyntaxiques (PREMS), constituent le premier niveau de classification des phénomènes remarquables. Une fois qu'on a repéré ces phénomènes, il convient alors d'expliquer ce qui les rend intéressants et de renvoyer aux publications scientifiques qui en font éventuellement état (Léglise & Alby 2013, 108). Les

---

<sup>72</sup> Je ne traiterai ici que de ces phénomènes car cette thèse ne porte pas sur les autres phénomènes.

PREMS sont eux-mêmes classés selon les types de constituants de la phrase sur lesquels ils portent : groupe verbal, groupe nominal, ou groupe adpositionnel.

Après cette première classification, on décrit, analyse et explique alors les différents « phénomènes remarquables » observés en fonction des différentes catégories établies. Pour ce faire, une « méthode d'analyse multi-niveaux a été proposée » (Léglise & Alby 2013, 112) pour chacune des différentes catégories de phénomènes remarquables proposées. Dans ce type de démarche, qui se veut être du « pas à pas », il s'agit de montrer que les phénomènes observés dépassent la seule explication de transfert. L'hypothèse est que plusieurs facteurs interviennent dans les formes linguistiques observées et on s'emploiera donc à mettre en lumière le fait que ces niveaux interagissent et la façon dont ils le font, en focalisant l'analyse sur la sphère du « micro du micro » (Léglise & Alby 2013, 116) c'est-à-dire sur les détails des constructions linguistiques observées. Tous ces modes descriptifs, qui ne sont en réalité réalisés qu'à minima, permettent de montrer qu'une transcription pouvait être alternative (*cf.* figure 7 pour la proportion de ces éléments dans mon corpus), suscitant ainsi certaines interrogations chez le linguiste.

Une fois que j'ai effectué le repérage des phénomènes remarquables et que j'ai annoté mon corpus sous jaxe, je l'ai passé sous un outil qui permet de le visualiser et de faire des recherches à différents niveaux (parties du discours, traduction juxtalinéaire, etc.). C'est ainsi que j'ai pu avoir une vision générale de tous les « phénomènes remarquables » que j'avais annotés. Dès lors, il ne me restait plus qu'à prendre du recul par rapport à mon corpus afin de passer en revue lesdits « phénomènes remarquables ». Au fur et à mesure que je repérais un phénomène de contact que je jugeais intéressant, je revenais vers mon corpus en faisant un zoom sur ce phénomène, c'est-à-dire que je faisais une recherche automatique sur ledit phénomène afin de voir de plus près son comportement dans mon corpus et de l'étudier éventuellement. Une fois ce travail terminé, j'ai utilisé un concordancier multilingue sur la plateforme CLAPOTY (*cf.* Vaillant &

Léglise 2014) pour effectuer une recherche des différents « phénomènes remarquables » déjà annotés dans leur contexte et dans l'ensemble des textes qui constituent mon corpus afin de voir si leur usage était fréquent. Dans le cadre de cette thèse, je n'ai ainsi pas exploité tous les « phénomènes remarquables » observés dans mon corpus. En effet, certains « phénomènes remarquables » qui avaient attiré mon attention lors de l'annotation de mon corpus, se sont révélés moins intéressants que prévu du point de vue scientifique tandis que d'autres étaient trop peu fréquents pour justifier un traitement statistique global.

## 2.4 Phénomènes remarquables du corpus

Voici quelques-uns des phénomènes remarquables que j'ai relevés dans mon corpus :

- 1) Verbe d'une langue donnée combiné avec un pronom lié (clitique) issu d'une autre langue

9.	<i>i</i>	<i>beŋ</i>	<i>i</i>	<i>suivé-m</i>
	3SG.SBJ	AS.PRF.venir	3SG.SBJ	AS.PRF.suivre-1SG.OBJ
	PRN	V	PRN	V-PRN

*Il est venu et m'a suivi.*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi d'un radical (« suivi ») dérivé du verbe français **suivre** en combinaison avec un pronom objet clitique du créole de Casamance.

2) Verbe nu d'une langue donnée combiné avec un morphème libre d'une autre langue

10.	<i>a-mi</i>	<i>N</i>	<i>ka</i>	<i>ta</i>	<b>sauter</b>	<i>misĩnu</i>
	EMPH-1SG.TOP	1SG.SBJ	NEG	AS.HAB	sauter	médicament
	PRN	PRN	PRT	PRT	V	N

*Moi je ne saute pas (mes prises de) médicaments*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi du verbe nu français **sauter** en combinaison avec une marque aspectuelle (exprimant l'habituel) du créole de Casamance.

3) Verbe d'une langue donnée combiné avec un morphème verbal lié d'une autre langue

11.	<i>mandinga</i>	<b>alphabétise-du</b>
	mandingue	AS.PRF.alphabétiser-PASS
	N	V

*La langue mandingue a été pourvue d'un alphabet.*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est la combinaison du verbe français **alphabétiser** avec le morphème **-du** du Créole de Casamance permettant d'exprimer le passif verbal. On a ici affaire à une construction mixte.

- 4) Usage d'une copule dans une langue donnée combinée avec un nom dans une autre langue

12.	<i>i</i>	<i>bay</i>	<i>na</i>	/	<i>i</i>	<b>élève</b>
	3SG.SBJ	AS.PRF.aller	EN.ASRT		COP	élève
	PRN	V	PRT		V	N

*Il est parti, il est élève*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'usage de la copule *i* (créole de Casamance) en combinaison avec un nom français (ici **élève**) dans le même groupe nominal.

- 5) Usage d'une forme de repérage temporel dans une langue donnée alors que le reste de l'énoncé est dans une autre langue

13.	<b>cinq</b>	<b>heures</b>	<i>i</i>	<i>ta</i>	<i>bay</i>	<i>ditá</i>
	cinq.CARD	heure	3SG.SBJ	AS.HAB	aller	se.coucher
	DET	N	PRN	PRT	V	V

*Il va se coucher à cinq heures.*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi de l'expression française **cinq heures** en lieu et place de son équivalent créole de Casamance *siŋku wora* pour exprimer un repérage temporel dans cette phrase réalisée en créole de Casamance.

- 6) Usage d'un groupe de mots dans une langue donnée en combinaison avec d'autres éléments d'une autre langue pour former une structure génitive

14.	<i>kel</i>	<i>diya</i>	<i>di</i>	<b>huitième</b>	<b>jour</b>
	DEM.D2	jour	de.PREP.GEN	huitième.ORD	jour
	DET	N	ADP	ADJ	N

*Le jour (de la cérémonie) du huitième jour (du décès de ma mère)*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi du numéral ordinal français **huitième** dans le groupe nominal **huitième jour** en combinaison avec le morphème *di* du créole de Casamanace, formant une structure génitive avec le nom *diya*.

- 7) Usage de matériel provenant de deux langues différentes dans une même construction génitive

15.	<i>jinti-s</i>	<i>di</i>	<b>nord</b>
	gen-PL	de.PREP.GEN	nord
	N	ADP	N

*Les gens du nord (= les Nordistes).*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est la combinaison des noms *jintis* en créole de Casamance et **nord** en français, formant une structure génitive. Ici, *jintis* est le premier nom de la structure génitive et **nord**, le deuxième nom.



8) Usage d'un nom dans une autre langue pour faire un repérage temporel

16. a.	<b>bu</b>	<b>bay</b>	<b>diskansá</b>	<b>la</b>
	2SG.SBJ	AS.PRF.aller	se.reposer	là.D2
	PRN	V	V	ADV

*(Si tu avais de l'argent) tu irais te reposer là-bas*

b.	<b>tok</b>	<b>décembre</b>	<b>waay</b>
	jusque.PREP	décembre	EN.INTJ
	ADP	N	PRT

*jusqu'en décembre, hein !*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'usage du nom français **décembre** (*desémbur*, en créole de Casamance) pour exprimer un repérage temporel dans cette phrase réalisée en créole de Casamance.

9) Structure miroir

J'entends par structure miroir la position particulière de certains constituants des syntagmes nominaux, notamment celle de déterminants dédoublés, autrement dit un déterminant en chaque langue, avec des éléments qui peuvent être positionnés (ou pas, en fonction de l'ordre des constituants dans les langues) de part et d'autre du nom (Halmari 1997 ; Nishimura 1997).

17. a.	<b>ña</b>	<b>familiya</b>	<b>tudu</b>	<b>créole</b>	<b>k-e</b>
	POSS.1SG	famille	tout	créole	que.REL.OBJ-3SG.SBJ
	DET	N	DET	N	CONJ-PRN

*Toute ma famille, c'est le créole qu'ils*

b.	<i>ta</i>	<i>papiyá</i>	<b>même</b>	<i>sikola</i>	<i>sax</i>
	AS.HAB	parler	même	école	même
	PRT	V	ADV	N	ADV

*parlent même à l'école même*

(= *Toute ma famille parle créole même à l'école*)

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi des adverbes français **même** et wolof *sax* (tous deux de même sens) qui encadrent le nom (employé ici avec une valeur de circonstant de lieu) *sikola* ([à l']**école**), formant ainsi une structure en miroir.

10) Utilisation ou non d'une marque segmentale de pluriel d'une langue donnée en combinaison avec un nom provenant d'une autre langue

18.	<i>e</i>	<i>ta</i>	<i>sina-ntá</i>	<b>lang-us</b>	<i>ciw</i>
	3SG.SBJ	AS.HAB	étudier-CAUS	langue-PL	QUANT
	PRN	PRT	V	N	DET

*Ils enseignent beaucoup de langues.*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi du nom mixte **lang-us**. En effet, ce nom est formé par combinaison du radical **lang-** du mot français **langue** et de la marque du pluriel **-us** du créole de Casamance.

11) Usage d'une marque de possessif pluriel (renvoyant à plusieurs possesseurs) dans une langue donnée en combinaison avec un nom dans une autre langue avec absence de marque de pluriel

19.	<i>e</i>	<i>ta</i>	<i>bay</i>	<i>na</i>	<b>continuer</b>	<i>se</i>	<b>étude</b>
	[e	ta	baj	na	kõtinye	se	etyd]
	3SG.SBJ	AS.HAB	aller	EN.ASRT	continuer	POSS.3PL	étude
	PRN	PRT	V	PRT	V	PRN	N

*Ils vont continuer leurs études*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est la combinaison de la marque du possessif casamançais de troisième personne du pluriel renvoyant à plusieurs possesseurs avec le nom français **étude** /etyd/ sans que ce dernier mot ne prenne de marque segmentale de pluriel. Ceci est remarquable dans la mesure où, en créole de Casamance, au pluriel, les noms exprimant des entités plurielles précédés d'un possessif renvoyant à des possesseurs pluriels (ici le possessif *se*) prennent la marque du pluriel (*se karus* = **leurs voitures**). Par ailleurs, la séquence *se* /se/ ne provient visiblement pas du possessif français **ses** (qui aurait pu être employé à la place du français standard **leur** dans un usage populaire) car, si /se/ provenait du français, la réalisation phonologique de **ses étude** serait /sezetyd/ (phénomène de liaison) et non /se etyd/. On a donc dans cet exemple, un mot français inséré précédé d'un déterminant en créole de Casamance mais dépourvu de la marque segmentale de pluriel que ce déterminant est censé contrôler.

## 12) Recatégorisation grammaticale

20.	<i>jënd-al</i>	<b>popoline</b>	<b>après</b>	<i>ñu</i>	<b>batik</b>	<i>la</i>
	acheter-2SG.IMP	popoline	après.ADV	3PL.SBJ	batik	2SG.OBJ
	V	N	ADV	PRN	V	PRN

*Achète du popoline après on te batik (= achète du popoline pour qu'on t'en fasse du batik)*

Ce qui est remarquable dans cet exemple c'est la recatégorisation grammaticale du mot français **batik**<sup>73</sup>. En effet, ce mot, qui est à l'origine un nom en français, est employé dans ce contexte mixte en tant que verbe, puisqu'il est précédé du pronom personnel sujet wolof *ñu* et suivi du pronom personnel objet wolof *la*.

### 13) Doubling

J'entends par *doubling*, au sens de Polleto (2006, 211), des cas de double détermination dans lesquels les deux éléments doublés sont morphologiquement distincts même s'ils forment une seule unité du point de vue sémantique.

21. a.
- |                |              |                   |             |           |                   |
|----------------|--------------|-------------------|-------------|-----------|-------------------|
| <b>na</b> (ña) | <b>unsoŋ</b> | <b>grand</b>      | <b>kumá</b> | <b>uŋ</b> | <b>jour</b>       |
| POSS.1SG       | un.CARD      | grand             | AS.PRF.dire | un.INDF   | jour              |
| [ DET          | DET          | N ] <sub>GN</sub> | V           | [ DET     | N ] <sub>GN</sub> |
- Un de mes grands (frères) a dit qu'un jour*
- b.
- |          |                 |             |            |            |
|----------|-----------------|-------------|------------|------------|
| <b>i</b> | <b>célébrer</b> | <b>misa</b> | <b>yel</b> | <b>soŋ</b> |
| 3SG.SBJ  | AS.PRF.célébrer | messe       | 3.SG.TON   | seulement  |
| PRN      | V               | N           | PRN        | ADV        |
- il a célébré la messe à lui seul [à l'église car aucun fidèle n'était venu].*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi du possessif *ña* et du cardinal *unsoŋ* en créole de Casamance pour déterminer le nom français **grand**.

<sup>73</sup> Ce mot n'est pas d'usage courant en France métropolitain. Il est surtout employé en Afrique francophone (Sénégal, Mali ...). Il s'agit d'une technique artisanale d'impression de «°tissu dont les motifs sont obtenus en faisant des réserves à la cire avant la teinture, à usage vestimentaire ou décoratif°» (N'Diaye Corréard 2006, 63).

14) Utilisation d'un suffixe d'une langue donnée en combinaison avec une base lexicale provenant d'une autre langue

22.	a.	<i>faf</i>	<i>yel</i>	<i>ki</i>	<i>sedi</i>
		cependant.CO	3SG.TON	que.REL.SBJ	COP
		CONJ	PRN	CONJ	V
		<i>En fin de compte, c'est lui qui est</i>			

b.	<i>si</i>	<b>policier-ndadi</b>
	POSS.3SG	policier-SUF
	PRT	N
	<i>sa propre police</i>	

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est le mot **policier-ndadi**. Il s'agit d'une construction mixte obtenue à partir du nom français **policier** auquel on a postposé le suffixe casamançais **-ndadi**.

23	<i>a-nos</i>	<i>no</i>	<i>ta</i>	<i>ray-í</i>	<i>na</i>
	EMPH-1PL.TOP	1PL.SBJ	AS.HAB	caresser.VT	EN.ASRT
	PRN	PRN	PRT	V	PRT
	<i>Nous, on caresse = nous on fait habituellement des câlins</i>				

Dans ce second cas, ce qui est remarquable c'est le mot mixte *ray-í*, constitué du verbe wolof *ray* (**caresser**) auquel on a suffixé la voyelle thématique **-í** du créole de Casamance.

15) Utilisation d'une conjonction provenant d'une langue en combinaison avec des éléments provenant d'une autre langue

24.	<i>kon</i>	<b>mais</b>	<i>cor</i>	<i>i</i>	<i>i</i>	<i>ka</i>	<i>boŋ</i>
	donc.CO	mais.CO	deuil	3SG.SBJ	3SG.SBJ	NEG	ê.bon
	CONJ	CONJ	N	PRN	PRN	PRT	ADJ

*Donc mais (c'est un) deuil, ce n'est pas bon.*

Dans cet exemple, ce qui est remarquable c'est l'emploi successif de deux conjonctions dans deux langues différentes, *kon* (**donc**) en wolof et **mais** en français, en combinaison avec un énoncé dans une troisième langue (le créole casamançais).

16) Absence de détermination en contraste avec l'usage unilingue pour la langue employée

25.	<b>créole</b>	<b>est</b>	<b>considéré</b>	<b>comme</b>	<b>étranger</b>
	Créole	AS.PRF.etre	considérer	comme.CMPR	étranger
	V	V	V	ADJ	N

*Le créole est considéré comme (une langue) étrangère*

Ce qui est remarquable dans cet exemple c'est l'utilisation du nom français **créole** sans détermination alors que l'énoncé est entièrement en français et qu'on s'attendrait à ce que le nom en question soit précédé d'un déterminant (vraisemblablement un article).

## 2.5 Conclusion

Mon corpus a été recueilli dans les régions du Sénégal où les créolophones sénégalais sont les plus nombreux. Ma démarche sur le terrain a été facilitée par mes différents réseaux. Le fait d'alterner différentes techniques de recueil de données et de combiner différentes situations d'enregistrement m'a permis de diversifier mes données et de les situer par rapport aux propositions de typologie de Lüdi & Py (2003) et de Vion (1992). Ceci me permet de mieux observer comment les pratiques langagières hétérogènes des créolophones casamançais mélangent créole, français et wolof.

J'ai noté un certain nombre de phénomènes intéressants dans mon corpus mais j'ai choisi de ne traiter dans cette thèse que les phénomènes remarquables concernant le repérage temporel, les déterminants et le génitif. Ce choix s'explique par trois raisons: **(1)** l'intérêt tout particulier que présentent les phénomènes en question pour la discussion des cadres théoriques en linguistique de contact (*cf.* Myers-Scotton & Jake à paraître); **(2)** la richesse des combinaisons observées en termes de mélanges de langues; **(3)** la fréquence élevée de ces phénomènes dans mon corpus.

Dans le chapitre suivant, nous commencerons par nous pencher sur le repérage temporel.

## **3 Repères temporels en contact**

### **3.1 Système de repérage temporel en créole de Casamance**

#### **3.1.1 Repérage dans la journée**

En créole de Casamance, il y a trois grandes façons de se situer dans la journée. La première consiste à faire une séparation périodique du jour, c'est-à-dire par intervalles. La seconde est construite selon le modèle occidental, en l'occurrence le portugais, et concerne l'heure et la troisième est liée aux salutations.

##### **3.1.1.1 Repérage périodique : différents moments de la journée**

Pour exprimer une période de la journée moins précise que celle de l'heure, le système casamançais a une façon de découper une journée de 24 h en 6 périodes distinctes comme on peut le voir dans le tableau 6 où je mentionne également en français la période correspondant à ces formes.



**Tableau 6. Correspondance entre les périodes de la journée en casamançais et en français**

Forme casamançaise	Traduction approximative <sup>74</sup>	Période correspondante approximativement
<i>mandurgada</i>	(à l') aube	5h du matin à 7h du matin
<i>palmañañ</i>	(le) matin(ée)	de 7h du matin à 12h
<i>didiya</i>	(au) midi solaire	de 12h à 14h
<i>ditardi</i>	(l')après-midi	de 14h à 19h
<i>fuska-fuska</i>	(au) crépuscule	de 19h à 20h
<i>dinoti</i>	(la/de) nuit	de 20h à 5h du matin

Ce tableau nous montre qu'en casamançais il y a plusieurs façons de découper le jour en périodes, tout comme en français. Les différentes apparitions des formes de découpage du jour en périodes que j'ai relevées dans mon corpus sont reportées dans le tableau 7.

**Tableau 7<sup>75</sup>. Périodes de la journée relevées dans le corpus et exprimées en casamançais**

Forme casamançaise	Nombre d'occurrences		Horaire correspondant approximativement
	Enregistr.	Volée	
<i>mandurgada</i>	0	2	de 5h à 7h du matin
<i>palmañañ</i>	3	1	de 7 h du matin à 12h
<i>didiya</i>	0	1	de 12h à 14h
<i>ditardi</i>	1	2	de 14h à 19h
<i>dinoti</i>	4	0	de 20h à 5h du matin
<b>Nombre total d'occurrences</b>	8	6	

<sup>74</sup> L'ensemble des formes casamançaises fournies dans la colonne de gauche peuvent, en fonction du contexte, être utilisées en tant qu'adverbe ou en tant que noms, d'où les doubles traductions suggérées dans la colonne du milieu (p.ex. **(le) matin** = **le matin** pour l'emploi adverbial et **matin** pour l'emploi nominal).

<sup>75</sup> Légende : Enregistr. = occurrences relevées dans les textes que j'ai enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes que j'ai prises à la volée (cf. 2.1).

L'intégralité des occurrences que nous avons enregistrées (14, dont 6 notées à la volée), de formes désignant les périodes de la journée sont en casamançais dans mon corpus. Les créolophones casamançais conservent donc les formes créoles de découpage du jour en périodes dans leurs pratiques langagières multilingues.

### 3.1.1.2 Repérage horaire

Le créole de Casamance a une façon de dire l'heure très proche du modèle occidental. Pour ce faire, la langue utilise un numéral auquel elle adjoint le nom *wora* (*heure*) et la période de la journée correspondante (*cf.* Tableau 8)<sup>76</sup>. La mention de cette période peut précéder (26) ou suivre (27) le numéral dans un énoncé si elle est explicite. Si la mention de la période précède le numéral, elle est suivie de la préposition locative *na* et si elle le suit, elle est suivie de la préposition *di*. Ainsi, pour dire :

– *Je suis allé chez toi à cinq heures du matin*, on dira en casamançais

26.	a.	<i>N</i>	<i>bay</i>	<i>na</i>	<i>bu</i>	<i>kasa</i>
		1SG.SBJ	AS.PRF.aller	chez.PREP.LOC	POSS.2SG	maison
		PRN	V	ADP	PR N	N
	b.	<i>na</i>	<i>siŋku</i>	<i>wora</i>	<i>di</i>	<i>mandurgada</i>
		à.PREP.	cinq.CARD	heure	de. PREP.GEN	aube
		ADP	DET	N	ADP	N

<sup>76</sup> Sauf dans le cas de *fuska-fuska*, où on dit *seti wora di tardi* (sept heures de l'après-midi) et non *\*seti wora di fuska-fuska* (sept heures du crépuscule).

ou

27.	a.	<i>N</i>	<i>bay</i>	<i>na</i>	<i>bu</i>	<i>kasa</i>
		1SG.SBJ	AS.PRF.aller	chez.PREP.LOC	POSS.2SG	maison
		PRN	V	ADP	PR N	N
	b.	<i>mandurgada</i>	<i>na</i>	<i>siŋku</i>	<i>wora</i>	
		aube	à.PREP.	cinq.CARD	heure	
		N	ADP	DET	N	

Lorsque la période de la journée est implicite compte tenu de la situation de discours, on ne précise pas cette période. On ne répondra pas, par exemple, à une personne qui poserait la question de savoir *kal wora ki toká ?* (*quelle heure est-il ?*), *des wora di palmañay ki toká* (*il est dix heures du matin*), lorsque cet échange a lieu le matin. On dira seulement : *des wora ki toká* (*il est dix heures*). Comme le français, le casamançais dispose de formes adverbiales figées pour *midi* (*mediya* = 12h00 pendant le jour) et *minuit* (*menoti* = 12h00 pendant la nuit). .

Le créole casamançais dispose aussi de termes susceptibles d'exprimer le découpage des heures en demi-heures (*ku metadi*, *et demie*) et en minutes (*minutu*, *minute*).

Dans le tableau 8, j'ai mentionné les différentes occurrences de repérage horaire (que ce soit pour exprimer l'heure qu'il est ou la durée d'un événement) que j'ai relevées dans mon corpus.

**Tableau 8<sup>77</sup>. Formes de repérage horaire relevées dans le corpus**

Forme française	Nombre d'occurrences	
	Enregistr.	Volée
trois heures	2	0
quatre heures	0	2
cinq heures	2	1
cinq heures et quart	0	1
six heures	1	2
six heures trente	0	1
sept heures	0	1
huit heures	0	1
neuf heures	0	1
neuf heures et demie	0	1
onze heures	1	1
vingt heures	0	1
vingt-deux heures	0	1
deux heures du matin	0	1
cinq minutes	0	1
vingt minutes	0	1
trente minutes	0	1
<b>Nombre total d'occurrences</b>	<b>6</b>	<b>18</b>

On peut déduire de ce tableau que, bien qu'il existe une façon d'exprimer le repérage horaire en utilisant le créole casamançais, les créolophones casamançais ont systématiquement recours au français dans mon corpus. Toutes les entrées liées au repérage horaire (24 au total dont 18 notées à la volée) que j'ai relevées sont en français.

---

<sup>77</sup> Légende : Enregistr. = occurrences relevées dans les textes que j'ai enregistrés ; Volée : occurrences issues des notes prises à la volée (cf. 2.1).

### 3.1.1.3 Repérage lié aux salutations

Le créole de Casamance a une façon particulière d'exprimer les salutations selon qu'on se retrouve à un moment bien précis de la journée. On distingue ainsi quatre salutations différentes en créole en fonction du moment de la journée (cf. figure 9). Le français découpe la journée en deux moments seulement (cf. figure 10) tandis que le wolof contemporain utilise la même salutation indépendamment du moment de la journée (cf. figure 11).

Figure 9. Période usuelle de la salutation en créole de Casamance

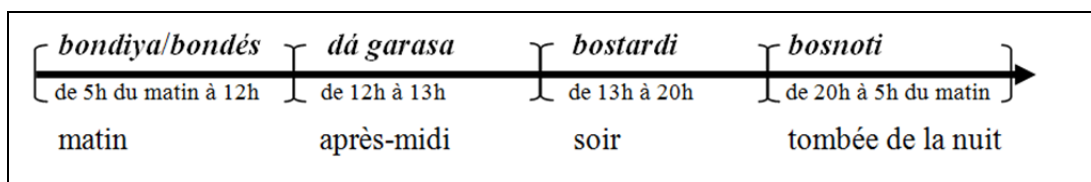


Figure 10. Période usuelle de la salutation en français

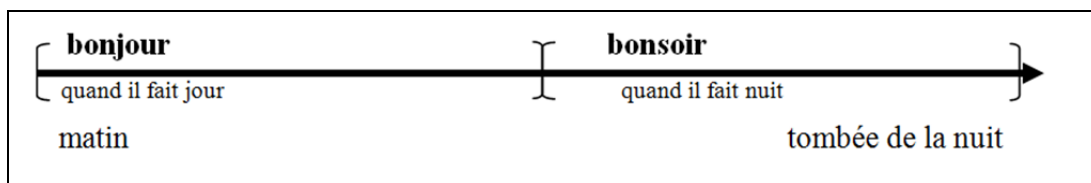
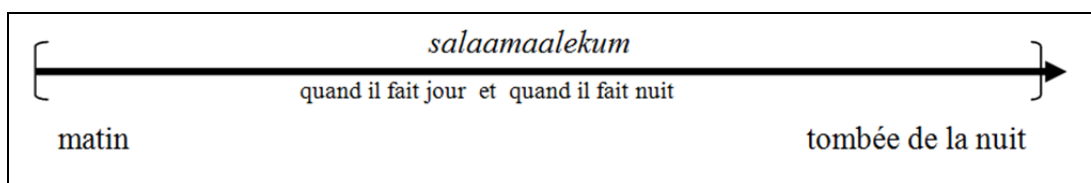


Figure 11. Période usuelle de la salutation en wolof



J'ai reporté dans les tableaux 9 et 10 les différentes occurrences liées à la salutation repérées dans mon corpus.

Tableau 9<sup>78</sup>. Formes d'expression de la salutation en casamançais relevées dans le corpus

	Forme	N. O		Horaire correspondant
		Enregistr.	Volée	
F.R.C	<i>bondiya</i>	6	0	de 5h du matin à 12h
	<i>bondés</i>	0	1	de 5h du matin à 12h
	<i>bostardi</i>	0	9	de 13h à 20h
	N.T.O	6	10	

Tableau 10<sup>78</sup>. Formes d'expression de la salutation en français relevées dans le corpus

	Forme	N. O		Horaire correspondant
		Enregistr.	Volée	
F.R.C	bonjour	5	0	matin
	bonsoir	0	1	tombée de la nuit
	N.T.O	5	1	

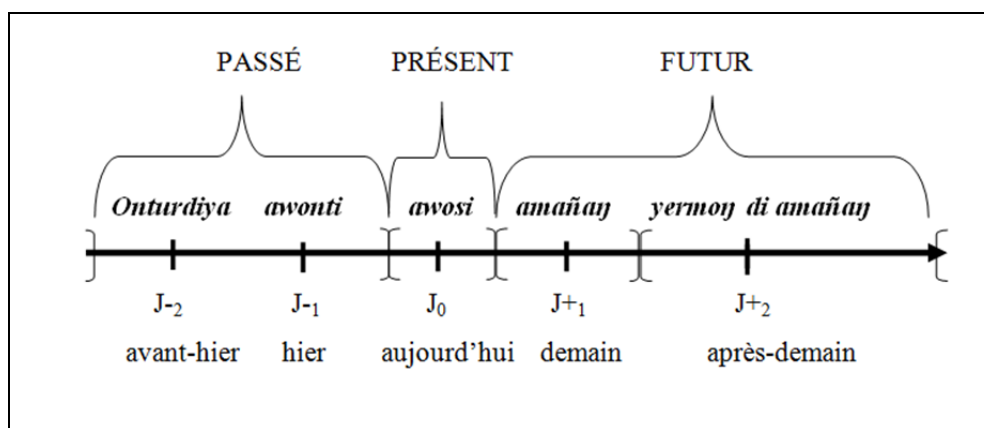
On peut en déduire que, dans le domaine des salutations, il y a une tendance à alterner le français et le créole surtout en ce qui concerne la salutation liée au matin (7 formes relevées en casamançais contre 5 en français). Il semble par contre y avoir un maintien, chez les créolophones casamançais, de la forme créole de salutation correspondant au soir (9 formes relevées en casamançais contre une seule en français).

<sup>78</sup> Légende°: N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.

### 3.1.2 Repérage déictique par rapport au jour de référence

Le casamançais peut situer un événement passé ou futur à la journée près et par rapport au jour de référence (le jour  $J_0$ , c'est-à-dire *aujourd'hui*) de la situation d'énonciation. Le schéma ci-dessous (cf. figure 12) présente le système de repérage déictique du créole de Casamance permettant de situer une journée donnée par rapport au moment (et au jour) de l'énonciation tandis que le tableau 12 présente les différentes occurrences de ce type de repérage relevées dans mon corpus.

Figure 12<sup>79</sup>. Repérage des jours en casamançais par rapport au moment/jour de l'énonciation



<sup>79</sup> Légende : J = jour.

Tableau 11<sup>80</sup>. Formes indiquant le repérage temporel par rapport au jour de référence relevées dans le corpus

casamançais				
	Forme	N.O		Traduction
		Enregistr.	Volée	
F.R.C	<i>awonti</i>	3	1	<i>hier</i>
	<i>awosi</i>	5	0	<i>aujourd'hui</i>
	<i>amañay</i>	4	2	<i>demain</i>
	<i>yermon di amañay</i>	1	0	<i>après-demain</i>
	<b>N.T.O</b>	13	3	

On peut en déduire que, en ce qui concerne le repérage par rapport au jour de référence, les créolophones casamançais ont conservé, dans leur pratique linguistique, le système casamançais. En effet, les 16 entrées notées dans ce domaine (dont 3 à la volée) sont toutes exprimées en casamançais.

---

<sup>80</sup> Légende°: N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes i enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.



### 3.1.3 Repérage par rapport aux jours de la semaine

Le système casamançais a une façon de nommer les jours de la semaine assez différente du français. De fait, les noms des jours du casamançais proviennent du portugais. Dans le tableau 12, je mentionne ces noms ainsi que leur nombre d'occurrences dans mon corpus.

Tableau 12. Les jours de la semaine en casamançais et en français

Étymon portugais	casamançais	wolof	français	occurrences
segunda-feira	<i>sugunda-fera</i>	<i>altine</i>	<b>lundi</b>	2
terça-feira	<i>tersa-fera</i>	<i>talaata</i>	<b>mardi</b>	
quarta-feira	<i>kwarta-fera</i>	<i>alarba</i>	<b>mercredi</b>	
quinta-feira	<i>kinta-fera</i>	<i>alxamis</i>	<b>jeudi</b>	1
sexta-feira	<i>sesta-fera</i>	<i>ajuma</i>	<b>vendredi</b>	
sábado	<i>sabadu</i>	<i>gawu</i>	<b>samedi</b>	2
domingo	<i>dimingu</i>	<i>diber</i>	<b>dimanche</b>	2

Il semble donc que, pour nommer les jours de la semaine, c'est le français qui est systématiquement utilisé dans le discours des créolophones casamançais. En effet, toutes les formes relevées dans mon corpus pour ce type de repérage sont en français.

### 3.1.4 Repérage lié au mois

En casamançais, les noms des mois proviennent du portugais. Dans le tableau 13, je mentionne ces noms en portugais, en casamançais, en français, et en wolof.

**Tableau 13. Les noms des mois en casamançais et en français**

Étymon portugais	casamançais	français	wolof
janeiro	<i>janeru</i>	<b>janvier</b>	<i>tamxarit</i>
fevereiro	<i>febreru</i>	<b>février</b>	<i>diggi gàmmu</i>
março	<i>marsu</i>	<b>mars</b>	<i>gàmmu</i>
abril	<i>abril</i>	<b>avril</b>	<i>rakku gàmmu</i>
maio	<i>mayu</i>	<b>mai</b>	<i>rakkati gàmmu</i>
junho	<i>Juñu</i>	<b>juin</b>	<i>maamu koor</i>
julho	<i>Juliyu</i>	<b>juillet</b>	<i>ndeyu koor</i>
agosto	<i>agustu</i>	<b>août</b>	<i>baraxlu</i>
setembro	<i>setémbur</i>	<b>septembre</b>	<i>koor</i>
outubro	<i>otúbur</i>	<b>octobre</b>	<i>kori</i>
novembro	<i>novémbur</i>	<b>novembre</b>	<i>diggi tabaski</i>
dezembro	<i>desémbur</i>	<b>décembre</b>	<i>tabaski</i>

Les différentes occurrences des noms des mois relevées dans mon corpus sont mentionnées dans le tableau 14.

**Tableau 14<sup>81</sup>. Noms des mois de l'année relevés dans le corpus**

Français			
	Forme	N.O	
		Enregistr.	Volée
F.R.C	janvier	2	0
	juin	0	2
	août	1	1
	novembre	2	0
	décembre	3	1
	N.T.O	8	4

On peut en déduire que, dans les pratiques langagières des créolophones casamançais observées dans mon corpus, c'est le système français qui est systématiquement employé pour désigner le nom des mois. En effet, toutes les entrées (12 dont 4 notées à la volée) que j'ai enregistrées dans ce domaine sont en français.

### 3.1.5 Repérage lié à la date

Dans le discours casamançais unilingue, on exprime rarement la date précise d'un événement. Ainsi, si le locuteur créolophone éprouve le besoin de situer ledit événement dans un moment éloigné de plusieurs années de l'instant d'énonciation, il tendra généralement à se référer à un fait marquant ayant eu lieu au cours de l'année pendant laquelle l'événement qu'il mentionne se situe. Par exemple, pour dire que Paul est né en 2002, un locuteur du casamançais, plutôt que de mentionner le numéro de l'année, aura recours à une expression de ce type :

---

<sup>81</sup> Légende°: N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.

28. a. **Paulu**      **padi-du**      **na**      **anu**  
 Paul.PROPR    AS.PRF.nâître-SUFF    en.PREP.LOC    année  
 N              V                            ADP              N  
*Paul est né au cours de l'année*

b. **ku**              **bapor**      **fundá**  
 que.REL.OBJ    bateau    AS.PRF.couler  
 CONJ            N            V  
*dans laquelle le bateau [le Joola] a fait naufrage*

En effet, l'année 2002 coïncide avec le naufrage du bateau « le Joola », un événement qui a marqué les esprits au Sénégal et en particulier en Casamance (d'où étaient originaires la majorité des 2000 victimes du naufrage).

Les exemples qui suivent constituent quelques-unes des différentes occurrences de dates que j'ai pu relever dans mon corpus.

29. a. **na**              **cinquante-sept**      **ku**              **lycée**  
 en.PREP.LOC    cinquante-sept.CARD    que.REL.OBJ.FOC    lycée  
 ADP              ADJ                            CONJ              N  
*[c'est] en [mille neuf cent] cinquante sept*

b. **Jiñabo**              **commencer**  
 Djignabo.PROPR    AS.PRF.commencer  
 N                      V  
*que le lycée Djignabo a été inauguré.*

30. a. **woca**      **ku**      **N**      **ribá**      **gora**  
 lorsque.SUB    que.SUB    1SG.SBJ    AS.PRF.retourner    alors  
 CONJ          CONJ          PRN          V                  ADV  
*Lorsque je suis revenu alors*
- b. **N**      **ka**      **toná**                      **mas**      **tené**  
 1SG.SBJ    NEG    AS.PRF.faire-à-nouveau    plus    AS.PRF.avoir  
 PRN          PRT    V                                  ADV      V  
*je n'ai plus encore de*
- c. **tarbaju**      **jusque**      **en**      **soixante-quatorze**  
 travail      jusque.PREP    en.PREP    soixante-quatorze.CARD  
 N              ADP              ADP          ADJ  
*travail jusqu'en soixante quatorze*  
 (= Lorsque je suis revenu (de France) alors, j'ai encore perdu mon  
 emploi (et ce n'est) qu'en soixante-quatorze (que j'ai eu un autre  
 poste.)
31. a. **esanu**      **le**      **vingt-deux**      **août**  
 cette.année    ART.DEF.SG    vingt-deux.CARD    août  
 ADV              DET              DET                  N  
*Cette année (c'est) le vingt deux août*
- b. **ku**              **N**      **tené**  
 que.REL.OBJ.FOC    1SG.SBJ    AS.PRF.avoir  
 CONJ                  PRN          V  
*que j'ai eu*

c. **quatre-vingt an**  
 quatre-vingt.CARD an  
 ADJ N  
*quatre-vingts ans*

32. a. **ña papé bay es kusaj li**  
 POSS.1SG père AS.PRF. aller ce.D1 chose ici.D1  
 PRN N V DET N ADV  
*(par la suite) mon père est allé à ce truc-là*

b. **i bej bay guerre**  
 3SG.SBJ PRF.venir aller guerre  
 PRN V V N  
*il est allé [faire] la guerre*

c. **di quatorze-dix-huit**  
 de.GEN quatorze-dix-huit  
 ADP N  
*de quatorze dix-huit*

Les différentes entrées liées à l'expression de la date (numéro de l'année ou du jour) observées dans mon corpus sont mentionnées dans le tableau 15.

**Tableau 15<sup>82</sup>. Occurrences d'expression de la date (numéro de l'année ou du jour) dans le corpus**

<b>français</b>			
<b>Forme</b>		<b>N.O</b>	
		<b>Enregistr.</b>	<b>Volée</b>
<b>F.R.C</b>	<b>le onze</b>	1	0
	<b>cinquante-sept</b>	1	0
	<b>soixante quatorze</b>	1	0
	<b>le vingt-deux aout</b>	1	0
	<b>quatorze-dix-huit</b>	1	0
	<b>premier</b>	0	2
	<b>trente-et-un</b>	0	1
	<b>N.T.O</b>	5	3

On peut déduire de ces données que le système français tend à concurrencer celui du casamançais dans le domaine du repérage temporel lié à la date. En effet, les pratiques linguistiques observées dans mon corpus montrent que les créolophones casamançais tendent à utiliser le système français pour exprimer le numéro de l'année ou du jour où se situe un événement dans le passé ou le futur. En effet, les 8 entrées (dont 3 ont été notées à la volée) liées à l'expression de la date que j'ai enregistrées dans mon corpus sont toutes en français.

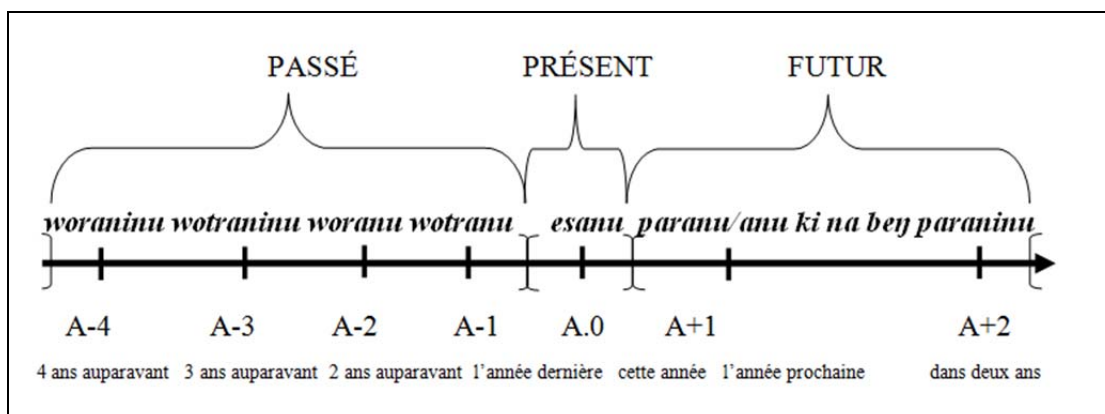
---

<sup>82</sup> Légende°: N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.

### 3.1.5.1 Repérage lié à l'année de référence

Le créole de Casamance peut situer un événement à l'année près et par rapport à l'année de référence, c'est-à-dire à celle de la situation d'énonciation. Pour ce faire, la langue utilise les formes adverbiales présentées dans la figure 13.

Figure 13<sup>83</sup>. Repérage par rapport à l'année de référence



J'ai mentionné dans le tableau 16 les différentes occurrences de repérage par rapport à l'année de référence en créole de Casamance que j'ai relevées dans mon corpus.

Tableau 16<sup>84</sup>. Repérage par rapport à l'année de référence dans le corpus

		casamançais		
		Forme	N.O	
			Enregistr.	Volée
F.R.C	<i>esanu</i>	4	0	
	<i>paranu</i>	0	1	
	N.T.O	4	1	

<sup>83</sup> Légende : A = année.

<sup>84</sup> Légende°: N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.



On peut déduire de ces données que, lorsqu'il s'agit d'exprimer un repérage par rapport à l'année de référence, les locuteurs du créole de Casamance utilisent les formes du casamançais et non du français ou du wolof, puisque toutes les occurrences (5 dont 1 notée à la volée) de ce type de repérage sont en créole de Casamance. Cependant, le nombre assez réduit d'occurrences de ce type de repérage dans mon corpus limite la portée de cette généralisation.

### 3.1.5.2 Expression de l'âge

En casamançais, pour dire l'âge d'une personne on prend un numéral casamançais auquel on adjoint le substantif *anu* (année). Ainsi, l'expression de l'âge suit la formule suivante : **NUM** + *anu*, (c'est-à-dire numéral + *anu*)<sup>85</sup>. Par exemple, en casamançais *j'ai soixante-dix ans* se dit :

33.	<i>N</i>	<i>tené</i>	<i>setenta</i>	<i>anu</i>
	1SG.SBJ	AS.PRF.avoir	soixante-dix.CARD	année
	PRN	V	DET	N
	<i>J'ai soixante-dix ans</i>			

Cependant, dans mon corpus, j'ai pu aussi relever plusieurs occurrences d'expression de l'âge en français dans un énoncé par ailleurs produit en casamançais :

34.	<i>N</i>	<i>tené</i>	<i>vingt-et-un</i>	<i>an</i>
	1SG.SBJ	AS.PRF.avoir	vingt-et-un.CARD	an
	PRN	V	DET	N
	<i>J'ai vingt-et-un ans</i>			

---

<sup>85</sup> Pour certains nombres casamançais (par exemple les dizaines suivies d'unités), d'autres formules sont employées. Je ne les détaillerai pas ici, car de telles formules ne sont pas attestées dans mon corpus. Pour plus de détails sur le système numéral du casamançais, cf. Biagui (2012).

Dans les tableaux 17 et 18, se trouvent mentionnées, respectivement en casamançais et en français, les différentes occurrences de l'expression de l'âge dans mon corpus.

**Tableau 17<sup>86</sup>. Expression de l'âge en casamançais dans le corpus**

		<b>casamançais</b>		
		<b>Forme</b>	<b>N.O</b>	<b>Traduction</b>
<b>F.R.C</b>		<i>unsoŋ anu</i>	1	<i>un an</i>
		<i>des anu</i>	1	<i>dix ans</i>
		<i>vinti anu</i>	1	<i>vingt ans</i>
		<b>N.T.O</b>	3	

**Tableau 18<sup>86</sup>. Manière d'exprimer l'âge en français dans le corpus**

		<b>français</b>	
		<b>Forme</b>	<b>N.O</b>
<b>F.R.C</b>		<b>un an</b>	2
		<b>deux ans</b>	1
		<b>dix ans</b>	1
		<b>vingt ans</b>	1
		<b>vingt-et-un ans</b>	1
		<b>quatre-vingt ans</b>	2
		<b>cent deux ans</b>	1
		<b>N.T.O</b>	9

<sup>86</sup> Légende°:N.O = nombre d'occurrence°; F.R.C = formes relevées dans mon corpus°; N.T.O = nombre total d'occurrences ; Enregistr. = occurrences relevées dans les textes enregistrés ; Volée = occurrences issues des notes prises à la volée.

Ces données semblent montrer que, lorsqu'il s'agit d'exprimer l'âge, le français a tendance à être plus utilisé dans les pratiques langagières des créolophones de Casamance que j'ai observées dans mon corpus. En effet, sur 12 occurrences, j'en ai relevé 9 en français et 3 en casamançais.

On notera par ailleurs l'emploi en créole de la forme bisséenne (ou en tout cas influencée par le portugais voire par le français) **yinti** (initiale /v/) dans **yinti anu** '20 ans' (cf. tableau 17) à la place de la forme basilectale casamançaise **binti** (initiale /b/).

Rougé (2010, 84) a aussi relevé des occurrences d'expression de l'âge dans le discours des créolophones casamançais, comme en témoigne l'extrait suivant<sup>87</sup> :

35. (JLR) a. **bu**      **ciga**                      **na**                      **Santhiaba**      **ora**  
                   2SG.SBJ    AS.PRF.arriver    PREP.LOC    Santhiaba      heure  
                   PRN        V                      ADP            N                N  
                   *tu es arrivée à Santhiaba*
- b. **ku**            **(b)u**            **tene**            **ba**    **trezi**            **an ?**  
                   que.SUB    2SG.SBJ    AS.PRF.avoir    PST    treize.CARD    an  
                   CONJ        PRN            V                    PRT    DET            N  
                   *lorsque tu avais treize ans ?*

---

<sup>87</sup> La transcription orthographique et la traduction française suivent l'original de Rougé ; les gloses interlinéaires et les choix de polices pour coder les langues sont les miens. JLR = Jean-Louis Rougé (nom du linguiste qui mène l'enquête), EK = nom de la locutrice interrogée.

36. (EK) a. **aan ! N tene ban treize ans...**  
 oui 1SG.SBJ AS.PRF.avoir PST treize.CARD an  
 ADV PRN V PRT DET N  
*Oui ! J'avais treize ans*

b. **treize ans... aan !**  
 treize.CARD an oui  
 DET N ADV  
*treize ans... oui*

(...)

37. a. **N tene ban**  
 1SG.SBJ AS.PRF.avoir PST  
 PRN V PRT  
*J'avais*

b. **des anu ku tres aan a-mi**  
 dix an et.CO trois.CARD oui EMPH.1SG.TON.TOP  
 DET N ADP DET ADV PRN  
*treize ans oui ! Moi*

c. **N tarda li de !**  
 1SG.SBJ AS.PRF.durer ici.D1 de.ASS  
 PRN V DET PRTEN  
*j'ai vraiment beaucoup passé de temps ici !*

Dans cet extrait, on voit que Rougé a utilisé le numéral *trezi* 'treize' pour exprimer l'âge de son interlocutrice. Ceci peut être dû au fait que, parlant le portugais, le bisséen et, probablement, le capverdien, il a pu être influencé par ces langues qui utilisent toutes des formes proches (portugais *treze* ['trezi], bisséen lusitanisé *trezi*, ['trezi], capverdien *treizi* ['trejzi]) ou bien encore qu'il a repris une forme qu'il avait entendu à Ziguinchor dans la bouche de locuteurs influencés par le bisséen et/ou le portugais. EK, dans sa première réponse, utilise le syntagme français **treize ans**, peut-être parce qu'elle veut être sûre de bien se faire comprendre par Rougé (qui est francophone et qui vient d'utiliser en créole la forme *trezi*, proche du français **treize**). Il peut aussi s'agir d'une autre manifestation de la tendance que je viens de mettre en évidence (cf. tableaux 17 et 18) des créolophones de Casamance à utiliser des formes françaises lorsqu'il s'agit d'exprimer l'âge. En revanche, dans sa deuxième réponse, EK utilise ensuite la forme traditionnelle casamançaise *des anu ku tres* (littéralement 'dix ans et trois' et non *trezi*, ce qui montre que cette locutrice casamançaise semble osciller, en ce qui concerne l'expression de l'âge, entre des formes françaises et casamançaises traditionnelles mais qu'elle ne semble pas utiliser spontanément la forme *trezi*, pourtant employée par Rougé en sa présence. Des formes influencées par le portugais et/ou le bisséen se rencontrent bel et bien en casamançais (comme l'atteste le numéral *vinti* dans mon propre corpus) mais il convient d'être prudent avant d'affirmer que de telles formes font désormais partie de l'usage général chez les locuteurs du créole de Casamance, comme semble le suggérer Rougé dans son article de 2010.

## 3.2 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que les systèmes de repérage temporels du créole de Casamance, du français et du wolof sont actualisés différemment dans les pratiques langagières des créolophones casamançais. En effet, il y a une spécialisation de l'expression temporelle dans les pratiques langagières de ces créolophones. Ainsi, le français intervient systématiquement quand il s'agit de faire un repérage lié à l'heure, aux jours de la semaine, aux mois de l'année et à la date. Ces notions temporelles sont caractéristiques de registres d'expression formels (écrit, administratif) et au moins d'eux d'entre elles (heure, date), font appel à l'usage de numéraux. Or en pratique, les registres expressifs formels (surtout écrits) sont essentiellement acquis par les créolophones casamançais dans le cadre scolaire, où la langue d'enseignement est le français. On peut faire l'hypothèse que ce cadre induit la prépondérance du français pour l'expression des types de repérage temporel mentionnés ci-dessus.

Par contre, quand il s'agit de faire un repérage périodique incluant les différents moments de la journée, un repérage déictique par rapport au jour de référence, un repérage lié à la salutation correspondant au soir, un repérage par rapport à une année de référence, c'est le créole de Casamance qui est systématiquement employé. Ces notions temporelles, qui ne font jamais appel à des numéraux, ont une valeur essentiellement déictique (repérage par rapport à (ou à l'intérieur d') un jour ou à une année de référence) et sont probablement de ce fait acquises plus précocement et dans un cadre moins formel (transmission familiale) que les notions vues dans le paragraphe précédent. C'est vraisemblablement ce cadre de transmission familial qui explique que l'usage du créole est prédominant pour ce second groupe de notions.

Par ailleurs, le créole de Casamance et le français semblent être employés en alternance dans l'emploi que les créolophones casamançais font de la salutation matinale, où on a vu que les formes française **bonjour** et casamançaise **bondiya** sont utilisées avec une fréquence comparable. Dans le domaine du repérage temporel, la catégorie des salutations occupe donc visiblement une place à part dans les pratiques langagières des créolophones de Casamance. Dans ce domaine, la forme de salutation du créole de Casamance **bondiya** (réservée le matin jusqu'à midi) est employée dans les pratiques langagières des créolophones de Casamance à tous les moments de la journée. Cette généralisation est due probablement à l'influence de la forme analogue française **bonjour** (employé à tous les moments de la journée).

Voyons à présent, ce qui se passe pour les déterminants dans le chapitre suivant.

## 4 Les déterminants en contact

### 4.1 Emploi des déterminants en contexte unilingue

Je donne au terme déterminant le sens large que lui confèrent Dubois *et al.* (2001, 140), c'est-à-dire celui de constituants qui, dans un groupe nominal, dépendent du nom et peuvent être des articles, des adjectifs, etc. Dans ce chapitre, ne sont pris en compte que les déterminants qui apparaissent dans un groupe nominal et sont effectivement combinés avec un nom qu'ils déterminent<sup>88</sup>. En effet, étant donné que mon corpus est largement constitué de discours oral spontané (*cf.* chapitre corpus et méthode), on y trouve des déterminants qui ne sont pas combinés avec des noms. En effet, quand les gens parlent spontanément, ils ont tendance à produire souvent des énoncés (et donc des syntagmes) incomplets : si le syntagme est tronqué et qu'un déterminant y apparaît sans le nom auquel il est censé se rapporter, je ne l'ai pas pris en compte dans mes relevés.

Dans le présent chapitre, je vais d'abord commencer par présenter le fonctionnement des déterminants en contexte unilingue dans les trois langues en

---

<sup>88</sup> Dans mon étude des déterminants, je n'ai pas pris en compte les subordonnées relatives (que l'on peut aussi considérer d'un point de vue syntaxique comme des déterminants du nom) pour deux raisons : **(1)** les subordonnées relatives sont des constituants complexes (pouvant contenir eux-mêmes de nombreux noms accompagnés de déterminants) et difficiles à comparer aux autres types de déterminants (articles, démonstratifs etc.) ; **(2)** les morphèmes introduisant les propositions relatives sont eux-mêmes de nature très différente dans les trois langues en regard (certains peuvent être considérés comme des déterminants au sens propre du terme, d'autres s'apparentent davantage à des pronoms ou à des particules conjonctives), ce qui aurait rendu cette étude de la détermination nominale en contextes mixtes à la fois plus ardue et moins fructueuse.



contact dans mon corpus, à savoir le créole de Casamance, le français et le wolof, puis je m'intéresserai aux cas où un déterminant d'une langue donnée se combine avec un nom d'une autre langue.

#### **4.1.1 Le déterminant en wolof**

En wolof, la plupart des séries de déterminants présentent des phénomènes d'accord de classe nominale avec le nom auquel les déterminants se rapportent. Les déterminants qui s'accordent en classe portent donc des indices de classe :

Rappelons qu'il existe 10 classes nominales [en wolof] : 8 au singulier, 2 au pluriel. Il faut y ajouter deux indices supplémentaires : f- pour le lieu, et n- pour la manière (Diouf & Yaguello 1991, 68).

Selon Stéphane Robert :

Les déterminants nominaux sont généralement postposés et, pour la plupart, formés à l'aide de la consonne de classe et d'un suffixe spatial indiquant la position du référent par rapport au locuteur : -i "proximité", -a "éloignement", -u "absence de détermination dans l'espace du locuteur" (Robert 2011).

Faye abonde dans le même sens lorsqu'il mentionne que :

C'est que dans la langue wolof, les noms sont originellement subdivisés en groupes ou catégories appelés des "classes nominales", chacune de ces classes formant ses déterminants (articles et autres) avec une consonne qui lui est spécifique (Faye 2012, 15).

Cependant, l'état actuel de la langue wolof parlée permet d'observer des confusions dans l'emploi des consonnes des classes nominales combinées avec l'élément servant à déterminer le nom. Ainsi, l'emploi de l'indice de classe *b-* tend à se généraliser, indépendamment de la classe à laquelle est censé appartenir le nom déterminé (Sauvageot 1965, 82). Faye confirme lui aussi cette observation :

Bien sûr, l'état actuel de la langue ne permet plus de donner des éclairages sur les critères de choix de la consonne de classe d'un nom, d'autant plus que l'usage s'est libéré de toute rigueur dans sa sélection des consonnes. Autrement dit, on ne respecte pas toujours la sélection de la consonne de classe originelle (Faye 2012, 15).

En wolof, c'est généralement le déterminant qui permet de savoir si le substantif est au pluriel ou au singulier. Au singulier, les indices de classe sont : *b-*, *g-*, *j-*, *k-*, *l-*, *m-*, *s-* et *w-* et, au pluriel, *ñ-* et *y-* comme on peut le constater dans le tableau 19.

Tableau 19<sup>89</sup>. Les déterminants selon Diouf & Yaguello (1991, 69) adapté par moi-même<sup>90</sup>

Simples		Démonstratifs				Interrogatif
		Non anaphorique		Anaphorique		
1	2	1	2	1	2	
<i>bi</i>	<i>ba</i>	<i>bii</i>	<i>bale</i>	<i>boobu</i>	<i>booba(le)</i>	<i>ban</i>
<i>li</i>	<i>la</i>	<i>lii</i>	<i>lale</i>	<i>loolu</i>	<i>loola(le)</i>	<i>lan</i>
<i>ki</i>	<i>ka</i>	<i>kii</i>	<i>kale</i>	<i>kooku</i>	<i>kooka(le)</i>	<i>kan</i>
<i>ki</i>	<i>wa</i>	<i>wii</i>	<i>wale</i>	<i>woowu</i>	<i>woowa(le)</i>	<i>wan</i>
<i>mi</i>	<i>ma</i>	<i>mii</i>	<i>male</i>	<i>moomu</i>	<i>mooma(le)</i>	<i>man</i>
<i>si</i>	<i>sa</i>	<i>sii</i>	<i>sale</i>	<i>soosu</i>	<i>soosa(le)</i>	<i>san</i>
<i>ji</i>	<i>ja</i>	<i>jii</i>	<i>jale</i>	<i>jooju</i>	<i>jooja(le)</i>	<i>jan</i>
<i>gi</i>	<i>ga</i>	<i>gii</i>	<i>gale</i>	<i>googu</i>	<i>googa(le)</i>	<i>gan</i>
<i>yi</i>	<i>ya</i>	<i>yii</i>	<i>yale</i>	<i>yooyu</i>	<i>yooya</i>	<i>yan</i>
<i>ñi</i>	<i>ña</i>	<i>ñii</i>	<i>ñale</i>	<i>ñooñu</i>	<i>ñooña</i>	<i>ñan</i>

Concernant les indices de classe au pluriel, Faye précise que :

Lorsque le nom est au pluriel, la consonne de l'article devient "y-" sauf pour "k-" qui est spécifique au nom nit "personne", et qui devient "ñ-" au pluriel (Faye 2012, 17).

Or, dans les données que j'ai recueillies, j'ai relevé 3 cas de ce même nom *nit* employé en combinaison avec un déterminant comportant l'indice de classe *y-* (et non *ñ-*). Ce cas de figure est illustré par l'exemple 38 (extrait de mon corpus).

<sup>89</sup> Légende : 1 = proche ; 2 = éloigné.

<sup>90</sup> Dans l'ensemble du tableau, les caractères en italique gras correspondent aux indices de classe (par exemple le *b-* de *bi* est l'indice de la classe *b-*) et les caractères en italique non gras correspondent aux bases démonstratives (par exemple le *-i* de *bi* est la base du déterminant simple).

38. a.

<b>te</b>					
<b>te</b>	<b>bu</b>		<b>romb-ee</b>	<b>nit</b>	<b>y-i</b>
or.CO	si.SUB.2SG.SBJ.AS.PRF		passer-ANT	personne	CLF.PL-ART.DEF.D1
CONJ	CONJ.PRN		V	[ N	DET ]GN
<i>(...) Or si elle croise les gens</i>					

b.

<b>mu</b>	<b>wax</b>	<b>ak</b>	<b>nit</b>	<b>y-i</b>	<u>normal</u> /
3SG.SBJ.AS.PRF	parler	avec.CO	personne	CLF.PL-ART.DEF.D1	normal
PRN	V	ADP	[ N	DET ]GN	ADJ
<i>elle leur parle normalement</i>					

Faye (2012, 15) qualifie ce fait de « manque de rigueur ». On pourrait attribuer de tels écarts à la norme (telle que Faye la décrit) au fait que les locuteurs de mon corpus n'ont pas le wolof comme langue de première socialisation. Cependant, la tendance à employer un seul indice de classe pour tous les substantifs pluriels semble plutôt refléter une évolution en cours de la langue (analogue à la tendance à généraliser l'indice *b-* pour les substantifs singuliers). De plus, ma propre expérience de locuteur du wolof (que je pratique depuis l'enfance en parallèle avec le créole et le français) confirme les tendances à la généralisation des indices *b-* (singulier) et *y-* (pluriel) dont mon corpus porte témoignage.

#### 4.1.1.1 Le déterminant défini

Le déterminant défini du wolof se place généralement après le nom qu'il détermine (Diagne 1971 ; Boilat 1858 ; Faye 2012 ; Sauvageot 1965 ; Robert 2011 ; Nouguiet-Voisin 2002), comme on peut le constater dans l'exemple

suisant, qui met en jeu un déterminant singulier. Il est formé avec la consonne de classe du nom qu'il détermine, combinée avec les voyelles *-i* (pour la proximité) et *-a* (pour l'éloignement) (Faye 2012, 16) et n'a pas une valeur d'insistance (Diagne 1971, 80), ce qui fait que ses caractéristiques sémantiques sont proches de celles de l'article défini du français.

39. *kër* *g-i*  
 maison CLF.SG-ART.DEF.D1  
 N DET  
*La maison* (Faye 2012, 16).

L'exemple 40 est extrait de mon corpus :

40. **waaw** **yeen** / **l-oo** **leen** **ut(wut)** **si** **waañ** **b-i**  
 oui 2PLEMPH CLF.SG-REL.2SG.SBJ.INT.AS.PRF 2PL.OBJ chercher dans.PREP cuisine CLF.SG-ART.DEF.D1  
 ADV PRN ADJ PRN V [ ADP N DET ]GN  
*Mais vous / que cherchez-vous dans la cuisine ?*

Voici un autre exemple tiré de mon corpus et faisant intervenir un déterminant défini pluriel :

41. a. **mu** **ne** **ma** **yow** / **doo** **ko** **bàyyi** **xale** **y-i** **de**  
 3SG.SBJ.AS.PRF dire 1SG.OBJ 2SG.SBJ.FOC NEG.2SG.SBJ 3SG.OBJ.AS.PRF laisser enfant CLF.PL-ART.DEF.D1 EN.ASRT  
 PRN V PRN PRN PRT.PRN PRN V [ N DET ]GN PRT  
*Elle me dit toi tu ne la (la danse) laisses pas aux enfants hein*

- b. **ma** **ne** **ko** **he** **l-oo-l-u**  
 1SG.SBJ.AS.PRF dire 3SG.OBJ EN.INTJ CLF.SG-ANA-CLF.SG-IDSP  
 PRN V PRN PRT DET  
*je lui ai dit heï cela (je ne le ferai pas).*

Dans mon corpus, j'ai relevé 22 cas de détermination définie se présentant sous la forme **N wol + DET.DEF wol**.

Par ailleurs, sur le plan pragmatique, le numéral wolof *benn* (**un**) est également utilisé pour exprimer une détermination définie. Dans ce cas, il se place après le nom qu'il détermine (alors qu'avant il se place devant le nom comme dans *benn xale* = un enfant).

41.    *Nafi*                    *benn*  
       Nafi.PROPR        un.CARD  
       N                    DET  
       *la Nafi en question, celle que tu connais. (= Nafi un)*

Dans l'exemple 39, à la question de savoir qui a frappé l'enfant, ce locuteur a donné cette réponse, ce qui signifie qu'il pense que son interlocuteur connaît la personne dont il s'agit (en l'occurrence Nafi).

#### 4.1.1.2 Le déterminant indéfini

En wolof, le nom indéfini peut être employé sans marque spécifique et n'est pas associé à un « article marqué » : il est « souvent dit isolément », pour reprendre les termes de Faye (2012, 17) :

42.    *xale*                    *dafa-y*                    *yaru*  
       enfant.INDF        3SG.SBJ.EXPL-AS.PRF    ê.poli  
       N                    PRN                    V  
       *un enfant doit être éduqué*

Par ailleurs, il existe aussi en wolof un déterminant indéfini, parfois qualifié d'« article indéfini » (Faye 2012, 18), composé d'une base *a* suivie d'un indice de classe et qui se place toujours immédiatement avant le nom (Diouf 2001, 81; Faye 2012, 18) :

43.    *a-w*                      *fas*  
          ART. INDF-CLF.SG    cheval  
          DET                      N  
          *un cheval* (Faye 2012, 18).

Au pluriel, le déterminant indéfini se présente sous la forme *ay*, également antéposée au nom qu'il détermine (exemple 44).

44.    *am*    *naa*                      *a-y*                      *xarit*  
          avoir 1SG.SBJ.AS.PRF    ART. INDF-CLF.PL    ami  
          V       PRN                      DET                      N  
          *J'ai des amis.*

Il existe encore en wolof au moins deux autres déterminants indéfinis, exprimant respectivement la totalité et l'altérité et parfois appelés « déterminants quantitatifs » dans certaines études sur le wolof (notamment Faye 2012 ; Diouf 2001).

Le déterminant indéfini exprimant la totalité (« article quantitatif simple » chez Diouf 2001, 138 ; 2009, 160) est *bépp* (*tout*), qui peut se placer avant ou après le nom qu'il détermine (Diouf 2001, 138).

45.	<i>dëkk</i>	<i>b-épp</i>	<i>a.ngi</i>	<i>la-y</i>	<i>sant</i>
	ville	CLF.SG-INDEF	PRST	3SG.OBJ-AS.NPRF	louer
	N	DET	PRT	PRN-PRT	V

*Toute la ville te loue* (Diouf 2009, 160)

Le déterminant indéfini exprimant l'altérité (« déterminant qualificatif augmentatif<sup>91</sup> » chez Diouf (2001, 138)) est vraisemblablement dérivé du numéral *benn*, (*un*) ; il est composé d'une base *-eneen* combinée à un indice de classe préposé. Il précède le nom qu'il détermine :

46.	<i>wool</i>	<i>ma</i>	<i>b-eneen</i>	<i>xale</i>
	appeler.IMP	1SG.OBJ	CLF.SG-ALT.INDEF	enfant
	V	PRN	DET	N

*Appelle-moi un autre enfant* (Diouf 2001, 138).

Je n'ai observé qu'une occurrence (exemple 47) de déterminant indéfini (toutes catégories confondues) en contexte unilingue wolof dans mon corpus. Ce type de détermination reste donc statistiquement marginal dans mes données.

47.	<b>eh</b>								
	eh								
	<b>eh</b>	<b>k-ii</b>	<b>mun-ul</b>	<b>am</b>	<b>b-eneen</b>	<b>jabaar</b>	<b>si</b>	<b>kër</b>	☒☒☒
	EN.INTJ	CLF.SG-DEM.D1	AS.PRF.pouvoir-NEG	avoir	CLF.SG-ALT.INDEF	femme	dans.PREPLOC	maison	
	PRT	PRN	V	V	[ DET	N ]GN	ADP	N	

*Eh ! Celui-ci ne peut avoir une autre femme dans (sa) maison* ☒☒☒

<sup>91</sup> L'usage que fait Diouf du terme « augmentatif » pour désigner le concept d'|altérité| semble très idiosyncratique et contraste nettement avec l'usage le plus répandu de la notion d'« augmentatif » en linguistique : cf. Dubois *et al.* (2001, 159).



#### 4.1.1.3 Le déterminant démonstratif :

En wolof, le déterminant démonstratif peut se placer avant ou après le nom. Cependant, lorsqu'il se place devant le nom, il a une valeur d'insistance (Diouf 2001, 81) comme on peut le voir dans l'exemple 49 par rapport à l'exemple 48 :

48.	<i>téere</i>	<i>b-ii</i>
	livre	CLF.SG-DEM.D1
	N	DET
	<i>Ce livre-ci</i> (Diouf 2001, 81).	

49.	<i>b-ii</i>	<i>téere</i>
	CLF.SG-DEM.D1	livre
	DET	N
	<i>Ce livre-ci [qui n'est comme aucun autre]</i> (Diouf 2001, 81).	

La figure 14 (récapitulée de façon plus formelle dans le tableau 20), dans laquelle chacune des 4 séries de démonstratives du wolof est mise en scène, permet de mieux rendre compte de l'emploi respectif de ces séries.

Figure 14. Usage des séries démonstratives du wolof en fonction de la proximité relative de l'objet vis-à-vis du locuteur et de l'allocutaire (Diouf & Yaguello 1991, 69)

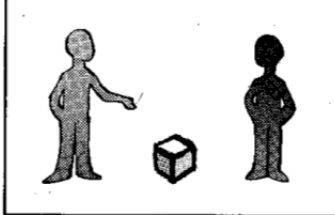
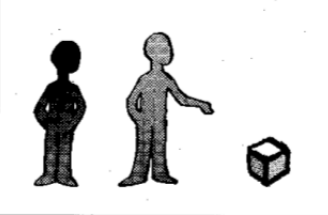
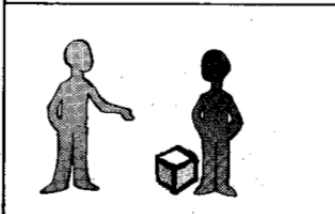
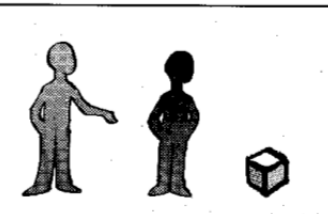
<i>Proximité</i>	<i>Éloignement</i>
<b>bii</b>	<b>bale</b>
	
<b>boobu</b>	<b>boobale</b>
	

Tableau 20. Forme prise par le démonstratif wolof en fonction de la position de l'objet par rapport au locuteur et à l'allocutaire

Position de l'objet	Locuteur	Allocutaire	Formes de démonstratif <sup>92</sup>
Proche	+	+	<i><b>bii</b></i> <sup>93</sup>
Éloigné	-	+	<i><b>bale</b></i>
Proche	-	+	<i><b>boobu</b></i>
Éloigné	+	-	<i><b>boobale</b></i>

<sup>92</sup> Dans cette colonne du tableau, les caractères en italique gras correspondent aux indices de classe (par exemple le ***b-*** de ***bii*** est l'indice de la classe *b-*) et les caractères en italique non gras correspondent aux bases démonstratives (par exemple le *-ii* de ***bii*** est la base démonstrative exprimant la proximité d'un objet par rapport au locuteur et à l'allocutaire).

<sup>93</sup> La base démonstrative *-ii*, caractéristique de la forme parlée du wolof contemporain, est une contraction d'une forme plus ancienne *-ile* (Faye 2012, 38), caractéristique de la forme parlée du wolof.

Dans mon corpus, je n'ai pas observé de cas de détermination nominale en contexte unilingue wolof faite avec un déterminant démonstratif en wolof.

#### 4.1.1.4 Le déterminant possessif

En wolof, le déterminant possessif peut être au singulier et au pluriel. Au singulier, la place du déterminant possessif est devant le nom (exemple 50) sauf à la troisième personne (exemple 51) où il lui est suffixé (Faye 2012, 41). Les déterminants possessifs singuliers du wolof sont reportés dans le tableau 21.

Tableau 21<sup>94</sup>. Les déterminants possessifs au singulier en wolof (Faye 2012, 41-42)<sup>95</sup>

Nombre	Personne	Forme	Traduction française
Singulier	1 <sup>e</sup>	sama (ou suma) + N	mon, ma
	2 <sup>e</sup>	sa + N	ton, ta
	3 <sup>e</sup>	N + -am	son, sa
Pluriel	1 <sup>e</sup>	sunu + N	notre
	2 <sup>e</sup>	séen [sɛɛn] + N	votre
	3 <sup>e</sup>	seen [seen] + N	leur

<sup>94</sup> Légende : N = nom.

<sup>95</sup> Le fait que ces déterminants soient dans ce tableau ne relève que de moi.

50. *suma yaay*  
 POSS.1SG.PSD.SG mère  
 DET N  
*ma mère* (Faye 2012, 41).

51. *jabar-am*  
 femme-POSS.3SG.PSD.SG  
 N-DET  
*sa femme* (Faye 2012, 41).

L'exemple 52 est tiré de mon corpus.

52. a. 

<b>mu</b>	<b>ne</b>	<b>bugg-ul</b>	<b>bay</b>	<b>dom-om</b>	<b>mu</b>	<b>wax</b>
3SG.SBJ.AS.PRF	dire	vouloir-NEG	laisser	enfant-POSS.3SG.OBJ	3SG.SBJ	parler
PRN	V	V	V	[ N-DET ] <sub>GN</sub>	PRN	V

*elle dit qu'il ne veut pas laisser sa fille parler*

b. 

<b>kon</b>	<b>dafa</b>	<b>dafa</b>	<b>am</b>	<b>lu</b>	<b>mu</b>	<b>bëgg</b>	<b>def</b>	<b>woor-ul</b>
donc.CO	3SG.SBJ.EXPL.AS.PRF	3SG.SBJ.EXPL.AS.PRF	avoir	ce.que.SUB	3SG.SBJ.AS.PRF	vouloir	faire	ê.sûr-NEG
CONJ	PRN	PRN	V	CONJ	PRN	V	V	V

*donc il y a il y a ce qu'il veut faire c'est louche*

Le tableau 22 présente les formes des déterminants possessifs pluriels.

Tableau 22. Les déterminants possessifs au pluriel en wolof, d'après Faye (2012, 43-44) et Diouf & Yaguello (1991, 31).

Nombre	Personne	Forme	Traduction française
Singulier	1	samay (ou sumay) + N	mes + N
	2	say + N	tes + N
	3	ay (ou i) + N + -am	ses + N
Pluriel	1	sunuy + N	nos + N
	2	séeni <sup>96</sup> + N	vos + N
	3	seeni + N	leurs + N

53. *suma-y xarit*  
 POSS.1SG-PSD.PL ami  
 DET N  
*mes amis* (Faye 2012, 43).

54. *i kër-am*  
 POSS.3SG.PSD.PL maison-POSS.3SG  
 DET N-DET  
*ses maisons* (Faye 2012, 44).

Je n'ai aucune occurrence de cas de détermination nominale possessive en wolof au pluriel en contexte unilingue.

Au total, j'ai 11 cas de détermination nominale en wolof construits avec un déterminant possessif.

---

<sup>96</sup> Dans la pratique actuelle du wolof, la forme *séen* combinée avec un nom auquel on ajoute le déterminant pluriel *yi* est très couramment utilisée pour exprimer la possession aussi bien à la deuxième qu'à la troisième personne du pluriel.

#### 4.1.1.5 Le déterminant interrogatif

Au singulier, les déterminants interrogatifs répondent au schéma morphologique suivant : CLF-*an*, où CLF est un indice (consonantique) de classe et -*an* est le radical du déterminant interrogatif (Faye 2012, 40). Les déterminants interrogatifs wolofs peuvent suivre (N + CLF-*an*, cf. exemple 55) ou précéder le nom (CLF-*an* + N, cf. exemple 56) auquel ils se rapportent (Seck 2003, 137) :

55. *kër g-an*  
 maison CLF.SG-*an*.INT  
 N DET  
*Quelle maison ?* (Faye 2012, 40).

56. 

<b>xa-w-ma</b>	<b>b-an</b>	<b>xale</b>	<b>moo</b>	<b>ko</b>	<b>ne</b>	<b>xa-w-ma</b>
AS.PRF.savoir-NEG-1SG.SBJ	CLF.SG-INDF	enfant	3SG.SBJ	3SG.OBJ.AS.PRF	dire	PRF.savoir-NEG-1SG.SBJ
V-PRT-PRN	[ DET	N ]GN	PRN	PRN	V	V-PRT-PRN
<i>je ne sais pas quel enfant lui a dit je ne sais pas (qui as-tu frappé ?)</i>						

Au pluriel, les déterminants interrogatifs wolofs ont une marque commune (Faye 2012, 41), à savoir l'indice de classe *y-* qui est combiné avec le radical interrogatif -*an*, soit *yan* :

57. *xale y-an*  
 enfant CLF.PL-INT  
 N DET  
*Quels enfants ?* (Faye 2012, 41).

Comme au singulier, le déterminant interrogatif wolof pluriel peut précéder ou suivre le nom auquel il se rapporte.

Dans mon corpus, je n'ai qu'une occurrence de déterminant interrogatif wolof combiné avec un nom wolof.

#### 4.1.1.6 Le déterminant qualificatif

Le wolof n'a pas à proprement parler de déterminant qualificatif (McLaughlin 2004) étant donné que, dans cette langue, tout comme dans beaucoup d'autres langues du monde, la qualification s'exprime au moyen de verbes (Dixon 2004, 1), comme le montre l'exemple suivant, où on voit un verbe qualificatif wolof fonctionner en tant que prédicat (correspondant à une séquence copule + adjectif attribut en français) :

58.	<i>oto</i>	<i>b-i</i>	<i>rafet-ul</i>
	voiture	CLF.SG-ART.DEF.D1	ê.beau-NEG
	N	DET	V

*La voiture n'est pas belle* (Faye 2012, 36).

À l'intérieur d'un groupe nominal, la détermination qualificative en wolof prend forcément la forme d'une relative :

59.	<i>oto</i>	<i>b-u</i>	<i>rafet</i>
	voiture	CLF.SG-u.que.REL	ê.beau
	N	CONJ	V

*une belle voiture (= une voiture qui est belle)* (Faye 2012, 36).

Il n'y a donc pas d'épithète au sens propre (syntaxique) en wolof et, de ce fait, j'ai considéré qu'il n'y avait pas de déterminant qualificatif dans cette langue.

#### 4.1.1.7 Le déterminant numéral

En wolof, le déterminant numéral se place devant le nom qu'il détermine (exemple 60).

60 a. *daŋ ma ko-y def benn yoon*<sup>97</sup>  
2SG.SBJ 1SG.OBJ 3SG.OBJ-AS.NPRF faire un.CARD fois  
PRN PRN PRN V DET N  
*Tu me le fais une fois,*

b. *ma dem ma dem yoon*  
1SG.SBJ.AS.PRF aller 1SG.SBJ.AS.PRF aller loi  
PRN V PRN V N  
*je vais, je vais à la loi*  
(= *Si jamais tu t'aventures à me faire ça, je vais déposer une plainte contre toi*).

Dans mon corpus, j'ai relevé un seul cas de détermination numérale wolof en contexte unilingue.

#### 4.1.2 Le déterminant en français

En français, le déterminant minimal est l'article du fait que :

les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire : une localisation (démonstratif), un rapport avec un être ou une chose (possessif), un nombre (numéral), une quantité imprécise, etc. (indéfini), le fait que l'on pose une question portant sur le nom (interrogatif) ou que l'on manifeste un sentiment vif à

---

<sup>97</sup> *Yoon* peut avoir le sens du français **loi**, **fois** ou **chemin** selon le contexte.



propos de la réalité désignée par le nom (exclamatif) ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase (relatif) (Grevisse & Goosse 1993, 860).

De manière générale, en français, le déterminant est placé devant le nom. Il permet d'établir une distinction du genre et du nombre des noms invariables en genre et en nombre (Grevisse & Goosse 1993, 858) comme dans les exemples suivants :

61.	<b>un</b>	<b>élève</b>	vs	62.	<b>une</b>	<b>élève</b>
	un.M	élève			une.F	élève
	DET	N			DET	N
63.	<b>un</b>	<b>cours</b>	vs	64.	<b>des</b>	<b>cours</b>
	un.SG	cours			des.PL	cours
	DET	N			DET	N

(Grevisse & Goosse 1993, 858).

#### 4.1.2.1 L'article défini

En français, « l'article défini s'emploie devant le nom qui désigne un être ou une chose connu du locuteur et de l'interlocuteur (...) » (Grevisse & Goosse 1993, 865), c'est-à-dire qu'il « spécifie que le nom qui suit désigne une chose ou une personne précise » (Dubois *et al.* 2001, 131). Il est traditionnellement classé en formes simples (au singulier **le**, **la** et au pluriel, **les**) et contractées (= en combinaison avec des prépositions : au singulier **à + le = au** ; **de + le = du** ; au pluriel **à + les = aux** ; **de + les = des**) (*cf.* Grevisse & Goosse 1993, 866). Par ailleurs, le déterminant défini **le** s'élide en **l'** devant un nom commençant « phonétiquement par une voyelle ». Au singulier, l'article défini féminin se distingue de l'article défini masculin (sauf devant voyelle) tandis qu'au pluriel, cette distinction ne s'opère pas.

65. **Le chien**

ART.DEF.M.SG chien

DET N

66. **Parler aux enfants**

parler à;les.ART.DEF.PL enfant

V DET N

(Grevisse & Goosse 1993, 866).

Dans mon corpus, j'ai relevé 17 occurrences de l'article défini en français en contexte unilingue (*cf.* exemple 67).

67. 

<b>c'est /</b>	<b>c'est</b>	<b>plus</b>	<b>le</b>	<b>patois /</b>	<b>Ziguinchor</b>
COP	COP	plus	ART.DEF.M.SG	patois	Ziguinchor.PROPR
V	V	ADV	[ DET	N	N ]GN

*c'est c'est plus le patois (le créole parlé à) Ziguinchor.*

#### 4.1.2.2 L'article indéfini

En français, « l'article indéfini s'emploie devant un nom désignant un être ou une chose (ou des êtres et des choses) dont il n'a pas encore été question, qui ne sont pas présentés comme connus, comme identifiés » (Grevisse & Goosse 1993, 868). Au singulier, le déterminant indéfini masculin est exprimé par la forme **un** alors qu'au féminin il est exprimé par la forme **une**. Au pluriel, c'est l'indéfini **des** qui est utilisé tant au masculin qu'au féminin, comme on peut l'observer dans le tableau 23.

**Tableau 23. L'article indéfini en français**

	Formes	
	Masculin	Féminin
Singulier	<b>un</b>	<b>une</b>
Pluriel	<b>des</b>	

68. **Une** **personne** **demande** **à** **vous** **voir**  
 ART.INDF.F.SG personne demander à.PREP 3SG.OBJ voir  
 DET N V ADP PRN V  
 (Grevisse & Goosse 1993, 869).

J'ai observé 7 occurrences de l'article indéfini dans mon corpus. Cependant, 5 sont en fait des emplois figés où la forme plurielle de l'article indéfini constitue la première partie de l'adverbe de fréquence « des fois » (*cf.* exemple 70). Dans de telles occurrences, la forme « des » n'a plus en synchronie la valeur d'un article indéfini.

69. **pendant** **une** **semaine** **asiŋ**  
 pendant.PREP ART.INDF.F.SG semaine ainsi  
 [ ADP DET N ]GN ADV  
*Pendant à peu près une semaine*

70. **no** **ta** **papiyá** **créole** **des** **fois**  
 2PL.SBJ AS.HAB parler créole ART.INDF.PL fois  
 PRN PRT V N [ DET N ]GN  
*On parle créole des fois*

### 4.1.2.3 Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif, en français, « détermine le nom en indiquant la situation dans l'espace (avec un geste éventuellement) de l'être ou de la chose désignées, ou parfois en les situant dans le temps ou dans le contexte » (Grevisse & Goosse 1993, 917). Les formes du démonstratif sont récapitulées dans le tableau suivant 24. La place du déterminant démonstratif en français est devant le nom.

Tableau 24. Les formes du déterminant démonstratif en français

	Formes		
	Masculin		Féminin
Contexte	+ consonne	+ voyelle	indifférent
Singulier	<b>ce</b>	<b>cet</b>	<b>cette</b>
Pluriel	<b>ces</b>		

71. **ce garçon**

DEM.M.SG garçon

DET N

(Grevisse & Goosse 1993, 917).

L'exemple 72 est tiré de mon corpus.

72. **en ce moment là j'ai perdu la main**  
 en.PREP DEM.M.SG moment là.D2 1SG.SBJ-AS.PRF.avoir perdre ART.DEF.F.SG main  
 [ ADP DET N ADV ]GN PRN-V V [ DET N ]GN  
 (...) en plus de cela à ce moment-là j'ai perdu la main (du fait que je suis restée longtemps sans toucher à la machine).

Je n'ai observé qu'une occurrence de déterminant démonstratif en français en contexte unilingue dans mon corpus. Ceci constitue une très faible occurrence.

#### 4.1.2.4 Le déterminant possessif

En français, « le déterminant possessif indique que les choses ou les êtres désignés par le nom ont une relation avec une *personne* grammaticale : celui qui parle, celui à qui l'on parle, celui ou ce dont on parle » (Grevisse & Goosse 1993, 907). Il se place devant le nom et varie en personne, en genre (entité possédée) et en nombre (possesseur et possédé). Les formes du déterminant possessif français sont récapitulées dans le tableau 25).

**Tableau 25. Les déterminants possessifs en français adapté de Grevisse & Goosse (1993, 908)**

		Nom possédé singulier			Nom possédé pluriel
		masculin	féminin		
Contexte		indifférent	+ consonne	+ voyelle	indifférent
Possesseur singulier	1 <sup>re</sup> personne	mon	ma	mon	mes
	2 <sup>e</sup> personne	ton	ta	ton	tes
	3 <sup>e</sup> personne	son	sa	son	ses
Possesseur pluriel	1 <sup>re</sup> personne	notre			nos
	2 <sup>e</sup> personne	votre			vos
	3 <sup>e</sup> personne	leur			leurs

73.    **ma**                    **voiture**

POSS.1SG.F.SG    voiture

DET                    N

(Grevisse & Goosse 1993, 907).

J'ai observé 6 cas de déterminants possessifs (exemple 74) dans mon corpus.

74.

<b>il</b>	<b>n'-a</b>	<b>pas</b>	<b>changé</b>	<b>sa</b>	<b>nationalité</b> ☒☒☒
3SG.SBJ	NEG-avoir	NEG	changer	POSS.3SG.F.SG	nationalité
PRN	PRT-V	PRT	V	[ DET	N ] <sub>GN</sub>

*il n'a pas changé sa nationalité XXX*

#### 4.1.2.5 Le déterminant interrogatif

Le déterminant interrogatif, en français « s'emploie quand on pose une question à propos du nom qu'il détermine » (Grevisse & Goosse 1993, 925). Il se place devant le nom et s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine (*cf.* exemple 75).

75.	<b>C'est</b>	<b>quel</b>	<b>jour</b>	<b>ton</b>	<b>mariage</b>	<b>déjà</b>	<b>?</b>
	COP	INT.M	jour	POSS.2SG.M.SG	N	déjà	
	V	DET	N	PRN	N	ADV	

(Grevisse & Goosse 1993, 925).

En contexte unilingue, je n'ai aucune occurrence de déterminant interrogatif en français dans mon corpus.

#### 4.1.2.6 Le déterminant qualificatif

En français, le déterminant qualificatif peut se placer devant ou après le nom qu'il détermine. Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Dans mon corpus, j'ai observé 31 cas de déterminants qualificatifs en français (exemple 76) en contexte unilingue.

76.	<b>sans</b>	<b>nationalité</b>	<b>sénégalaise</b>
	sans.PREP	nationalité	sénégalais.F
	ADP	N	DET

#### 4.1.2.7 Le déterminant numéral

En français, le déterminant numéral sert à exprimer précisément le nombre des êtres ou des choses que le nom désigne (Grevisse & Goosse 1993, 887). Hormis le déterminant numéral **un** /œ/~/~ɛ/ (qui donne **une** /yn/ au féminin), aucun autre numéral ne varie en genre. La place du déterminant numéral en français est devant le nom qu'il détermine (exemple 77).

77.	<b>deux</b>	<b>maisons</b>
	deux.CARD	maison
	DET	N

(Grevisse & Goosse 1993, 889).

Dans mon corpus, j'ai relevé en contexte unilingue 48 cas de déterminants numériques français combinés avec des noms français (exemple 78).

78.	<b>j'-ai</b>	<b>fait</b>	<b>deux</b>	<b>ans</b>	<b>et</b>	<b>demi</b>	<b>en</b>	<b>France</b>
	1SG.SBJ-AS.PRF.avoir	faire	deux.CARD	an	et.CO	demi	en.PREP.LOC	France.PROPR
	PRN-V	V	[ DET	N	ADP	N ]GN	[ ADP	N ]GN
	<i>j'ai fait deux ans et demi en France</i>							

### 4.1.3 Le déterminant en casamançais

#### 4.1.3.1 Le déterminant défini

Le casamançais ne possède pas de déterminant défini ayant les mêmes fonctions qu'un article défini en français (cf. 4.1.2.1) ou en wolof (cf. 4.1.1.1). En contexte défini, le substantif casamançais forme très souvent un groupe nominal à lui seul, comme dans l'exemple suivant :

79.    *nundé*        *kabás ?*  
      où.INT        Calebasse  
      ADV         N  
      *Où est la calebasse ?* (Biagui 2012, 153)

Cette absence de déterminant défini en casamançais se retrouve également dans les créoles parlés au Cap-Vert et en Guinée-Bissau (Kihm 1994, 135-140 ; Miranda, Duarte De Oliveira & Quadros Gomes 2010 ; Quint 2000a, 143). Cependant, en casamançais, il existe des contextes où certains morphèmes fonctionnent comme un déterminant défini. Ainsi, le morphème *unsoŋ*<sup>98</sup> peut fonctionner comme un déterminant défini dans les constructions du genre de l'exemple 80 :

80.    Ndeye Rose        unsoŋ        yermoŋ garandi di        es  
      *NdeyeRose.PROPR un.CARD frère grand de.PREP.GEN DEM.DI*  
      [ N                DET GN] [ N    DET    ADP                PRN GN]  
      *Ndeye Rose en question (=celle que tu connais), la grande sœur de celle(-ci)*

---

<sup>98</sup> Ce morphème a principalement un emploi de déterminant numéral cardinal et, dans son acception de numéral, il signifie **un**.



Dans cet exemple, après que l’interlocuteur a posé la question de savoir de quelle Ndeye Rose il s’agit, le locuteur lui a donné cette réponse. Sur le plan pragmatique, le locuteur sait (ou croit savoir) que l’interlocuteur connaît la personne en question, d’où l’utilisation du morphème *unsoŋ* après le nom de la personne concernée (ici Ndeye Rose). Dans ce genre de construction, où *unsoŋ* a une valeur de déterminant défini sur le plan pragmatique, sa position est toujours après le nom déterminé<sup>99</sup>.

Le démonstratif distal casamançais *ke* ou *kel* (cf. 4.1.3.3) peut également fonctionner dans certains cas comme un article défini (exemple 81).

81.	<i>i</i>	<i>kel</i>	<i>ma</i>	<i>beju</i>
	COP	DEM.D2	plus	vieux
	V	DET	ADV	N
	<i>c’est <u>le</u> plus vieux</i> (Biagui 2012, 153)			

#### 4.1.3.2 Le déterminant indéfini

La plupart des déterminants indéfinis en casamançais se placent devant le nom auquel ils se rapportent. Biagui (2012, 150) classe les indéfinis du casamançais en trois catégories : celle des adjectifs, celle des éléments pouvant être adjectifs et pronoms et celle des pronoms. Je ne m’intéresserai dans cette partie qu’aux deux premières catégories qu’il a établies (cf. tableaux 26 et 27) du fait que ce sont celles qui peuvent être employées en tant que déterminants dans un groupe nominal casamançais, comme dans les exemples 82 et 83.

---

<sup>99</sup> Ce procédé se retrouve également en wolof où, à côté des déterminants définis vus plus haut (4.1.1.1), le morphème *benn* (généralement employé en tant qu’adjectif numéral avec la valeur de, **un**), présente le même type d’usage que *unsoŋ* en casamançais dans l’exemple 80.

**Tableau 26. Les déterminants indéfinis casamançais qui ne peuvent pas être utilisés en tant que pronoms**

Singulier		Traduction
<i>kada</i>	/'kada/	chaque
<i>kiliŋ</i>	/ki'liŋ/	même
<i>niŋ</i>	/niŋ/	aucun
<i>ntidu</i>	/'ntidu/	entier
<i>tal</i>	/tal/	tel
<i>uŋ</i>	/uŋ/	un

**Tableau 27. Les déterminants indéfinis casamançais qui peuvent aussi être utilisés en tant que pronoms d'après Biagui (2012, 151)**

Formes		Traduction
tantu	/'tantu/	quelque
tudu	/'tudu/	tout
wútur	/'wutur/	autre

82. *na junta niŋ womi ka bay*  
 dans.PREP rassemblement INDF homme NEG AS.PRF.aller  
 ADP N DET N PRT V

*Aucun homme n'est allé à la réunion* (Biagui 2012, 152)

83. *pa / uŋ pusuwa a-mi algeŋ soŋ papiyá lingu(linguwa) di mundu ntidu*  
 pour.PREP un.INDF personne EMP.1SG.TOP quelqu'un seul AS.PRF.parler langue de.PREP.GEN monde entier  
 [ ADP DET N ]<sub>GN</sub> PRN [ PRN DET ]<sub>GN</sub> V [ N ADP N DET ]<sub>GN</sub>  
*pour qu'une personne parle entièrement toutes les langues du monde entier*

Le déterminant indéfini **uy** est, parmi ces déterminants indéfinis du casamançais, celui dont le fonctionnement se rapproche le plus de celui d'un article. En ce sens, il a des caractéristiques voisines de celles du Cap-Verdien **un** (Quint 2000a) et du bisséen **un** (Kihm 1994, 135).

Parmi ces adjectifs indéfinis casamançais, le cas de **tudu** mérite d'être traité plus en détail du fait de sa position par rapport au nom qu'il détermine. Selon Biagui (2012, 151-152), **tudu** est adjectif indéfini lorsqu'il se place devant le nom (exemple 84). Or, dans mon corpus, j'ai relevé des cas où il est placé après le nom tout en gardant sa nature d'adjectif indéfini (exemple 85).

84.	<b>tudu</b>	<b>fiju</b>	<b>di</b>	<b>tera</b>	<b>teŋ</b>	<b>di</b>	<b>matí</b>
	tout	enfant	de.PREP.GEN	village	AS.PRF.avoir	de.PREP	assister
	DET	N	ADP	N	V	ADP	V

*Toute personne du village doit y assister* (Biagui 2012, 152)

85.	N	<b>falá</b>	<b>Klara</b> ☒☒☒	<b>na</b>	<b>cor</b>	<b>tudu</b>
	1SG.SBJ	AS.PRF.dire	Klara.PROPR	dans.PREP.LOC	décès	tout
	PRN	V	N	[ ADP	N	DET ] <i>GN</i>

*j'ai dit à Clara ☒☒☒ durant tout le décès*

De tous les déterminants indéfinis casamançais relevés dans mon corpus, **tudu** est le seul à pouvoir se placer avant ou après le nom. Cependant, le choix de l'une ou l'autre de ces positions n'est pas neutre et a des répercussions sur le plan sémantique. En effet, lorsque **tudu** se place devant le nom déterminé (exemple 84), il a le sens de **chaque** et désigne alors n'importe quel individu/objet pris dans un ensemble donné. En revanche, lorsque **tudu** est placé après le nom, il a le même sens que **tout/tous** (selon que le nom qu'il détermine est au pluriel ou au singulier) ou **entier/s** et désigne alors l'ensemble des individus/objets auquel se réfère le substantif qu'il détermine.

Dans mon corpus, j'ai relevé au total 35 déterminants indéfinis en contexte unilingue casamançais.

### 4.1.3.3 Le déterminant démonstratif

En casamançais, le déterminant démonstratif est exprimé par les morphèmes *e* pour déterminer un objet proximal et *ke* (ou sa variante *kel*) pour déterminer un objet éloigné). Ces déterminants démonstratifs proviennent respectivement des démonstratifs portugais *esse* et *aquele*. Les formes correspondantes en créole de Guinée-Bissau sont *e* (proximal) et *ki* (distal) (Kihm 1994, 140). La place de ces morphèmes en créole de Casamance, lorsqu'ils sont employés en tant que déterminants démonstratifs, est toujours devant le nom (exemples 86 et 87).

86.    *e*            *moŋ*    *ka*    *bali*  
          DEM.D1    main    NEG    AS.PRF.ê.bon  
          DET        N        PRT    V  
          *Cette main n'est pas bonne (= cette main me fait mal).*

87.    *ke*            *arus*    *k-e*                            *ta*            *kumé*    *li*  
          DEM.D2    riz        que.REL.OBJ-3PL.SBJ    AS.HAB    manger    ici.D1  
          DET        N        CONJ-PRN                    PRT        V            ADV  
          *Ce riz qu'ils mangent ici.*

On trouve aussi en casamançais une variante figée *es-* [es] de la forme démonstrative proximale *e* dans des mots comme *esanu*, **cette année** (celle de l'instant d'énonciation) et *esora*, **en ce moment** (voir également Biagui 2012, 146) :

88.    a.    *esanu*                            *terminale*    *ku*  
          cette.année.TOP    terminale    que.SUB.OBJ.FOC  
          ADV                            N                    CON  
          *Cette année, (c'est en) terminale que*

- b. *N*            *pará*  
 1SG.SBJ    AS.PRF.arrêter  
 PRN        V  
*je me suis arrêté (= Je suis en classe de terminale cette année).*

En casamançais, *kel* peut également avoir une valeur anaphorique dans le discours (pour désigner un référent déjà mentionné précédemment). Dans ce cas-là, il ne fonctionne pas véritablement comme un déictique spatial mais discursif :

89. a.    *no*            *sá*            *na*            *kel*  
 1PL.SBJ    COP.LOC    dans.PREP.LOC    DEM.D2  
 PRN        V            ADP            DET

*Nous sommes dans cette*

- b.    *na*                    *kel*            *kombersa*  
 dans.PREP.LOC    DEM.D2    conversation  
 ADP                    DET        N

*dans cette conversation.*

*(= Nous avons passé du temps dans cette conversation)*

Dans cet exemple, le locuteur, après avoir rapporté à son interlocuteur une conversation qu'il a eue avec une autre personne, utilise la formule *kel kombersa*, **cette conversation** à l'aide du déterminant démonstratif distal *kel*. Ce procédé permet de faire allusion à la conversation précédemment mentionnée et constitue donc un cas caractéristique d'anaphore. Son rôle est alors d'identifier un référent dans la situation du discours (Diessel 1999, 5).

Dans mon corpus, j'ai relevé 81 occurrences de déterminants démonstratifs casamançais. Cependant, 14 de ces occurrences ne constituent pas des emplois à proprement parler démonstratifs :

90.	a.	<b><i>a-bo</i></b>		<b><i>bu</i></b>		<b><i>fiju</i></b>		<b><i>ka</i></b>		<b><i>na</i></b>
		EMPH-2SG.TOP		POSS.2SG		fil		NEG		AS.NPRF
		PRN		DET		N		PRT		PRT

*Toi, ton fils ne va pas*

b.	<b><i>yentrá</i></b>	<b><i>e</i></b>		<b><i>kusaŋ</i></b>
	entrer	DEM.D1		N
	V	DET		N

*entrer dans cette chose*

(= *toi tu ne vas pas permettre que ton fils soit inscrit euh ! ([dans une école où les frais d'inscriptions sont élevés].)*)

Dans l'exemple ci-dessus, le déterminant démonstratif proximal *e* n'a pas en synchronie de valeur démonstrative. Pragmatiquement parlant, la formule *e kusaŋ cette chose-[ci]* est un procédé qui permet au locuteur, dans une interaction, de remplir le silence pendant qu'il cherche un mot qu'il n'arrive pas à formuler. Autrement dit, *e kusaŋ* constitue ici un cas de figement où le syntagme originel a pris une valeur d'interjection que l'on pourrait traduire par *euh, machin, truc*.

L'emploi de la forme *e kusaŋ* en 90 est à distinguer du point de vue sémantique et pragmatique de celui de *e kusaŋ* dans l'exemple 91 ci-dessous qui, lui, est un véritable cas de détermination démonstrative :

91. a. *e*            *kusaŋ*            *ki*  
 DEM.D1    chose            que.REL.SUB.FOC  
 DET        N                ADP  
*(C'est) cette chose qui*
- b. *xew-í*                            *gósiŋ*  
 AS.PRF.ê.à.la.mode-VT    maintenant  
 V                                    ADV  
*est à la mode maintenant.*

#### 4.1.3.4 Le déterminant possessif

En casamançais, les possessifs se classent en deux catégories, les clitiques et les toniques (Biagui 2012, 140). En ce qui me concerne, je ne traiterai dans cette partie que des possessifs clitiques du fait qu'ils sont toujours employés pour déterminer un nom et que ce sont donc eux que l'on peut considérer au sens propre comme des déterminants possessifs<sup>100</sup>.

---

<sup>100</sup> Les possessifs toniques, eux, sont essentiellement employés en tant que pronoms (Biagui 2012, 142) et on peut donc considérer que ce ne sont pas des déterminants.

**Tableau 28. Les déterminants possessifs en casamançais**

	Personnes	Formes	Transcription	Traduction française
Singulier	1 <sup>e</sup>	ña	/ɲa/	ma, mon, mes
	2 <sup>e</sup>	bu	/bu/	ta, ton, tes
	3 <sup>e</sup>	si	/si/	sa, son, ses
Pluriel	1 <sup>e</sup>	no	/no/	notre, nos
	2 <sup>e</sup>	bo	/bo/	votre, vos
	3 <sup>e</sup>	se	/se/	leur, leurs

La place du déterminant possessif casamançais est devant le nom qu'il détermine. Le déterminant possessif casamançais ne varie qu'en personne et non en nombre et/ou en genre (exemples 92 et 93), le pluriel de l'entité possédée étant éventuellement marqué sur le substantif déterminé (exemples 93a et c).

92. *kadalgeŋ tesé si purku*  
 chacun AS.PRF.apporter POSS.3SG cochon  
 PRN V DET N

*Chacun a apporté son cochon.*

93. a. *i na bay dá si miñjer-us*  
 3SG.SBJ AS.NPRF aller donner POSS.3SG femme-PL  
 PRN PRT V V DET N

*Il va donner (son argent à) ses femmes*



b.	<i>i</i>	<i>ka</i>	<i>na</i>	<i>torná-l</i>
	3SG.SBJ	NEG	AS.NPRF	rendre-3SG.TON
	PRN	PRT	PRT	V

*il ne le rend pas (à)*

c.	<i>si</i>	<i>fiju-s</i>
	POSS.3SG	enfant-PL
	DET	N

*ses enfants*

(= [Tu préfères] qu'il donne son argent à ses maîtresses plutôt qu'à ses enfants).

Dans mon corpus, j'ai observé 202 occurrences de déterminants possessifs en contexte unilingue casamançais.

#### 4.1.3.5 Le déterminant interrogatif

Comme dans la plupart des langues, en créole casamançais, le déterminant interrogatif est utilisé pour poser une question à propos du nom déterminé. Lorsqu'il est combiné avec un nom dans un groupe nominal ce déterminant se place toujours devant ce nom en casamançais (exemple 94).

94.	<i>kantu</i>	<i>anu</i>	<i>k-u</i>	<i>tené</i>
	combien.INT	année	que.REL.OBJ-2SG.SBJ	AS.PRF.avoir
	DET	N	CONJ-PRN	V

*Quel âge as-tu ?*

Les déterminants interrogatifs casamançais sont invariables. Si l'entité déterminée a une valeur de pluriel c'est le substantif qui porte la marque de nombre (exemple 95).

95. *kal lingwa-s ku bu ta papiyá*  
 quel.INT langue-PL que.REL.OBJ 2SG.SBJ AS.HAB parler  
 DET N CONJ PRN PRT V  
*Quelles sont les langues que tu parles ?*

J'ai relevé 62 occurrences de déterminants interrogatifs en contexte unilingue en créole de Casamance dans mon corpus.

#### 4.1.3.6 Le déterminant qualificatif

En casamançais, le déterminant qualificatif peut se placer avant (exemple 96) ou après (exemple 97) le nom auquel il se rapporte :

96. *i tené maw maña*  
 3SG.SBJ AS.PRF.avoir mauvais habitude  
 PRN V DET N  
*Il a une mauvaise habitude.*

97. *kamisa bonitu /*  
 chemise beau  
 [ N DET ]<sub>GN</sub>  
*(Elle m'a vendu) une belle chemise ! (Je l'ai laissé à Dakar)*

Dans l'exemple 97, le locuteur parle d'une chemise qu'il a achetée à crédit en insistant sur la qualité de la chemise : sa beauté.

Il existe quelques rares cas d'accord en genre de l'adjectif qualificatif en casamançais (Biagui 2012, 212-2013) mais ce cas de figure n'est pas attesté dans mes données.

Dans mon corpus, j'ai observé 12 occurrences de détermination qualificative en casamançais en contexte unilingue.

#### 4.1.3.7 Le déterminant numéral

Comme c'est le cas dans les autres langues, le déterminant numéral en casamançais (cf. 3.1.1.2 sur l'heure et 3.1.5 sur la date et l'expression de l'âge) s'emploie pour connaître le nombre de l'objet désigné par le nom déterminé. Le déterminant numéral casamançais se place toujours devant le nom qu'il détermine (exemples 98 et 99). Il est généralement invariable mais (s'il est supérieur à 1) il peut cependant porter de façon optionnelle<sup>101</sup> une marque de pluriel de l'entité déterminée lorsqu'il est précédé d'un possessif ou d'un démonstratif (exemple 99).

98.	<i>N</i>	<i>bay</i>	<i>kumprá</i>	<i>dos</i>	<i>purku</i>
	1SG.SBJ	AS.PRF.aller	acheter	deux.CARD	cochon
	PRN	V	V	DET	N

*Je suis allé acheter deux cochons.*

99.	<i>Ña</i>	<i>sis-us</i>	<i>fiju</i>	<i>parsí</i>	<i>na</i>
	POSS.1SG	six.CARD-PL	enfant	AS.PRF.ressembler	EN.ASRT
	DET	DET	N	V	PRT

*Mes six enfants se ressemblent* (Biagui 2012, 246).

Au total, j'ai relevé dans mon corpus 7 cas de détermination numérale en casamançais en contexte unilingue.

---

<sup>101</sup> Dans le cas de figure décrit, la marque de pluriel peut aussi être portée par le substantif au lieu du numéral.

## **4.2 Emploi des déterminants en contexte mixte**

Dans cette section, je m'intéresserai aux déterminants d'une langue donnée qui sont combinés avec un nom dans une autre langue. L'environnement d'utilisation de ces déterminants est mixte car le groupe nominal dans lequel ils sont inclus est composé d'au moins deux langues en présence (langues A et B). Le déterminant (DET) est réalisé dans la langue A et le nom déterminé dans la langue B. J'entends ici par contexte mixte les cas de mélange de langues au sein d'un énoncé et par nom mixte les noms composés d'au moins deux morphèmes provenant de deux langues différentes.

### **4.2.1 Déterminant attribué à une seule langue**

Il s'agit de déterminants dont la marque morphologique n'est attribuable qu'à une seule langue. Il ne peut donc y avoir de confusion dans l'attribution de cette marque morphologique à une langue donnée.

#### **4.2.1.1 Le déterminant en wolof**

##### **4.2.1.1.1 Le déterminant défini**

En contexte mixte, le déterminant wolof est combiné tantôt avec un nom français, tantôt avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues (c'est-à-dire « flottant » ou « multiple »). J'ai relevé en tout 34 cas de détermination wolof en contexte mixte.

###### *4.2.1.1.1.1 Combinaison avec un nom français*

Lorsque le déterminant wolof est combiné avec un nom français dans mon corpus, il se présente ainsi qu'on peut le voir dans l'exemple 100 :

100. a. *du gis nga f-ii*  
 NEG AS.PRF.voir 2SG.SBJ CLF.SG-D1  
 PRT V PRN ADV  
*N'est-ce pas que tu as vu ici*

b. **lettre** *y-i*  
 lettre CLF.PL-ART.DEF.D1  
 N DET  
*les lettres ?*

Dans mon corpus, j'ai relevé 21 occurrences qui se présentent sous cette forme.

#### 4.2.1.1.1.2 Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues

Dans ce genre de combinaisons, le nom déterminé peut être interprété comme pouvant appartenir à au moins deux langues. Dans mon corpus, le déterminant défini wolof est combiné tantôt avec un mot pouvant être considéré comme du wolof ou du français (exemple 101) d'une part, tantôt comme du wolof, du français ou du casamançais d'autre part (exemple 102b).

101. a. 

<b>xale</b>	<b>b-i</b>	<b>bu</b>	<b>bëgg-ee</b>	<b>wax</b>	<b>danga-y</b>	<b>gis</b>	<b>yaay</b>	<b>b-i</b>
enfant	CLF.SG-ART.DEF.D1	si.SUB.AS.PRF	vouloir-ANT	parler	2SG.SBJ.EXPL.PRF-AS.NPRF	voir	mère	CLF.SG-ART.DEF.D1
N	DET	CONJ	V	V	PRN	V	N	DET

*Lorsque l'enfant veut dire quelque chose,*

b. 

<b>pàppa</b>	<b>papa</b>	<b>b-i</b>	<b>tiye</b>	<b>gemeñ-om</b>	<b>b-i</b>
père	CLF.SG-ART.DEF.D1	AS.PRF.attraper	bouche-POSS.3SG	CLF.SG-ART.DEF.D1	
N	DET	V	N-DET	DET	

*le père lui met la main sur la bouche (pour l'empêcher de parler). (= Si l'enfant veut dire quelque chose, tu vois la mère, le père lui tenir sa bou*

Dans l'exemple 101, le mot affectif « papa », *père* (déterminé par un déterminant défini wolof) est flottant entre le français et le wolof. J'ai observé une occurrence de ce type de détermination dans mon corpus.

102. a.

<b>yaay</b>	<b>Xady</b> /	<b>ñu</b>	<b>ne</b> /	<b>délégation</b>	<b>dafa</b>
mère	Khady.PROPR	3PL.SBJ.AS.PRF	dire	délégation	3SG.SBJ.EXPL.AS.PRF
N	N	PRN	V	N	PRN

*Maman de Khady ils (les gens) ont dit qu'une délégation*

b.

		<b>pa</b> (pai, papé)		
		<b>pa</b> (pàppa)		
<b>wàcca</b>	<b>si</b>	<b>Pa</b> (papa)	<b>b-i</b>	<b>f-ii</b>
descendre	dans.PREP.LOC	père	CLF.SG-ART.DEF.D1	CLF.SG-D1
V	ADP	[ N	DET ]GN	ADV

*est venue ici chez le vieux*

Dans l'exemple 102, le mot « pa » (déterminé par un déterminant possessif wolof) est flottant entre le créole de Casamance, le wolof et le français. S'il est considéré comme étant du français, il s'agit du diminutif (ou d'une forme tronquée) du mot affectif **papa**, *père*. S'il est considéré comme étant du wolof, il s'agit du diminutif (ou d'une forme tronquée) de *pàppa*, *père*. S'il est considéré comme étant du créole de Casamance, on a affaire à un diminutif (ou à une forme tronquée) de *pai* ou *papé*, *père*.

Dans mon corpus, j'ai relevé 12 cas de détermination définie comparables aux deux exemples qui précèdent.

#### 4.2.1.1.2 Le déterminant indéfini

Le déterminant indéfini wolof, en contexte mixte, se combine dans mon corpus avec un nom français ou un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues. En tout, j'ai observé dans mon corpus 3 occurrences de ce type de combinaison.

##### 4.2.1.1.2.1 Combinaison avec un nom français

Cette combinaison prend la forme suivante :

103.	a.	<i>am</i>	<i>na</i>	<i>y-eneen</i>	<b>âge</b>
		AS.PRF.avoir	3SG.OBJ	CLF.SG-ALT.INDEF	âge
		V	PRN	DET	N

*Il y a d'autres âges*

	b.	<i>boo</i>	<i>ko</i>	<i>ame</i>	<i>graw-ul</i>
		2SG.SBJ	3SG.OBJ.AS.PRF	avoir	ê.grave-NEG
		PRN	PRN	V	V

*si tu les as, ce n'est pas grave*

*(= Il y a certains âges quand tu les atteins (et que tu meurs) ce n'est pas grave.)*

Dans cet exemple, le nom français **âge** est déterminé par un déterminant indéfini (d'altérité) wolof. Cet exemple constitue la seule occurrence de ce type dans mon corpus.

#### 4.2.1.1.2.2 Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues

Le déterminant indéfini wolof peut également se combiner avec un mot qui peut être du wolof, du français ou du casamançais. J'ai relevé 2 cas de ce genre de combinaisons dans mon corpus, dont l'exemple suivant :

104.

			<b>P<sup>a</sup></b> (pai, papè)				<b>taksi</b>
			<b>P<sup>a</sup></b> (pàppa)				<b>taksi</b>
<b>am</b>	<b>na</b>	<b>ay</b>	<b>P<sup>a</sup></b> (papa)	<b>y-u</b>	<b>ñow</b>	<b>si</b>	<b>taksi</b>
AS.PRF.avoir	3SG.TON	ART.PL.INDF	père	CLF.PL-REL.SBJ.AS.PRF	venir	dans.PRELOC	taxi

*il y a des vieux qui sont venus en taxi*

Ici, le déterminant indéfini wolof *ay* détermine le nom « pa » qui peut être considéré comme du français, du wolof ou du créole de Casamance (*cf.* exemple 104).

#### 4.2.1.1.3 Le déterminant démonstratif

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de combinaison d'un déterminant démonstratif wolof en contexte mixte.

#### 4.2.1.1.4 Le déterminant possessif

En contexte mixte, les quatre occurrences de détermination possessive wolof relevées dans mon corpus sont combinées avec un nom français. Elles se présentent sous deux formes : postposée (exemple 105b) et antéposée (exemple 106) au nom, comme on peut le constater ci-dessous :

105. a.

<i>boo</i>	<i>deme</i>	<i>nga</i>	<i>daje</i>
si.2SG.SBJ AS.PRF	aller	2SG.SBJ.AS.PRF	rencontrer
CONJ.PRN	V	PRN	V

*Si tu pars, tu croises*



- b. *ak sa personnel*  
avec.CO POSS.2SG personnel  
ADP DET N  
*ton personnel*  
(= *Si tu pars (et que) tu rencontres (des membres de) ton personnel.*)

J'ai relevé 3 cas de possessif wolof préposé au nom en contexte mixte dans mon corpus.

Dans l'exemple qui suit, le locuteur raconte à son allocutaire qu'un parent d'élève à récupéré les bagages de son fils car il veut lui faire changer d'école.

106. **bagage-am**  
bagage-POSS.3SG  
N-DET  
*ses bagages*

Cette occurrence de possessif wolof postposé au nom en contexte mixte est la seule de mon corpus. La postposition du possessif s'explique ici par le fait que ce possessif encode un possesseur de troisième personne du singulier et qu'à cette personne le possessif est régulièrement postposé en wolof (*cf.* 4.1.1.4).

Au total, j'ai relevé quatre occurrences de déterminants possessifs wolofs en contexte mixte.

#### 4.2.1.1.5 Le déterminant interrogatif

Dans mon corpus, je n'ai observé qu'une occurrence de détermination interrogative en wolof en contexte mixte. Ce déterminant est combiné avec un nom en français :

107.	<i>xa-w-ma</i>	<i>nak</i>	<i>b-an</i>	<b>heure</b>
	AS.PRF.savoir-NEG-1SG.SBJ	quant.à.PREP	CL.SG-an.INT	heure
	V-PRN	ADP	DET	N

*Je ne sais pas (à) quelle heure (il est venu).*

#### 4.2.1.1.6 Le déterminant numéral

Le seul cas de déterminant numéral wolof observé dans mon corpus, en contexte mixte, est combiné avec un nom qui peut être considéré comme du wolof, du français ou du casamançais :

108.					<b>pà</b> (pai, papé)				
					pà(papa)	<b>tam</b> (tambej)			
	<b>yagg-ul</b>	<b>mu</b>	<b>am-aat</b>	<b>be</b> (benn)	<b>benna</b>	<b>pà</b> (pàppa)	<b>tam</b> (itam)	<b>mu</b>	<b>dugg</b>
	AS.PRF.durer-NEG	3SG.SBJ.AS.PRF	avoir-ITER	un.CARD	un.CARD	père	aussi	3SG.SBJ.AS.PRF	entrer
	V	PRN	V	DET	DET	N	ADV	PRN	V
	<i>(...) quelque temps après un autre vieux est également entré (dans la maison).</i>								

#### 4.2.1.2 Le déterminant en français

##### 4.2.1.2.1 Le déterminant défini

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de déterminant défini en français en contexte mixte.

##### 4.2.1.2.2 Le déterminant indéfini

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de déterminant indéfini en français en contexte mixte.

##### 4.2.1.2.3 Le déterminant démonstratif

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de déterminant démonstratif en français en contexte mixte.

#### 4.2.1.2.4 Le déterminant possessif

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de déterminant possessif en français en contexte mixte.

#### 4.2.1.2.5 Le déterminant interrogatif

Dans mon corpus, je n'ai relevé aucune occurrence de déterminant interrogatif en français en contexte mixte.

#### 4.2.1.2.6 Le déterminant qualificatif

En contexte mixte, le déterminant qualificatif français peut être combiné avec un nom casamançais d'une part et avec un nom mixte d'autre part. En tout, j'ai relevé dans mon corpus 4 occurrences de déterminants qualificatifs en français en contexte mixte.

##### 4.2.1.2.6.1 Combinaison avec un nom casamançais

Lorsque le déterminant qualificatif français est combiné avec un nom casamançais, il se présente sous les formes observées dans les exemples ci-dessous. Dans l'exemple 109, le déterminant qualificatif français est antéposé au nom tandis que dans l'exemple 110, il lui est postposé.

109.	<i>i</i>	<i>na</i>	<i>bay</i>	<i>même</i>	<i>diya</i>
	3SG.SBJ	AS.NPRF	aller	même	jour
	PRN	PRT	V	DET	N

*Il ira le même jour.*

Dans mon corpus, j'ai relevé 2 cas de ce type (adjectif déterminant qualificatif français préposé).

110. a. **lingu**    **maternelle**    **ku**                    ☒☒☒  
 langue    maternelle    que.REL.OBJ  
 N            DET            CONJ  
*(Je parle) la langue maternelle que* ☒☒☒

b.    **ña**            **papé**    **ta**            **papiyá**  
 POSS.1SG    père    AS.HAB    parler  
 DET            N            PRT            V  
*mon père parle.*

Cet exemple (adjectif déterminant qualificatif français postposé) est le seul de ce type dans mon corpus.

#### 4.2.1.2.6.2 Combinaison avec un nom mixte

La seule forme que j'ai relevée dans mon corpus est combinée avec un mot mixte français-casamançais. Il s'agit de « **lang-us** » (composé du radical du mot français **langue** et de la marque du pluriel **-us** en créole de Casamance) :

111. **lang-us**    **maternelle**  
 langue-PL    maternelle  
 N            DET  
*Les langues maternelles.*

Dans cet exemple, le locuteur dit à son allocataire que les créolophones de Casamance qui se réclament manjaques et qui ont immigré à Dakar n'apprennent pas à leurs enfants le créole.

#### 4.2.1.2.7 Le déterminant numéral

Je n'ai relevé dans mon corpus qu'un cas de déterminant numéral français en contexte mixte. Il est combiné avec un nom en casamançais et se présente ainsi :

112.	a.	<i>la</i>	<i>k-e</i>	<i>kumprá</i>	<i>vingt-cinq</i>
		là.D2	que.REL-3PL.SBJ	AS.PRF.acheter	vingt-cinq.CARD
		ADV	CONJ-PRN	V	DET
		<i>(C'est) là-bas qu'ils ont acheté vingt cinq</i>			

b.	<i>kamiñu</i>	<i>di</i>	<i>pur(purku)</i>	<i>purku</i>
	chemin	de.PREP.GEN	cochon	cochon
	N	ADP	N	N
	<i>chemins de cochon.<sup>102</sup></i>			

Dans cet exemple, le déterminant numéral français **vingt-cinq** détermine le nom casamançais *kamiñu*, *chemin*.

#### 4.2.1.3 Le déterminant en casamançais

##### 4.2.1.3.1 Le déterminant défini

Le casamançais n'ayant pas à proprement parler de déterminant défini, c'est seulement dans des contextes très limités que certains morphèmes peuvent jouer le rôle de déterminants définis dans cette langue (*cf.* plus haut en 4.1.3.1). Quoiqu'il en soit, je n'ai pas relevé de cas de déterminant défini en casamançais dans mon corpus en contexte mixte.

---

<sup>102</sup> Le sens général de cet énoncé est peu clair.

#### 4.2.1.3.2 Le déterminant indéfini

En contexte mixte, dans mon corpus, le déterminant indéfini casamançais est combiné avec un nom français d'une part et un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues d'autre part. En tout, dans mon corpus, il y a 21 occurrences de déterminants indéfinis en contexte mixte.

##### 4.2.1.3.2.1 Combinaison avec un nom français

En contexte mixte, le déterminant indéfini casamançais, lorsqu'il est combiné avec un nom français, peut lui être antéposé (exemple 113) ou postposé (exemple 114), la position du déterminant indéfini étant variable en casamançais (cf. 4.1.3.2).

113.

e	falá	uŋ	bateau	fiká	là
3PL.SBJ	AS.PRF.dire	un.INDF	bateau	PRF.rester	là.D2
PRN	V	[ DET N ]GN	V	ADV	

*Ils ont dit qu'un bateau y est resté*

J'ai relevé 11 occurrences de ce type (déterminant indéfini casamançais antéposé au nom français en contexte mixte) dans mon corpus.

114

☒☒☒	a-mi	na	mi	créole	tudu	i	unsoŋ
	EMPH-1SG.TOP	dans.PRE.LOC	1SG.TON	créole	tout	COP	un.CARD
	PRN	ADP	PRN	[ N DET ]GN	V	DET	

*Moi, selon moi tous les créoles sont pareils*

Dans cet exemple, *tudu* détermine *créole* du fait qu'il n'y a pas de pause après *créole* entre ces deux mots ; s'il y avait une pause entre *créole* et *tudu*, *tudu* serait un pronom employé en lieu et place de *créole*, et l'exemple pourrait se traduire par *selon moi les créoles, ils sont tous pareils*.

Dans mon corpus, j'ai relevé six occurrences de ce type (déterminant indéfini casamançais postposé au nom français en contexte mixte).

#### 4.2.1.3.2.2 *Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues.*

Le seul cas relevé dans mon corpus de combinaison d'un déterminant indéfini casamançais avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues se présente sous la forme ci-dessous :

115

Guinée					
Gine					
Gine	tudu	/	na	ba	sikola
Guinée.PROPR	tout		AS.NPRF	aller	école
[ N	DET ]GN		PRT	V	N
<i>Toute la Guinée (Bissao) va à l'école.</i>					

Dans cet exemple, le nom propre Guinée peut être considéré comme du casamançais, du wolof ou du français, d'où son caractère de mot susceptible d'appartenir à ces langues.

D'après le contexte dans lequel a été produite cette phrase, la séquence « Guinée *tudu* » renvoie au fait que les Floups<sup>103</sup> de toute la Guinée vont à présent à l'école.

#### 4.2.1.3.2.3 *Combinaison avec un nom mixte*

Dans ce genre de combinaison (dont les trois exemples qui suivent sont les seules occurrences dans mon corpus), le déterminant indéfini casamançais peut se placer devant (exemples 116 et 117) ou après (exemple 118) le nom déterminé. Dans mon corpus, lorsque le déterminant indéfini casamançais est antéposé au

<sup>103</sup> Les Floups sont un groupe linguistique et culturel se rattachant à l'ensemble diola.

nom mixte déterminé, les morphèmes constitutifs de ce mot mixte peuvent être du français et du casamançais (exemples 116 et 118) d'une part et, d'autre part, du wolof et du casamançais (exemple 117).

116 a.

<b>i</b>	<b>tené</b>	/	<b>útur-us</b>	<b>mo-wus</b>	<b>k-u</b>	<b>konsé</b>
3SG.SBJ	AS.PRF.avoir		autre-PL	mot-PL	que.REL.OBJ-2SG.SBJ	AS.PRF.savoir
PRN	V		[ DET	N ] <i>GN</i>	CONJ-PRN	V

*il y a d'autres mots que*

b.

<b>a-mi</b>	<b>propi</b>	<b>N</b>	<b>ka</b>	<b>konsé-l</b>
EMPH-1SG.TOP	propre	1SG.SBJ	NEG	AS.PRF.savoir-3SG.TON
PRN	ADV	PRN	PRT	V-PRN

*moi même je ne connais pas (= il y a d'autres mots dont tu sais (que) moi même je ne le connais pas)*

117.

<b>ma</b>	<b>si</b>	<b>sedi</b>	<b>na</b>	<b>útur-us</b>	<b>koñ-us</b>
mais.CO	si.SUB-3SG.SBJ	COP	dans.PREPLOC	autre-PL	quartier-PL
CONJ	CONJ-PRN	V	[ ADP	DET	N ] <i>GN</i>

*Mais si (le viol avait eu lieu) dans d'autres quartiers (les gens se seraient révoltés) (= Mais si c'est dans d'autres quartiers)*

118.

<b>mo-wus</b>	<b>tudu</b>	<b>bu</b>	<b>na</b>	<b>papiyá-l</b>	<b>na</b>	<b>en</b>	<b>créole</b>	<b>quoi</b>
mot-PL.TOP	tout.TOP	2SG.SBJ	AS.NPRF	parler-3SG.TON	EN.ASRT	en.PREP	créole	quoi.EN.INTJ
N	DET	PRN	PRT	V-PRN	PRT	ADP	N	PRT

*Tous les mots, tu vas les parler en créole quoi !*

#### 4.2.1.3.3 Le déterminant démonstratif

En contexte mixte, le déterminant démonstratif casamançais peut être combiné avec un nom français, un nom wolof, un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues ou un nom mixte. J'ai relevé dans mon corpus 25 cas en tout de déterminants démonstratifs en contexte mixte.



#### 4.2.1.3.3.1 Combinaison avec un nom français

J'ai observé 17 cas de ce type de combinaison dans mon corpus en contexte mixte. Voici comment ils se présentent :

119. **kel**            **machine**

DEM.D2    machine

DET            N

*Cette machine (là-bas).*

#### 4.2.1.3.3.2 Combinaison avec un nom wolof

Quand le déterminant démonstratif casamançais se combine avec un nom en wolof dans mon corpus, il se présente ainsi :

120. a.

<b>pa</b>	<b>i</b>	<b>kabá</b>	<b>de</b>	/	<b>cor</b>
pour.PREP	3SG.SBJ	AS.PRF.finir	EN.ASRT		deuil
ADP	PRN	V	PRT		N

*Que ça finisse hein le deuil*

b.

<b>i</b>	<b>yiñcí</b>	<b>na</b>	<b>e</b>	<b>koñ</b>
3SG.SBJ	être.plein	dans.PREP.LOC	DEM.D1	secteur
PRN	V	ADP	[ DET	N ]GN

*c'est récurrent dans ce secteur*

Dans cet exemple, le déterminant démonstratif créole casamançais *e*, *ce*, détermine le nom wolof *koñ*, *secteur*. J'ai noté 2 cas de ce type dans mon corpus.

#### 4.2.1.3.3.3 Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues

Les noms susceptibles d'appartenir à plusieurs langues que j'ai relevés dans mon corpus et qui sont combinés en contexte mixte avec un déterminant démonstratif en casamançais peuvent provenir soit du casamançais, soit du wolof, soit du français :

121. a.

<b>Ndeye Fatou</b>	<b>fiyá</b>	<b>dewus</b>	<b>bu</b>	<b>ba</b>	<b>fiŋka</b>
Ndeye Fatou.PROPR	AS.PRF.croire	Dieu.PROPR	2SG.SBJ	AS.PRF.aller	déposer
N	V	N	PRN	V	V

*Ndeye Fatou aie foi en Dieu et va déposer*

b.

			<b>bol</b>	
			bol	
<b>e</b>	<b>kale</b> <sub>(kalerog)</sub>	<b>e</b>	<b>bol</b>	<b>li</b>
DEM.D1	marmite	DEM.D1	bol	D1
[ DET	N ]GN	[ DET	N	ADV ]GN

*cette marmite ce bol-ci*

J'ai trois occurrences de ce type dans mon corpus.

#### 4.2.1.3.3.4 Combinaison avec un nom mixte

Les déterminants démonstratifs combinés avec un mot mixte que j'ai relevés dans mon corpus sont au nombre de trois. Ils sont tous combinés avec un nom mixte français-casamançais comme dans l'exemple 122 :

122. **e**            **genr-us**  
 DEM.D1        genre-PL  
 DET            N  
*Ces genres.*

#### 4.2.1.3.4 Le déterminant possessif

En contexte mixte, le déterminant possessif casamançais peut se combiner avec un nom français, un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues ou un nom mixte dans mon corpus. J'ai relevé en tout 33 cas de détermination possessive dans mon corpus en contexte mixte.

##### 4.2.1.3.4.1 Combinaison avec un nom français

J'ai observé 26 cas de combinaisons d'un déterminant possessif casamançais avec un nom français et ils se présentent de cette façon :

123.

<b>bu</b>	<b>glace</b>	<b>ka</b>	<b>kabá</b>	<b>ndaŋ</b>
POSS.2SG	glace	NEG	AS.PRF.finir	encore
[ DET	N ]GN	PRT	V	ADV
<i>Ta glace n'est pas encore finie ?</i>				

##### 4.2.1.3.4.2 Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues

Dans mon corpus, quand le déterminant possessif casamançais est en combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues, ce nom peut être considéré comme du wolof ou du casamançais (exemple 124) ou comme du wolof, du casamançais ou du français (exemple 125). Les deux exemples qui suivent constituent les seuls de mon corpus pour ce type de combinaison.

124.

				legos			
s-u	bu	kumprá	bu	legos	bu /	da	mininu
si.SUB	2SG.SBJ	AS.PRF.acheter	POSS.2SG	légos	2SG.SBJ	AS.PRF.doner	enfant
CONJ	PRN	V	[ DET	N ]GN	PRN	V	N
<i>si tu achètes ton (tissu) légos (et que) tu (le) donnes à l'enfant (il te le teindra)</i>							

Dans cet exemple, le locuteur explique à son allocutaire qu'il peut acheter du legos<sup>104</sup> et le donner à des teinturiers pour lui faire des motifs avant qu'il ne le fasse coudre en chemise.

125.

		pá(pai, pape)
		pá(pàppa)
di	ña	pá(papa)
de.PREP	POSS.1SG	Père.PROPR
[ ADP	DET	N ]GN
<i>celle de mon père</i>		

#### 4.2.1.3.4.3 Combinaison avec un nom mixte

En ce qui concerne les cas observés dans mon corpus de combinaison d'un possessif casamançais avec un nom mixte, le nom mixte est le plus souvent (quatre occurrences attestées) composé de français et de casamançais comme on peut le voir dans l'exemple qui suit :

126.	<i>i</i>	<i>ta</i>	<i>pupá</i>	<i>riba</i>	<i>di</i>	<i>si</i>	<i>adversair-us</i>
	3SG.PRN	AS.HAB	crier	en.haut	de.PREP	POSS.3SG	adversaire.PL
	PRN	PRT	V	ADV	ADP	DET	N
	<i>Il crie sur ses adversaires.</i>						

<sup>104</sup> Le legos est un type de tissu fréquemment utilisé en Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal.

J'ai également observé un cas de déterminant possessif en casamançais combiné avec un nom mixte composé d'un morphème de pluriel casamançais et d'un lexème provenant d'une langue non définie.

127.

<i>si</i>	<i>tigreson-wus</i>	<i>di (vires)</i>
POSS.3SG	baise-PL	de.PREP.GEN
[ DET	N	ADP ]GN
<i>ses baisés (celles) de (son père)</i>		

Dans cet exemple, « *tigreson* » est un lexème non défini. Il pourrait s'agir d'un néologisme ou d'un terme de connivence employé par ce locuteur dans le cadre d'une discussion portant sur le viol et faisant partie de mes enregistrements spontanés. Le locuteur semble avoir utilisé ce terme en considérant qu'il était un terme connu de la plupart des participants à cette discussion.

#### 4.2.1.3.5 Le déterminant interrogatif

Lorsque le déterminant interrogatif est combiné avec un nom en contexte mixte dans mon corpus, soit ce nom provient du français soit il est susceptible d'appartenir à plusieurs langues. J'ai, en tout, relevé dans mon corpus quatre occurrences de déterminants interrogatifs casamançais combinés avec un nom dans une autre langue.

##### 4.2.1.3.5.1 Combinaison avec un nom français

Lorsqu'il est combiné avec un nom réalisé en français, le déterminant interrogatif casamançais se présente sous la forme ci-dessous :

128.

<i>kal</i>	<i>jour</i>
quel.INT	jour
DET	N
<i>Quel jour ?</i>	

J'ai relevé deux occurrences de ce type dans mon corpus en contexte mixte.

#### 4.2.1.3.5.2 *Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues*

J'ai relevé deux cas de ce type de combinaison dans mon corpus. Le mot susceptible d'appartenir à plusieurs langues peut être interprété comme du casamançais, du wolof ou du français.

129.

	<b>pa</b> //
	<b>pa</b>
<b>kantu</b>	<b>pa</b>
combien.INT	père.
[ DET	N ]GN
<i>combien de vieux (sont venus ?)</i>	

Le nom « pa » peut être aussi bien du français, du wolof que du casamançais. Il est donc flottant entre ces trois langues.

#### 4.2.1.3.6 **Le déterminant qualificatif**

En ce qui concerne le déterminant qualificatif en casamançais, en contexte mixte, dans mon corpus, il est combiné avec un nom français. Le nom français peut être antéposé (exemple 130) ou postposé (exemple 131) au déterminant casamançais. Ce déterminant fonctionne comme un adjectif épithète.

130.

<b>yelus</b>	<b>tudu</b>	<b>créole</b>	<b>k-e</b>	<b>ta</b>	<b>papiyá /</b>	<b>créole</b>	<b>puru</b>
3PL.TON	tout	créole	que.REL.OBJ-3PL.SBJ	HAB	parler	créole	pur
PRN	DET	N	ADP	PRT	V	N	DET
<i>Ils parlent tous créole, un pur créole</i>							

Dans cet exemple, le nom français « créole » est antéposé au déterminant qualificatif casamançais « puru », *pur*. J'ai relevé quatre cas de ce genre de construction dans mon corpus.

132.

<b>pa</b>	<b>bo</b>	<b>kisa</b>	<b>ki</b>	<b>sedi</b>	<b>pura</b>	<b>créole</b>
pour.PREP	2SG.TON	INT	que.SUB	COP	pur	créole
ADP	PRN	DET	CONJ	V	[ DET	N ]GN

*Pour toi qu'est-ce qui est un pur créole ?*

J'ai observé deux occurrences de ce type de construction dans mon corpus.

On notera dans cet exemple la forme ***pura*** qui n'est pas attestée en casamançais.

Au total, j'ai relevé dans mon corpus 6 occurrences de déterminants qualificatifs en casamançais en contexte mixte, ce qui n'est pas beaucoup.

#### 4.2.1.3.7 Le déterminant numéral

En contexte mixte, le déterminant numéral casamançais est combiné dans mon corpus, avec un nom wolof (une occurrence) et avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues (une occurrence).

##### 4.2.1.3.7.1 Combinaison avec un nom wolof

Lorsque le déterminant numéral casamançais est combiné avec un nom wolof, la structure déterminative, dans ce contexte mixte, se présente ainsi :

133.

<b>e</b>	<b>ta</b>	<b>partí-m</b>	<b>unsoŋ</b>	<b>kaas</b>
3PL.SBJ	AS.NPRF	offrir-1SG.OBJ	un.CARD	verre
PRN	PRT	V-PRN	DET	N

*Ils m'offrent un verre (de vin).*

#### 4.2.1.3.7.2 Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues

Dans la combinaison que j'ai relevée dans mon corpus, le nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues « flotte » entre le casamançais, le wolof et le français.

134.

				pa(pàppa)
				pa(papa)
e	falá	unsoŋ	/	pa(pai, papé)
3PL.SBJ	AS.PRF.dire	un.CARD		père
PRN	V	[ DET		N ]GN
<i>Ils ont dit qu'un vieux (y est allé)</i>				

#### 4.2.2 Déterminants susceptibles d'appartenir à plusieurs langues

Il s'agit de déterminants qui peuvent être attribués à au moins deux langues dans une situation de contact. Les déterminants susceptibles d'appartenir à plusieurs langues observés dans mon corpus « flottent » entre le français et le casamançais. Les types de déterminants flottants observés dans mon corpus sont le déterminant qualificatif et le déterminant défini et/ou un déictique de lieu selon la langue concernée. J'ai relevé en tout 3 occurrences de ce type dans mon corpus.



#### 4.2.2.1 Le déterminant qualificatif

Le déterminant qualificatif, lorsqu'il est susceptibles d'appartenir à plusieurs langues dans mon corpus, peut être interprété comme du français ou du casamançais. Il détermine alors un nom casamançais (exemple 135) ou un nom mixte français-casamançais (exemple 136).

135.

				bon	
N	sebé	kumá	i	boŋ	liŋgu(lingwa)
1SG.SBJ	AS.PRF.savoir	que.SUB	COP	bon	langue
PRN	V	CONJ	V	[ DET N ]GN	

*Je sais que (la langue créole) est une bonne langue.*

Dans cet exemple, le nom kriyol *lingwa*<sup>105</sup>, **langue** est postposé au déterminant qualificatif « bon » qui est flottant entre le créole de Casamance et le français.

136. a.

				bon	
bu	sebé	kumá	boŋ	spécialist-us	
2SG.SBJ	AS.PRF	que.SUB	bon	spécialiste-PL	
PRN	V	CONJ	[ DET N ]GN		

*Tu sais les bons spécialistes (en bâtiment),*

<sup>105</sup> En créole de Casamance le mot *lingu* (qui signifie langue au sens anatomique) est employé par certains locuteurs à la place de *lingwa* (qui signifie langue en tant que système de communication). Cette tendance à l'utilisation de *lingu* à la place de *lingwa* est probablement due à l'influence de la langue française qui utilise **langue** aussi bien au sens anatomique qu'au sens abstrait (système de communication).

b.

				Gine
				Guinée
e	ta	sey	na	Gine
3PL.SBJ	AS.HAB	sortir	dans.PREP.LOC	Guinée.PROPR
PRN	PRT	V	ADP	N
<i>ils sortent de la Guinée (Bissau)</i>				

Ces deux exemples sont les seules occurrences de déterminants qualificatifs flottants en contexte mixte dont je dispose dans mon corpus. Dans les deux cas, c'est le même élément adjectival [bõ(ŋ)] qui entre en jeu : il est ici difficile de savoir si cet item provient du français ou du casamançais car il a des sens et des formes proches dans les deux langues. Cette similarité est due au fait que le casamançais et le français sont deux langues dont le lexique dérive majoritairement du latin (dont sont issus historiquement le français **bon** et le casamançais **boŋ**, qui proviennent du même étymon latin BONUM<sup>106</sup>, **bon**).

#### 4.2.2.2 Déterminant défini ou déictique de lieu

J'ai dans mon corpus une occurrence de ce cas de figure où un même élément peut être considéré comme un déterminant défini (article) dans l'une des deux langues en présence et comme un déictique adverbial de lieu dans l'autre :

137.

							la	Gine /
yelus	tudu	i	originaire	de	de /	Diya	la	Guinée
3SG.PL	tout	cop	originaire	de.PREP.GEN	de.PREP.GEN	Diya.PROPR	ART.DEF.SG.F	Guinée.PROPR
PRN	DET	V	[ ADJ	ADP	ADP	N ]GN	[ DET	N ]GN
<i>Ils sont tous originaires de Diya, en Guinée</i>								

<sup>106</sup> Dans le cas du casamançais, la forme **boŋ** est issue du portugais *bom* (de même sens), elle même issue du latin. On a donc latin BONUM > portugais *bom* [bõ] > casamançais **boŋ** [bõ(ŋ)].

Dans cet exemple, si on considère que l'élément [la] est du français, on peut en déduire qu'il s'agit de l'article défini français **la**. Il s'agit donc d'un déterminant défini. Cependant, si on l'envisage comme du casamançais, ce même élément est alors le déictique adverbial distal casamançais **la**, *là-bas* et **la** *Giné* peut être glosé par *là-bas [en] Guinée*.

### 4.3 Comparaison des GNs unilingue et mixte de mon corpus

Mon corpus permet de constater l'existence de deux types d'utilisation des déterminants des GNs, l'une en contexte unilingue et l'autre en contexte mixte. Dans cette section, il s'agit de faire une comparaison de ces déterminants dans ces deux contextes d'utilisation et d'en tirer des conclusions.

**Tableau 29. Occurrences générales des déterminants dans le corpus**

Langues	Déterminants				Proportion de chaque langue dans mon corpus
	Contexte				
	Unilingue	%	Mixte	%	
casamançais	399	74	91	65	71, 3%
français	104	19	05	4	15,5%
wolof	36	7	43	31	13%
Total	539	100	139	100	

Ce tableau révèle une nette domination de l'emploi des déterminants casamançais en contexte unilingue (DET casa + N casa = 74%) comme en contexte mixte (65%) dans mon corpus. Les déterminants wolofs, pour leur part, sont comparativement beaucoup plus utilisés pour déterminer un objet dans une autre

langue qu'en contexte unilingue (contexte mixte : DET wol + N {casa ; fra ; und} = 31% contre 7% en contexte unilingue), alors que les déterminants français sont beaucoup moins utilisés pour déterminer un objet dans une autre langue qu'en contexte unilingue (avec seulement 4% d'occurrences en contexte mixte – soit 5 cas dont 4 déterminent un objet en casamançais – contre 19% en contexte unilingue) (*cf.* tableau 31).

Par ailleurs, en contexte mixte, il y a une spécialisation des langues des déterminants en fonction du type de détermination dans mon corpus comme on peut l'observer dans le tableau 30.

**Tableau 30. Nombre d'occurrences par rapport au type de déterminant en contexte mixte**

		Langues		
		wolof	français	casamançais
Type de déterminant	Défini	<b>34</b>	0	0
	Indéfini	3	0	<b>21</b>
	Démonstratif	0	0	<b>25</b>
	Possessif	4	0	<b>33</b>
	Interrogatif	1	0	4
	Qualificatif	0	<b>4</b>	<b>6</b>
	Numéral	1	1	2

Dans le tableau ci-dessus, on voit que, en contexte mixte :

- (1) les déterminants définis sont tous wolofs. Cela s'explique par le fait que le casamançais (statistiquement dominant dans le corpus, *cf.* tableau 29) n'a pas de déterminant défini (*cf.* 4.1.3.1) correspondant à l'article du wolof.
- (2) le casamançais domine de façon très nette pour tous les autres types de déterminants. Au niveau du déterminant (à l'exception du défini), c'est donc le créole casamançais qui impose son système grammatical en contexte mixte.

– (3) en ce qui concerne les déterminants qualificatifs, le français (dont les déterminants sont très rares en contexte mixte) est représenté. Cette absence du wolof s’explique par le fait que le déterminant qualificatif est systématiquement exprimé au moyen de verbes en wolof (*cf.* 4.1.1.6) et que, au niveau du groupe nominal, le wolof n’a pas de déterminants qualificatifs comparables à ceux du français et du casamançais.

**Tableau 31<sup>107</sup>. Langue des déterminants et langue des noms déterminés en contexte mixte dans mon corpus**

<b>Langue des déterminants</b>	<b>Langue du nom déterminé</b>	<b>Nombre d’occurrences</b>
casamançais	français	<b>68</b>
	wolof	03
	und	00
	mul	9
	mixte	11
	<b>Total</b>	<b>91</b>
français	casamançais	<b>04</b>
	wolof	00
	und	00
	mul	00
	mixte	1
	<b>Total</b>	<b>05</b>
wolof	casamançais	00
	français	<b>27</b>
	und	00
	mul	16
	mixte	00
	<b>Total</b>	<b>43</b>

<sup>107</sup> Légende : mul = attribuable à plusieurs langues, und = langue non définie.

**Tableau 32. Nombre de noms d'une langue donnée combinés avec un déterminant provenant d'une autre langue en contexte mixte dans mon corpus**

Langue du nom déterminé	Langue du déterminant	Occurrences
casamançais	français ou wolof	05
français	casamançais ou wolof	<b>95</b>
wolof	casamançais ou français	03

Les deux tableaux ci-dessus révèlent une dissymétrie nette entre le casamançais et le wolof d'une part et le français d'autre part :

- les noms casamançais et wolof sont rarement déterminés, en contexte mixte, par un déterminant dans une autre langue (respectivement 5 et 3 occurrences).
- en revanche, toujours en contexte mixte, les noms français sont très fréquemment combinés avec un déterminant wolof ou casamançais (95 occurrences dans mon corpus).

Ainsi donc, au niveau du groupe nominal et du système des déterminants, en contexte mixte et dans mon corpus, ce sont en pratique les systèmes des déterminants du casamançais et du wolof qui coexistent tandis que l'apport du français consiste essentiellement en des lexèmes nominaux. De plus, en contexte mixte, le français a généralement un emploi de déterminé et non de déterminant. Les données que j'ai recueillies démontrent donc bien l'existence d'une dissymétrie entre les rôles respectifs du wolof et du créole casamançais d'une part et du français d'autre part dans les mécanismes de détermination en contexte mixte dans mon corpus.

Si on s'intéresse davantage au cas des déterminants possessifs dans mon corpus, on remarque qu'en contexte unilingue il y a 202 occurrences en casamançais, 6 en français et 11 en wolof. En contexte mixte, il y a 33 occurrences en casamançais, 4 en wolof et aucune en français. Tous les cas observés relèvent de valeurs particulières. En casamançais, les cas relevés

incluent toutes les personnes grammaticales, sauf la deuxième personne du pluriel. Il y a une prédominance de la troisième personne du singulier (15 cas). Nous pouvons retenir ainsi qu'en contexte mixte, dans mon corpus, c'est la troisième personne du singulier qui est la plus utilisée en casamançais pour exprimer la détermination possessive comme on peut le constater dans le tableau 33. Les formes réalisées au singulier (avec 28 cas) sont plus importantes que celles réalisées au pluriel (avec 4 cas). Ceci pourrait être expliqué par le fait que généralement (en contexte unilingue) les formes du singulier sont plus fréquentes et plus courtes que celles du pluriel (Haspelmath 2012, 1), ce qui est dû aussi bien à des causes liées à des motivations économiques c'est-à-dire « the competition between frequency-based form minimization »<sup>108</sup> qu'à des motivations dues à la pression du système c'est-à-dire « the tendency or grammatical coding to target entire classes of items »<sup>109</sup> (Haspelmath 2012, 1).

**Tableau 33. Occurrences des déterminants possessifs en casamançais en contexte mixte dans le corpus**

	Personne	Forme	Transcription	Traduction française	Nombre d'occurrences
Singulier	1 <sup>ère</sup>	ña	/ɲa/	ma, mon, mes	9
	2 <sup>ème</sup>	bu	/bu/	ta, ton, tes	5
	3 <sup>ème</sup>	si	/si/	sa, son, ses	15
Pluriel	1 <sup>ère</sup>	no	/no/	notre, nos	3
	2 <sup>ème</sup>	bo	/bo/	votre, vos	0
	3 <sup>ème</sup>	se	/se/	Leur, leurs	1

<sup>108</sup> La concurrence entre la forme de minimisation basée sur la fréquence. [Traduction mienne]

<sup>109</sup> La tendance ou codage grammatical de cibler des catégories entières d'items. [Traduction mienne]

## 4.4 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons vu que les déterminants présentent, dans mon corpus, des emplois diversifiés et qu'ils peuvent en particulier se combiner de nombreuses façons avec des noms de différentes langues. Selon qu'on est en contexte mixte ou unilingue, l'importance respective de chacune des trois langues en contact varie de manière considérable en ce qui concerne l'usage des déterminants : les déterminants wolofs sont beaucoup plus fréquemment employés en contexte mixte qu'en contexte unilingue ; on observe une tendance inverse pour le français tandis que le casamançais domine de façon nette dans les deux contextes.

Le résultat le plus remarquable de cette étude est certainement la dissymétrie que j'ai pu observer en contexte mixte entre le casamançais et le wolof d'une part, dont les déterminants coexistent et d'autre part, le français qui, en contexte mixte, fournit essentiellement des éléments lexicaux.

Par ailleurs, j'ai pu mettre en évidence en contexte mixte une spécialisation des langues des déterminants en fonction du type de détermination dans mon corpus. Ainsi, le wolof domine dans le domaine de la détermination définie. Tandis que le casamançais domine dans tous les autres types de détermination et que le français semble n'être utilisé de façon significative qu'au niveau des déterminants qualificatifs.

Notons aussi que, dans certains cas, il est difficile de dire à quelle langue appartiennent certains déterminants du fait qu'ils sont susceptibles d'appartenir à plusieurs langues.

À présent, examinons le cas de la construction génitive.



## 5 Le génitif en contact

Un dernier domaine particulièrement intéressant dans mon corpus concerne les façons d'exprimer le génitif dans cette situation de contact. Dans mon corpus, on trouve des constructions génitivales faisant appel à des éléments d'origine casamançaise, française et wolof. J'utilise le terme génitif au sens large de Creissels incluant tout outil linguistique susceptible d'exprimer la participation d'une entité (possédé) à la sphère personnelle<sup>110</sup> d'un individu (possesseur, *cf.* Creissels 2006, 1: 143). Dans ce chapitre, il s'agira de voir comment la structure génitivale est actualisée dans les pratiques langagières plurilingues des créolophones casamançais. Pour ce faire, je présenterai d'abord les structures existantes qui sont décrites dans la littérature sur chacune des langues concernées par cette étude (en wolof, en français et en créole de Casamance) avant de discuter des formes que j'observe dans mon corpus.

---

<sup>110</sup> « La sphère personnelle d'un individu est l'ensemble des entités avec lesquelles on peut considérer que cet individu entretient une relation plus ou moins privilégiée, quelle que soit la nature précise de cette relation » (Creissels 2006, 1: 143).

## 5.1 Emploi du génitif avec une marque morphologique

### 5.1.1 Emploi du génitif en contexte unilingue

Creissels (2006, 1: 146) a établi des caractéristiques, sur le plan formel, de la construction génitive. Selon lui, dans une construction génitive, on peut avoir « l'ordre tête + dépendant, comme en français, ou dépendant + tête, et les deux termes de la construction peuvent être simplement juxtaposés selon l'un ou l'autre des deux ordres possibles ». Lorsqu'elle existe, la marque du « rôle » du dépendant génitif peut se placer à gauche ou à droite de celui-ci. Creissels montre ainsi que, concernant la structure génitive, il y a plusieurs ordres attestés dans les langues du monde.

Dans ce chapitre, j'utiliserai les termes « premier nom » pour renvoyer à la tête (terminologie utilisée par Creissels) et « deuxième nom » pour renvoyer au dépendant (terminologie utilisée par Creissels). Mon choix s'explique par le fait que, à l'instar du projet CLAPOTY (mon cadre méthodologique), je veuille utiliser des termes les plus neutres que possible. Je présenterai les constructions génitives d'abord en wolof (*cf.* 5.2.1.1), ensuite en français (*cf.* 5.2.1.2) et enfin en créole de Casamance (*cf.* 5.2.1.3).

#### 5.1.1.1 Le génitif en wolof

Les marques morphologiques qui permettent d'exprimer le génitif en wolof sont *-u* (ou *wu*) au singulier (exemple 138) et *-i* au pluriel (exemple 139) (Diagne 1971, 98). Selon la terminologie de Creissels, dans ces exemples ci-dessous, *nag* est la tête et *Tugël* le dépendant.

138. *xamme-e*            *naa*            *nag-u*            *Tugël*  
reconnaitre-ANT    1SG.SBJ    vache-de.PREP.GEN.SG    Europe  
V                      PRN            N-ADP            N  
*Je reconnais une vache d'Europe* (Diagne 1971, 98)

139. *xamm-ee*            *naa*            *nag-i*            *Tugël*  
reconnaitre-ANT    1SG.SBJ    vache-de.PREP.GEN.PL    Europe  
V                      PRN            N-ADP            N  
*Je reconnais des vaches d'Europe* (Diagne 1971, 98)

Diagne mentionne que l'application du « monème<sup>111</sup> génitival *-u* est facultative à propos d'un grand nombre d'éléments lexicaux (*boroom* (propriétaire), *kër* (maison), etc ...) » (Diagne 1971, 99) quand ces éléments constituent le premier nom dans la construction génitive wolof. Quant à Diouf & Yaguello (1991, 30), ils mentionnent également que ce morphème est quelque fois omis. Nougier-Voisin (2002, 23), elle, parle de « connectif Ø » à propos de ce phénomène. Ces différentes terminologies se trouvent résumées dans le tableau 34.

**Tableau 34. Termes utilisés à propos de la relation génitive sans marque morphologique en wolof**

Auteurs	Références		Termes utilisés	Exemple de noms impliqués
	Année	Pages		
Diagne	1971	99	facultatif	<i>boroom, kër</i>
Diouf et Yaguello	1991	30	omission du morphème	
Nougier-Voisin	2002	23	connectif Ø	

<sup>111</sup> En ce qui me concerne, j'utiliserai le terme morphème.

Dans le prototype de construction génitive wolof, « le substantif modifié par un groupe nominal en fonction de génitif ne peut pas être séparé de la tête du groupe génitif » mais « les marques sont toujours à l'extérieur de ce groupe » lorsque « les autres modifieurs apparaissent dans le syntagme » (Nouguier-Voisin 2002, 24) ainsi qu'on peut le voir dans l'exemple suivant :

140.	<i>suñu</i>	<i>fas-u</i>	<i>buur</i>	<i>w-u</i>	<i>ñuul</i>
	POSS.1PL	cheval-de.PREP.GEN	roi	CL.SG-u.que.REL	ê.noir
	DET	N-ADP	N	DET	V

*Le cheval noir de notre roi* (Nouguier-Voisin 2010, 24)

Dans mon corpus, j'ai relevé certains emplois du génitif wolof au singulier (exemple 141b) et au pluriel (exemple 142b) que je présente successivement dans les exemples qui suivent :

141.	a.	<b>yow</b>	<b>xool-al</b>	<b>lu</b>	<b>ñu-y</b>	<b>def</b>
		2SG.EMPH	regarder-2SG.IMP	ce.que	3PL.SBJ-AS.NPRF	faire
		PRN	V	ART	PRN	V

*Toi regarde ce qu'ils font*

b.	<b>yëf-u</b>	<b>xaj</b>	<b>dom-u</b>	<b>wayo</b>
	affaire-de.PREP.GEN.SG	chien	filis-de.PREP.GEN.SG	ENT.INTJ
	[ N-ADP	N ] <i>GN</i>	[ N-ADP	PRT ] <i>GN</i>

*(cette) chose de chien, fils de dis donc*

142. a.

<b>koñ</b>	<b>y-i</b>	<b>koñ</b>	<b>y-i</b>	/ <b>ko</b> (koñ)
quartier	CLF.PL-ART.DEF.D1	quartier	CLF.PL-ART.DEF.D1	quartier
N	DET	N	DET	N

*Ces quartiers, ces quartiers quartiers*

b.

<b>koñ-i</b>	<b>k-i</b>	<b>y-ale</b>
quartier-de.PREP.GEN.PL	CLF.SG.celui.ci	CLF.PL-ART.DEF.D2
N-ADP	PRN	DET

*quartiers de celui-ci, (qui se trouvent) là-bas*

J'ai par ailleurs relevé dans mon corpus (exemple 143) une construction génitive où la marque du pluriel *-i* du génitif wolof est associée à un nom singulier.

143.

<u>hey</u> /								
hey								
<u>hey</u>	<b>dégg-o</b>	<b>dëmbë</b>	<b>doom-i</b> /	<b>Calo</b>	<b>b-i</b>	<b>si</b>	<u>soirée</u>	<b>bi</b> /
hey	entendre.2SG-NEG	hier	enfant-de.PREP.GEN.PL	Calo.PROPR	CLF.SG-ART.DEF.D1	dans.PREP.LOC	soirée	CLF.SG-ART.DEF.D1
PRT	V	ADV	[ N-ADP	N	DET ]GN	[ ADP	N	DET ]GN

*Hey! Tu n'as pas entendu hier la fille de Thialo dans la soirée (dansante)*

Ici on est sûr que le nom *doom* (**fil**le) est au singulier. En effet, s'il s'agissait « des filles de Calo » et non « de la fille de Calo », on aurait un article pluriel *y-i* « les » à la place de la forme relevée *b-i* (article singulier, cf 4.1.1.1) qui suit « Calo ».

À ma connaissance, il n'y a pas d'étude antérieure sur ce point. Pourtant, d'après ma pratique personnelle du wolof au Sénégal en contexte urbain, ce genre de construction est relativement fréquent. Il se peut que l'usage que j'ai consigné ci-dessus corresponde à une tendance évolutive récente de la langue

wolof ou bien témoigne d'un phénomène minoritaire qui n'avait pas encore été remarqué.

Dans mon corpus, j'ai relevé 5 constructions génitinales faites avec une marque de génitif wolof en contexte non mixte dont 3 en *-u* (au singulier) et 2 en *-i* (au pluriel). Toutes ces constructions ont été observées dans des groupes nominaux de type N ADP N, c'est-à-dire nom + adposition + nom.

Par ailleurs, selon Boilat, la préposition *ou* (c'est-à-dire *-u* ou *wu*) servant à exprimer le génitif « s'élide complètement » lorsque le substantif qui la précède est terminé par les voyelles « e, é, o, œ, ou » même si le substantif qui le suit commence par une autre voyelle ou bien par *y* (Boilat 1858, 24) comme dans :

144. *Tairé Mohamed b-i* (sic)  
 livre Mamadou CLF.SG-ART.DEF.D1  
 N N DET

*Le livre de Mamadou* (Boilat 1858, 25)

Si l'on suit la logique de Boilat, dans cet exemple, l'absence de marque morphologique de génitif wolof *-u/wu* entre les noms « Tairé » et « Mohamed » est due au fait que « Tairé » le premier nom de la construction génitive, est terminé par la voyelle « e ». Or, dans mon corpus, j'ai relevé un cas (exemple 145) où la préposition *-u/wu* est maintenue alors qu'elle est précédée d'un substantif (*dee*, **mort**) se terminant par une voyelle.

145. a.

<b>bu</b>	<b>ma</b>	<b>dëgg-ee</b>	<b>dee</b>	<b>wu</b>	<b>Nunu</b>
lorsque.SUB	1SG.SBJ.AS.PRF	entendre-ANT	mort	de.PREP.GEN.SG	Nunu.PROPR
CONJ	PRN	V	[ N	ADP	N ]GN

*Lorsque j'ai appris la mort de Nounou*

b.

<b>num</b>	<b>ma</b>	<b>jaxal-ee</b>
comme.SUB	1SG.OBJ.AS.PRF	surprendre-ANT
CONJ	PRN	V

*ça m'a énormément surpris*

Ceci me permet d'affirmer que, s'il est vrai qu'il y a en wolof des cas où la préposition *-u/wu* s'élide devant des substantifs se terminant par une voyelle, ceci n'est pas systématique, comme l'a présenté Boilat, dans les pratiques linguistiques actuelles du wolof au Sénégal en contexte urbain. Cet exemple tiré de mon corpus que je présente ici montre que la raison de la présence ou absence de morphème génitif dans une relation génitive en wolof contemporain n'est pas tout à fait claire ou on est dans une situation d'évolution de cette présence ou absence de ce morphème dans des cas déclarés non attestés par certains linguistes.

### 5.1.1.2 Le génitif en français

En français tout comme en wolof, différents morphèmes servent à exprimer le génitif. Certains sont utilisés au singulier tandis que d'autres le sont au pluriel. Les morphèmes **de**, **du**, **de la** et **d'** servent à marquer le génitif au singulier comme on peut le constater dans l'exemple 146. Ces morphèmes sont tous formés à partir de la préposition de base **de**, elle-même issue du latin DE. Dans cet exemple, selon la terminologie de Creissels, **livre** est la tête et **Jean** le dépendant.

146.	<b>le</b>	<b>livre</b>	<b>de</b>	<b>Jean</b>
	le.ART.M	livre	de.PREP.GEN.SG	Jean.PROPR
	DET	N	ADP	N

*Le livre de Jean* (Creissels 2006, 1: 141)

Voici quelques exemples (exemples 147b, 148 et 149a) de constructions génitiales tirés de mon corpus :

147. a.

ah									
ah									
ah	i	na	bay	na	ba <sub>(bar)</sub>	i	na	bay	
ah.EN.INTJ	3SG.SBJ	AS.NPRF	aller	dans.PREP.LOC	bar	3SG.SBJ	AS.PRF	aller	
PRT	PRN	PRT	V	ADP	N	PRN	PRT	V	

*Ah elle va dans le bar, elle va (y aller)*

b.<sup>112</sup>

bu	sebé	comme que	i	femme	de	bar	la
2SG.SBJ	savoir	comme.que	COP	femme	de.PREP.GEN.SG	bar	DEM.D2
PRN	V	CONJ	V	[ N	ADP	N ]GN	ADV

*tu sais comme que c'est une femme de bar*

148.

c'est	la	main	du	cœur
COP	ART.DEF.F	main	de.PREP.GEN.SG;ART.DEF.M	cœur
V	[ DET	N	ADP	N ]GN

*C'est la main du cœur*

149. a.

ke	kóbur	tudu	par	mois	pour	jardin	d'-enfant
DEM.D2	argent	tout	par.PREP	mois	pour.PREP	jardin	de.PREP.GEN.SG-enfant
[ DET	N	ADJ ]GN	[ ADP	N ]GN	[ ADP	N-ADP	N ]GN

*Tout cet argent (qu'il dépense) par mois pour (un enfant qui est au) jardin d'enfant*

b.

a-mi	i	ta	dé-m	na	korsoŋ
EMPH-1SG.TON	3SG.SBJ	AS.HAB	faire.mal-1SG.OBJ	dans.PREP.LOC	cœur
PRN	PRN	PRT	V-PRN	[ ADP	N ]GN

*moi ça me fait mal au cœur*

<sup>112</sup> Dans ce contexte, l'expression « femme de bar » désigne ici une femme qui aime fréquenter les bars pour y boire ou s'y prostituer.



Dans l'exemple 149a, même si « jardin d'enfant » est une expression figée, on peut admettre que la plupart des locuteurs du français perçoivent nettement la composition morphologique de ce terme et que la marque **d'** y fonctionne donc bien comme un morphème génitif.

Quant au pluriel, le morphème français servant à exprimer le génitif est le plus souvent **des** comme dans l'exemple suivant :

150.	<b>la</b>	<b>prime</b>	<b>des</b>	<b>travailleurs</b> <sup>113</sup>
	la.ART.DEF.F	prime	de.PREP.GEN.PL;ART.DEF.M	travailleur
	DET	N	ADP	N
	<i>La prime des travailleurs</i>			

Je n'ai pas observé d'exemples d'usage du morphème français de génitif pluriel **des** dans mon corpus.

Dans l'ensemble de mon corpus, j'ai observé 16 constructions génitiales avec une préposition française en emploi non mixte dont 9 avec **de**, une avec **du** et 6 avec **d'**.

### 5.1.1.3 Le génitif en casamançais

En casamançais, le génitif est exprimé à l'aide du morphème invariable **di**<sup>114</sup>. Suivant la typologie établie par Creissels (*cf.* 6), je peux dire qu'en casamançais, à l'instar du français et du portugais, l'ordre de la construction génitive est, selon la terminologie de Creissels, tête + marque + dépendant et que la marque du rôle du dépendant génitif est à gauche du dépendant. Ainsi, dans l'exemple ci-dessous, **bolta** est la tête et **mundu** le dépendant :

---

<sup>113</sup> Cet exemple est élicité.

<sup>114</sup> Le morphème génitif **di** du casamançais sert également à exprimer la provenance et diverses autres valeurs. Dans ce chapitre, je ne m'intéresserai qu'à sa valeur génitive.

151.	<b><i>bolta</i></b>	<b><i>di</i></b>	<b><i>mundu</i></b>
	tour	de.PREP.GEN	monde
	N	ADP	N

(*le*) *tour du monde* (Chataigner 1963, 46).

D'un point de vue syntaxique, la formule générale des constructions génitiales en casamançais est donc : N + ***di*** + N (Nom + ***di*** + Nom).

Historiquement, la marque morphologique du génitif casamançais provient du portugais classique *de*<sup>115</sup> /di/ qui elle-même vient du latin DE dont l'usage était réservé uniquement à l'expression de l'origine (Creissels 2006, 1:147).

Hormis Chataigner (1963, 46), aucune étude à ma connaissance (cf. notamment Rougé 1985 ; Rougé & Doneux 1988 ; Peck 1988 ; Biagui 2012) ne s'est intéressée spécifiquement à la valeur génitive du morphème ***di*** en casamançais.

La morphologie du génitif présente cependant quelques variantes en casamançais. Ainsi, Chataigner déclare avoir trouvé « des cas curieux déterminé [=tête] + déterminant sans di » et il pense que de telles constructions sont dues à une influence du mandingue (Chataigner 1963, 46) :

152.	<b><i>dūdu</i></b>	<b><i>boka</i></b>
	propriétaire	bouche
	N	N

*Possesseur de bouche* (Chataigner 1963, 46)

---

<sup>115</sup> En portugais européen moderne, le génitif est toujours exprimé par le morphème *de* qui est par contre réalisé phonologiquement parlant en /di/.

Il semble échapper à Chataignier que la forme *dundu* (*propriétaire*) qu'il écrit *dũdu*, est une forme apocopée de *donu di* (*propriétaire de*) dont l'évolution est présentée par Biagui (2012, 126) dans le tableau que je reporte ci-dessous :

**Tableau 35. Chemin d'évolution de *donu di* à *dundu* en casamançais (Biagui 2012, 126)**

Forme pleine	Phénomène 1	Phénomène 2	Phénomène 3
<b>donu + di</b>	→ apocope	→ fermeture de [o] en contexte CVN à l'intérieur d'un mot	→ métaphonie
↓	↓	↓	↓
→	→ *dondi	→ *dundi	→ <b>dundu</b>
Stade 1	Stade 2	Stade 3	Stade 4

Ainsi, comme nous pouvons le constater, la syllabe *-du* du casamançais *dundu* est dérivée étymologiquement du morphème génital *di*. Dans ce cas précis, la construction génitive ne se fait donc pas par juxtaposition

Dans mon corpus, j'ai au total 66 constructions génitives marquées produites en casamançais en contexte non mixte et se présentant sous la forme N ADP N. Voici quelques échantillons de ces constructions :

153. es i na pe i jugador pe di jugador  
 DEM.D1 COP POSS.1SG pied COP footballeur pied de.PREP.GEN joueur  
 DET V [ DET N GN] V N [ N ADP N GN]  
 ça c'est mon pied c'est un footballeur le pied d'un footballeur

La marque du pluriel porte, en casamançais, sur le nom qui est le noyau central de la phrase (Biagui & Quint 2013, 43). Dans mon corpus, il y a des cas où la marque du pluriel porte sur les deux noms de la construction génitive (cf. exemple 156). En effet, dans cet exemple, on voit que la marque du pluriel porte aussi bien sur le premier que sur le second nom de la construction génitive. La marque du pluriel peut également porter sur le premier élément de la construction génitive ou sur le second comme dans les exemples 154 et 155.

154.

e	ta	tesé	si	kriyol-us	di	braŋku	
3SG.SBJ	AS.HAB	ramener	POSS.3SG	créole-PL	de.PREP.GEN	blanc	
PRN	PRT	V	[	DET	N	ADP	N GN]

*ils ramènent leur créole de Blanc*

155.

Sigicor	i /	tera	di	Purtuges-us(Purtugisus)	baŋ	
Ziginchor	COP	ville	de.PREP.GEN	Portugais-PL.PROPR	PST	
N	V	[	N	ADP	N ]GN	PRT

*Ziginchor était une ville des Portugais (Ziginchor appartenait aux Portugais).*

156.

ña	parenti-s	di	bañun-us	
POSS.1SG	parent-PL	de.PREP.GEN	bainounck-PL	
[	DET	N	ADP	N ]GN

*Mes parents des baïnouncks (= Mes parents qui sont d'origine Baïnounck)*

Dans une construction génitive casamançaise, comme en français, l'élément occupant la place du deuxième nom peut être un adverbe déictique à valeur locative :

157. *créole di li*  
 créole de.PREP.GEN ici.D1  
 N ADP ADV  
*Le créole d'ici*<sup>116</sup>

Dans une même construction génitive, un premier nom unique peut être déterminé par deux ou plusieurs deuxièmes noms coordonnés. Dans un tel cas de figure, la marque de génitif est normalement répétée devant chacun des deuxièmes noms coordonnés :

- 158.
- |              |         |         |        |       |             |       |           |          |             |                   |        |           |             |           |
|--------------|---------|---------|--------|-------|-------------|-------|-----------|----------|-------------|-------------------|--------|-----------|-------------|-----------|
| a-mi         | N       | na      | jantá  | sala  | di          | baju  | ku        | fíju-s   | di          | Ndeye Fatou       | propi  | ku        | di          | Ousseynou |
| EMPH-1SG.TOP | 1SG.SBJ | AS.NPRF | réunir | salle | de.PREP.GEN | danse | avec.PREP | filis-PL | de.PREP.GEN | Ndeye Fatou.PROPR | propre | avec.PREP | de.PREP.GEN | Ousseynou |
| PRN          | PRN     | PRT     | V      | N     | ADP         | N     | [ADP      | N        | ADP         | N]GN              | PRT    | [ADP      | ADP         | N]GN      |
- moi je serais dans la même salle de danse que le fils de Ndeye Fatou et celui d'Ousseynou*

Dans cet exemple, *di Ousseynou* détermine le même premier nom *fíju-s* que *di Ndeye Fatou*. *Di Ousseynou* et *di Ndeye Fatou* sont coordonnés par la conjonction *ku*.

### 5.1.2 Observation du génitif en contexte mixte dans mon corpus

Dans mon corpus, on observe un certain nombre de cas mixtes, c'est-à-dire de morphèmes génitifs attribuables à une langue A donnée et employés en combinaison avec un nom (voire deux) d'une autre langue B. On peut séparer

<sup>116</sup> Dans cet exemple, la référence du déictique *li, ici* est Ziguinchor.

deux cas : le cas « classique » où le génitif est attribuable à une langue et le cas où le morphème génitif peut être attribué à plusieurs langues.

### 5.1.2.1 Génitif attribuable à une seule langue

Il s'agit de cas de constructions mixtes dans lesquelles le morphème génitif n'est attribuable qu'à une seule langue.

#### 5.1.2.1.1 Combinaison du morphème génitif avec un nom attribué à une seule langue

Il s'agit ici de cas de morphèmes génitifs dans une langue employés avec un nom attribuable à une autre langue. Au total, j'ai relevé 95 cas de génitifs casamançais employés en contexte mixte dont 83 sont combinés avec des noms attribuables à une seule langue.

##### 5.1.2.1.1.1 Morphème génitif wolof

J'ai relevé dans mon corpus trois occurrences de ce type de construction répondant à deux structures distinctes. Dans les deux cas, le morphème génitif wolof est *wu*. L'ordre des constituants linguistiques de la première structure (une occurrence) est Nom français + *wu* + Nom français :

159.

<b>dafa</b>	<b>am</b>	<u>problème</u>	<b>wu</b>	<u>rein</u>
EMPH.3SG.SBJ.AS.PRF	avoir	problème	de.PREP.GEN.SG	rein
PRN	V	[ N	ADP	N ] <i>GN</i>
<i>Elle a un problème de rein</i>				

L'ordre des constituants linguistiques de la deuxième structure (deux occurrences) est N wol + *wu* + N casa :

160. a.

<b>bu</b>	<b>ma</b>	<b>dëgg-ee</b>	<b>dee</b>	<b>wu</b>	<b>Nunu</b>
lorsque.SUB	1SG.SBJ.AS.PRF	entendre-ANT	mort	de.PREP.GEN.SG	Nunu.PROPR
CONJ	PRN	V	[ N	ADP	N ]GV

*Lorsque j'ai appris la mort de Nounou*

b.

<b>num</b>	<b>ma</b>	<b>jaxal-ee</b>
comme.SUB	1SG.OBJ.AS.PRF	surprendre-ANT
CONJ	PRN	V

*ça m'a énormément surpris*

### 5.1.2.1.1.2 Morphème génitival français

Dans mon corpus, j'ai relevé deux types distincts de constructions génitivales produites avec un morphème génitival français en combinaison avec un nom attribuable à une seule langue. Ces constructions sont au singulier et sont faites avec le morphème **de**. L'ordre des constituants linguistiques de chacun de ces deux types est respectivement N fra + **de** + N wol et N fra+ **de** + N casa.

161. a.

<b>bu</b>	<b>ñu</b>	<b>ko</b>	<b>topp-ee</b>	<b>man</b>	<b>maa</b>	<b>ne</b>	<b>est-ce que</b>
lorsque.SUB	3PL.SBJ	3SG.OBJ.AS.PRF	suivre-ANT	1SG.SBJ.FOC	1SG.SBJ.AS.PRF	dire	est-ce.que.INT
CONJ	PRN	PRN	V	PRN	PRN	V	PRT

*lorsqu'ils l'ont suivi c'est moi qui ai dit est-ce que*

b.

<b>affaire</b>	<b>de</b>	<b>xa-w</b>	<b>ma</b>	<b>saxaar</b>	<b>k-e</b>	<b>ta</b>	<b>falá</b>
affaire	de.PREP.GEN.SG	savoir-NEG	1SG.SBJ.AS.PRF	fumée	que.REL-3PL.SBJ	AS.HAB	dire
[ N	ADP	[ V-PRT	PRN ]GV	N ]GV	CONJ-PRN	PRT	dire

*(ce n'est pas une) affaire de, je ne sais (si c'est), fumée qu'ils disent.*

(= *Lorsqu'ils l'ont suivi, c'est moi qui me suis dit : « est-ce qu'il ne s'agirait pas d'une affaire de [guérison par un traitement par inhalation] de fumée. »*)

Dans cet exemple, on remarquera la présence de *xauma*, **je ne sais pas** en proposition incise entre la préposition génitive **de** et le second nom de la structure du génitif (*saxaar*, **fumée**). À l'origine, il s'agit d'un syntagme verbal mais, dans ce contexte, il fonctionne comme un marqueur discursif et c'est donc bien le *saxaar* qui constitue le deuxième nom de cette construction génitive.

### 5.1.2.1.1.3 Morphème génital casamançais

Dans mon corpus, j'ai observé trois combinaisons différentes de premiers et de deuxièmes noms casamançais et/ou français avec le morphème génital casamançais *di* (cf. tableau 36). Chacune de ces combinaisons est illustrée ci-dessous par un exemple.

**Tableau 36. Combinaison du morphème génital casamançais avec des noms attribuables à une seule langue en contexte mixte**

Langue du premier nom	Morphème génital en casamançais	Langue du deuxième nom
fra	<i>di</i>	fra
fra		casa
casa		fra

(1) Combinaison N fra + *di* + N fra (16 occurrences) :

162.

/ N	perdí <sub>(perdé)</sub>	baŋ	ña	main	vitesse	di	dactylo
1SG.SBJ	AS.PRF.perdre	PST	POSS.1SG	main	vitesse	de.PREP.GEN	dactylo
PRN	V	PRT	[ DET N ]GN	[ N	ADP	N ]GN	
<i>J'avais perdu ma main, la vitesse du dactylographe</i>							

(= *J'avais perdu la main car je n'étais plus efficace quand je saisisais un texte sur ma machine à écrire*).



Dans cet exemple, il s'agit d'une dame qui explique que, du fait de rester longtemps sans utiliser sa machine à écrire, elle a fini par perdre la main. Je n'ai observé aucune occurrence de cette combinaison avec des noms au pluriel.

(2) Combinaison N fra + *di* + N casa (15 occurrences) :

163.

<b>i</b>	<b>lebransa</b>	/	<b>comme</b>	<b>souvenir</b>	<b>di</b>		<b>lingu</b>
<i>COP</i>	<i>souvenir</i>		<i>comme</i>	<i>souvenir</i>	<i>de.PREP.GEN</i>		<i>langue</i>
<b>V</b>	<b>N</b>		[ <b>ADP</b>	<b>N</b>	<b>ADP</b>		<b>N GN</b> ]
<i>C'est (un) souvenir, comme (un) souvenir de la langue</i>							

Pour cette combinaison, j'ai relevé des cas où l'un des deux noms de la construction génitive est au pluriel :

164. a.

<b>a-bo</b>	<b>tam</b> (tamber)	<b>bu</b>	<b>ka</b>	<b>na</b>	<b>biská</b>
EMPH-1SG.TON	aussi	2SG.SBJ	NEG	AS.NPRF	chercher
PRN	ADV	PRN	PRT	PRT	V
<i>Toi aussi tu ne cherches pas</i>					

b.

<b>na</b>	<b>parent</b>	<b>di</b>	<b>braŋ</b> -(brankus)	<b>mame-us</b>
dans.PREP.LOC	parent	de.PREP.GEN	blanc	mère-PL
[ <b>ADP</b>	<b>N</b>	<b>ADP</b>	<b>N</b> ]GN	<b>N</b>
<i>Toi aussi tu ne cherches pas parmi les parents des blancs les mamans</i>				

Dans cet exemple, le mot casamançais *braŋ* (qui est une forme tronquée de *braŋku*, **blanc**) est employé comme deuxième nom de la construction génitive. Ce qui me fait penser qu'il est au pluriel, c'est l'emploi au pluriel du mot qu'il

précède *mamewus*, **mamans** : si plusieurs **mamans** sont impliquées, elles doivent logiquement avoir plusieurs [**enfants**] **blancs**.

(3) Combinaison N casa + *di* + N fra (42 occurrences) :

165. e kusaŋ di bateau  
 DEM.D1 chose de.PREP.GEN bateau  
 [ DET N ADP N GN]  
 cette chose de bateau

Pour cette combinaison, j'ai aussi relevé des cas où l'un des deux noms de la construction génitive est au pluriel :

166. fiŋu-s di créole  
 enfant-PL de.PREP.GEN créole  
 [ N ADP N GN]  
 les enfants de créole

J'ai par ailleurs observé un cas de combinaison du génitif casamançais en contexte mixte avec des noms casamançais et portugais que je reporte ci-dessous :

167. a. *na* *vida* *di*  
 dans.PREP.LOC vie de.PREP.GEN  
 ADP N ADP  
 Dans la vie

b.	<u>económica</u>	<i>di</i>	<i>e</i>
	économique	de.PREP.GEN	DEM.D1.
	N	ADP	DET

*de l'économique de cette (ville)*

(= *(Est-ce que le créole a de l'impact) dans la vie économique de cette ville*)

Dans l'exemple ci-dessus, l'influence du portugais se manifeste à deux niveaux : **(1)** le terme casamançais *vida* /'vida/, 'vie' a une prononciation lusitanisée, puisque ledit terme est réalisé avec un /v/ initial (présent en portugais standard dans le mot *vida* /'vidə/ (de même sens) mais absent de forme la plus répandue en casamançais, *bida* /'bida/) ; **(2)** *económica*, qui signifie 'économique' en portugais standard mais ne fait pas partie du vocabulaire courant du casamançais, a été utilisé ici comme un nom avec le sens de 'économie'. La présence de ce terme clairement portugais dans mon corpus pourrait s'expliquer par l'influence de lectes très lusitanisés du créole bisséen (une proportion non négligeable des habitants de Ziguinchor étant originaire de la Guinée-Bissau) sur les pratiques langagières des créolophones casamançais.

#### **5.1.2.1.2 Combinaison d'un génitif avec un nom mixte**

Dans ce type de constructions, le morphème génitif est combiné avec un nom qui est composé de morphèmes attribuables au moins à deux langues. Ces noms sont ainsi considérés comme « mixtes ».

##### *5.1.2.1.2.1 Morphème génitif wolof*

Dans mon corpus, je n'ai pas observé de construction de génitif wolof en combinaison avec un nom mixte.

### 5.1.2.1.2.2 Morphème génitival français

Dans mon corpus, je n'ai relevé que deux occurrences de constructions génitinales avec une marque de génitif française (en l'occurrence **d'**) combinée à un nom mixte. :

168.	yelus	k-e	tamá	baŋ	kumá	fille	d'-honneur-us
	3.PL.TON	que.REL.FOC-3.PL.SBJ	PRF.prendre	PST	comme	filie	de.PREP.GEN.SG-honneur-PL
	PRN	CONJ	V	PRT	ADV	[ N	ADP-N ]GN
	<i>(Ce) sont elles qu'on avait choisi comme des demoiselles d'honneur</i>						

Dans l'exemple 168, « fille d'honneurus » fonctionne comme une locution figée (signifiant 'demoiselles d'honneur'). Cependant, du point de vue structurel, c'est une construction génitinale.

### 5.1.2.1.2.3 Morphème génitival casamançais

#### 5.1.2.1.2.3.1 Combinaison avec un nom mixte français-casamançais

En tout, j'ai relevé 11 occurrences de constructions génitinales faites avec un génitif casamançais combiné avec un mot mixte français-casamançais. À l'intérieur de cet ensemble, j'ai distingué plusieurs types de combinaisons :

#### (1) Combinaison N casa + **di** + N mixte fra-casa (4 occurrences)

Dans ce genre de construction, le mot mixte est, dans mon corpus, un nom français fléchi au moyen d'une marque de pluriel casamançaise comme on peut le voir dans l'exemple 169.

169.	<i>li</i>	<i>i</i>	<i>Sañcaba</i>	<i>tera</i>	<i>di</i>	<i>nobl-us</i>
	ici.D1	COP	Santhiaba.PROPR	pays	de.PREP.GEN	noble-PL
	ADV	V	N	N	ADP	N
	<i>Ici c'est Santhiaba, le quartier des nobles</i>					

Le mot mixte **nobl-us** est constitué du mot français **noble** et de la marque casamançaise de pluriel **-us**.

(2) N mixte fra-casa + **di** + N casa (5 occurrences)

Concernant ce genre de construction, les occurrences que j'ai relevées dans mon corpus sont au pluriel comme dans l'exemple 170:

170.	<i>e</i>	<b>genr-us</b>	<i>di</i>	<i>moré</i>
	DEM.D1	genre-PL	de.PREP.GEN	fait.de.mourir
	DET	N	ADP	N

*Ces genres de mort*

Ici, le mot mixte est **genr-us** et est composé du mot français **genre** et de la marque casamançaise du pluriel **-us**.

(3) Combinaison N mixte fra-casa + **di** + N fra (une occurrence)

171.	<b>mo-wus</b>	<i>di</i>	<b>français</b>
	mot-PL	de.PREP.GEN	français
	N	ADP	N

*Les mots du français (= Les mots français)*

Le mot mixte de cet exemple est **mo-wus**. Il est composé du mot français **mot** /mo/ et de la marque casamançaise de pluriel **-(w)us**.

5.1.2.1.2.3.2 Combinaison avec un nom mixte wolof-casamançais

Dans mon corpus, je n'ai observé qu'une occurrence de combinaison du génitif casamançais avec un mot mixte wolof-casamançais que je présente ci-dessous.

L'ordre des constituant linguistiques est : Nom casamançais + *di* + Nom mixte wolof-casamançais.

172.	<i>e</i>	<i>mininu-s</i>	<i>di</i>	<i>tubab-us</i>
	DEM.D1	enfant-PL	de.PREP.GEN	Blanc-PL
	DET	N	ADP	N
	<i>Ces enfants des Blancs</i>			

Dans cet exemple, le mot wolof *tubab* (d'origine arabe) est fléchi au moyen de la marque morphologique casamançaise *-us* du pluriel. Ce mot désigne un Européen et est même utilisé dans les régions avoisinant le Sénégal, notamment au Niger (Delafosse 1917).

### 5.1.2.2 Génitifs susceptibles d'appartenir à plusieurs langues

Ce sont des génitifs que l'on considère comme « multilingues » (Léglise & Alby 2013, 105) car ils sont susceptibles d'appartenir à au moins deux des langues qui sont en contact. On adopte une double transcription, dite flottante, qui permet par ailleurs d'identifier les différentes langues possibles de l'élément. Dans les exemples qui suivent, le génitif est « flottant » entre le casamançais et le français. En effet, lorsque le nom qui suit le génitif commence par la voyelle /i/ (comme c'est le cas du nom **identité**), il est difficile d'attribuer avec certitude le morphème génitif qui précède ce nom au français (où la séquence /didãtite/ peut être analysée par le locuteur plurilingue en **d'** (morphème génitifal prévoicalique du français) + **identité**) ou au créole de Casaamance (où la séquence /didãtite/ peut être analysée par le locuteur plurilingue en **di** (morphème génitifal casamançais) + **identité**). Le morphème génitifal est donc ici « flottant » entre le français et le casamançais. Dans le premier exemple que je présente ci-dessous, « carte d'identité » peut être considéré comme une



175.	<i>gis</i>	<i>naa</i>	<i>kër</i>	<i>xarit-am</i>
	voir	1.SG.SBJ	maison	ami-POSS.3SG
	V	PRN	N	N-PRN

*J'ai vu la maison de son ami* (Diagne, 1971 : 99)

### 5.2.1.2 En français

En français métropolitain, cette forme n'est attestée que dans certains cas, où généralement le premier et le second nom tendent à produire une expression figée (phénomènes de composition) :

176.	<i>la</i>	<i>référence</i>	<i>client</i>
	ART.DEF.F	référence	client
	DET	N	N

*La référence client*

Dans mon corpus, j'ai relevé deux occurrences de génitif non marqué en français (dans des structures génitiales entièrement constituées de noms français) :

177.	<b>tok</b>	<b>avance</b>	<b>décembre</b>	<b>kabá</b>
	jusque.SUB	avance	décembre	AS.PRF.finir
	CONJ	[ N	N ]GN	V
	<i>jusqu'il termine (de prendre) l'avance (du mois de) décembre</i>			

Ce cas de génitif non-marqué est probablement dû à l'influence du wolof où la construction génitiale par juxtaposition du premier et du second nom est assez courante (cf. 5.2.1.1). Cette piste est d'autant plus plausible si on prend en



compte des informations sociologiques concernant l'histoire personnelle de cette locutrice créolophone qui a produit cet exemple. En effet, cette locutrice créolophone a abandonné très tôt l'école (dès le niveau primaire)<sup>117</sup> et s'est installée depuis longtemps à Dakar où elle parle quasi exclusivement le wolof dans sa vie quotidienne. Ce contact avec le wolof – devenu quasiment exclusivement la langue qu'elle utilise dans son voisinage – dû à sa trajectoire migratoire, fait qu'elle peut être influencée par cette langue quand elle parle français.

### 5.2.1.3 En casamançais

En casamançais, la structure génitive de type N N, c'est-à-dire sans marque morphologique n'est pas productive en synchronie et n'est attestée que dans certains mots composés :

178. *pis*        *reya*  
       poisson    sable  
       N         N  
       *poisson (de) sable (= La raie)*

L'origine du nom de ce poisson en créole de Casamance est probablement due au fait qu'il vit au fond de l'eau, c'est-à-dire à ras du sable. C'est ce qui fait que ces deux noms *pis* (*poisson*) et *reya* (*sable*) sont devenus, par un procédé de composition, une construction génitive figée sans marque morphologique désignant la raie.

---

<sup>117</sup> Le médium de l'enseignement au Sénégal est le français (cf. 1.2.2.2).

## 5.2.2 Emploi en contexte mixte dans mon corpus

### 5.2.2.1 En wolof

J'ai observé deux occurrences de génitif par juxtaposition dans mon corpus que je présente ci-dessous :

179.

<b>pàppa</b>		
<b>papa</b>	<b>ñoom</b>	<b>Niampo</b>
papa	3PL.OBJ	Niampo.PROPR
[ N	PRN	N ]GN
<i>Le père de Niampo (et de ses frères)</i>		

Dans cette construction génitive par juxtaposition, le nom **papa** / *pàppa* peut être attribué au français **papa** comme au wolof *pàppa*.

180

<b>kër</b>	<b>ñoom</b>	<b>Dora</b>
maison	3PL.OBJ	Dora
N	PRN	N
<i>La maison de Dora et des siens</i>		

L'exemple 180, qui est également un type de construction génitive par juxtaposition, a une structure semblable à celle de l'exemple 179. Cependant, il est construit avec un nom wolof *kër*, (*maison*) et un nom propre casamançais **Dora** (précédé du pronom *ñoom* qui se comporte comme une marque de pluriel collectif), diminutif de Teodora.

### 5.2.2.2 En français

Dans mon corpus, je n'ai pas relevé de cas de construction génitive par juxtaposition de deux noms français en contexte mixte.

### 5.2.2.3 En casamançais

J'ai relevé dans mon corpus au moins une occurrence (exemple 181) de structure génitive casamançaise non marquée :

181.

<b>après</b>	<b>festa</b>	<b>/ {Tabaski}</b>
après.PREP	fête	Tabaski.PROPR
ADP	[ N	N ]GN
<i>Après la fête de Tabaski</i>		

Dans cet exemple, la forme *festa Tabaski* (fête [de] Tabaski<sup>118</sup>) contraste avec l'usage courant du créole en contexte unilingue où on dit *festa di Tabaski*, (*fête de Tabaski*). On peut penser qu'en 181, le génitif non marqué est dû à l'influence de la structure génitive par juxtaposition du wolof (cf. 5.2.1.1) comme je l'ai aussi proposé à propos du français.

L'exemple 182 peut être considéré comme étant à la limite entre une structure génitive non marqué et une suite N + ADJ :

---

<sup>118</sup> Mot wolof (emprunté au berbère qui l'a lui-même hérité du latin), Tabaski est le nom généralement utilisé au Sénégal pour désigner la fête musulmane (plus connue en France sous le nom d'Aït el Kébir) lors de laquelle les fidèles sacrifient un mouton rappelant le sacrifice d'Abraham (N'Diaye Corréard 2006, 513). Ce mot est également employé dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest comme le Mali.

182. a.

pa	ka	pa	ka /	lingwa	créole	/	báy	quoi	/	pa	báy /
<small>pour.que.PREP</small>	<small>NEG</small>	<small>pour.que.PREP</small>	<small>NEG</small>	<small>langue</small>	<small>créole</small>		<small>AS.PRF.aller</small>	<small>EN.INTJ</small>		<small>pour.que</small>	<small>AS.PRF.aller</small>
<small>ADP</small>	<small>PRT</small>	<small>ADP</small>	<small>PRT</small>	[ N	N ]GN	V		<small>PRT</small>	<small>CONJ</small>	<small>V</small>	
<i>pour que pour que la langue (de) créole ne parte pas quoi pour aller</i>											

b.

comme	ça	jinti-s	ciw	podé	bata	papiyá	créole /
<small>comme</small>	<small>ça</small>	<small>gens</small>	<small>beaucoup.QUANT</small>	<small>AS.PRF.pouvoir</small>	<small>continuer.à</small>	<small>parler</small>	<small>créole</small>
<small>ADV</small>	<small>PRN</small>	<small>N</small>	<small>DET</small>	<small>V</small>	<small>V</small>	<small>V</small>	<small>N</small>
<i>comme ça beaucoup de gens pourront continuer à parler le créole.</i>							

(= [Je souhaite que le créole de Casamance soit enseigné à l'école] afin qu'il soit parlé par plusieurs personnes pour qu'il ne disparaisse pas.)

Dans cet extrait, le locuteur explique qu'il voudrait que le créole de Casamance soit enseigné à l'école afin qu'il continue à être pratiqué dans la ville de Ziguinchor.

Compte tenu du fait qu'on est en contexte mixte, le terme « créole » dans le groupe nominal *lingwa créole* peut être interprété de deux façons :

- (1) « créole » est un adjectif et *lingwa créole* est analysé comme une suite N + ADJ.
- (2) « créole » est un nom et nous avons alors affaire à une relation génitive non marquée. Cette seconde interprétation est également plausible car : (i) le terme « créole » peut aussi avoir un statut de nom en français ; (ii) en casamançais, l'expression *langue créole* se dit généralement *lingwa di kriyol* « langue de(s) créole(s) » (avec une construction génitive N + *di* + N) et, dans le groupe nominal *lingwa créole* relevé en 182a, le premier nom est casamançais, ce qui fait qu'on peut raisonnablement penser que le syntagme ne se conforme pas strictement aux règles du français. Mon sentiment de locuteur du

casamançais me conduit également à privilégier l'interprétation N N pour *lingwa créole*, c'est-à-dire une structure génitive non marquée.

## 5.3 Discussion et conclusion

### 5.3.1 Présentation synthétique des résultats

Les tableaux suivants présentent une vue synthétique de l'ensemble des formes génitales marquées ou non marquées observées dans mon corpus, qu'il s'agisse de contexte unilingue ou de contexte mixte.

**Tableau 37<sup>119</sup>. Nombre d'occurrence des formes génitales marquées en contexte unilingue impliquant deux noms relevés dans mon corpus**

L M G	Schéma syntaxique	N. O	Totaux
casa	N + <b>di</b> + N	66	66
fra	N + <b>de</b> + N	9	16
	N+ <b>du</b> + N	1	
	N + <b>d'</b> + N	6	
wol	N + <b>-u</b> + N	3	5
	N + <b>-i</b> + N	2	
Total général			<b>87</b>

<sup>119</sup> Légende : casa = casamançais ; fra = français ; wol = wolof ; LMG = langue du morphème génital ; N.O = nombre d'occurrences.

**Tableau 38<sup>120</sup>. Nombre général d'occurrence des formes génitiales marquées en contexte mixte impliquant deux noms relevés dans mon corpus**

Langue du morphème génital	Langue du premier nom	Langue du deuxième nom	N.O	Totaux
casamançais	casa	fra	42	95
		wol	7	
		por	1	
		fra-casa	4	
		wol-casa	1	
	fra	fra	16	
		wol	2	
		casa	15	
	fra-casa	casa	5	
		fra	1	
	wol	fra	1	
français	fra	casa	1	4
		wol	1	
		fra-casa	2	
wolof	fra	fra	1	3
	wol	casa	2	
Total général				<b>102</b>

Ce qui frappe de prime abord dans le tableau ci-dessus est la proportion très élevée de structures génitiales mixtes ( $102/189 = 54\%$  du total des constructions génitives marquées) : elles sont plus nombreuses que les structures unilingues (87), ce qui révèle bien le caractère multilingue de mon corpus, où les trois langues en présence sont fortement imbriquées, au moins en ce qui concerne les groupes nominaux génitiaux.

<sup>120</sup> Légende : N.O = nombre d'occurrence ; casa = casamançais ; fra = français ; wol = wolof ; por = portugais.

Par ailleurs, on remarque aussi la très nette dominance (66+95 = 161/189 = 85% du total des constructions génitives marquées) des constructions où la marque de génitif est celle du casamançais. Cette proportion de 85% est notamment supérieure à celle des items casamançais dans le corpus (71,3%, cf. 2.2). Ceci confirme que, au niveau du syntagme génitif, c'est très nettement le patron morphologique du casamançais qui domine dans mon corpus multilingue.

**Tableau 39<sup>121</sup>. Nombre d'occurrence des formes génitiales non marquées impliquant deux noms relevés dans mon corpus**

Contexte	Langue impliquée	Schéma syntaxique	N.O	N.T.O
Unilingue	casa	N + N	0	2
	fra	N + N	2	
	wol	N + N	0	
Mixte		N casa + N mul	1	4
		N wol + N casa	1	
		Nmul + N casa	1	
		N casa + N fra	1	
				<b>6</b>

Ce tableau révèle par ailleurs un emploi plus important des génitifs sans marque morphologique (c'est-à-dire non marqués) en contexte mixte. Les génitifs non marqués sont un phénomène intéressant sur le plan morphologique. Du point de vue numérique, ils sont cependant clairement marginaux par rapport aux génitifs marqués.

<sup>121</sup> Légende : N.O = nombre d'occurrence ; N.T.O = nombre total d'occurrence ; mul = nom attribuable à plusieurs langues.

### 5.3.2 Conclusion

Il semble que les structures mixtes sont particulièrement développées au niveau de la structure génitive. La grande majorité des structures génitives (mixtes ou non) est produite au moyen du morphème génitif casamançais *di*. Cependant, on observe une très grande variation de combinaisons des premiers et deuxièmes noms dans les structures génitives mixtes. On peut donc faire l'hypothèse que :

– la structure syntaxique des génitifs de mon corpus est celle du casamançais (N *di* N). Cette structure est renforcée par une structure quasi- identique en français (N *de* N), produisant ainsi un effet « boule de neige » (Thomason 2001), ce qui permet d'expliquer sa haute fréquence dans le corpus. En effet, cet effet « boule de neige » a souvent été observé dans des situations de contact où une structure donnée dans la langue A entre en résonance avec celle de la langue B (Ledegen & Légise 2013) et produit ainsi des phénomènes de « *frequential copying* » ou « *enhancement* » (Johanson 2002, 306 ; Légise & Chamoreau 2013, 12-13).

– Au niveau lexical, on note un apport considérable du français (source partielle ou exclusive de 44 premiers noms sur 102 (43%) et de 67 deuxièmes noms sur 102 (66%) en contexte mixte (*cf.* tableau 38)). Le wolof ayant dans ce contexte un poids beaucoup plus réduit (source partielle ou exclusive de 3 premiers noms sur 102 (3%) et de 11 deuxièmes noms sur 102 (11%) en contexte mixte). L'importance de l'élément français en ce qui concerne les premiers et deuxièmes noms des constructions génitives s'explique ici encore probablement par la proximité des structures syntaxiques des constructions génitives entre le français et le casamançais (*cf.* ci-dessus) qui rend accessible plus facilement le lexique français aux locuteurs.



On pourrait faire également l'hypothèse que la structure génitive wolof influence les pratiques langagières des créolophones casamançais. Cette influence se montre par l'apparition de formes N N (c'est-à-dire sans la présence de la marque morphologique du génitif) en français et en casamançais dans des formes non encore attestées jusqu'à présent. Ici encore, la possibilité, en français des formes N N (dans des expressions figées comme dans « référence client ») est renforcée par le patron wolof et se retrouve pour des expressions non figées.

Après l'étude de ces cas de variations linguistiques, relevées dans mon corpus, en situation de contact, je discute, dans le chapitre suivant, les observations que j'ai pu tirer de mon corpus avec les classifications et propositions théoriques proposées par la littérature dans le domaine de la linguistique de contact.

## **6 Corpus plurilingue et linguistique de contact**

Une situation de contact de langues est « (...) la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues » (Dubois *et al.* 2001, 115). Un certain nombre de cadres théoriques ont été proposés, en particulier ces quinze dernières années, pour les étudier. Dans ce chapitre, je présente un tour d'horizon en linguistique de contact afin de situer mon corpus par rapport à ces théories et de les discuter.

### **6.1 La linguistique de contact**

Selon Winford, c'est à l'apogée de l'érudition de la linguistique historique au 19<sup>e</sup> siècle que les recherches sur le contact de langues sont devenues une partie intégrale de ce champ et ont joué un rôle vital dans le débat sur la nature du changement linguistique ; puis le contact de langues a été abordé au 20<sup>e</sup> siècle par Sapir (1921), Bloomfield (1933) et d'autres pionniers du structuralisme. Cependant, à partir des années 1940-1960, ce sujet est devenu moins central quoique pas complètement marginal (Winford 2003, 6). Depuis une quinzaine d'années, de nombreux travaux s'inscrivent dans le cadre de la linguistique de contact. Winford mentionne ainsi le but de la linguistique de contact :

The goal of contact linguistics is to uncover the various factors, both linguistic and sociocultural, that contribute to the linguistic

consequences of contact between speakers of different language varieties<sup>122</sup> (Winford 2003, 10-11).

En linguistique de contact, il existe deux grands types d'approches, traitées généralement de façon séparée (*cf.* Léglise & Alby (2013) pour une présentation détaillée). Le premier type d'approche adopte généralement un cadre en diachronie sur l'étude du changement linguistique (il sera traité dans cette sous-partie, 6.1). Le second type d'approche adopte généralement un cadre en synchronie sur le parler bilingue (il sera traité dans la sous-partie suivante, 6.2).

### **6.1.1 Mon corpus comme instance de « maintien de langue » (Winford) et non comme « bilingual mixed language »**

Winford distingue trois grands cas de situations de contact : les cas se soldant par le maintien des langues [impliquées] (*language maintenance*), ceux qui entraînent un changement de langue (*language shift*) et enfin ceux qui conduisent à la création de langues (*language creation*), c'est-à-dire à de nouvelles langues [issues du] contact (*new contact languages*). Ainsi, concernant la situation de *language maintenance*, Winford mentionne que :

Language maintenance refers simply to the preservation by a speech community of its native language from generation to generation. Preservation implies that the language changes only by small degrees in the short run owing to internal developments and / or (limited) contact with other languages. Hence the various subsystems of the language – the phonology,

---

<sup>122</sup> Le but de la linguistique de contact est de mettre à jour les divers facteurs, tant linguistiques que socioculturels, qui sont à la source des conséquences linguistiques du contact entre des locuteurs [pratiquant] différentes variétés langagières. [Traduction mienne]

morphology, syntax, semantics, and core lexicon – remain relatively intact<sup>123</sup> (Winford 2003, 11-12).

Quant au *language shift*, c'est, selon Winford :

(...) the partial or total abandonment of a group's native language in favor of another. In some cases, the shift results in successful acquisition of the target language (TL), with little or no influence from the native language (L1) of the shifting group<sup>124</sup> (Winford 2003, 15).

En pratique, « when stable bilingualism collapses, through either the erosion of ethnolinguistic boundaries or the resolution of diglossia or some other cause, the result is language shift »<sup>125</sup> (Winford 2003, 27).

En ce qui concerne les cas de *language creation*, c'est un autre débouché possible pour une situation de contact. C'est à travers un processus de *language creation* que prennent notamment naissance les *bilingual mixed languages* (cf. plus bas), pidgins et créoles (Winford 2003, 18). Dans ce genre de cas de figures :

These outcomes involve such extreme restructuring and/or such pervasive mixture of elements from more than one language that

---

<sup>123</sup> Le maintien de la langue se réfère simplement à la préservation par un groupe linguistique de sa langue maternelle de génération en génération. La [notion de] préservation implique que la langue ne change que petit à petit du fait d'évolutions internes et/ d'un contact limité avec d'autres langues. De ce fait, les différents sous-systèmes de ladite langue, à savoir la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, et le lexique courant, sont relativement peu modifiés. [Traduction mienne]

<sup>124</sup> (...) l'abandon partiel ou total de la langue maternelle d'un groupe au profit d'une autre langue. Parfois, ce changement aboutit à une acquisition complète de la langue cible (LC), avec très peu voire pas d'influence de la langue maternelle (L1) du groupe qui a subi ledit changement. [Traduction mienne]

<sup>125</sup> Quand [une situation de] bilinguisme équilibré s'interrompt, du fait soit de la progressive disparition des frontières ethnolinguistiques soit de l'arrêt de pratiques diglossiques soit encore d'une autre cause, il en résulte un changement de langue. [Traduction mienne]

they cannot be considered cases of either maintenance or shift in the strict senses of those terms (Winford 2003, 18)<sup>126</sup>.

À propos du mélange de langues, Winford (2003, 1), qui se livre à une étude diachronique sur ce domaine de recherche, mentionne le fait que le mélange de langues provoque inmanquablement des réactions émotionnelles violentes. Le mélange de langues peut être ridiculisé, faire l'objet de ferventes condamnations ou d'un rejet pur et simple. Winford mentionne que les puristes considèrent souvent le mélange de langues comme étant un écart par rapport à la langue considérée comme « correcte » (*correct*), et que l'attitude de ces puristes s'inscrit dans une perspective de perception négative des langues mixtes, considérées comme déviantes, corrompues, voire même dépourvues du statut d'une « véritable » (*true*) langue.

Winford manifeste d'emblée son désaccord par rapport à cette vision négative du mélange de langues : « Far from being deviant, language mixture is a creative, rule-governed process that affects all languages in one way or another through to varying degrees »<sup>127</sup> (Winford 2003, 2). Ceci est probablement dû au fait que, comme le souligne Winford, « Whenever people speaking different languages come into contact, there is a natural tendency for them to seek ways of bypassing the communicative barriers facing them by seeking compromise between their forms of speech »<sup>128</sup>. Un tel contact, selon lui, peut avoir des conséquences linguistiques diverses : dans certains cas, on n'observe que des emprunts superficiels de vocabulaire tandis que dans d'autres le contact peut conduire à la création de langues entièrement nouvelles. Les conséquences du contact sont de

---

<sup>126</sup> Les variétés résultantes impliquent une restructuration si poussée et/ou un tel mélange généralisé d'éléments provenant de plusieurs langues qu'on ne peut ni les considérer comme des cas de maintien ni comme de changement au sens usuel qu'on donne à ces termes. [Traduction mienne]

<sup>127</sup> Loin d'être [une tendance] déviant[e], le mélange de langues est un processus créatif, régi par des règles qui affectent toutes les langues d'une manière ou d'une autre et à des degrés divers. [Traduction mienne]

<sup>128</sup> À chaque fois que des gens parlant des langues différentes entrent en contact, ils tendent naturellement à rechercher des moyens de contourner les barrières qui les empêchent de communiquer en essayant de trouver un compromis entre leurs variétés langagières [respectives]. [Traduction mienne]

deux types : (1) internes (*internal*), c'est-à-dire liées à la structure linguistique des langues en contact et plus spécialement au degré de ressemblance typologique existant entre elles et (2) externes (*external*) c'est-à-dire liées au profil socio-psychologique du groupe considéré ; ces conséquences « (...) include the length and intensity of contact between the groups, their respective sizes, the power or prestige relationships and patterns of interaction between them, and the functions which are served by intergroup communication »<sup>129</sup> (Winford 2003, 2). Winford souligne également l'importance des facteurs sociopolitiques, tant au niveau individuel que collectif : attitudes envers les langues, motivation pour l'utilisation de telle ou telle autre langue en situation de contact.

S'agissant des langues mixtes bilingues (*bilingual mixed languages*), (qui résultent du processus de *language creation* comme annoncé plus haut), Winford (2003, 170) mentionne qu'il y a un consensus général sur le fait qu'elles proviennent de deux langues. Cependant, il signale que la classification de ces langues mixtes et les processus historiques et linguistiques qui ont favorisés leur création ne font pas l'objet du même consensus. Quant aux conditions présidant à l'apparition de ces langues, Winford les décrit ainsi :

Bilingual mixed or intertwined languages arose in settings involving long-term contact between two ethnic groups leading to bilingualism and increasing mixture of the languages. In these cases, that mixture became conventionalized as a community norm, resulting in the creation of hybrid languages whose components could clearly be traced to one or the other source language<sup>130</sup> (Winford 2003, 19).

---

<sup>129</sup> (...) dépendent [notamment] de la durée et de l'intensité du contact entre les groupes en question, de leur taille respective, de leurs relations de pouvoir ou de prestige ainsi que de leur type d'interactions et de l'importance que revêt la communication entre lesdits groupes. [Traduction mienne]

<sup>130</sup> Les langues mixtes bilingues ont émergé dans des situations de contact prolongé entre deux groupes ethniques. Ces contacts ont favorisé le développement d'un bilinguisme [généralisé] et d'une tendance

Winford précise ensuite sa pensée :

These new creations typically arise in situations of ongoing or completed language shift, though they do not all emerge at the same stage of the shift process, a fact which helps explain the differences in the nature and degree of mixture found in them<sup>131</sup> (Winford 2003, 169).

Après avoir présenté ces cas de *bilingual mixed languages* créés à partir de la grammaire d'une langue et du lexique d'une autre langue, Winford mentionne :

But several bilingual mixed languages appear to have arisen after a process of shift in which an original ethnic language is replaced by a host language. The newly acquired host language is then used as the grammar-source or matrix language into which (mostly) lexical material is incorporated from the original ethnic language, thus creating a new intertwined language. Many of the languages that arose in this way were created by nomadic groups who used them either as secret in-group languages or as symbols of their separate ethnic status<sup>132</sup> (Winford 2003, 193).

---

croissante au mélange des langues [en contact]. Dans de tels cas de figure, le mélange résultant a été progressivement conventionnalisé en tant que variété langagière de référence du groupe, ce qui a finalement débouché sur la création d'une langue hybride, dont les éléments pourraient manifestement être attribués à l'une ou à l'autre des langues sources [impliquées]. [Traduction mienne]

<sup>131</sup> Ces langues nouvellement créées surgissent en particulier lors de processus de changement de langue partiels ou complets ; elles peuvent apparaître à différentes étapes desdits processus, ce qui contribue à expliquer les différences qu'elles présentent entre elles en ce qui concerne la nature des éléments mélangés et le degré auquel ils sont mélangés. [Traduction mienne]

<sup>132</sup> Mais plusieurs langues mixtes bilingues semblent avoir surgi après un processus de changement au cours duquel la langue ethnique originellement [pratiquée par un groupe donné] est remplacée par une langue hôte. La langue hôte nouvellement acquise fournit alors la source grammaticale ou langue matrice dans laquelle le matériel (essentiellement lexical) provenant de la langue ethnique d'origine est incorporé, donnant ainsi naissance à une nouvelle langue mixte. Bon nombre des langues qui sont apparues de cette façon ont été créées par des groupes nomades qui les ont utilisées soit en tant que langues secrètes destinées à la communication à l'intérieur du groupe, soit en tant qu'étendards de leur statut ethnique distinct. [Traduction mienne]

Le mélange bilingue peut aboutir à la création de nouvelles langues autonomes (différentes de leurs langues sources dans la mesure où il n'y a pas d'intelligibilité entre elles) tout comme il peut conduire à des créations de codes mixtes non autonomes (qui n'ont pas encore le statut de langue) (Winford 2003, 169).

Le terme *bilingual mixed languages* utilisé par Winford ne permet pas de rendre compte de mon terrain d'étude. En effet, mon corpus met en jeu au minimum trois langues en contact (créole de Casamance, wolof et français). Sur le plan structurel, les formes mixtes relevées dans mon corpus montrent que la grammaire ne provient pas seulement d'une langue et que le lexique ne provient pas seulement d'une autre (cf. 6.2.1) comme dans le cas des *bilingual mixed languages*. Certaines constructions mixtes que j'ai observées dans mon corpus sont en effet constituées de trois langues (ici le français est souligné, le créole de Casamance est en caractère normal et le wolof en gras) comme on peut le constater dans l'exemple 183 :

183.

<u>parce que</u>	N	na	<u>misère</u> - <b>loo</b> -i-l	tok	i	moré
parce.que	1SG.SBJ	AS.NPRF	misère-CAUS-VT-3SG.OBJ	jusque	3SG.SBJ	AS.PRF.mourir
CONJ	PRN	PRT	V	CONJ	PRN	V

*Parce que je vais lui faire de la misère jusqu'à ce qu'il meure*

Ainsi, le mot mixte misère-**loo**-i-l est constitué de la base lexicale nominale française « misère », du morphème causatif wolof « -loo », et de deux éléments provenant du créole de Casamance : la voyelle thématique « -i » et le pronom personnel objet de 3<sup>e</sup> personne du singulier « -l ». Cette combinaison d'éléments provenant de trois langues dans ce contexte précis fait que, au niveau morphosyntaxique, on est dans un cas de recatégorisation grammaticale faite à partir du nom français « misère » pour arriver à un verbe mixte. Chacun de ces quatre éléments occupe la même position syntaxique dans



sa langue d'origine, c'est-à-dire dans la langue à laquelle il est attribué. Sur le plan social, les créolophones casamançais ne perçoivent pas leur façon de parler (qui consiste à mélanger le créole de Casamance, le wolof et le français) comme une langue autonome et différente du créole de Casamance. Il y a donc une création de code mixte non autonome chez les créolophones casamançais. Cette situation correspond à ce que dit Winford sur l'émergence de code mixte non autonome en situation de contact de langue.

Si le contact de langues peut entraîner un changement de langue (*language shift*), il peut également entraîner le maintien de la langue (*language maintenance*). Selon Winford, on ne peut pas réduire le maintien de la langue à des phénomènes d'emprunt. En effet :

In the cases involving extreme diffusion of both lexical and structural features, the vehicles of change include both borrowing and substratum influence, and in some cases it is difficult to separate the two<sup>133</sup> (Winford 2003, 79).

Selon Winford, dans une situation de *language maintenance*, les agents du changement peuvent comprendre des locuteurs natifs de cette langue, des locuteurs d'une autre langue, ou des locuteurs bilingues dans les deux langues en question (Winford 2003, 79). Concernant mon étude, nous sommes dans une situation de *language maintenance*. En effet, les créolophones casamançais maintiennent leur langue malgré l'influence des autres langues avec lesquelles le créole de Casamance est en contact. Le maintien du créole de Casamance est dû à plusieurs facteurs. Le facteur principal est la transmission de cette langue par les locuteurs natifs au sein de leur famille<sup>134</sup>, parfois au moyen de mesures

---

<sup>133</sup> Dans les cas impliquant une diffusion poussée de traits à la fois lexicaux et structurels, le changement s'opère à la fois par des phénomènes d'emprunt et par d'autres liés à l'influence de l'adstrat, si bien que dans certains cas, il est difficile de séparer ces deux [causes de changement]. [Traduction mienne]

<sup>134</sup> De nos jours, la transmission du créole de Casamance par les locuteurs natifs à leurs enfants n'est plus systématique. Cette situation est due aux mariages interethniques, aux progrès du wolof et à la perte du prestige dont bénéficiait jadis le créole de Casamance au sein de la population de Basse-Casamance.

drastiques (interdiction faite aux enfants de pratiquer d'autres langues que le créole au sein du foyer). Une autre raison favorisant le maintien de cette langue est la proximité géographique entre le Sénégal (plus précisément la région de Ziguinchor) et la Guinée-Bissau, pays lusophone où un créole apparenté à celui de la Casamance est parlé. À cela, une autre raison du maintien du créole de Casamance est l'utilisation de ce créole comme véhiculaire (*cf.* 1.4.3.1) par un ensemble de locuteurs plurilingues et n'ayant pas le créole comme langue de première socialisation.

Winford s'intéresse par ailleurs à la question de la convergence structurelle (*structural convergence*). Selon lui,

(...) two languages can be said to have converged structurally when previous differences in grammar between them are reduced or eliminated either because one adopts structural features from the other as a replacement for its own, or because both adopt an identical compromise between their conflicting structures<sup>135</sup> (Winford 2003, 63).

La nature de la convergence structurelle et son degré dépendent de plusieurs facteurs sociaux, historiques et linguistiques :

In the first place, there are differences in the sociohistorical circumstances that gave rise to each situation. In many cases, it is difficult to reconstruct the earlier history of the contact, and one must rely more on speculation (aided by linguistic evidence) to establish the sources and directionality of change. Second, the social contexts of the contact vary significantly from one situation to another. Some situations involve shift from a

---

<sup>135</sup> (...) deux langues convergent structurellement lorsque sur le plan grammatical les différences qui existaient précédemment entre elles sont réduites ou éliminées, soit parce que l'une [de ces langues] remplace certains de ses traits structuraux par des traits provenant de l'autre langue, soit parce que les deux [langues en question] recourent à une même solution de compromis à mi-chemin entre celles de leurs structures qui s'opposent. [Traduction miennne]

minority language to a dominant one with one-way bilingualism within the minority group, while others involve a high degree of bi- or multi-lingualism across groups<sup>136</sup> (Winford 2003, 64).

En outre, selon Winford, la convergence structurelle semble impliquer un processus bi-directionnel de mélange de langues dans des situations de changement en cours (Winford 2003, 100). Dans le cadre de mon étude, si on prend l'exemple de la détermination génitive, on observe aussi bien l'emploi de la structure génitive du créole de Casamance (certes majoritaire) que de celles du wolof et du français (*cf.* 5). Les différences grammaticales entre les langues en contact concernées par mon étude ne sont donc pas éliminées.

Winford distingue également deux grandes situations de bilinguisme : les situations bilingues stables (*stable bilingual situations*) et les situations bilingues instables (*unstable bilingualism situations*). En ce qui concerne les situations bilingues stables, il affirme :

In stable bilingual situations, lexical borrowing can act as a conduit for structural innovations in the minority language, especially in derivational morphology and some aspects of (morpho-)syntax. But the affected language remains highly resistant to foreign structural interference.<sup>137</sup> (Winford 2003, 99)

Winford poursuit en abordant le cas des situations bilingues instables :

---

<sup>136</sup> Tout d'abord, il existe des différences entre les circonstances socio-historiques qui ont engendré chaque situation. Dans de nombreux cas, il est difficile de reconstituer l'histoire des débuts du contact, et l'on doit recourir essentiellement à la spéculation (appuyée par des arguments linguistiques) pour établir les sources et la direction du changement. Ensuite, les contextes sociaux du contact varient considérablement d'une situation à l'autre. Certaines situations impliquent un changement de langue à partir d'une langue minoritaire vers une langue dominante avec un bilinguisme à sens unique au sein du groupe minoritaire, tandis que d'autres [situations] mettent en jeu un degré élevé de bi- ou de multilinguisme dans l'ensemble des groupes [impliqués]. [Traduction mienne]

<sup>137</sup> Dans les situations bilingues stables, l'emprunt lexical peut agir comme un vecteur d'innovations structurelles dans la langue minoritaire, en particulier au niveau de la morphologie dérivationnelle et de certaines caractéristiques (morpho)syntaxiques. Mais la langue concernée continue de résister fortement aux interférences structurelles venues de l'extérieur. [Traduction mienne]

In situations of unstable bilingualism, ongoing shift appears to lead to somewhat more structural innovation in an ancestral language under threat from a dominant external language. These innovations are apparently introduced by highly proficient bilinguals, especially those who use the dominant language as their primary means of communication. Some of these situations may involve high degrees of lexical diffusion, but this may not be matched by equal spread of structure.<sup>138</sup> (Winford 2003, 99)

Winford semble restreindre essentiellement ses observations à des situations de bilinguisme. En procédant de la sorte, il semble exclure les situations de multilinguisme où on observe également des innovations linguistiques telles que celles qu'on peut constater dans l'exemple 183 concernant la morphosyntaxe.

Sur le plan macro-sociolinguistique, Winford distingue plusieurs situations sociolinguistiques caractérisées par l'alternance de langues :

1 - Des situations stables à long terme (Suisse, Belgique...) où le bilinguisme constitue la norme pour une grande partie de la population.

2 - Des situations (surtout en Afrique, Asie du sud-est, Caraïbes et Amérique du sud) où des langues européennes, introduites par la colonisation, servent de langues officielles parlées dans l'administration, dans le domaine éducatif et dans plusieurs autres domaines publics. Ces langues sont utilisées dans ces pays en contact avec d'autres langues locales.

3 - Des situations où d'importants flux migratoires vers des pays plus industrialisés, se trouvant généralement en Europe, en Amérique du nord et ailleurs, ont entraîné l'installation de groupes linguistiques minoritaires devenus

---

<sup>138</sup> Dans les situations de bilinguisme instable, le changement de langue en cours semble conduire à un taux légèrement plus élevé d'innovations structurelles dans la langue ancestrale menacée par la langue extérieure dominante. Ces innovations sont apparemment introduites par des individus bilingues extrêmement compétents, en particulier ceux qui utilisent la langue dominante comme leur principal moyen de communication. Certaines de ces situations peuvent être accompagnées de nombreux emprunts lexicaux, mais ces phénomènes d'emprunt ne sont pas forcément associés à une proportion comparable d'emprunts structuraux. [Traduction mienne]

bilingues car apprenant la langue du pays d'hôte lesquels, dans certains cas, subissent un processus de *language shift* (rupture de transmission et changement de langue) en l'espace de quelques générations.

4 - Des situations où des locuteurs de variétés (ou dialectes) non standard sont dans l'obligation d'apprendre la variété standard de leur langue pour des raisons liées à l'éducation et à la promotion sociale. Ceci entraîne un bidialectalisme croissant accompagné d'un mélange de codes entre les variétés concernées.

Au vu de ces 4 catégories dégagées par Winford, celle qui correspond au mieux à l'étude que je fais est la catégorie numéro 2. En effet, au Sénégal (plus précisément dans les régions de Ziguinchor, Dakar et Thiès, mes terrains d'étude), le français (langue d'origine européenne introduite par la colonisation) est la langue officielle, parlée dans l'administration, à l'école et dans d'autres domaines de la vie publique. Il est employé en concurrence avec d'autres langues locales aux statuts différents (*cf.* 1.2).

### **6.1.2 Emprunt et remplacement linguistique (Thomason & Kaufman) dans mon corpus**

Thomason & Kaufman (1988, 57-58), de leur côté, mentionnent que, d'un point de vue historique, les linguistes ont traditionnellement privilégié les facteurs internes pour expliquer les changements linguistiques et ne s'intéressent aux facteurs externes que quand ils ne trouvent pas d'autre explication. Toujours selon Thomason & Kaufman, cette tendance à se concentrer sur les facteurs internes est probablement due au fait que beaucoup de linguistes ne prennent pas en compte le fait que plusieurs facteurs peuvent être impliqués dans des processus de changement. Quant à eux, afin de donner une explication diachronique aux résultats du changement linguistique induit par le contact, Thomason & Kaufman dégagent 5 hypothèses :

First, **all languages change through time**<sup>139</sup>. The main stimuli for change are **drift**, i.e., tendencies within the language to change in certain ways as a result of structural imbalances; **dialect interference**, both between stable, strongly differentiated dialects and between weakly differentiated dialects through the differential spread (in ‘waves’) of particular changes; and **foreign interference**<sup>140</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 9).

Selon ces auteurs, dans le cas de la dérive, des facteurs physiques et/ou sociaux peuvent entraîner la fragmentation de l'aire de répartition géographique d'une langue conçue en tant qu'espace permettant l'intercompréhension entre les locuteurs. Les changements qui s'opèrent au fil du temps peuvent conduire au développement d'une diversité dialectale accrue voire à des scissions de langue (*language splits*).

En ce qui concerne la deuxième hypothèse, Thomason & Kaufman s'expriment de la façon suivante :

The second assumption is that **change can occur at any and all levels of the linguistic system**. Insofar as phonological units are used, singly or in combinations, only to represent morphemes and have no one-to-one associated (“symbolic”) meanings, that

---

<sup>139</sup> Les caractères gras correspondent à ceux des auteurs.

<sup>140</sup> Premièrement, **toutes les langues changent au cours du temps**. Les principaux facteurs de changement sont **la dérive**, c'est-à-dire les tendances, inhérentes à une langue donnée, à changer d'une certaine façon du fait de déséquilibres structuraux ; **les interférences dialectales** [entre variétés faisant partie de la même langue], qu'elles mettent en jeu soit des variétés dialectales aux caractéristiques stables et nettement différenciées, soit des variétés plus proches, sachant que dans les deux cas on observe des différences entre les différentes variétés considérées en ce qui concerne la diffusion d'un changement donné ; et **l'interférence étrangère** [liée à d'autres langues]. [Traduction miennne]

is, most of the time, internally motivated **sound change is regular**<sup>141</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 9).

En revanche, les changements grammaticaux, qui impliquent des changements dans la structuration du signifié, ne sont ni réguliers ni systématiques si on les compare aux changements phonétiques. Cependant, les changements grammaticaux dus à des motivations internes peuvent souvent être conçus comme résultant d'une dynamique de changement impliquant différentes parties du système linguistique (Thomason & Kaufman 1988, 9).

Passons à la troisième hypothèse :

Third, **a language is passed on** from parent generation to child generation and/or via peer group from immediately older to immediately younger, **with relatively small degrees of change over the short run**, given a reasonably stable sociolinguistic context. There has been a good deal of speculation about what kinds of rapid and drastic linguistic change might occur under highly unstable sociolinguistic situations, involving stresses among different cultural, political, economic, and religious systems, but our position is that most responses to such situations can be classed under **normal historical development** (i.e., according to assumptions 1-3) or **language shift**<sup>142</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 9-10).

---

<sup>141</sup> La deuxième hypothèse est que **le changement peut se produire à n'importe quel niveau du système de la langue**. Dans la mesure où les unités phonologiques sont uniquement utilisées, isolément ou en combinaisons, pour encoder des morphèmes et où elles n'ont pas de signifiés (« symboliques ») associés (ce qui est le cas de figure le plus courant), les changements phonétiques dû à des motivations internes sont réguliers. [Traduction mienne]

<sup>142</sup> Troisièmement, **une langues transmise** de génération en génération par les parents aux enfants et/ou par l'intermédiaire de groupes de pairs (des individus un peu plus âgés aux individus qui leur succèdent immédiatement en âge) présente un taux de changement relativement réduit dans le court terme, pourvu que le contexte sociolinguistique soit relativement stable. On a énormément spéculé sur la nature des changements linguistiques rapides et abrupts susceptibles de se produire dans des situations sociolinguistiques particulièrement instables, impliquant des tensions entre les différents systèmes

Ceci signifie, selon ces auteurs, qu'une langue réagit normalement en changeant progressivement au cours du temps (à mesure qu'elle soit transmise entre générations et pairs) et en fonction de motivations internes. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, la langue est abandonnée.

Voici maintenant la quatrième hypothèse de Thomason & Kaufman :

Our fourth assumption is that **the label “genetic relationship” does not properly apply when transmission is imperfect**. If a whole population acquires a new language within possibly as little as a single lifetime, therefore necessarily other than by parental or peer-group enculturation, the linguistic system which results may have massive interference from the structure(s) of the language(s) originally spoken by the group. If this population is not integrated into the group that provided it with a new language, this deviant form of speech may crystallize into a new language<sup>143</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 10).

D'après les auteurs cités, les cas de transmission imparfaite (*imperfect transmission*) restent toutefois rares (Thomason & Kaufman 1988, 10).

Je citerai à présent la 5e et dernière hypothèse de Thomason & Kaufman :

Our fifth and final assumption is a corollary to the fourth: **a language can not have multiple ancestors in the course of**

---

culturel, politique, économique et religieux, mais nous sommes de l'avis que la plupart des changements observés en réponse à de telles situations peuvent être classés en deux catégories, à savoir : **(1) une évolution diachronique normale** (c'est-à-dire, conforme aux hypothèses 1 à 3) ou **(2) le changement de langue**. [Traduction mienne]

<sup>143</sup> Notre quatrième hypothèse est que **la notion de « lien génétique » est sans objet lorsque la transmission est incomplète**. Si une population entière acquiert une nouvelle langue dans un temps qui n'excède pas la durée d'une vie humaine, ce qui veut dire que cette acquisition se fait forcément par d'autres canaux que ceux de l'inculturation impulsée par les parents ou les groupe de pairs, le système linguistique qui résulte de cette autre forme d'acquisition peut présenter des interférences massives de la structure (ou des structures) de la langue (ou des langues) originellement pratiquées par le groupe. Si la population en question n'est pas intégrée dans le groupe qui lui a fourni une nouvelle langue, cette forme langagière déviante peut se cristalliser sous la forme d'une nouvelle langue. [Traduction mienne]



**normal transmission.** To be sure, mixed languages in a nontrivial sense exist, but by definition they are unrelated genetically to the source(s) of any of their multiple components<sup>144</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 11).

Par ailleurs, toujours selon Thomason & Kaufman, l'intensité du contact est un facteur important à prendre en compte dans une situation de contact de langues car cette intensité détermine la proportion et la nature des termes et structures susceptibles d'être empruntés. Ainsi, plus le contact est intense, plus il y a de probabilités que l'on assiste à des phénomènes d'emprunt structuraux massifs (*extensive structural borrowing*) (Thomason & Kaufman 1988, 67). Cependant, cette notion d'intensité de contact est difficile à quantifier et à définir du fait que celle-ci est vague et dépend de multiples facteurs tels que la proportion de locuteurs bilingues dans la langue source, le degré de bilinguisme existant, la domination socioéconomique d'un des groupes de locuteurs des langues en présence, l'attitude des locuteurs, la présence d'un éventuel phénomène d'acquisition imparfaite (*imperfect learning*) – ou son absence – chez au moins un des groupes en contact ainsi que la durée du contact (Thomason 2001, 66-69). Il existe encore d'autres facteurs permettant également de prédire la nature des emprunts : ce sont notamment l'écart typologique<sup>145</sup> (*typological distance*) entre les langues en contact et une relative maîtrise (*partial command*) de la langue source (Thomason & Kaufman 1988, 52).

---

<sup>144</sup> Notre cinquième et dernière hypothèse est un corollaire de la quatrième : **une langue ne peut pas avoir plusieurs ancêtres dans le cadre d'une transmission normale.** Il existe sans nul doute des langues mixtes au sens propre du terme ; cependant, par définition, ces langues mixtes n'ont pas de lien génétique avec la langue-source (ou les langues-sources) dont proviennent les multiples éléments qui les composent. [Traduction mienne]

<sup>145</sup> L'écart typologique est « a measure of structural similarity that applies to linguistic categories and their combinations, including ordering relations » (Thomason et Kaufman 1988, 72), c'est-à-dire la mesure des ressemblances structurelles que présentent, pour deux langues données, les catégories linguistiques de chacune ainsi que les combinaisons desdites caractéristiques, y compris les relations syntaxiques. [Traduction mienne]

Si la prise en compte des facteurs linguistiques a son importance pour prédire les effets du contact de langues, Thomason & Kaufman accordent la primauté aux facteurs sociolinguistiques et le font savoir en ces termes :

The starting point for our theory of linguistic interference is this: it is the sociolinguistic history of the speakers, and not the structure of their language, that is the primary determinant of the linguistic outcome of language contact. Purely linguistic considerations are relevant but strictly secondary overall<sup>146</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 35).

Ainsi, selon Thomason & Kaufman (1988, 100) dans une situation de contact de langues, des facteurs sociaux, notamment la forte pression culturelle (*cultural pressure*) exercée par un groupe dominant sur un autre (qui est obligé d'apprendre la langue du groupe dominant), peuvent alors aboutir à l'un des trois résultats suivants :

First, a subordinate population may shift fairly rapidly to the dominant language, abandoning its native language so that the abandoned language (at least as spoken by that group) dies a sudden death. Second, a shift may take place over many generations, in which case the language of the shifting population may (as long as it is maintained) undergo the slow attrition process known as language death. The third possibility is that, for reasons of stubborn language and cultural loyalty, the pressured group may maintain what it can of its native language while borrowing such large portions of the dominant language's

---

<sup>146</sup> Le point de départ de notre théorie de l'interférence linguistique est le suivant : c'est l'histoire sociolinguistique des locuteurs, et non la structure de leur langue, qui est le facteur principal influant sur le résultat linguistique du contact de langue. Les facteurs purement linguistiques sont certes pertinents mais dans la plupart des cas, ils n'en sont pas moins nettement secondaires. [Traduction miennne]

grammar that they replace all, or at least sizable portions of, the original grammar<sup>147</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 100).

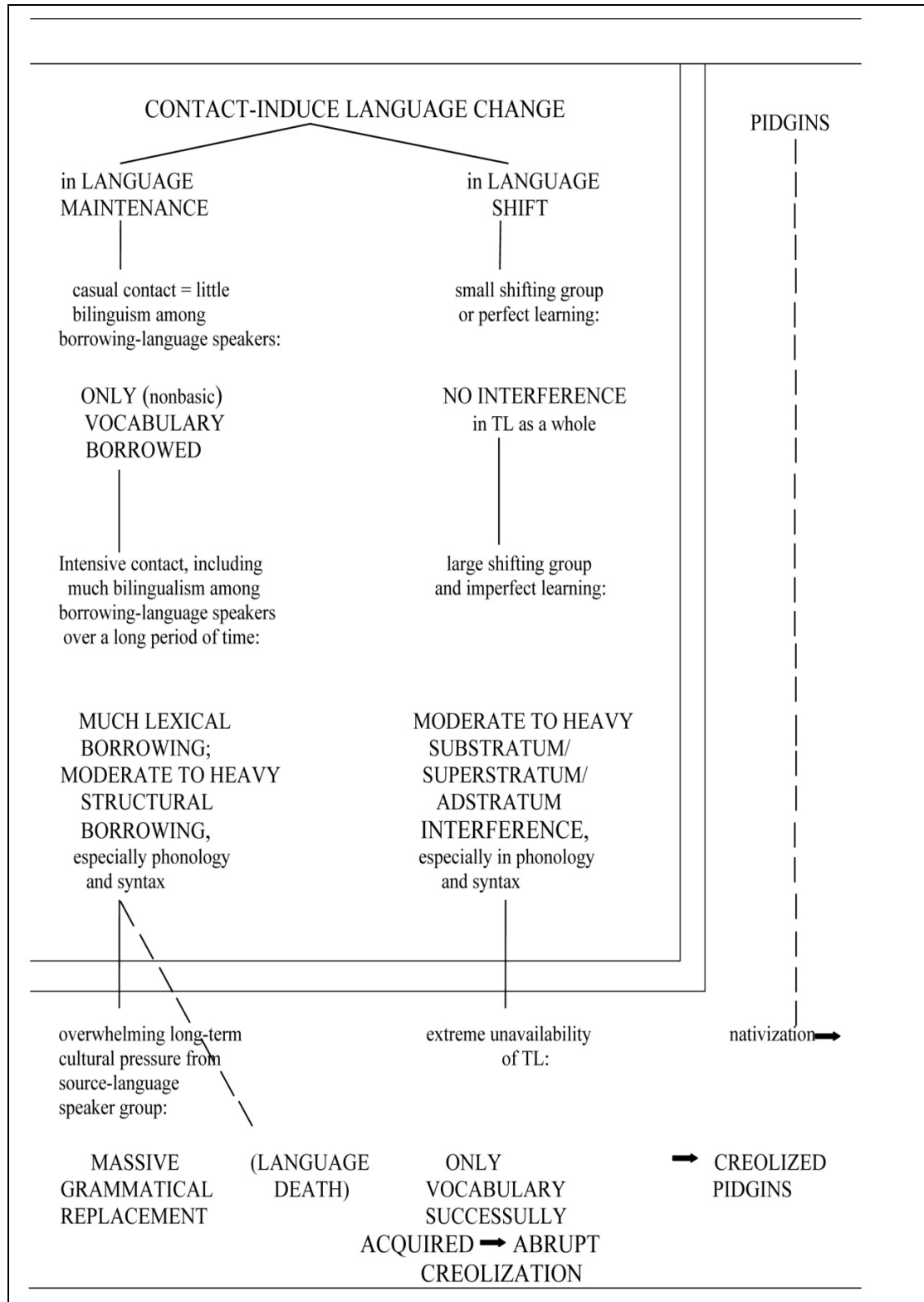
Parmi ces trois possibilités, Thomason & Kaufman notent que la première est de beaucoup la plus courante tandis que la dernière est très rare. Selon Thomason & Kaufman, c'est généralement le groupe – qui a le poids politique et numérique le plus important – qui exerce une pression culturelle sur les autres groupes.

Thomason & Kaufman proposent finalement un tableau des résultats linguistiques du contact de langue que je reporte ci-après (*cf.* tableau 40).

---

<sup>147</sup> Dans le premier cas de figure, un groupe dominé peut assez rapidement passer à la langue dominante et abandonner sa langue maternelle à tel point que la langue délaissée (ou au moins la variante de cette langue pratiquée par le groupe considéré) s'éteint rapidement. Par ailleurs, dans un deuxième cas de figure, le changement peut se dérouler sur plusieurs générations, auquel cas la langue du groupe concerné par le changement de langue peut (tant qu'elle est maintenue) subir un lent processus de régression, qui conduit en définitive à son extinction. La troisième possibilité est que, du fait d'une résistance linguistique et culturelle acharnée, le groupe soumis à la pression culturelle [d'un groupe dominant] parvienne à préserver ce dont il est capable de sa langue maternelle tout en empruntant des pans si considérables du système grammatical de la langue dominante que la totalité (ou à tout le moins une proportion considérable) du système grammatical originel finit par être remplacée [par le matériel emprunté]. [Traduction mienne]

Tableau 40 Les résultats linguistiques du contact de langue (Thomason & Kaufman 1988, 50)



Ce tableau permet de constater que, lorsqu'ils s'intéressent aux résultats linguistiques du contact de langue, Thomason & Kaufman confèrent aux deux phénomènes que sont le maintien des langues (*language maintenance*) et le changement de langue (*language shift*) un statut prototypique, probablement du fait que ces deux phénomènes n'occasionnent pas de brusque rupture dans la transmission des langues dans les sociétés considérées, contrairement à ce qui se passe dans le cas des pidgins et autres variétés langagières nouvellement créées (*new linguistic creations*) (Thomason & Kaufman 1988, 49). Quoiqu'il en soit, il y a souvent une différence en termes d'intensité du contact entre les cas ayant débouché sur des changements de langue (*language shift*) et ceux où l'on constate le maintien de la langue (*language maintenance*) considérée (Thomason & Kaufman 1988, 47).

Dans le cas du *language shift*, le processus peut se faire au cours d'une même génération. Dans un tel cas de figure, des indices d'interférence provenant de la langue-source dans la langue cible seront plus aisément repérables dans le parler des locuteurs qui utilisent la langue cible comme langue seconde (c'est-à-dire ceux qui sont en train de changer de langue) que dans celui des locuteurs qui utilisent cette langue cible comme langue première (Thomason & Kaufman 1988, 41). Le changement de langue au sein d'un groupe peut se produire plus ou moins rapidement. Dans le cas où le changement de langue est rapide, il est probable que les locuteurs en situation de changement de langue rencontreront des difficultés dans l'apprentissage de certaines structures de la langue cible. En revanche, dans le cas où le changement de langue est lent, les populations qui constituent ce groupe deviennent complètement bilingues car, en sus de leur langue, elles acquièrent la langue cible. Il n'y a pas alors d'acquisition imparfaite, donc pas d'interférence provenant de la langue source dans la langue cible, même si les attitudes des locuteurs qui sont en train de changer de langue peuvent avoir des répercussions sur le résultat linguistique du contact (Thomason & Kaufman

1988, 41). Ainsi, c'est dans le cas du changement de langue que l'interférence du substrat (*substratum interference*) se manifeste. Il s'agit de :

(...) a subtype of interference that results from imperfect group learning during a process of language shift. That is, in this kind of interference a group of speakers shifting to a target language fails to learn the target language (TL) perfectly<sup>148</sup> (Thomason & Kaufman 1988, 38-39).

Dans les cas de contact de langue ayant débouché sur le maintien de la langue (*language maintenance*), différentes structures linguistiques sont empruntées selon le type de contact. C'est ainsi que dans les cas de contact occasionnel (*casual contact*), les emprunts faits à la langue cible par la langue du groupe dominé sont essentiellement de nature lexicale tandis que dans les situations de contact intense, on observe une tendance à l'emprunt massif d'éléments lexicaux ainsi que d'une quantité plus ou moins grande d'éléments grammaticaux de la langue cible, en particulier au niveau de la phonologie et de la syntaxe. Dans les cas de contacts prolongés pendant lesquels le groupe dominant exerce une forte pression culturelle sur les autres, on peut aboutir à une situation de remplacement grammatical (*grammatical replacement*) portant sur certaines parties au moins du système de la langue (Thomason & Kaufman 1988, 103) : de tels cas sont cependant assez rares selon Thomason & Kaufman. Poussé à son paroxysme le recours à l'emprunt massif peut lui aussi conduire (comme le changement de langue) à l'extinction d'une langue donnée (*language death*), c'est-à-dire qu'elle arrive à un point où personne ne la parle plus (Crystal 2002, 1). À défaut d'apporter une réponse à la question de savoir pourquoi certains groupes de personnes bilingues perdent leur langue en situation de contact alors que d'autres,

---

<sup>148</sup> (...) un type d'interférence qui résulte d'un phénomène d'acquisition imparfaite [d'une langue cible] par un groupe linguistique au cours d'un processus de changement de langue. Autrement dit, dans ce genre d'interférence, un groupe linguistique en train de changer de langue en direction d'une langue cible ne parvient pas à acquérir complètement la langue cible (LC). [Traduction mienne]

grâce à une forte résistance contre une assimilation culturelle, parviennent à conserver la leur de façon fonctionnelle et non grammaticale, Thomason & Kaufman fournissent des exemples illustratifs. Le premier cas que je noterai ici est celui du ma'a, une langue tanzanienne qui : « (...) has perhaps 50 percent Cushitic vocabulary (including most of the basic vocabulary) and a few Cushitic structural features, while its remaining vocabulary, together with almost all its grammar, is of Bantu origin, in fact borrowed from Bantu. » (Thomason & Kaufman 1988, 104). Cet exemple du ma'a se caractérise par un remplacement grammatical massif (*massive grammatical replacement*) (Thomason & Kaufman 1988, 223) lié à l'emprunt massif (*heavy borrowing*) (Thomason & Kaufman 1988, 105). Un autre exemple fourni par Thomason & Kaufman est celui de l'angloromani, une langue utilisée comme un code secret par les Romanis et dont le vocabulaire maintenu est celui du romani (Thomason & Kaufman 1988, 49) et les structures grammaticales, de l'anglais. De manière générale, Thomason & Kaufman associent le maintien de langue à l'emprunt massif. C'est ainsi qu'ils proposent une échelle des emprunts (*scale borrowing*) (Thomason & Kaufman 1988, 74) en situation de contact de langue. Cette échelle des emprunts est une hiérarchisation liée au degré relatif de la façon dont les différents sous-systèmes grammaticaux sont structurés et est établie selon le degré de la situation de contact (simple, légèrement intense, plus intense). Dès lors, 5 niveaux constituent cette échelle. Au premier niveau, il s'agit des cas de contact occasionnel (*casual contact*). L'emprunt ne concerne que le lexique, plus précisément les mots entiers (*content words*). Au second niveau, celui des cas de contact légèrement intense, il y a un léger emprunt de la structure de la langue cible. Au niveau lexical, ce sont les conjonctions, adverbes et autres particules qui sont empruntés tandis qu'au niveau structurel, il s'agit par exemple de la syntaxe, de la sémantique et un peu de la phonologie. Le troisième niveau est celui des cas où le contact est plus intense. De manière générale, il y a un peu plus d'emprunt structurel dans ces cas. Au niveau du lexique, ce sont des prépositions et postpositions qui sont concernées. Les pronoms personnels et démonstratifs, ainsi que peu de numéraux

seront plus faciles à être empruntés. Au niveau structurel, la phonologie et la syntaxe vont être concernées par l'emprunt. Concernant le quatrième niveau, celui d'une intense pression culturelle, l'emprunt structurel est modéré. L'emprunt va affecter massivement l'ordre des constituants de la langue emprunteuse. Quant au cinquième niveau, c'est celui des cas où la pression culturelle est très intense. Il y a un nombre élevé d'emprunt structurel au point de perturber la typologie de la langue affectée par l'emprunt en causant des changements phonétiques, un ajout de règles morpho-phonémiques, des changements de règle de la structure des mots mais aussi de la morphosyntaxe. Cette échelle des emprunts se retrouve également dans un autre ouvrage de Thomason (2001, 74-75) mais avec quatre niveaux (*casual contact*, *slightly more intense contact*, *more intense contact* et *intense contact*). Thomason & Kaufman (1988, 48) mentionnent que la particularité des cas de maintenance et de *shift* est qu'ils conduisent tous à l'émergence de langues mixtes.

Tous les cas présentés par Thomason & Kaufman concernent des situations de bilinguisme, c'est-à-dire des situations où deux langues sont en contact. Dès lors, pour des situations où plus de deux cultures (et par conséquent plus de deux langues) sont en contact – comme c'est le cas à Ziguinchor, Thiès et Dakar où les créolophones casamançais sont en contact avec plusieurs autres langues et cultures –, le cadre que ces deux chercheurs proposent peut paraître un peu artificiel. Du point de vue social, la pression culturelle, à Ziguinchor, n'est pas exercée par un seul groupe numériquement et politiquement dominant comme dans les cas présentés par Thomason & Kaufman : cette pression est exercée mutuellement par plusieurs groupes à des degrés différents. À Ziguinchor, les langues qui exercent les pressions les plus fortes sur les autres groupes (et de manière générale au Sénégal) sont le français et le wolof. Cependant, cette domination est d'ordre socio-économique et non numérique. Par ailleurs, la situation de maintien de langue que je décris ne découle pas à l'émergence d'une langue mixte contrairement à ce que Thomason & Kaufman disent. En effet, s'il



est vrai que les créolophones casamançais ont des pratiques langagières mixtes, le résultat de ces pratiques hétérogènes ne peut pas être considéré comme une variété de langue mixte du fait que ça ne s'est pas stabilisé.

On a vu plus haut que, du point de vue linguistique, Thomason & Kaufman affirment que, lorsqu'un groupe dominant exerce une forte pression culturelle sur un autre groupe dans une situation de contact prolongé, cela peut mener à un remplacement grammatical (*grammatical replacement*), et bien que la notion de « contact prolongé » ne soit pas précisée, il est intéressant de rapprocher cette notion de ce que j'ai observé au niveau du système de repérage temporel dans mon corpus (*cf.* 3) : on constate une tendance générale de remplacement qui ne s'opère de façon précise que sur certaines façons de se repérer dans le temps. En effet, les créolophones casamançais ont tendance à utiliser systématiquement des formes françaises pour exprimer l'heure (*cf.* 3.1.1.2), les jours de la semaine (*cf.* 3.1.3), les mois de l'année (*cf.* 3.1.4) et la date (*cf.* 3.1.5). Néanmoins, cette tendance au remplacement n'est pas grammaticale, elle est lexicale. Elle s'oppose ainsi au fait que Thomason & Kaufman associent les cas de maintien de langue, à la conservation des éléments grammaticaux de la langue X par les locuteurs de la langue Y.

## **6.2 Les travaux sur les parlers bilingues et la notion de langue matrice**

On peut distinguer deux grands types d'approches dans l'analyse des parlers bilingues. Le premier vise à déterminer la structure linguistique des productions bi- ou plurilingues (Poplack 1980 ; Muysken 1995 ; Myers-Scotton 1993), en se focalisant sur le code-switching intraphrastique. Différents modèles ont été proposés pour prédire la bonne formation des alternances et les contraintes linguistiques pesant sur elles : j'en veux pour exemple Myers-Scotton (1993) et la notion de langue matrice. En effet, au niveau morphosyntaxique, les structures linguistiques découlant de phénomènes d'alternances de langues ne peuvent pas être expliquées par une approche grammaticale monolingue (c'est-à-dire par l'examen séparé et unique des caractéristiques grammaticales de chacune des variétés impliquées dans le contact).

Le deuxième type d'approche, lui, s'intéresse à la valeur pragmatique de ces phénomènes d'alternances de langues, c'est-à-dire au rôle et aux significations sociales desdites alternances au sein des populations concernées (Gumperz 1982 ; Auer 1995 ; 1999 et Heller 1995). Les travaux réalisés dans ce domaine visent à déterminer la fonction du code-switching au sein du discours ou de l'interaction (changement de cadre, emphase) ainsi que sa fonction sociale, en tant, par exemple, que marque identitaire permettant de distinguer des groupes sociaux. C'est ainsi que des typologies d'alternances de langues et des significations sociales qui leur sont associées ont été proposées, *cf.* Auer (1999 ; 1995) par rapport auxquelles je situerai également mon corpus.

### 6.2.1 La langue matrice, discussion de Myers-Scotton & Jake

Myers-Scotton & Jake (à paraître) suivent le modèle proposé au préalable par Myers-Scotton (1993 ; 1997 ; 2002) et par Jake, Myers-Scotton & Gross (2002), (entre autres) qui consiste à établir une distinction, en situation de contact de langues, entre une langue matrice et une (voire des) langue(s) insérée(s) au sein d'un même énoncé.

Ainsi, dans un parler bilingue, la langue dans laquelle sont produits les éléments grammaticaux constitue, selon ces auteurs, la langue matrice (*Matrix Language (ML)*) (ML) tandis que celle dans laquelle proviennent des éléments lexicaux est la langue insérée (*Embedded Language (EL)*) (EL) :

As a preliminary, we assume the validity of the basic asymmetry between the participating languages that the Matrix Language Frame (MLF) model presupposes: one language is called the Matrix Language (ML) and the other language(s) are called Embedded Languages (EL) (Myers-Scotton & Jake à paraître)<sup>149</sup>.

Quand les éléments de la langue insérée sont de taille conséquente, ils constituent alors des îlots de langue intégrée (*Embedded Language Island*) : « such islands are defined as well-formed phrases in the EL whose structure shows dependency relations »<sup>150</sup>.

Ailleurs, Myers-Scotton & Jake (à paraître) partent d'un point de vue psycholinguistique pour défendre le modèle du cadre de la langue matrice (*Matrix Language Frame (MLF) model*), lequel modèle met en exergue la

---

<sup>149</sup> Nous considérons tout d'abord comme acquis le caractère avéré de l'asymétrie fondamentale que le modèle du Cadre de la Langue Matrice (CLM) implique entre les langues participant [au contact] : l'une de ces langues sera désignée sous le nom de la Langue Matrice (LM) tandis que l'autre langue (ou les autres langue(s)) sera (seront) désignée(s) sous le nom de Langue(s) Intégrée(s) (LI).

<sup>150</sup> On peut définir ces îlots comme étant des syntagmes dont les règles de formation respectent celles de la Langue Intégrée (LI) et dont la structure révèle des relations de dépendance.

distinction entre langue matrice et langue insérée dans un parler bilingue. Ce modèle a trois grandes caractéristiques : (1) dans chaque proposition incluant des langues différentes, l'une des langues concernées fournit le cadre grammatical ; (2) il permet de désigner comment identifier la langue matrice. À cet effet, le facteur le plus important est le System Morpheme Principle qui permet de prédire que les morphèmes grammaticaux tardifs externes (*outsider late system morphemes*) ne proviennent que de la langue matrice ; (3) il permet de différencier les *content morphemes* (qui reçoivent ou attribuent des rôles thématiques) des *system morphemes* (qui ne reçoivent ni n'attribuent des rôles thématiques). Myers-Scotton & Jake (à paraître) proposent également à l'intérieur du *MLF model* un autre modèle qu'ils appellent le principe de structure universelle (*Universal Structure Principle (USP)*). D'après ce principe, dans une langue donnée, un constituant a une structure abstraite régulière que l'on retrouve dans toutes les occurrences dudit constituant. Selon eux, sans ce principe, n'importe laquelle des deux langues en contact (ou les deux à la fois) pourrai(en)t fournir le cadre grammatical des propositions étudiées. Myers-Scotton & Jake (à paraître) renchérissent en soutenant que, dans un parler bilingue, l'USP permet de rendre possible la nature homogène de l'alternance de langues grâce à sa préférence de la langue matrice.

Afin de classer les morphèmes des langues en situation de contact, Myers-Scotton & Jake (à paraître) proposent également à l'intérieur du *MLF model* le modèle 4-M (*4-Morphemes model* ou *4-M model*) qui permet, selon eux, de perfectionner les concepts formulés dans le *MLF model*. Le modèle 4-M se situe au niveau abstrait et repose sur le fait qu'il existe deux grands types de morphèmes qui se différencient en termes d'accessibilité au niveau du lexique mental selon qu'ils soient plus ou moins activés au niveau conceptuel. Ces morphèmes sont regroupés en deux grandes classes : les *conceptually-activated morphemes* (morphèmes activés au niveau conceptuel) et les *structurally-assigned morphemes* (morphèmes dépendant du niveau structurel). Les

morphèmes les plus activés au niveau conceptuel se répartissent à leur tour en deux catégories : **(1)** les morphèmes entiers (*content morphemes*), qui sont généralement des noms et des verbes, et **(2)** les morphèmes grammaticaux précoces (*early system morphemes*), généralement des marques de pluriel, n'apparaissent pas sans un noyau (il s'agit des déterminants au sens large, articles inclus). Quant aux morphèmes dépendant du niveau structurel qui sont les moins activés du point de vue conceptuel, eux aussi sont divisés en deux catégories : **(1)** les morphèmes grammaticaux tardifs transitoires (*bridge late system morphemes*) et **(2)** les morphèmes grammaticaux tardifs externes (*outsider late system morphemes*). En pratique, les morphèmes grammaticaux tardifs transitoires correspondent généralement aux prépositions (*prepositions*, cf. Myers-Scotton & Jake à paraître). Quant aux morphèmes grammaticaux tardifs externes, ils englobent notamment les marques de l'accord entre le sujet et le prédicat et les marques de TAM ou de cas dans les langues qui en ont.

Cette théorie a fait l'objet de critiques (cf. par exemple Macswan 2005a). Ainsi, selon Macswan (2005a, 1), le modèle de Myers-Scotton et de ses coauteurs doit être rejeté pour des raisons théoriques et empiriques. Pour soutenir ses propos, il donne, entre autres, les exemples ci-dessous (cf. exemples 184 et 185) :

184. a.   ȷTus   *coworkers*   no   tuvieron       vacaciones  
           Your   coworkers   no   have/3PL/PAST   vacation-PL  
           *Your coworkers haven't had a vacation*
- b.   todavía,   verdad?  
               yet       Right  
               *yet, right?*<sup>151</sup>

---

<sup>151</sup> Tes collègues n'ont pas encore eu de vacances, non? [Traduction mienne]. Les gloses sont celles de l'auteur.

185. *¿Tus coworkers haven't had a vacation yet, right?*  
 Your coworkers haven't had a vacation yet right  
*Your coworkers haven't had a vacation yet, right?* (Macswan 2005a, 8)

La raison du rejet de ces exemples (correspondant au numéro 12 de l'article original de Macswan) où deux langues (ici anglais, en italiques et espagnol, en caractère normal) sont en contact est que :

An agreement relation holds between the D [determiner] in (12a) and its nominal complement, making *tus* a late outsider system morpheme. The structure violates the System Morpheme Principle because system morphemes are contributed by both languages. Note that [*tus coworkers*] is not an EL island, as it involves mixed constituents below the DP, its maximal projection. Note that both structures in (12) are well-formed regardless of how the ML is identified, suggesting that the ML construct does not play a role in determining grammaticality (Macswan 2005a, 8)<sup>152</sup>.

Macswan (2005a, 9) reproche également à Jake, Myers-Scotton & Gross (2002) de tenter de glaner le support du *System Morpheme Principle* en faisant référence au principe d'uniformité de Chomsky (2001) en situation de contact de langues. Selon lui,

However, the Uniformity Principle, which has a long history in linguistic research, is not a principle of grammar, and could not

---

<sup>152</sup> Une relation d'accord existe entre le déterminant en (184a) et son complément nominal, faisant de *tus* un *late outsider system morpheme*. La structure viole le *System Morpheme Principle* parce que les morphèmes du système viennent des deux langues. Notez que [*tus coworkers*] n'est pas un îlot de langue insérée, car elle implique des constituants mixtes sous la phrase déterminative, sa projection maximale. À noter que les deux structures en (184) sont bien formés indépendamment de comment la langue matrice est identifiée, ce qui suggère que la constitution de la langue matrice ne joue pas un rôle dans la détermination de la grammaticalité [Traduction mienne].

be; rather, it is a principle of linguistic analysis. It guides researchers to regard the underlying structure of diverse languages to be uniform unless there is learnable (detectable) evidence to the contrary. Hence, the theoretical support which the System Morpheme Principle sought from Chomsky (2001) is similarly unavailable<sup>153</sup> (Macswan 2005a, 9).

Concernant le *Morpheme Order Principle*, Macswan (2005a) donne quelques contre-exemples pour montrer les limites de ce modèle proposé par Jake, Myers-Scotton & Gross (2002) et qui est présenté dans Myers-Scotton & Jake (à paraître). À noter que ces exemples, que je présente ci-dessous (exemples 186 et 187) avec les gloses de l'auteur, sont, dans l'article de Macswan, numéroté en 17.

186. ¿Funciona *the computer* de tu hermano en la oficina?  
 function-3SS *the computer* of your brother in the office  
*Does your brother's computer in the office work?*

187. ¿Quiere *the boy* del pueblo algo de comer?  
 want-3SS *the boy* from-the town something to eat  
*Does the boy from the town want something to eat?* (Macswan 2005a, 10)

Dans ces exemples 186 et 187, deux langues sont en contact : l'espagnol (en caractère normal) et l'anglais (en italiques). Selon Macswan, *the computer* (exemple 186) et *the boy*, (exemple 187), ne peuvent pas constituer des îlots de langue intégrée (*Embedded Language islands*) parce que chacun contient un syntagme prépositionnel d'une autre langue dans sa projection maximale

---

<sup>153</sup> Cependant, le Principe d'uniformité, qui a une longue histoire dans la recherche linguistique, n'est pas un principe de grammaire, et ne peut pas exister; il s'agit plutôt d'un principe d'analyse linguistique. Il guide les chercheurs à considérer la structure sous-jacente des différentes langues comme étant uniforme à moins qu'il n'existe une preuve qu'on peut apprendre (détectable) prouvant le contraire. Par conséquent, la base théorique du *Système Morpheme Principle* inspiré de Chomsky (2001) n'existe pas similairement. [Traduction mienne]

(Macswan 2005a, 10). De ce fait, « Here again we see violations of the System Morpheme Principle, involving a system morpheme of the EL mixed in with system morphemes of the ML »<sup>154</sup>.

Tous ces contre-exemples amènent Macswan à conclure que :

We conclude that JMSG's own analysis demonstrates the failure of their principal thesis, namely, that the ML is essential to the analysis of CS data (Macswan 2005a, 18)<sup>155</sup>.

Ces remarques de Macswan (2005a) ont été à l'origine d'une polémique<sup>156</sup>.

Dans le cas de mon corpus, où trois langues (créole de Casamance, wolof et français) sont en contact, mes observations me permettent de constater que les pratiques langagières des locuteurs créolophones casamançais plurilingues ne sont pas aussi simples que le modèle proposé par Myers-Scotton & Jake (à paraître). En effet, il semble ne pas y avoir de frontières nettes dans la structure grammaticale des productions linguistiques en contexte multilingue chez les créolophones casamançais. Les morphèmes grammaticaux des langues en contact s'enchevêtrent, transcendant les frontières établies par Myers-Scotton & Jake (à paraître). Ainsi, si on s'intéresse à la structure du groupe nominal, on voit que les déterminants (donc des éléments grammaticaux) de chacune des langues en présence sont employés en combinaison avec des noms réalisés dans d'autres langues, comme dans les exemples 188, 189b et 190b.

---

<sup>154</sup> Ici encore, nous voyons des violations du *System Morpheme Principle*, impliquant un morphème du système de la langue insérée mélangé avec les morphèmes du système de la langue matrice. [Traduction miennese]

<sup>155</sup> Nous concluons que la propre analyse de JMSG [Jake, Myers-Scotton & Gross] démontre l'échec de leur thèse principale, à savoir, que la LM [Langue Matrice] est essentiel à l'analyse des données du CS [*Code Switching*].

<sup>156</sup> Jake, Myers-Scotton & Gross (2005) ont répondu aux critiques de Macswan (2005a) en 6 points, conservant leur théorie sur la Langue Matrice. Macswan (2005b) réagira point par point à cette réponse de Jake, Myers-Scotton & Gross en insistant catégoriquement sur le fait qu'il n'y a pas de Langue Matrice.



188.	<i>i</i>	<i>bej</i>	<i>cou-í-l</i>	<i>même</i>	<i>diya</i>
	3SG.SBJ	AS.PRF.venir	coup-VT-3SG.OBJ	même	jour
	PRN	V	V	DET	N

*Il lui a (ensuite) fait un (sale) coup le même jour.*

189.	a.	<i>i</i>	<i>yel</i>	<i>Ki</i>	<i>na</i>	<i>pagá</i>
		COP	3SG.TON	que.REL.SBJ.FOC	AS.NPRF	payer
		V	PRN	CONJ	PRT	V

*C'est lui qui va payer*

	b.	<i>pa</i>	<i>bo</i>	<i>bu</i>	<i>billet</i>
		pour.PREP	2SG.TON	POSS.2SG	billet
		ADP	PRN	DET	N

*ton billet pour toi*

190.	a.	<i>i</i>	<i>invité-bu</i>	<i>i</i>
		3SG.SBJ	inviter.AS.PRF -2SG.OBJ	3SG.SBJ
		PRN	V-PRN	PRN

*Il t'invite (et) il*

	b	<i>i</i>	<i>mistí</i>	<i>dévotion</i>	<i>b-i</i>
		3SG.SBJ	AS.PRF.vouloir	dévotion	CLF.SG-ART.DEF.D1
		PRN	V	N	DET

*il aime ton dévouement (envers lui, du coup il te fait venir dans son pays).*

Dans l'exemple 188, un élément grammatical, l'adjectif **même**, est réalisé en français. Il est combiné avec un nom casamançais *diya*, **jour** qu'il détermine. Dans l'exemple 189, l'élément grammatical casamançais *bu* (en 189b), qui se

trouve être un possessif, est combiné avec un nom en français **billet**. Quant à l'exemple 190, le nom français **dévotion** (en 190b) est combiné avec l'élément grammatical wolof *bi* qui est un article défini.

Étant donné que les éléments grammaticaux, dans mon corpus, viennent de l'ensemble des trois langues en contact, il ne me semble pas opportun de parler de langue matrice et de langue insérée car si l'on suit la logique proposée par Myers-Scotton & Jake (à paraître), toutes les langues seraient, dans mon corpus, à la fois des langues matrices et des langues insérées du fait qu'elles fournissent à la fois des éléments grammaticaux et lexicaux. Myers-Scotton (1998) décrit le genre de phénomène que j'observe comme étant du *turnover* : d'après elle, dans un discours bilingue, la langue insérée pourrait, dans certains cas limités, devenir la langue matrice. Cependant, dans le cas de mon corpus, la fréquence élevée des éléments grammaticaux (*cf.* en 4.3) de chacune des langues en contact combinés avec des noms réalisés dans d'autres langues ne permet pas non plus de parler de *turnover*. Ce refus de l'utilisation du concept de *turnover* est également partagé par Thomason (2008, 46) qui parle de théorie contre-productive.

De ce fait, tout comme Macswan (2005a ; 2005b), je soutiens qu'il n'est pas pertinent de faire une distinction entre langue matrice et langue insérée dans une situation de contact de langues telle que celle que je décris dans le présent travail. Légise & Alby (2013, 105), après avoir observé dans leur corpus plusieurs langues dans le même tour de parole par le même locuteur, proposent d'annoter ce tour de parole comme étant multilingue. En faisant ce choix (que j'ai également réalisé dans le cadre de l'annotation de mon corpus), elles ont voulu montrer également l'absence de pertinence d'une distinction entre langue matrice et langue insérée, cette distinction étant trop souvent arbitraire.

### 6.2.2 *Code-switching* et *code-mixing* dans le corpus (Auer 1999)

Peter Auer (1999) a traité, dans une approche typologique, du continuum entre *code-switching* (CS), *language mixing* (LM) et *fused lects* (FLs) dans le phénomène de l’alternance de langues. Selon lui, le CS et les FLs constituent les pôles ou extrémités de ce continuum tandis que le (LM) en est le centre.

Au vu des considérations d’Auer, une partie de mon corpus relève de l’*insertional code-switching* et une autre, beaucoup plus importante, du *language mixing*. En effet, selon Auer, dans l’*insertional code-switching*, c’est un terme lexical (*content word*) – souvent un nom, un verbe et plus rarement un adjectif ou un adverbe – qui est inséré dans un passage environnant dans l’autre langue. Les indices prosodiques – tels que les insistances ou les pauses de transition (c’est-à-dire les pauses comprises entre la jonction des deux langues insérées) – permettent de passer d’une langue à l’autre, donc de déclencher le *code-switching*, et les marqueurs discursifs (tels que les commentaires métalinguistiques et les hésitations) peuvent servir à souligner la juxtaposition et à la transformer en un phénomène localement significatif, c’est-à-dire en un phénomène qui a, aux yeux des locuteurs, une signification. Cette signification peut être en particulier le moyen d’exprimer un sentiment d’appartenance à une identité locale (Bucholtz & Hall 2005).

Voici un exemple tiré de mon corpus et qui relève de l’*insertional code-switching* :

191.	a.	<i>niŋku</i>	<i>mankañ</i>	<i>kej</i>	<i>ki</i>	<i>podé</i>
		même	mancagne	INDF	que.REL.SBJ	AS.PRF.pouvoir
		ADV	N	PRN	DET	V
		<i>Même le mancagne celui qui peut</i>				



h. **na** **podé-l** **mais** **na** **région**  
 AS.NPRF pouvoir-3SG.OBJ mais.CO dans.PREP.LOC région  
 PRT V-PRN CONJ ADP N  
*le pourras pas mais dans la région*

i. **ku** **bu** **morá** // **tera** **ku**  
 que.REL.OBJ 2SG.SBJ AS.PRF.habiter pays que.REL.OBJ  
 CONJ PRN V N CONJ  
*où tu habites, le pays où tu*

j. **bu** **morá** // **différente-s** **ethnies** **ku**<sup>157</sup>  
 /difeRât/ /zetni/  
 2SG.SBJ AS.PRF.habiter différente-PL ethnie que.REL.SBJ  
 PRN V DET N CONJ  
*habites, les différentes ethnies qui*

k. **stá** **ku** **bo** **juntu** // **bo**  
 AS.PRF.COP.LOC avec.PREP 2SG.TON ensemble 2PL.SBJ  
 V ADP PRN ADV PRN  
*sont ensemble avec toi, vous*

l. **podé** // **débrouiller** **bo** **bata**  
 AS.PRF.pouvoir débrouiller 2PL.SBJ AS.PRF.continuer.à  
 V V PRN V  
*pouvez vous débrouiller (pour que) vous vous*

<sup>157</sup> Biagui (2012, 281-282) affirme que le relatif *ku* remplit la fonction non-sujet (objet direct ou complément prépositif). Cependant dans mon corpus, il peut aussi remplir la fonction sujet comme c'est le cas dans l'exemple ci-dessus.

- m. *ntendé      ñútur    bo      wobí      língu*  
 comprendre    RECP    2PL.SBJ    AS.PRF.entendre    langue  
 V                    PRN    PRN            V                    N  
*compreniez, vous entendiez la langue*
- n. *di                    ñútur    pa                    bo      morá*  
 de.PREP.GEN    RECP    pour.que.SUB    2PL.SBJ    AS.PRF.habiter  
 ADP                    PRN    CONJ                    PRN    V  
*de chacun pour que vous habitez(en harmonie)*
- o. ☒☒☒    *bo      ta      sebé    ku      ñútur //*  
                   2PL.SBJ    AS.HAB    savoir    avec.PREP    RECP  
                   PRN            PRT            V            ADP            PRN  
*(et que) vous vous connaissiez les uns les autres*
- p. *i      ke-la    soñ            ///    ma      pa*  
 COP    cela.D2    seulement                    mais.CO    pour.que.SUB  
 PRT    PRN            ADV                    CONJ            CONJ  
*c'est rien que ça mais pour*
- k. *i                    moré                    i      ka      podé*  
 3SG.SBJ    AS.PRF.mourir    3SG.SBJ    NEG    AS.PRF.pouvoir  
 PRN            V                    PRN            PRT    V  
*qu'il (le créole) meure, il (le créole) ne peut pas*
- r. *moré    (bruit)    ☒☒☒    i      souvenir    pa      nos*  
 mourir                    COP    souvenir    pour.PREP    1PL.TON  
 V                    V    N            ADP            PRN  
*mourir ☒☒☒ c'est un souvenir pour nous*

- s. ***i souvenir pa no netu-s //***  
 COP souvenir pour.PREP POSS.1PL petit.enfant-PL  
 V N ADP PRN N  
*c'est un souvenir pour nos petits-enfants*
- t. ***pa e sebé kumá li***  
 pour.que.SUB 3PL.SBJ AS.PRF.savoir que.SUB ici.D1  
 CONJ PRN V CONJ ADV  
*pour qu'ils sachent qu'ici*
- u. ***a-siŋ k-i stá bay awonti***  
 EMPH-ainsi que.REL.OBJ. AS.PRF.COP.LOC PST hier  
 FOC-3SG.SBJ  
 ADV CONJ-PRN V PRT ADV  
*(c'est) comme ça qu'il (cette ville) était hier*
- v. ***a-siŋ k-i stá awosi***  
 EMPH-ainsi que.REL.OBJ.FOC- AS.PRF.COP.LOC aujourd'hui  
 3SG.SBJ  
 ADV CONJ-PRN V ADV  
*(c'est) ainsi qu'elle (cette ville) est aujourd'hui*
- w. ***a-siŋ k-i toná stú***  
 EMPH-ainsi que.REL.OBJ- AS.PRF.faire.à.nouveau COP.LOC  
 3SG.SBJ  
 ADV CONJ-PRN V V  
*(c'est) ainsi qu'elle (cette ville) est encore*

x. // **añ**<sup>158</sup> **pabiya** **ke** **tempu** **ku** **français**  
oui parce que ce.D2 temps que.REL.OBJ français  
ADV CONJ DET N CONJ N  
*oui parce qu'au temps où les Français*

y. **coloniser** **baŋ** **i** **français** **baŋ** **gósiŋ**  
AS.PRF.coloniser PST COP français PST maintenant  
V PRT V N PRT ADV  
*colonisaient (Ziguinchor) c'était le français (qui était le plus parlé à Ziguinchor) maintenant*

z. **i** **Sénégal** // **le** **wolof**  
COP Sénégal.PROPR ART.DEF wolof  
V N DET N  
*c'est le Sénégal, (c'est) le wolof (qui est plus parlé)*

(= Même le mancagne celui qui peut le comprendre, si son ami lui parle (dans cette langue), il comprendra ce que son ami lui dit. Ce n'est pas possible qu'une personne parle toutes les langues du monde mais dans la région où elle habite, le pays où elle habite, elle peut se débrouiller pour se comprendre avec les différentes ethnies qui habitent avec elle en apprenant la langue de l'autre (et en lui enseignant la sienne). Ceci leur permettra de vivre en parfaite harmonie et c'est l'essentiel mais quant à penser qu'il (le créole) (viennne à) mourir, il ne peut pas mourir. (Le créole) est un souvenir pour nous ainsi que pour nos petits-enfants afin qu'ils sachent qu'ici, c'est ainsi qu'il (en) fut (les gens parlaient ainsi le créole), maintenant c'est ainsi qu'il (en) est (c'est ainsi que les gens parlent le créole maintenant), c'est ainsi que les choses ont évolué, oui parce que du temps de la colonisation française, c'était le français (qui était le plus parlé) mais maintenant que le Sénégal (est indépendant) c'est le wolof (qui est le plus parlé)).

---

<sup>158</sup> Biagui (2012, 160) emploie la forme **ay** pour le signifié **louil**. Dans mon corpus, c'est la forme **añ** qui est attestée pour ce même signifié.



Dans cet extrait, globalement en créole de Casamance, plusieurs termes français alternent avec le casamançais. Il s'agit pour l'essentiel de verbes, de noms et d'un adjectif, c'est-à-dire des parties du discours qui peuvent constituer l'*insertional code-switching* au sens de Auer (1999, 313-314).

En ce qui concerne les verbes, il s'agit de « débrouiller » et de « coloniser ». « Débrouiller » est inséré tout juste après la marque d'une pause courte qui est un indice prosodique facilitant, dans ce passage, cette alternance de langues. « Coloniser » est inséré juste après l'insertion d'un nom français qui lui sert de thème. Ces deux verbes français, même s'ils sont insérés différemment, suivent l'ordre des mots du casamançais.

En ce qui concerne les noms, dans cet extrait de mon corpus, il s'agit de : « ethnies », « souvenir », « français » (2 occurrences), « Sénégal » « région » et « wolof ».

Quant à l'adjectif, il s'agit du français « différentes » (ici au pluriel et réalisé juste après une pause, donc un indice prosodique).

On peut aussi observer l'insertion d'autres catégories qui, elles, ne correspondent pas à la définition mentionnée ci-dessus de l'*insertional code-switching*. Il s'agit de la conjonction de coordination française **mais**, dont le rôle est d'actualiser ce discours casamançais, et de l'expression figée « c'est pas donné ».

Les indices prosodiques (en l'occurrence les pauses) qui précèdent les mots français, dans le contexte de l'extrait présenté ci-dessus, constituent de manière générale des éléments indiquant la juxtaposition du casamançais et du français, donc le passage d'une langue à l'autre.

Dans cet extrait, on a affaire à du *code-switching* car ces insertions ont une signification sociale. De plus, comme le mentionne Auer (1999, 312), quoique les contextes où se produit le *code-switching* soient nombreux, tout comme les interprétations qu'on peut en faire, la manière dont ses significations sont

interprétées demeure constante d'un groupe linguistique à un autre. En effet, lorsque j'ai posé aux créolophones enregistrés la question de savoir si ces insertions avaient une signification à leurs yeux, la plupart d'entre eux m'ont dit qu'elles en avaient une, à savoir le fait de traduire une identité culturelle ziguinchoroise. L'insertion de ces mots français sous forme de *code-switching* dans le discours casamançais reproduit ci-dessus n'est pas due au fait que la locutrice concernée – qui parle également d'autres langues telles que le wolof et le mandingue – soit effectivement compétente dans les langues alternées. En effet, comme le mentionne Auer (1999, 312), bien que les personnes qui alternent deux langues puissent être compétentes dans ces deux langues, la maîtrise des deux langues en question n'est pas nécessaire pour qu'il y ait *code-switching*. Dans l'extrait ci-dessus, il s'agit d'un *code-switching* qui relève du style de cette locutrice, c'est-à-dire de sa façon de parler.

L'exemple suivant relève d'un autre type de pratiques plurilingues qu'Auer (1999, 314) appelle *language mixing*. En effet, selon lui, ce second style est beaucoup plus étroitement lié à la syntaxe que le *code-switching*. Dans le *language mixing*, les langues sont tellement imbriquées les unes dans les autres qu'il est difficile de dire que l'énoncé dans lequel elles sont produites appartient à une langue définie.

192.	a.	<b>mais</b>	<b>eh</b>	<b>mais</b>	<b><i>s-u</i></b>	<b><i>bay</i></b>
		mais.CO	EN.INTJ	mais.CO	si.SUB-2SG.SBJ	AS.PRF.aller
		CONJ	PRT	CONJ	CONJ-PRN	V
		<i>mais euh ! Mais si tu pars</i>				

b. **bu ta expliqué-lus carrément**  
 2SG.SBJ AS.HAB expliquer-3PL.OBJ carrément  
 PRN PRT V ADV

*tu leur expliques carrément*

c. **a-bo douleur k-u ta**  
 EMPH-2SG.TOP douleur que.REL.OBJ-2SG.SBJ AS.HAB  
 PRN N CONJ-PRN PRT

*toi, la douleur que tu*

d. **ressentir la médecin il faut bu**  
 ressentir là.D2. médecin.TOP 3SG.SBJ falloir 2SG.SBJ  
 V ADV N PRN V PRN

*(y) ressens, le médecin, il faut que tu*

e. **wojá-l bu falá-l**  
 AS.PRF.voir-3SG.OBJ 2SG.SBJ AS.PRF.dire-3SG.OBJ  
 V PRN V

*le voies (et que) tu lui dises*

f. **bu bu moy kumá k-i**  
 POSS.2SG POSS.2SG main INT que.REL.OBJ-3SG.SBJ  
 PRN PRN N ADV CONJ-PRN

*ta ta main comment elle*

g. **ta dé-bu // pa plaie**  
 AS.HAB faire.mal-2SG.OBJ pour.que.SUB plaie  
 PRT V-PRN CONJ N

*te fait mal pour que la plaie*

h. **mais pa li k-i ka ta**  
 mais.CO vers.PREP ici.D1 que.REL.OBJ.FOC-3SG.SBJ NEG AS.HAB  
 CONJ ADP ADV CONJ PRT PRT  
*mais (c'est) ici que ça ne*

i. **dé-bu li k-i ta dé**  
 faire.mal-2SG.OBJ ici.D1 que.REL.OBJ.FOC-3SG.SBJ AS.HAB faire.mal  
 V ADV CONJ PRT V  
*te fait pas mal, (c'est) ici que ça (te) fait mal*

j. // **bu moy**  
 POSS.2SG main  
 DET N  
*ta main*

(= *Mais euh mais si tu pars tu leur expliques carrément la douleur que tu ressens. Le médecin, il faut que tu le voies (et que) tu lui dises à quel point ta main te fait mal pour (qu'il sache que) ce n'est pas (seulement) au niveau de la plaie que tu as mal mais (que) c'est toute ta main qui te fait mal.*)

Dans cet extrait, le français et le créole casamançais alternent. De nombreux termes français (les verbes « expliquer », « ressentir », la conjonction « mais », l'adverbe « carrément » et les noms « douleur », « plaie ») sont insérés dans cet énoncé, si bien qu'on ne peut pas attribuer une seule langue à ce dernier. Le mot **expliqué-lus** (*leur expliquer*) est une construction remarquable puisqu'il constitue la fusion de deux éléments (verbe français **expliquer** et pronom objet casamançais à la troisième personne du pluriel **-lus**) des langues en présence.

Le fait qu'on ne puisse pas dire que cet énoncé (exemple 192) est casamançais ou français est dû à la fréquence des segments des langues qui y sont alternées

par juxtaposition et à la relation étroite entre lesdits segments : les langues en présence sont tellement imbriquées qu'on a du mal à les séparer. C'est ce qui pousse d'ailleurs Auer (1999) à dire que le *language mixing* est beaucoup plus étroitement lié à la syntaxe que le *code-switching*. En effet, malgré le fait que deux langues différentes sont impliquées dans ce type de discours, sur le plan syntaxique, la fréquence élevée des juxtapositions des segments de ces langues fait qu'on a l'impression qu'il s'agit d'une seule langue. De plus, dans le cas du casamançais et du français, il existe des parallèles structuraux entre les deux langues au niveau de la syntaxe, ce qui fait que les éléments français insérés occupent la même place dans l'énoncé qu'un élément casamançais de la même catégorie grammaticale le ferait. Il en est ainsi dans le passage 192a dans son ensemble, où on observe une succession des conjonctions de coordination (**mais**, en français) et de subordination (**si**, pouvant être du casamançais ou du français). Dans le passage 192b, nous avons un adverbe français (**carrément**) qui est placé après le verbe casamançais (comme c'est généralement le cas en casamançais et en français).

### **6.2.3 Discussion de nouvelles définitions de *code-mixing* (Auer à paraître) et de *code-switching* (Garafanga & Torras)**

Dans l'une de ses études les plus récentes sur le contact de langues, Peter Auer (à paraître) distingue le *code-mixing* du *language fusion*. À l'intérieur de la catégorie du *code-mixing*, il propose deux modèles : l'*alternational mixing* et l'*insertional mixing*. L'*alternational mixing* consiste dans le fait qu'une phrase commence dans une langue et se termine dans une autre langue. Selon Auer (à paraître), il s'agit d'un phénomène de surface (c'est-à-dire lié à la structure de l'ordre d'apparition des langues en contact) du discours bilingue du fait que le locuteur commence son discours dans une langue et change de langue à la volée. Il y a une contrainte grammaticale dans l'*alternational mixing* due au fait que le point d'alternance, c'est-à-dire l'endroit où convergent les structures syntaxiques

des langues en contact, est limité dans une certaine mesure par la grammaire des deux langues (Auer à paraître). Selon Auer toujours :

In many cases of alternational mixing, the second stretch of talk begins with what looks like an insertion into the matrix of the sentence that has emerged so far. However, the end of the would-be insertion does not coincide with a return to the matrix language. Rather, the language of the would-be insertion is also the language of the remainder of the sentence (Auer à paraître)<sup>159</sup>.

En ce qui concerne l'*insertional mixing*, c'est un phénomène beaucoup plus complexe, qui tend à mener à la fusion de langues. Les unités des langues en contact sont très imbriquées.

En ces termes, Auer précise ainsi ce qu'il entend par *insertional mixing* :

In insertional mixing, there is a matrix language for each syntactically independent unit ("sentence"). Mixing elements of the other language into this matrix language structure follows two basic strategies (combinations occur, of course, but often one of the two strategies is dominant): single lexeme insertions and embedded island insertions (Auer à paraître)<sup>160</sup>.

Ces deux stratégies existent aussi bien dans le *code-switching* que dans le *mixing*.

---

<sup>159</sup> Dans de nombreux cas d'*alternational mixing* [mixing alternationnel], la deuxième séquence de l'énoncé commence avec ce qui ressemble à une insertion dans la [langue] matrice de la phrase qui avait été amorcée. Cependant, la fin de cette pseudo-insertion ne se traduit pas par un retour à la langue matrice. En fait, la langue de ladite pseudo-insertion est maintenue dans le reste de la phrase. [Traduction miennne].

<sup>160</sup> Dans un *insertional mixing* [mixing insertionnel], il y a une langue matrice pour chaque unité indépendante sur le plan syntaxique ([c'est-à-dire chaque] «phrase»). Le mélange des éléments de l'autre langue dans la structure de la langue matrice suit deux stratégies de base (on peut bien sûr avoir recours à ces deux stratégies en même temps mais [dans un cas de figure donné] l'une des deux stratégies est souvent préférée) : l'insertion de lexèmes simples et l'insertion d'îlots [de langue] intégrée. [Traduction miennne]

Partant du constat que Bakker (2003, 129), argumente contre le fait que le *code-switching* puisse déboucher sur des *mixed languages* en mentionnant qu'il n'y a pas de données illustrant la phase transitoire qui caractériserait le passage d'un phénomène de type *code-switching* à un type de production relevant du *mixed language*, Auer (à paraître) apporte des arguments pour montrer que ce type de phase a déjà été documenté dans différentes publications scientifiques.

Selon Auer, l'apparition d'une *fused lect* peut provenir ou non d'une situation de *language mixing* et cet auteur propose le terme de *language fusion* (ou *fusion*) pour les cas de passage du *code-mixing* au *fused lect*. Pour Auer (à paraître), la plupart des cas de *fusion* émanent du *language mixing* et le passage de l'un à l'autre a supposé des transformations ou changements (*changes*) :

(...) the first change is obviously the *conventionalization* of certain mixing patterns (...). But conventionalization is not everything; the emergence of a fused lect out of language mixing also implies a considerable amount of regularization. This means that some mixing patterns are lost while others become more frequent. We already pointed out (...) that perhaps the most regular type of regularization is the loss of alternational mixing patterns; in addition, a mixing style which shows minimal and maximal insertions into the matrix language may prioritize one of them in fusion (Auer à paraître)<sup>161</sup>.

---

<sup>161</sup> (...) le premier changement est évidemment la conventionnalisation de certains types de mélanges. Mais la conventionnalisation n'est pas tout ; l'émergence d'un *fused lect* à partir d'un processus de *language mixing* implique également de nombreux processus de régularisation. Cela signifie que certains types de mélange disparaissent [de l'usage] tandis que d'autres deviennent plus fréquents. Nous avons déjà souligné que le cas peut-être le plus courant de régularisation est la disparition des phénomènes relevant de l'*alternational mixing* ; en outre, un type de mélange présentant des insertions minimales et maximales dans la langue matrice peut donner la priorité à l'un de ces types d'insertions au cours du processus de fusion. [Traduction mienne]

Le passage d'Auer qui précède repose sur le fait qu'il postule l'existence de deux types d'*insertional mixing* qui constitueraient la source du phénomène de fusion, à savoir la *minimal insertion* et la *maximal insertion*.

En ce qui concerne la *minimal insertion*:

The first strategy, called minimal insertion here, consists of inserting stems (or uninflected words) from one language into the grammatical frame ("matrix") of the other language without any accompanying grammar. In this case the lexical material from the inserted language is accommodated completely to the grammatical structure of the matrix language. (Phonology and phonetics are not necessarily affected (Auer à paraître)<sup>162</sup>.

Dans ce cas de figure, seuls quelques mots grammaticaux sont empruntés face à une majorité d'unités lexicales (mots ou radicaux). Les d'affixes grammaticaux de la langue intégrée n'apparaissent pas dans la langue matrice (Auer à paraître). Ce type d'insertion est à la base de la structure des « *symbiotic* » *fused lects* dans lesquels la fusion affecte le lexique d'une langue et la grammaire de l'autre.

Quant à la *maximal insertion* :

The second strategy, called maximal insertion or "embedded island" insertion here, prefers to bring the other-language item(s) into the matrix frame together with the accompanying grammatical markers (affixes or grammatical words) and often extends to the phrase level (Auer à paraître)<sup>163</sup>.

---

<sup>162</sup> La première stratégie, que j'ai choisi de désigner sous le nom d'insertion minimale, consiste à insérer les radicaux (ou mots non fléchis) d'une langue dans le cadre (ou « matrice ») grammatical(e) de l'autre langue sans aucune marque grammaticale associée. Dans ce cas, le matériau lexical provenant de la langue insérée est complètement intégré à la structure grammaticale de la langue matrice. (La phonologie et la phonétique ne sont pas nécessairement affectées.) [Traduction mienne]

<sup>163</sup> La deuxième stratégie, que j'ai choisi d'appeler insertion maximale ou "*embedded island*" insertion [insertion d'îlot intégré], préfère importer dans le cadre de la matrice l'élément ou les éléments de l'autre



Ici, on a affaire à la fusion d'une partie de la grammaire d'une langue avec celle de l'autre. Il peut en découler alors une scission de la grammaire (*grammatical split*) : le système verbal (incluant les radicaux concernés et la morphologie associée) peut par exemple provenir d'une langue tandis que le système nominal peut provenir d'une autre (Auer à paraître). Dans ce type d'insertion, ce sont donc deux grammaires qui fusionnent. Les systèmes grammaticaux fusionnés dans le *maximal insertional mixing* sont ceux dans lesquels se produit une forte compartimentation (*compartmentalization*) de la grammaire et du lexique. Ceci peut faire à ce que la grammaire des systèmes verbal et nominal soit scindée (*split*). Les *maximal insertions* qui apparaissent sous la forme d'îlots de langue intégrée (*Embedded Language islands*) sont l'équivalent de la fusion grammaticale dans les *fused lects*.

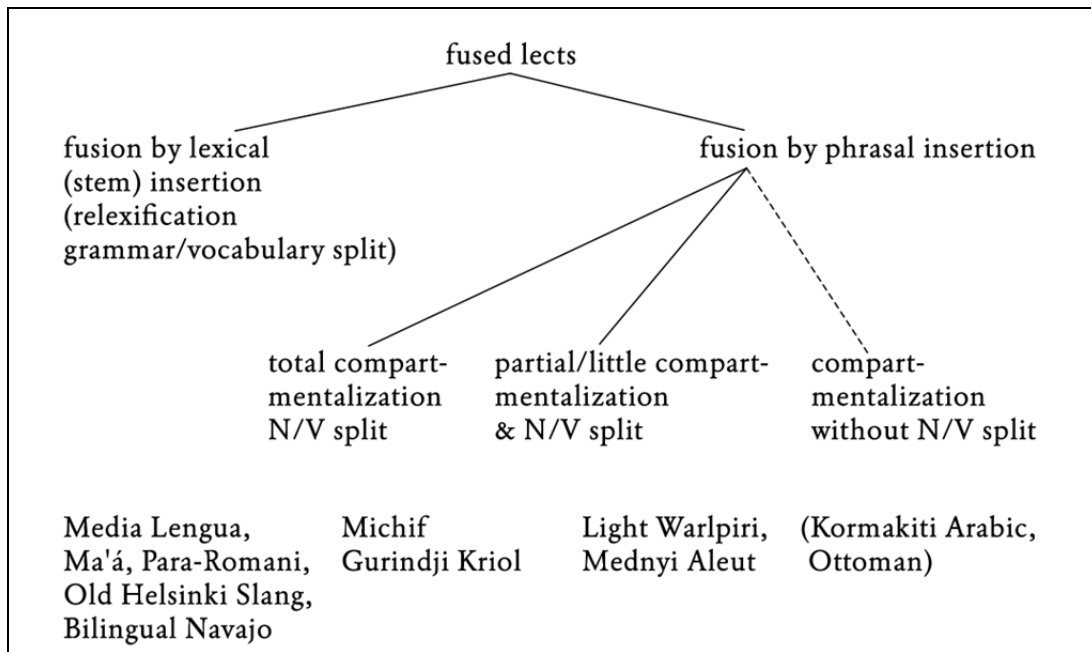
Selon Auer (à paraître), si le mélange entre deux variétés linguistiques ne suit pas les règles des deux stratégies qu'il a établies, il ne peut y avoir de « *mixed languages* ». Auer met en exergue l'importance des conditions sociales dans le déclenchement des fusions de langues. Selon lui, il ne suffit pas de considérer le résultat final de la grammaticalisation de la fusion de langues, il faut aussi voir les conditions sociales dans lesquelles cette fusion s'est produite.

Le schéma suivant (*cf.* figure 15) résume ainsi le nouveau modèle d'Auer concernant la fusion de langues.

---

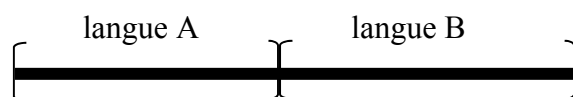
langue avec les marques grammaticales (affixes ou mots grammaticaux) associées à cet élément (ou ces éléments) ; cette stratégie conduit souvent à l'insertion de syntagmes entiers.

Figure 15. Typologie des variétés classées comme étant des fused lects selon Auer (à paraître)



Le modèle proposé par Auer semble ne tenir compte que des cas dans lesquels deux langues sont en contacts (langue A et B). Or, en situation de contact de langues dans des zones plurilingues, plusieurs langues peuvent être en contact. Il en est ainsi, au Sénégal, des villes de Dakar, de Ziguinchor et de Thiès. Dans le cas de mon étude, au moins trois langues apparaissent dans mon corpus (casamançais, français et wolof). La proposition d'Auer, qui semble ignorer les cas de contact où au moins trois langues sont en contact, est donc à mon sens insatisfaisante pour une caractérisation typologique des langues en contact. Cette lacune est d'autant plus remarquable quand, par exemple, dans la structuration de l'*alternational mixing* qu'il propose à des fins typologiques deux langues sont représentées et qu'il convient de les schématiser ainsi (*cf.* figure 16) :

Figure 16. L'alternational mixing selon Auer (à paraître)



Par ailleurs, Auer (à paraître) renvoie à la méthode développée par Carol Myers-Scotton, qui présuppose qu'il y a une langue matrice et une langue intégrée dans une situation de contact de langues (*cf.* 6.2.1). Ceci me semble d'autant plus étonnant qu'Auer et Muhamedova (2005) ont eux-même montré dans un de leurs articles des cas problématiques remettant en cause la méthode proposée par Myers-Scotton. De même, Auer (à paraître), après avoir traité de la langue matrice et de la langue intégrée dans les exemples qu'il a présentés, donne un exemple tiré de McConvell (2008) en mentionnant :

« Whereas in Kriol/Gurindji mixing the matrix language was Kriol, the grammatical elements in *skul-ta-ma* come from Gurindji, the Embedded Language »<sup>164</sup>. Il a également présenté cet exemple dans une de ses communications<sup>165</sup> en insistant sur le fait que l'élément grammatical provenait de la langue insérée et que ceci le tracassait.

Ceci n'est pas étonnant car, contrairement à Auer, McConvell (2008, 191) considère à la fois le kriol (en caractère normal dans l'exemple qui suit) et le

---

<sup>164</sup> Alors que dans le mélange kriol / gurindji la langue matrice était le kriol, les éléments grammaticaux présents dans la séquence *skul-ta-ma* proviennent du gurindji, l'*Embedded Language* [la langue intégrée]. [Traduction mienne]

<sup>165</sup> Communication faite dans le cadre du séminaire de Francis Zimmermann à École des Hautes Études en Sciences Sociales le 20 mars 2014.



auteurs (Myers-Scotton, Gumperz) qui semblent refuser une telle distinction. C'est donc d'une part le fait qu'il y a une ambiguïté dans l'utilisation du terme *code-switching* dans les publications scientifiques et d'autre part une différence de ressenti chez les locuteurs (d'après les exemples que Gafaranga & Torras ont tirés de leurs corpus) en ce qui concerne l'alternance de langues qui poussent Gafaranga & Torras à proposer une redéfinition du terme *code-switching*, laquelle prendrait en compte l'avis des bilingues sur leur façon de parler et qui ne relèverait pas de l'analyse du chercheur. Cette position de Gafaranga & Torras rejoint celle d'Auer (1995), qui perçoit l'interaction sociale d'un point de vue organisationnel.

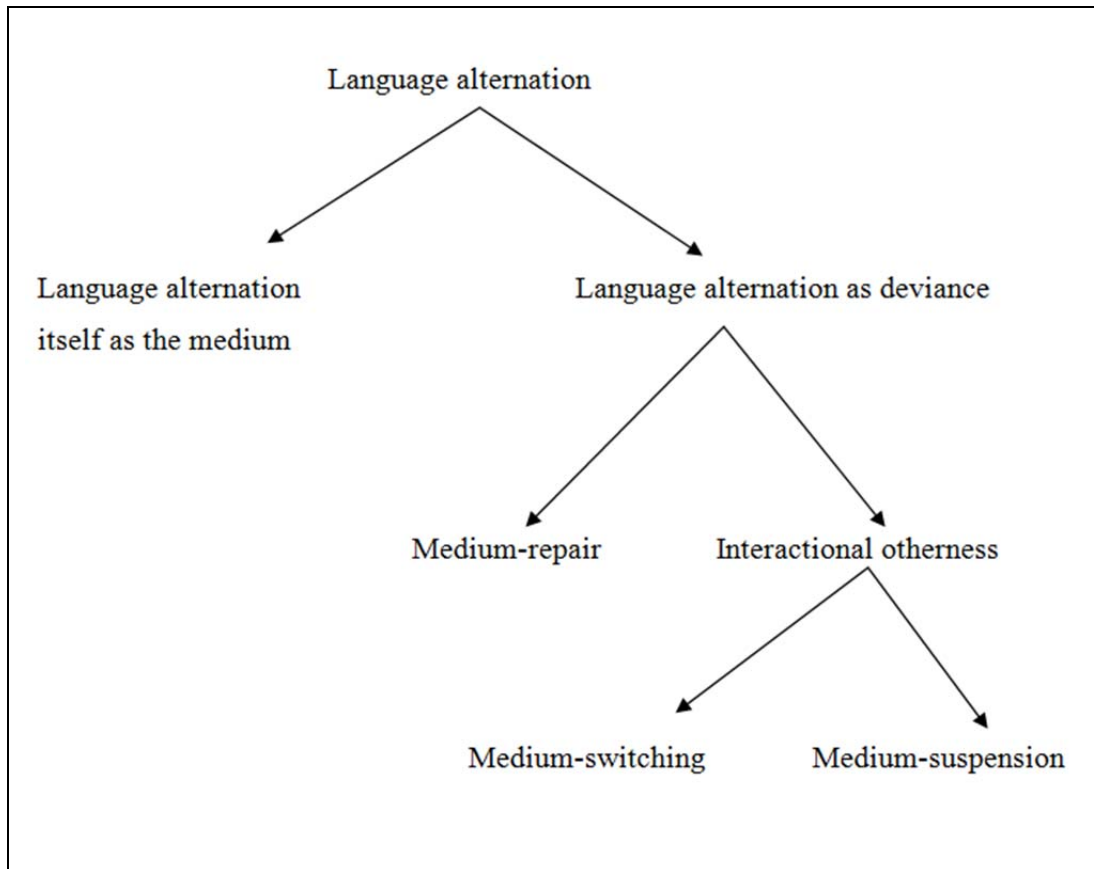
Gafaranga & Torras (2002, 11-12) proposent ainsi deux grandes catégories à l'intérieur du phénomène de l'alternance de langues : le *language alternation itself as the medium* et le *language alternation as deviance*. Le *language alternation itself as the medium* est la possibilité d'utiliser deux langues au sein de la même conversation. Les interactants ne font aucune différence entre l'utilisation de ces deux langues car ceci constitue une façon normale de parler. Le *language alternation as deviance*, lui, constitue un écart par rapport au *medium* qu'utilisent les interactants. Le *language alternation as deviance* est divisé en deux catégories : le *medium-repair* et l'*interactional otherness*. Le *medium-repair* est le fait qu'un cas d'alternance de langues soit souligné par les interactants comme un problème réparable. Quant à l'*interactional otherness*, il constitue un écart motivé sur le plan interactionnel. C'est donc un usage qui remplit une fonction spécifique du point de vue interactionnel. Ici, il n'y a pas de phénomène de réparation (*repair*). L'alternance de langues peut tendre vers un *new medium* ou pas. L'*interactional otherness* recouvre quant à elle deux phénomènes distincts : le *medium-switching* et la *medium-suspension*. L'explication du *medium-switching* par les interactants s'insère dans le domaine du *practice-based preference*, c'est-à-dire de pratiques langagières générales (Gafaranga & Torras 2002, 17). Le fait de parler à certaines personnes dans une

langue et à d'autres dans une autre langue (où en switchant) dans une même interaction relève du *practice-based preference*. On parle de *medium-switching* quand l'alternance conduit à un *new medium*. C'est dans ce sens qu'Auer conçoit le *code-switching* (Gafaranga & Torras 2002, 16).

Dans le *medium-suspension*, par contre, les interactants définissent l'alternance de langues comme relevant de la *structure-based preference*, c'est-à-dire de la façon de parler locale. On parle de *medium-suspension* quand l'alternance de langues ne conduit pas à un *new medium*.

Tout ceci pousse Gafaranga & Torras à définir le *code-switching* comme étant, plutôt que toute occurrence de deux langues dans la même conversation, mais comme une façon de parler non orientée par les participants et ne nécessitant pas de réparation. En d'autres termes, le *code-switching* est un cas de distinction interactionnelle qui se situe au niveau du choix langagier (Gafaranga & Torras 2002, 19-20). La figure suivante (*cf.* figure 17) résume la classification de l'alternance de langues selon Gafaranga & Torras.

Figure 17. Les types d'alternance de langues selon Gafaranga & Torras (2002)



Dans cette typologie, on peut qualifier mon corpus comme du *medium-switching*.

#### 6.2.4 Mon corpus comme instance de *polylinguaging*

Alors que, traditionnellement, une distinction est faite entre les langues, ce qui permet de mettre des frontières entre elles (même si la réalité montre que quelques fois ces frontières sont floues), Jørgensen *et al.* (2011) soutiennent que la manière de voir qui pose l'existence de langues comme différentes entités séparées relève de théories socioculturelles ne reflétant pas l'usage réel des langues. Ces auteurs militent en faveur d'une autre façon de comprendre l'activité humaine d'utilisation du langage, fondée sur des traits linguistiques. Selon eux, les locuteurs utilisent des traits linguistiques et non pas des langues. Le fait de

concevoir les langues comme des entités bornées ne correspond pas à la façon dont ces langues sont actualisées dans la vie réelle. Jørgensen *et al.* partagent l'idée de Makoni & Pennycook (2006, 10) selon laquelle le concept de langue est une création européenne imposée aux colonisés à travers le monde. Jørgensen *et al.* notent que ce qui est considéré comme normatif dans le domaine linguistique est idéologique. Les locuteurs utilisent des ressources linguistiques qui sont à leur disposition sans se soucier de la norme établie (Jørgensen *et al.* 2011, 32). Aussi suggèrent-ils le terme de *polylinguaging* pour rendre compte de la façon dont ces locuteurs plurilingues parlent vraiment dans la vie quotidienne. Le *polylinguaging* est l'utilisation de traits attribuables à différentes langues même si les locuteurs ne connaissent que très peu de ces traits (Jørgensen *et al.* 2011, 33) (*cf.* également Jørgensen & Varga 2011). Une telle approche est applicable aux créolophones de Casamance. En effet, dans leurs pratiques langagières, telles qu'elles sont attestées dans mon corpus, on observe des mots attribuables à plusieurs langues. De plus, certaines de ces langues (anglais, portugais) ne sont pas maîtrisées par la plupart de ces créolophones.

### 6.3 Conclusion

Le fait d'avoir un corpus dans lequel plusieurs langues sont en contact (comme c'est le cas dans cette thèse où trois langues sont en contact) permet de voir de façon plus claire que, dans une situation de contact, les éléments grammaticaux de chacune de ces langues apparaissent de façon fluide en combinaison avec des éléments lexicaux qui sont réalisés dans d'autres langues. Si on s'intéresse plus en détail aux langues présentées dans les publications scientifiques consacrées au contact, notamment Myers-Scotton & Jake (à paraître) et Auer (à paraître) (comme annoncé plus haut), on se rend compte que ce sont des paires de langues (allemand-italien ; anglais-espagnol ; allemand-anglais ; arabe palestinien-anglais ; quechua-espagnol ; swahili-anglais) qui sont représentées. Ceci pourrait



être une des raisons pour lesquelles Myers-Scotton & Jake (à paraître) et, à leur suite, Auer (à paraître), envisagent les langues en contact en terme de langue matrice et de langue insérée. Ceci n'a pas échappé à Macswan (2005a ; 2005b) qui, malgré le fait qu'il ait présenté deux langues en contact dans son étude, a souligné le fait que l'étude du contact de langue ne saurait se résumer à une distinction entre langue matrice et langue insérée.

La situation de contact de langue que j'étudie est ancrée dans un contexte de multilinguisme. Dans ce contexte multilingue, les créolophones casamançais ont des pratiques langagières hétérogènes relevant de ce que Jørgensen *et al.* appellent *polylinguaging*. Dans ces pratiques, la structure du groupe nominal en contexte mixte est constituée d'éléments grammaticaux (provenant de chacune des langues concernées) combinés avec des noms réalisés dans une autre langue. Ceci va à l'encontre de la théorie de Myers-Scotton qui établit une distinction dans le rôle des langues en contact (langue matrice (qui fournit les éléments grammaticaux) vs. langue insérée (qui fournit des éléments lexicaux). De même, le fait que certains auteurs (*cf.* Auer à paraître ; Winford 2003 ; Thomason & Kaufman 1988) se soient fondés sur des situations de bilinguisme pour établir des théories générales en linguistique de contact pose problème dans le sens où des situations de multilinguisme comme celle que je présente semblent être mises à l'écart (on remarquera cependant que, du point de vue macro-sociolinguistique, certaines situations décrites par ces auteurs (notamment Winford 2003) englobent les situations multilingues).

## Conclusion

Cette thèse constitue la première description de pratiques langagières de créolophones casamançais plurilingues, dans lesquelles le créole n'est que l'une des langues présente dans leur répertoire linguistique. Elle confirme que le créole de Casamance est parlé dans une zone composée de populations hétérogènes qui se réclament de plusieurs groupes linguistiques. Les locuteurs du créole de Casamance se trouvent donc dans une zone caractérisée par un degré élevé d'hétérogénéité linguistique et l'alternance linguistique est une caractéristique de leurs pratiques langagières.

Sur le plan macro-sociolinguistique, le cas que j'étudie entre dans le cadre de la situation décrite par Winford (2003), à savoir celle où des langues européennes, introduites par la colonisation, accèdent au statut de langues officielles. Ces langues officielles sont en contact avec des langues locales et sont parlées dans l'administration, dans le domaine éducatif et dans plusieurs autres domaines publics. Du point de vue micro-sociolinguistique, les phénomènes observés dans mon corpus se rapprochent des situations décrites par Lüdi & Py (2003) (dans le cadre des communications exolingues et endolingues) et Auer (1999) (notamment le *code-mixing* et le *code-switching*).

J'ai pu montrer que, dans mon corpus, le phénomène de contact de langues a des conséquences particulièrement nettes sur le système de repérage temporel en créole de Casamance. En effet, alors que le créole décrit jusqu'à présent dispose

de plusieurs formes de salutations matinales employées chacune pendant une période précise de la matinée, ces formes sont parfois utilisées indistinctement (c'est-à-dire indépendamment de la période de la journée) par les locuteurs du créole de Casamance dans mon corpus. Ces locuteurs sont composés de personnes qui ont le créole de Casamance comme langue première et de personnes qui l'ont comme langue seconde. Cette tendance à employer indistinctement les formes de salutations matinales du créole est vraisemblablement renforcée par le fait que le français, une des langues en contact avec le créole de Casamance dans mon corpus, ne possède qu'une seule forme matinale de salutation, à savoir **bonjour**. Dans ce cas précis, les créolophones casamançais tendent donc à simplifier le système de salutations attesté dans des registres plus traditionnels de cette langue. De manière générale, dans mon corpus, lorsque le temps est exprimé par les créolophones casamançais en situation de contact de langue, c'est d'ailleurs le français qui est le plus souvent utilisé.

Nous avons également vu que, dans mon corpus, il y a deux types d'utilisation des déterminants des GNs : le contexte unilingue et le contexte mixte. En contexte unilingue, les déterminants définis et démonstratifs wolof sont postposés au nom alors qu'en français et en créole de Casamance<sup>168</sup>, ils sont antéposés au nom. En contexte mixte, certains GNs peuvent contenir des morphèmes et des noms susceptibles d'appartenir au créole ou au français. On dit qu'ils sont « flottants ». Il y a de manière générale un emploi beaucoup plus important des déterminants casamançais en contexte unilingue dans mon corpus et un emploi plus limité des déterminants wolofs dans mon corpus. En contexte mixte, les déterminants casamançais sont plus utilisés pour déterminer un objet dans une autre langue alors que les déterminants français sont moins utilisés pour déterminer un objet dans une autre langue. Par ailleurs, j'ai pu mettre au jour une spécialisation des langues des déterminants en fonction du type de détermination.

---

<sup>168</sup> Le créole de Casamance n'a pas de déterminant défini.

En effet, en créole de Casamance c'est le déterminant possessif qui est le plus utilisé tandis que le déterminant numéral est le moins utilisé. En français c'est le déterminant qualificatif qui est le plus utilisé là où le déterminant numéral est le moins utilisé. En wolof, le déterminant défini est le plus utilisé tandis que les déterminants possessif, interrogatif et numéral sont les moins utilisés. De manière générale, il y a une tendance beaucoup plus importante de l'emploi des déterminants casamançais en contexte unilingue et une tendance moins importante de l'emploi des déterminants en wolof dans mon corpus. En contexte mixte, les déterminants casamançais sont plus utilisés pour déterminer un objet réalisé dans une autre langue là où les déterminants français sont moins utilisés pour déterminer un objet réalisé dans une autre langue. Le français a généralement un emploi de déterminé et non de déterminant alors que le casamançais et le wolof ont plus un emploi de déterminant que de déterminé. La structure du GN, dans mon corpus, est celle du créole de Casamance ou du wolof.

Dans le chapitre 5 nous avons vu que **(1)** en créole de Casamance, les constructions génitales sont marquées au moyen de la préposition *di* (d'origine portugaise), **(2)** en français les constructions génitales sont marquées par des formes préposées au deuxième nom et intégrant ou non une marque de définitude, à savoir **de, d', de la, du, des** et **(3)** en wolof les constructions génitales sont marquées au moyen des connecteurs placés entre le premier et le deuxième nom, *(w)u* et *i* ou parfois par simple juxtaposition (sans marque segmentale). Concernant les constructions génitales avec une marque morphologique, les formes les plus fréquentes dans mon corpus sont construites avec une marque morphologique du génitif casamançais tandis que les moins fréquentes sont faites avec la structure génitive wolof. Dans certains cas le morphème génital est flottant entre le créole de Casamance et le français, ce qui rend difficile l'attribution de cette marque génitive à l'une de ces langues. En contexte mixte, les formes les plus fréquentes sont construites avec une marque

morphologique du génitif casamançais. En contexte unilingue on observe une dominance du casamançais. Cette dominance est renforcée par l'équivalence de la structure française N **de** N apparentée à celle casamançaise N **di** N. En contexte mixte, il y a une tendance générale à faire des constructions génitatives incluant des mots français et des mots casamançais. Il y a également l'apparition de formes N N en français et en casamançais dans des formes non attestées. Ceci semble constituer une influence de la structure génitive du wolof chez les créolophones casamançais.

Nous avons également vu que le créole de Casamance s'est maintenu au Sénégal dans des zones plurilingues (notamment à Ziguinchor). Ce maintien est dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont : (i) la transmission de cette langue par les locuteurs au sein des familles où le casamançais est parlé ; (ii) la proximité géographique entre le Sénégal (notamment Ziguinchor) et la Guinée-Bissau (où un créole apparenté à celui de la Casamance est parlé) ; (iii) l'utilisation du créole de Casamance comme véhiculaire par des locuteurs pour lesquels le créole casamançais n'est pas leur langue de première socialisation. Ce cas de maintien de la langue est différent de celui décrit par Winford (2003) et Thomason & Kaufman (1988), dans la mesure où ce ne sont pas seulement certains éléments linguistiques du créole de Casamance qui sont maintenus mais c'est la langue elle-même qui l'est. En effet, le créole de Casamance continue à être pratiqué depuis des décennies au contact d'autres langues locales. Alors que, dans la littérature consacrée à la linguistique de contact, certains théoriciens (notamment Myers-Scotton) proposent des modèles faisant une nette séparation fonctionnelle des langues (langue matrice vs langue insérée) en contact de langue, mes recherches montrent la limite de ces théories du fait que, dans le corpus que j'ai constitué, il n'y a pas de séparation fonctionnelle des langues. La réalité des pratiques langagières que j'ai pu observer est beaucoup plus complexe que ces théories ne la décrivent. En effet, les éléments grammaticaux des langues qui ont fait l'objet de mon étude (créole de Casamance, français et wolof) sont

combinés avec des noms réalisés dans d'autres langues. Par ailleurs, le fait que la plupart des théories sur le contact de langue soient traditionnellement fondées sur des paires de langues est problématique pour des situations comme celle que je décris (où plus de deux langues sont en contact). Ces situations de contact (qui sont fréquentes au Sénégal et plus généralement en Afrique) ne semblent pas être prises en compte dans la plupart des théories disponibles sur le contact de langue. De ce fait, un des objectifs de cette étude a été précisément d'apporter un regard neuf dans le domaine de la linguistique de contact sur des cas de contact incluant plus de deux langues.

Au début de ce travail, je me suis posé la question de savoir quelles étaient les fonctions sociales des alternances de langues chez les créolophones casamançais. De manière générale, ces alternances linguistiques sont perçues comme un moyen d'intégration sociale dans le milieu multilingue (notamment à Ziguinchor) où vivent les créolophones casamançais. Pour ces créolophones, la bonne intégration sociale dans les endroits où ils vivent passe par leur capacité à comprendre et parler (au moins partiellement) la langue de leurs voisins. Ceci se traduit par des pratiques langagières plurilingues, preuves d'une intégration réussie et d'une identité collective qui repose sur le fait d'appartenir à une région multilingue. J'ai également voulu savoir, quelles sont, du point de vue des structures linguistiques, les domaines des systèmes linguistiques en présence qui sont les plus concernés par cette alternance linguistique. J'ai pu observer dans mon corpus que, au niveau du groupe nominal sur lequel j'ai concentré l'essentiel de mes investigations, plusieurs composantes linguistiques sont affectées par l'alternance des langues. Cependant, les phénomènes qui m'ont semblé les plus remarquables concernent la détermination nominale (comprise dans un sens large incluant déterminants et structures génitales) et le système du repérage temporel. Je me suis aussi posé la question de savoir comment se structurent ces mélanges linguistiques. Les différentes combinaisons relevées dans mon corpus permettent de dégager des tendances générales dans les pratiques langagières des créolophones casamançais

en situation de contact entre le créole de Casamance, le wolof et le français, que j'ai mises au jour dans les chapitres 3 à 5. J'ai également voulu savoir comment sont traitées chacune des langues en contact. J'ai montré que le français a généralement un emploi de déterminé en contexte mixte. Le nom français est généralement employé dans le discours avec un déterminant dans une autre langue (casamançais ou wolof). Le nom français arrive seul et, de fait, son apport dans des syntagmes nominaux mixtes consiste le plus souvent en des éléments lexicaux au contraire du casamançais et du wolof qui fournissent davantage d'éléments grammaticaux. Cependant, les trois langues (créole de Casamance, français et wolof) fournissent à la fois, quoiqu'à des degrés variés, le lexique et le cadre grammatical des énoncés relevés. En contexte mixte, les noms casamançais et wolofs sont assez rarement déterminés par un déterminant réalisé dans une autre langue, ce qui montre que le cadre grammatical fourni par ces deux langues est aisément maîtrisé par les locuteurs dont j'ai enregistré les pratiques. J'ai encore voulu savoir si les alternances linguistiques observées chez les créolophones casamançais modifient la structure grammaticale des langues concernées par cette étude. L'étude du génitif en contact montre que les structures linguistiques du créole de Casamance et du français peuvent parfois être modifiées du fait qu'on retrouve des formes non attestées dans les descriptions grammaticales de ces langues. C'est le cas notamment des structures génitiales dépourvues de marque morphologique (N + N) que j'ai pu relever dans mon corpus.

Toutes ces observations confirment donc mon hypothèse de départ, à savoir que l'alternance de langues chez les créolophones casamançais ne se fait pas n'importe comment et qu'elle se conforme à des règles précises dans cette situation d'hétérogénéité linguistique.

Cette thèse est novatrice au sens où elle apporte des données linguistiques nouvelles permettant d'apporter un regard neuf sur des questions comme :

– le multilinguisme au Sénégal. En effet, les travaux dans ce domaine manquent souvent de données statistiques et sont surtout orientés vers une représentation cartographique des langues par zone. Cette étude va à l'encontre de la représentation traditionnelle en zones distinctes des langues au Sénégal. De fait, dans le prolongement des travaux de Juillard (notamment 1995 dans la ville de Ziguinchor), mes travaux confirment que la réalité linguistique au Sénégal n'est pas homogène au sein d'une même région et que, bien souvent, cette réalité se traduit par des « pratiques langagières hétérogènes » (Léglise 2013, 101) différentes en outre d'un locuteur à un autre. Cette actualisation du plurilinguisme, qui dépend des ressources linguistiques dont dispose le locuteur, de la situation et du thème de communication, et de l'interlocuteur, peut s'expliquer à la fois grâce à des facteurs sociolinguistiques, pragmatiques, interactionnels, anthropologiques, etc. Mon étude apporte des données statistiques fiables (obtenues en corpus spontané) permettant de montrer comment le multilinguisme est actualisé dans les productions langagières des créolophones sénégalais, ce qui n'était pas le cas des études précédentes traitant du plurilinguisme sénégalais.

– En ce qui concerne les travaux sur le créole de Casamance, cette étude est la première description véritable des pratiques langagières des créolophones casamançais en situation de contact linguistique. Elle apporte des éléments nouveaux (avec des données linguistiques de première main) permettant de voir comment ce créole est actualisé par les locuteurs dans leurs pratiques langagières en contexte multilingue.

– Dans le domaine des études créoles, il y a encore peu de données publiées ou disponibles sur le créole de Casamance. Cette étude apporte de nouvelles informations scientifiques sur un groupe linguistique encore peu connu, en particulier sur le plan linguistique et social. En outre, la plupart des théories sur



la genèse des créoles ou sur leur développement (Valdman 1978 ; Chaudenson 1995 ; Holm 1988 ; Bickerton 1975...) traitent pour l'essentiel de cas où ces créoles sont en contact avec leurs langues lexificatrices. C'est dans ce cadre que des notions comme le continuum (post-)créole, la diglossie et la décréolisation ont été proposées ou développées. Le créole de Casamance étant parlé, au Sénégal, dans une zone multilingue, la traditionnelle notion de diglossie au sens de Ferguson (1959) – qui implique une hiérarchisation, en contact de langue, des fonctions sociales de deux langues apparentées<sup>169</sup>, l'une considérée comme haute et l'autre comme basse – si souvent évoquée dans les études créoles, ne semble pas adaptée pour le terrain sur lequel j'ai travaillé. En effet, la complexité des rapports qu'entretiennent les langues au Sénégal (Dreyfus & Juillard 2004a) – et de façon spécifique à Ziguinchor – fait que cette notion de diglossie n'est pas applicable en l'état. Mon étude permet également de questionner la validité de la notion de continuum proposée dans le champ des études créoles par De Camp (1971) et Bickerton (1973). Cette notion de continuum est, au sens de ces auteurs, le résultat du processus de décréolisation que l'on retrouve dans des situations de contact entre un créole et sa langue lexificatrice (Snow 2000, 148 ; cf. également Goury & Léglise 2005). Elle implique un gradient qui s'étend depuis des variétés basilectales (très éloignées de la langue lexificatrice, donc représentant un créole « pur ») jusqu'à des variétés acrolectales (proches de la langue lexificatrice (voire confondues avec celle-ci), et représentant de fait un créole « moins pur ») en passant par un niveau intermédiaire (ou mésolectal). Dans le cas de Ziguinchor, le créole de Casamance n'est plus en contact avec le portugais, sa langue lexificatrice, depuis 1886. La notion de continuum créole ne permet donc pas de rendre compte de la situation de contact observée aujourd'hui à Ziguinchor, où le créole de Casamance est en contact avec des langues

---

<sup>169</sup> Fishman (1971) élargit cette notion à des situations où des langues non apparentées sont en contact. Dans cette acception plus englobante, il y a bien entendu des situations de diglossie au Sénégal, les langues française et wolof ayant par exemple un statut social supérieur au créole de Casamance dans la société sénégalaise.

typologiquement différentes (*cf.* 1.1.1). Le fait qu'une langue créole ne soit pas en contact avec sa langue lexificatrice est d'ailleurs beaucoup moins rare qu'on ne le croit généralement. Ainsi, Snow (2000, 151) présente 14 cas de contact dans l'aire caribéenne où un créole n'est pas en contact avec sa langue lexificatrice face à 12 cas seulement de contact entre un créole et sa langue lexificatrice.

Par ailleurs, mon étude permet de discuter de la notion de décréolisation proposée par De Camp (1971) et Bickerton (1973). Cette notion renvoie à la perte des caractéristiques basilectales au profit de celles de la langue lexificatrice. Dans le cas du créole de Casamance, cette notion de décréolisation ne permet pas non plus de rendre compte de ce que l'on observe sur le terrain car, comme le créole de Casamance n'est pas en contact avec le portugais, sa langue lexificatrice, on ne peut parler de perte de propriétés basilectales au profit du portugais. Cette notion de décréolisation a également été critiquée par d'autres auteurs<sup>170</sup> tels que Goury & Légise (2005, 13), pour qui les structures des créoles (tout comme celles des autres langues) n'étant pas monolithiques, il a dû y avoir des formes basilectales et/ou acrolectales dès la formation de ces créoles. Par conséquent, il semble inapproprié d'assimiler décréolisation et perte de propriétés basilectales et mes recherches contribuent à étayer ce point de vue.

– En linguistique de contact, les différentes théories sur le contact de langue (Thomason & Kaufman, Auer, Winford, Myers-Scotton) ont été élaborées à partir de situations de bilinguisme, c'est-à-dire des situations où deux langues sont en contact. Peu d'études ont été réalisées dans le domaine de la linguistique de contact dans des situations de multilinguisme (où plus de deux langues sont en contact). C'est le cas du Sénégal (plus spécifiquement des régions de Ziguinchor, Thiès et Dakar), où le créole casamançais est en contact avec plusieurs autres langues. Les pratiques langagières hétérogènes observées dans mon corpus ne mettent pas en évidence de frontières nettes entre langue matrice et langue

---

<sup>170</sup> *cf.* également Mufwene (2001) et Aceto (1999).

insérée, au contraire de ce qu'un certain nombre de travaux sur l'alternance de langues ont montré. Les morphèmes grammaticaux des langues en contact (créole de Casamance, français et wolof) sont combinés avec des noms réalisés dans une autre langue en contexte mixte, et ce cas de figure ne respecte pas les frontières établies par des auteurs tels que Myers-Scotton & Jake (à paraître) ou Myers-Scotton (1993), entre autres. Mon étude apporte ainsi des éléments permettant de souligner les limites des cadres précédents en montrant que souvent, en contexte multilingue, le rapport entre les langues en contact est plus complexe et plus fluide qu'on ne le conçoit usuellement.

– Enfin, d'un point de vue didactique j'espère que mes travaux pourront être pris en compte pour l'enseignement du créole de Casamance à l'école dans un contexte sénégalais où se fait jour désormais une volonté des décideurs d'introduire les langues nationales comme matière dans l'éducation scolaire.

Cette thèse est loin de constituer une étude exhaustive. Elle a des limites. En effet, même si plusieurs aspects linguistiques montrant comment le créole de Casamance est actualisé par les créolophones casamançais au Sénégal y sont traités, mon étude se limite au groupe nominal ; et, à l'intérieur de ce domaine, je ne me suis concentré que sur certains phénomènes remarquables. Je pense en particulier que l'étude du syntagme verbal devrait révéler d'autres phénomènes linguistiques intéressants à étudier du point de vue du contact linguistique. En outre, il serait également profitable de faire une étude minutieuse de la variation en créole de Casamance. En effet, j'ai constaté qu'il existe des types de variation diaphasique qui semblent être libres d'un locuteur à un autre et ne sont pas forcément liés à la dichotomie rural/urbain généralement évoquée dans les rares études disponibles, telles que Biagui & Quint (2013). Cette première étude sur les pratiques langagières plurilingues des créolophones casamançais n'est donc qu'un début : j'espère qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres travaux sur les pratiques langagières hétérogènes de locuteurs plurilingues au Sénégal.

## Bibliographie

- Aceto, M. 1999. « Looking Beyond Decreolization as an Explanatory Model of Language Change in Creole-speaking communities ». *Journal of Pidgin and Creole Languages* 14: 93-199.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). 2012. *Situation économique et sociale du Sénégal en 2010*. Dakar. [http://www.ansd.sn/publications\\_SES.html](http://www.ansd.sn/publications_SES.html).
- Amuzu, Evershed K. & Singler, John Victor. 2014. « Introduction of Codeswitching in West Africa ». *International Journal of Bilingualism* 18 (4): 329-45.
- Auer, Peter. 1995. « The pragmatics of code-switching: a sequential approach ». In *One speaker, two languages: Cross-Disciplinary Perspectives on Code-Switching*, édité par Lesley Milroy & Peter Muysken, 115-35. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 1999. « From codeswitching via language mixing to fused lects: Toward a dynamic typology of bilingual speech ». *The International Journal of Bilingualism* 4 (3): 309-32.
- . 2014. « Language mixing and language fusion: when bilingual talk becomes monolingual ». Communication faite dans le cadre du séminaire de Francis Zimmermann à École des Hautes Études en Sciences Sociales le 20 mars.
- . À paraître. « Language mixing and language fusion: when bilingual talk becomes monolingual ».
- Auer, Peter & Muhamedova, Raihan. 2005. « ‘Embedded language’ and ‘matrix language’ in insertional language mixing: some problematic cases. » *Rivista di Linguistica* 1 (17): 35-54.

- Bakker, Peter. 2003. « Mixed languages as autonomous systems ». In *The mixed languages debate.*, édité par Yaron Matras & Peter Bakker, 107-50. Berlin New York: De Gruyter.
- Bassène, Alain-Christian. 2007. *Morphosyntaxe du jóola banjal : langue atlantique du Sénégal.* Köln: Köppe.
- Biagui, Noël Bernard. 2012. « Description générale du créole afro-portugais parlé à Ziguinchor (Casamance). » Thèse de doctorat, Paris/Dakar: INALCO/UCAD.
- Biagui, Noël Bernard & Quint, Nicolas. 2013. « Casamancese Creole ». In *The Survey of Pidgin and Creole Languages. Atlas of Pidgin and Creole Languages Structures (APICS)*, édité par Susanne Maria Michaelis, Philippe Maurer, Martin Haspelmath & Magnus Huber, 2: 40-49. Oxford: Oxford University Press.
- Bickerton, Derek. 1973. « The nature of a Creole continuum ». *Language* 49 (3): 640-69.
- . 1975. *Dynamics of a creole system.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Blommaert, Jan. 2005. *Discourse: a critical introduction.* Cambridge: Cambridge University Press.
- Blommaert, Jan & Slembrouck, Stef. 2005. « Spaces of multilingualism. » *Language & Communication* 25: 197-216.
- Blondé, Jacques, Dumont, Pierre & Gontier, Dominique. 1979. *Lexique du français au Sénégal.* Paris/Dakar: Edicel/NEA.
- Bloomfield, Leonard. 1933. *Language.* New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Boilat, David. 1858. *Grammaire de la langue woloffe.* Imprimerie Impériale. Paris.

- Bourlet, Mélanie. 2009. « Emergence d'une littérature écrite dans une langue africaine : l'exemple du poulâr (Sénégal/Mauritanie) ». Thèse de doctorat, Paris: INALCO.
- Boutin, Béatrice Akissi. 2002. « Description de la variation : Études transformationnelles des phrases ». Thèse de doctorat, Grenoble: Grenoble 3.
- . 2003. « La norme endogène du français de Côte d'Ivoire : mise en évidence de règles différentes du français de France concernant la complémentation verbale ». *Sudlangues* 2: 33-46.
- Bucholtz, Mary & Hall, Kira. 2005. « Identity and Interaction : approach A sociocultural linguistic approach ». *Discourse Studies* 7 (4-5): 585-614.
- Chataigner, Abel. 1963. « Le créole portugais du Sénégal : Observations et textes ». *Journal of African Languages* 2: 44-71.
- Chaudenson, Robert. 1991. *La francophonie : représentations, réalités et perspectives*. Université de Provence.
- . 1995. *Les créoles*. Paris: P.U.F.
- Chomsky, Noam. 2001. « Derivation by phase ». In *Ken Hale : A life in language*, édité par Michael Kenstowicz, 1-51. Cambridge: MIT Press.
- Cissé, Mamadou. 2005. « Langues, Etat et société au Sénégal ». *Sudlangues* 5: 99-133.
- Creissels, Denis. 2006. *Syntaxe générale, une introduction typologique. Catégories et constructions*. Lavoisier. Vol. 1. Paris.
- Creissels, Denis & Jatta, Sidia. 1981. « La composition verbale en mandinka ». *Mandenkan* 2: 31-48.
- Crystal, David. 2002. *Language Death*. Cambridge, UK/New York: Cambridge University Press.

- Daff, Moussa. 1988. « Interférences, régionalisme & description du français d’Afrique ». *Réalités africaines et langue française* 22: 5-18.
- . 1993. « Relevé de quelques particularités lexicales du français au Sénégal à partir d’un corpus de textes écrits: degré d’intégration de ces particularités ». In *Inventaire des usages de la francophonie; nomenclatures et méthodologies*, édité par D Latin, A Queffélec & J Tabi-Manga, 275-84. John Libbey EUROTEXT.
- . 1996a. « Appropriation du français, particularités lexicales et indices de territorialité d’un texte littéraire ». *Sciences et Techniques du Languages* 2: 29-47.
- . 1996b. « Situation et représentations du français au Sénégal ». In *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*, édité par Caroline Juillard & Louis-Jean Calvet, 143-48. Paris: Archives contemporaines/AUF.
- . 1998. « L’aménagement linguistique et didactique de la coexistence du français et des langues nationales au Sénégal ». *DiversCité Langues* III. <http://www.uquebec.ca/diverscite>.
- . 2004. « Sénégal ». In *Situations linguistiques de la francophonie : état des lieux*, édité par Robert Chaudenson & Rakotomalala, 235-37. Quebec: AGMV Marquis.
- Da Silveira, Yvonne I. & Hamers, Josiane F. 1992. « Aménagement linguistique et éducation multilingue dans les centres urbains africains ». In *Des langues et des villes*, édité par Elhousseine Gouaini & Ndiassé Thiam, 347-53. Dakar: Didier Erudition.
- DeCamp, David. 1971. « Towards a generative analysis of a post-Creole speech continuum ». In *Pidginization and Creolization of Languages*, édité par Dell Hymes, 349-70. Cambridge: Cambridge University Press.

- Delafosse, Maurice. 1917. « De l'origine du mot Toubab ». *Annuaire et mémoires du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, 205-2016.
- Devilla, Lorenzo. À paraître. « Marques transcodiques et choix de langues dans les interactions exolinques-plurilingues dans *Galanet* ». In *Atti del Seminario Internazionale di Linguistica: Corpora, discorso e stile / Corpora, discourse & style* à Sassari 18-19 mai 2007, édité par A Pinna, S Cocco & C Varcasia. Roma: Aracne.  
<http://www.galanet.be/publication/fichiers/DEVILLAap.pdf>.
- Diagne, Pathé. 1971. *Grammaire de wolof moderne*. Paris: Présence Africaine.
- Diessel, Holger. 1999. *Demonstratives. Form, fonction and grammaticalisation*. Typological studies in language. Vol. 42. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Diouf, Jean Léopold. 2001. *Grammaire du wolof contemporain*. Tokyo: ILCAA.  
 ———. 2009. *Grammaire du wolof contemporain. Edition revue et complétée*. Paris: L'Harmattan.
- Diouf, Jean Léopold & Yaguello, Marina. 1991. *J'apprends le wolof*. Paris: Karthala.
- Dixon, R. M. W. 2004. « Adjective classes in typological perspective ». In *Adjective classes. A cross-linguistic typology*, édité par R. M. W. Dixon & Alexandra Y. Aikhenvald, 1-49. Oxford/New York: Oxford University Press.
- Dreyfus, Martine & Juillard, Caroline. 2001. « Le jeu de l'alternance dans la vie quotidienne des jeunes scolarisés à Dakar et à Ziguinchor (Sénégal) ». *Cahiers d'Études africaines* 163-164: 667-96.
- Dreyfus, Martine & Juillard, Caroline. 2004a. *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*. Paris: Karthala.



- . 2004b. *Le plurilinguisme au Sénégal. Langues et identités en devenir*. Paris: Karthala.
- Dubois, Jean, Giacomo, Mathée, Guespin, Louis, Marcellesi, Christiane, Marcellesi, Jean Baptiste & Mével, Jean-Pierre. 2001. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse-Bordas/HER.
- Ducos, Gisèle. 1978. « L'usage du français et des langues africaines en milieu urbain : le cas de Ziguinchor au Sénégal. » In *Contacts des langues et contacts de cultures*, édité par Jean-Pierre Caprille, 67-72. Paris: Afrique 4.
- Dumont, Pierre. 1983. *Le français et les langues africaines au Sénégal*. Paris: Karthala.
- Dumont, Pierre & Maurer, Brunot. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris: EDICEF/AUPELF.
- Evans, Jean-Marie. 1922. *Katésismu di doctrina kristõ. Ziguinchor (Casamance)*. Braga: Tipographia Souza cruz, rua nova de Souza.
- . 1951. *Katéchisme di doktrina kriston. Mission Catholique Ziguinchor (Sénégal)*. Paris: Les presses missionnaires.
- Fal, Arame. 1992. « Les politiques linguistiques africaines : Tendances générales et perspectives ». In *Des langues et des villes*, édité par Elhousseine Gouaini & Ndiassé Thiam, 67-72. Dakar: Didier Erudition.
- Fall, Papa Demba. 1999. « Les étrangers au Sénégal. Regard sur les stratégies économiques des Capverdiens ». In *La Population Africaine au XXIe siècle*, 2: 569-82. Durban: Union pour l'Étude de la Population africaine (UEPA).
- Faye, Pépin. 2008. « Etude du discours mixte et du code-switching français-seereer-wolof : approches sociolinguistique et psycholinguistique ». Thèse de doctorat, Dakar: Université Cheikh Anta Diop.

- Faye, Souleymane. 2012. *Grammaire didactique du wolof parlé*. Dakar: Les éditions du livre universel.
- Ferguson, Charles. 1959. « Diglossia ». *Word* 15: 325-40.
- Fishman, Joshua A. 1971. *Sociolinguistique*. Paris/Bruxelles: Nathan/Labor.
- France diplomatie. 2014. « La présence française à l'étranger ». *France Diplomatie : Ministère des Affaires étrangères et du Développement international*. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/>.
- Gafaranga, Joseph & Torras, Maria-Carme. 2002. « Interactional otherness: Towards a redefinition of codeswitching ». *International Journal of Bilingualism* 6 (1): 1-22.
- Goury, Laurence & Léglise, Isabelle. 2005. « Contacts de créoles et créoles en contacts, Présentation ». *Etudes créoles* XXVII (2): 9-19.
- Grevisse, Maurice & Goosse, André. 1993. *Le bon usage. Grammaire française*. Paris/Louvain-la-Neuve: Duculot (13ème édition).
- Gumperz, John J. 1982. *Discourse strategies*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hall, Kira & Nilep, Chad. 2015. « Code-Switching, Identity, and Globalization ». In *The Handbook of Discourse Analysis*, édité par Deborah Tannen, Heidi E. Hamilton & Deborah Schiffrin, 597-619. Malden: Blackwell.
- Halmari, Helena. 1997. *Government and codeswitching: Explaining American Finnish*. Vol. 12. Amsterdam: John Benjamins.
- Haque, Shahzaman. 2012. « Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe : pratiques langagières et politiques linguistiques nationales et familiales ». Thèse de doctorat, Grenoble: Université Grenoble 3.

- Haspelmath, Martin. 2012. « On system pressure competing with economic motivation ». In *Competing motivations*, édité par Brian Macwhinney, Andrej L. Malchukov & Edith A. Moravcsik, 1-14. Oxford: Oxford University Press.
- Heller, Monica. 1995. « Code-switching and the politics of language. » In *One Speaker, Two Languages: Code-switching and Language Contact*, édité par Lesley Milroy & Pieter Muysken, 158-74. Cambridge: Cambridge University Press.
- Holm, John. 1988. *Pidgins and Creoles*. Vol. 1. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jacobs, Bart. 2012. *Origins of a Creole. The History of Papiamentu and Its African Ties*. New York: Walter de Gruyter Inc.
- Jake, Janice, Myers-Scotton, Carol & Gross, Steven. 2002. « Making a minimalist approach to codeswitching work: Adding the Matrix Language. » *Bilingualism: Language and Cognition* 5 (1): 69-91.
- . 2005. « A response to MacSwan (2005): Keeping the Matrix Language ». *Bilingualism: Language and Cognition* 8 (3): 271-76.
- Johanson, L. 2002. « Contact-Induced Change in a Code-Copying Framework ». In *Language Change: The Interplay of Internal, External and Extra-Linguistic Factors*, édité par Mari Jones & E Esch, 285-313. Berlin & New York: Mouton de Gruyter.
- Jørgensen, Jens Normann, Karrebaek, M. S., Madsen, L. M & Møller, J. S.. 2011. « Polylinguaging in Superdiversity ». In *Language and Superdiversities*, édité par Gabriele Alex et Christiane Kofri, 13: 23-37. 2. Paris/Göttingen: UNESCO and MPIMMG.

- Jørgensen, Jens Normann & Varga, Somogy. 2011. « Norms and Practices of Polylingual Behaviour: A Sociolinguistic Model ». *Journal of Estonian and Finno-Ugric Linguistics* 2 (2): 49-68.
- Juillard, Caroline. 1991a. « Comportements et attitudes de la jeunesse face au multilinguisme en Casamance (Sénégal) ». *Cahiers des Sciences humaines* 27 (3-4): 433-56.
- . 1991b. « Le plurilinguisme au quotidien : Ziguinchor au Sénégal ». *Afrique contemporaine* 158: 31-52.
- . 1995. *Sociolinguistique urbaine : la vie des langues à Ziguinchor*. Paris: CNRS Editions.
- . 2005a. « Hétérogénéité des plurilinguismes en Afrique à partir du terrain sénégalais ». *La Linguistique* 41 (2): 23-36.
- . 2005b. « Plurilinguisme et variation sociolinguistique à Ziguinchor (Sénégal) ». *VALS-ASLA (Association suisse de linguistique appliquée)*, 82: 117-32.
- . 2006. « Quel français pour les maîtres et les élèves dans l'enseignement primaire non formel à Dakar (Sénégal)? » *Education et Sociétés plurilingues* 20: 63-74.
- . 2007. « Le plurilinguisme, objet de la sociolinguistique descriptive ». *Langage et Société* 3-4 (121-122): 235-45.
- Juillard, Caroline, Dreyfus, Martine, Morsly, Dalila, Napon, Abou & Thiam, Ndiassé. 2005. « Dynamiques sociolinguistiques (scolaires et extrascolaires) de l'apprentissage et de l'usage du français dans un cadre bi- ou plurilingue (langues de migrants, langues locales) sur les axes ouest-africain et franco-africain (Alger, Timimoun, Dakar, Ouagadougou) ». AUF. <http://www.sdl.auf.org/IMG/pdf/juillard.pdf>.

- Juillard, Caroline, Moreau, Marie-Louise & Thiam, Ndiassé. 1994. « Leur wolof dit-il qui ils sont ? La perception des appartenances régionales et ethniques au travers du wolof urbain parlé par les adolescents ». *Langage et Société* 68: 35-62.
- Juillard, Caroline & Wald, Paul. 1994. « Présentation du numéro thématique sur le plurilinguisme au Sénégal ». *Langage & Société* 68: 6-10.
- Kébé, Abou Bakri. 2011. « Le rôle des radios privées dans les dynamiques des langues en Afrique francophone (Sénégal), interaction entre situation sociolinguistique et processus de création lexicale ». Thèse de doctorat, Rouen: Université de Rouen.
- Kihm, Alain. 1994. *Kriyol Syntax. The portuguese-base creole of Guinea-Bissau*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.
- Ledegen, Gudrun. 2012. « Prédicats «flottants» entre le créole acrolectal et le français à la Réunion : exploration d'une zone ambiguë ». In *Changement linguistique et langues en contact. Approches plurielles du domaine prédictif*, édité par Claudine Chamoreau & Laurence Goury, 251-70. Paris: CNRS Editions.
- Ledegen, Gudrun & Léglise, Isabelle. 2013. « Variations et changements linguistiques ». In *Sociolinguistique des langues en contact*, édité par Sylvie Wharton & Jacky Simonin, 315-29. Paris: ENS Editions.
- Léglise, Isabelle. 2007. « Des langues, des domaines, des régions. Pratiques, variations, attitudes linguistiques en Guyane. » In *Pratiques et représentations linguistiques en Guyane : regards croisés*, édité par Isabelle Léglise & Bettina Migge, 29-47. Paris: IRD Editions.
- . 2009. *Contacts de langues : analyses plurifactorielles assistées par ordinateurs et conséquences typologiques, Projet de recherche soumis à l'ANR*.

- . 2012. « Variations autour du verbe et de ses pronoms objets en français parlé en Guyane : rôle du contact de langues et de la variation intrasystémique ». In *Changement linguistique et langues en contact*, édité par Claudine Chamoreau & Laurence Goury, 203-30. Paris: CNRS Editions.
- . 2013. « Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes. » Habilitation, Paris: INALCO.
- Léglise, Isabelle & Alby, Sophie. 2013. « Les corpus plurilingues, entre linguistique de corpus et linguistique de contact : réflexions et méthodes issues du projet CLAPOTY ». *Faits de Langues* 41: 95-122.
- Léglise, Isabelle & Claudine Chamoreau. 2013. « Variation and Change in Contact Settings ». In *The Interplay of Variation and Change in Contact Settings*, 1-20. Amsterdam: John Benjamins.
- Lüdi, Georges & Py, Bernard. 2003. *Etre bilingue*. Bern: Peter Lang.
- Lüpke, Friederike. À paraître. « Pure fiction - essentialist ideologies meet hybrid practices. A view from Agnack ». Édité par Mandana Seyfeddinipur. *Language documentation and conservation*
- Ly, Boubacar. 2009. *La condition d'enseignant et la vie sociale. Les instituteurs au Sénégal de 1903 à 1945*. Paris: L'Harmattan.
- Mackey, W. F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Paris: Klincksieck.
- Macswan, Jeff. 2005a. « Codeswitching and generative grammar : A critique of the MLF model and some remarks on “modified minimalism” ». *Bilingualism: Language and Cognition* 8 (1): 1-22.
- . 2005b. « Remarks on Jake, Myers-Scotton and Gross's reponse: There is no “Matrix Language” ». *Bilingualism: Language and Cognition* 8 (3): 277-84.

- Makoni, Sifree & Pennycook, Alastair. 2006. « Disinventing and Reconstituting Languages ». In *Disinventing and Reconstituting Languages*, édité par Sifree Makoni & Alastair Pennycook, 1-41. UK: Multilingual Matters.
- Mbodj, Cherif. 1978. « Phonologie du créole de Guinée-Bissau : Étude synchronique . » Mémoire de maîtrise, Dakar: Cheikh Anta Diop.
- . 1987. « Esquisse du verbe créole. » *Annales de la faculté des Lettres et Sciences Humaines* 17: 119-30.
- McConvell, Patrick. 2008. « Mixed languages as outcomes of code-switching : recent examples from Australia and their implications ». *Journal of Language Contact* 2: 186-212.
- McLaughlin, Fiona. 2001. « Dakar Wolof and the Configuration of an Urban Identity ». *Journal of African Cultural Studies* 14 (2): 153-72.
- . 2004. « Is there an adjective class in Wolof? » In *Adjective classes. A cross-linguistic typology*, édité par R. M. W. Dixon & Alexandra Y. Aikhenvald, 242-62. Oxford/New York: Oxford University Press.
- Milroy, James & Milroy, Lesley. 1992. « Social network and social class : Toward an integrated sociolinguistic model ». *Language in Society* 21: 1-26.
- Miranda, Wânia, Santos Duarte De Oliveira, Márcia & Quadros Gomes, Ana Paula. 2010. « Sobre a (IN)existência de artigo em caboverdiano ». In *Língua Portuguesa: ultrapassar fronteiras, juntar culturas*, édité par Maria João Cançado, Maria Célia Lima-Hernandes, Elisa Esteves, Maria do Céu Fonseca, Olga Gonçalves, Ana Luísa Vilela & Ana Alexandra Silva, 1-20. Évora: Universidade de Évora.
- Moreau, Marie-Louise. 1994a. « Ombres et lumière d'une expansion linguistique. Les attitudes des Diola et des Peul d'Oussouye à l'égard du wolof ». *Langage et Société* 68(1): 63-88.

- . 1994b. « Ziguinchor, ville créole ? Jalons pour l'histoire du créole portugais ». In *Comprendre la Casamance. Chronique d'une intégration contrastée*, édité par François-George Barbier-Wiesser, 179-89. Paris: Karthala.
- Mufwene, Salikoko. 2001. « Creolization is a social, not a structural process ». In *Degrees of restructuring in Creole languages*, édité par Neumann-Holzschuh & Edgar W. Schneider, 65-84. Amsterdam: John Benjamins.
- Muni Toke, Valelia. 2014. « Le locuteur natif et son idéalisation : un demi-siècle de critiques ». *Histoire, Epistémologie, Langage*, 2 (35): 5-16.
- Muysken, Pieter. 1995. « Code-switching and grammatical theory. » In *One speaker, two languages, cross-disciplinary perspectives on code-switching*, édité par Lesley Milroy & Pieter Muysken, 177-98. Cambridge: Cambridge University Press.
- Myers-Scotton, Carol. 1993. *Social Motivations for Codeswitching: Evidence from Africa*. Oxford, UK: Clarendon Press.
- . 1997. *Duelling languages*. Oxford, UK: Clarendon Press.
- . 1998. « A way to dusty death: the matrix language turnover hypothesis ». In *Endangered Languages: Language loss and Community Response*, édité par Lenore A. Grenoble & Lindsay J. Whaley, 289-316. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2002. *Contact linguistics, bilingual encounters and grammatical outcomes*. Oxford: Oxford University Press.
- Myers-Scotton, Carol & Jake, Janice L. À paraître. « Cross-language asymmetries in codeswitching patterns: Implications for bilingual language production ». In *The Cambridge Handbook of Bilingual Processing*, édité par John W. Schwieter. Cambridge, UK: Cambridge University Press.



- Ndao, Papa Alioune. 1992. « La question linguistique et le contexte sociopolitique ». In *Des langues et des villes*, édité par Elhousseine Gouaini & Ndiassé Thiam, 437-47. Dakar: Didier Erudition.
- . 1996. « Contact de langues au Sénégal. Etude du code switching wolof-français en milieu urbain : Approches linguistique, sociolinguistique et pragmatique. » Thèse de doctorat d'Etat, Dakar: UCAD.
- . 2002. « Le français au Sénégal : une approche polynomique ». *Sudlangues* 1: 51-64.
- . 2011. « Politique linguistique et gestion de la diversité linguistique au Sénégal : Aspects sociolinguistiques. » *GLOTTOPOLE (Revue de sociolinguistique en ligne)* 18: 7-20.
- Ndecky, Albinou. 2011. « Pratiques et représentations des parlers mancagnes de Goudomp ». Thèse de doctorat, Amiens: Université Jules Verne.
- N'Diaye Corréard Geneviève (dir.). 2006. *Les Mots du patrimoine : le Sénégal*. Paris: Éditions des archives contemporaines/Agence Universitaire de la Francophonie.
- N'Diaye Corréard, Geneviève & Schmidt, Jean. 1979. *Le français au Sénégal. Enquête lexicale*. Dakar: Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- Ndiaye, Daouda. 2008. « L'enseignement des langues nationales à l'école primaire, le cas du wolof au Sénégal ». Thèse de doctorat en science de l'éducation, Paris/Dakar: Université Paris VIII / UCAD.
- Ndiaye, Mamadou. 1992. « Les langues nationales et leur utilisation dans l'éducation et la formation (le cas du pulaar) ». In *Des langues et des villes*, édité par Elhousseine Gouaini & Ndiassé Thiam, 449-57. Dakar: Didier Erudition.
- Ngom, Fallou. 1999. « A Sociolinguistic Profile of the Senegalese Speech Community ». In *Studies in the Linguistic Sciences*, édité par Peter

- Lasersohn & Helmer H. Antonsen, 29: 16. Urbana-Champaign: University of Illinois.
- Niane, Djibril Tamsir. 1989. *Histoire des Mandingues de l'ouest*. Paris: Karthala/Arsan.
- Nishimura, Miwa. 1997. *Japanese/English Code-Switching: Syntax and Pragmatics*. New York: Peter Lang Publishing.
- Nouguier-Voisin, Sylvie. 2002. « Relation entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof ». Thèse de doctorat en sciences du langage, Lyon: Université Lyon 2.
- . 2010. « L'inaccompli en wolof ». In *Essais de typologie et de linguistique générale: mélange offert à Denis Creissels*, édité par F Floricic, 143-66. Lyon: ENS éditions.
- Nunez, Joseph Jean François. 2009. « La situation du créole dans la ville de Ziguinchor (Sénégal) ». Mémoire de maîtrise, Dakar: UCAD.
- . 2010. « Aperçu du code-switching dans la production langagière des créolophones casamançais dans les villes de Ziguinchor et Dakar: une étude comparative ». Mémoire de DEA, Dakar: UCAD.
- O'Rourke, Bernadette & Ramallo, Fernando. 2011. « Native-non-native dichotomy in minority languages ». *Language Problems & Language Planning* 35 (2): 139-59.
- . 2013. « Competing ideologies of linguistic authority amongst new speakers in contemporary Galicia ». *Language in Society* 42 (3): 287-305.
- Peck, Stephen Madry. 1988. *Tense, aspect and mood in Guinea-Casamance Portuguese*. Los Angeles: University of California.
- Ploog, Katja. 2002. *Le français à Abidjan. Pour une approche syntaxique du non-standard*. Paris: CNRS Editions.

- Poletto, Cecilia. 2006. « Doubling as economy ». In *University of Venice working papers in linguistics*, édité par Laura Brugè, Vol. 16: 211-235. Milan: Selecta SpA.
- Poplack, Shana. 1980. « Sometimes I'll start a sentence in Spanish y termino en español : toward a typology of code-switching. » *Linguistics* 18 (7/8): 581-618.
- Quint, Nicolas. 2000a. *Grammaire de la langue cap-verdienne*. Paris: L'Harmattan.
- . 2000b. *Le cap-verdien: origines et devenir d'une langue métisse : comparaison de la langue cap-verdienne avec les langues africaines, les autres créoles à base hispanique et situation sociolinguistique*. Paris: L'Harmattan.
- Robert, Stéphane. 2008. *Documentation, description et typologie des langues du Sénégal (langues en danger)*.
- . 2011. « Le wolof ». In *Dictionnaire des langues. Encyclopédie des Sciences du Langage*, édité par Emilio Bonvini, Joëlle Busuttil & Alain Peyraube, 23-30. Paris: Quadrige/ P.U.F.
- Roche, Christian. 1985. *Histoire de la Casamance, Conquête et résistance : 1850-1920*. Paris: Karthala.
- Romaine, Suzanne. 1994. *Language in society: An introduction to sociolinguistics*. London: Oxford University Press.
- Rougé, Jean-Louis. 1985. « Formation et évolution du lexique du créole portugais de Guinée Bissau et de Casamance ». Thèse de doctorat, Lyon: Université Lyon 2.
- . 2010. « Parler Créole à Ziguinchor au XXIème siècle ». *Sciences & Techniques du Langage - CLAD* 7: 75-87.

- Rougé, Jean-Louis & Doneux, Jean Léonce. 1988. *En apprenant le créole à Bissau ou Ziguinchor*. Paris: L'Harmattan.
- Sankoff, David, Poplack, Shana & Vanniarajan, Swathi. 1991. « The empirical study of code-switching ». In *Papers for the Symposium on Code-switching in Bilingual Studies: Theory, Significance and Perspectives*, 181-206. Strasbourg: European Science Foundation.
- Sapir, Edward. 1921. *Language: An Introduction to the Study of Speech*. New York: Harcourt, Brace and World.
- Sauvageot, Serge. 1965. *Description synchronique d'un dialecte wolof: Le parler du Dyolof*. Dakar: IFAN.
- Seck, Aliou Ngoné. 2003. « L'interrogation en wolof ». *Sudlangues* 2: 136-44.
- Snow, Peter. 2000. « Language Variation in Caribbean Creole/Non-Lexifier Contact Situations: Continua or Diglossia? » *Texas Linguistic Forum* 44 (1): 148-62.
- Thiam, Mamadou. 2006. « L'étude des variations morphosyntaxiques du français du Sénégal ». Mémoire de master 2, Toulouse: Toulouse le Mirail.
- Thiam, Ndiassé. 1994. « La variation sociolinguistique du code mixte wolof-français à Dakar : une première approche. » *Langage et Société* 68: 11-33.
- Thomason, Sarah G. 2001. *Language Contact: an introduction*. Edinburg: Edinburg University Press.
- . 2008. « Social and Linguistic Factors as Predictor of Contact-Induced Change ». *Journal of Language Contact* 2: 42-56.
- Thomason, Sarah G. & Kaufman, Terrence. 1988. *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*. Berkeley/Los Angeles: University of California Press.
- Todd, Loreto. 1990. *Pidgins and creoles*. Biddles Ltd/Guildford.

- Trincas, Jacqueline. 1981. *Colonisations et religions en Afrique Noire, l'exemple de Ziguinchor*. Paris: L'harmattan.
- UNICEF. 2006. « Scolarisation au Sénégal: l'Unicef mise sur l'eau ». <http://www.unicef.fr/contenu/actualite-humanitaire-unicef/scolarisation-au-senegal-lunicef-mise-sur-leau-2006-06-06>.
- Vaillant, Pascal & Légise, Isabelle. 2014. « À la croisée des langues : annotation et fouille de corpus plurilingue ». Numéro spécial Fouille de données et humanités numériques. *Revue des Nouvelles Technologies de l'Information* 2: 81-100.
- Valdman, Albert. 1978. *Le créole: structure, statut et origine*. Paris: Klincksieck.
- Vanhove, Martine. 2011. « Les langues afroasiatiques ». In *Dictionnaire des langues*, édité par Emilio Bonvini, J Bussutil & A Peyraube, 225-30. Paris: PUF.
- Vion, Robert. 1992. *La communication verbale, Analyse des interactions*. Paris: Hachette.
- Williamson, Kay & Blench, Roger. 2004. « Niger-congo ». In *Les langues africaines*, édité par Bernd Heine & Derek Nurse, 21-41. Paris: Karthala.
- Winford, Donald. 2003. *An Introduction to Contact Linguistics*. Oxford: Blackwell.
- Zentella, Ana Celia. 1997. *Growing up bilingual: Puerto Rican children in New York*. Oxford: Blackwell Publishers.

# Abréviations, conventions de transcription et sigles

## Abréviations grammaticales

1PL	première personne du pluriel
1SG	première personne du singulier
2PL	deuxième personne du pluriel
2SG	deuxième personne du singulier
3PL	troisième personne du pluriel
3SG	troisième personne du singulier
ADJ	adjectif
ADP	adposition
ADV	adverbe
ANA	anaphore
ANT	antérieur
A.E	année d'enregistrement
ALT	altérité
ara	arabe
ART	article
AS	aspect
ASRT	assertif
ASSOC	associatif
CAUS	causatif
CLF	classificateur
CMPR	comparatif
CO	coordinateur
CONJ	conjonction
COP	copule
D1	[déictique] proximal
D2	[déictique] distal
DEF	défini
DEM	démonstratif
DET	déterminant
EMPH	emphatique
EN	énonciatif
ê.	être
EXCL	exclamation
EXPL	explicatif
F	féminin
FOC	focus/focalisation
GEN	génitif
GN	groupe nominal
HAB	habituel
IDSP	indétermination spatiale
IMP	impératif
INDEF	indéfini

INT	interrogatif
INTJ	interjection
ITER	itératif
LOC	locatif
M	masculin
N	nom
NEG	négation
NPRF	inaccompli
NUM	numéral
OBJ	objet
ORD	ordinal
PASS	passif
PL	pluriel
POSS	possessif
PREP	préposition
PRF	accompli
PRN	pronom
PROPR	[nom] propre
PRT	particule
PRST	présentatif
PSD	possédé
PST	passé
QUANT	quantifieur
RECP	réiproque
REL	relatif
SBJ	sujet
SG	singulier
SUB	subordination
SUF	suffixe
SUP	superlatif
TAM	temps, aspect et mode
TON	tonique
TOP	topique
V	verbe
VT	voyelle thématique

### **Autres**

4-M model	<i>4-Morphemes model</i>
casa	créole de Casamance
CPAO	Créoles afro-Portugais de l'Afrique de l'ouest
CS	codes-switching
Dk	Dakar
eng	anglais
EL	<i>embedded language</i>
f	forme
F.R.C	formes relevées dans mon corpus

FLs	<i>fused lects</i>
fra	français
juxta.	[traduction] juxtalinéaire
J	jour
Lgues	langues
LM	<i>language mixing</i>
LMG	langue du morphème génitival
LOC	locuteur
ML	<i>matrix language</i>
MLF	<i>matrix language frame</i>
mul	attribuable à plusieurs langues
N.O	nombre d'occurrence
N.T.O	nombre total d'occurrences
Nbre	nombre
OCC	occurrence
PASS	passage
por	portugais
pov	créole de Casamance
PREMS	phénomènes remarquables morphosyntaxiques
rmq.	remarquable
TRAD	traduction
TH	Thiès
und	langue non définie
USP	Universal Structure Principle
volée	occurrences issues des notes prises à la volée
wol	wolof
XML	langage extensible de balisage ( <i>extensible markup language</i> )
ZIG	Ziguinchor

### Convention de transcription

☒☒☒	passage inaudible
///	pause longue
//	pause moyenne
/	pause courte
-	frontière de morphème
.	combinaison d'éléments du métalangage
;	combinaison d'éléments du métalangage pour des éléments sémantiques ou fonctionnels amalgamés dans la langue d'origine



## Sigles administratifs

AIRD	Agence Inter-établissement de la Recherche pour le Développement
ANR	Agence Nationale de la Recherche
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASSORCAP	Association des Sénégalais d'Origine Capverdienne
CLAD	Centre de Linguistique Appliquée de Dakar
CLAPOTY	Contact de Langues : Analyses Plurifactorielles assistées par Ordinateur et conséquences Typologiques
CNRS	Centre National de Recherches Scientifiques
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LLACAN	Langage LAngues et Culture d'Afrique noire
SeDyL	Structure et Dynamique des Langues
SICAP	Société Immobilière du Cap-Vert
TUL	Fédération de recherche Typologie et Universaux Linguistiques
UMR	Unité Mixte de Recherche
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance ( <i>United Nations International Children's Emergency Fund</i> )

## Liste des tableaux

Tableau 1. Classification des langues du Sénégal .....	8
Tableau 2. Caractéristiques lexicales du français au Sénégal .....	31
Tableau 3. Nombre de locuteurs du casamançais : une comparaison des estimations .....	43
Tableau 4. Récapitulatif du corpus total (ensemble des textes relevés) selon le lieu, l'année et la durée des enregistrements ainsi que le type de discours .....	57
Tableau 5. Récapitulatif du corpus selon le modèle proposé par l'ANR CLAPOTY ....	60
Tableau 6. Correspondance entre les périodes de la journée en casamançais et en français .....	84
Tableau 7. Périodes de la journée relevées dans le corpus et exprimées en casamançais .....	84
Tableau 8. Formes de repérage horaire relevées dans le corpus .....	87
Tableau 9. Formes d'expression de la salutation en casamançais relevées dans le corpus .....	89
Tableau 10. Formes d'expression de la salutation en français relevées dans le corpus .	89
Tableau 11. Formes indiquant le repérage temporel par rapport au jour de référence relevées dans le corpus .....	91
Tableau 12. Les jours de la semaine en casamançais et en français.....	92
Tableau 13. Les noms des mois en casamançais et en français.....	93
Tableau 14. Noms des mois de l'année relevés dans le corpus.....	94
Tableau 15. Occurrences d'expression de la date (numéro de l'année ou du jour) dans le corpus .....	98
Tableau 16. Repérage par rapport à l'année de référence dans le corpus .....	99
Tableau 17. Expression de l'âge en casamançais dans le corpus.....	101
Tableau 18. Manière d'exprimer l'âge en français dans le corpus.....	101

Tableau 19. Les déterminants selon Diouf & Yaguello (1991, 69) adapté par moi-même .....	110
Tableau 20. Forme prise par le démonstratif wolof en fonction de la position de l'objet par rapport au locuteur et à l'allocutaire .....	117
Tableau 21. Les déterminants possessifs au singulier en wolof (Faye 2012, 41-42)... ..	118
Tableau 22. Les déterminants possessifs au pluriel en wolof, d'après Faye (2012, 43-44) et Diouf & Yaguello (1991, 31). .....	120
Tableau 23. L'article indéfini en français.....	126
Tableau 24. Les formes du déterminant démonstratif en français.....	127
Tableau 25. Les déterminants possessifs en français adapté de Grevisse & Goosse (1993, 908) .....	128
Tableau 26. Les déterminants indéfinis casamançais qui ne peuvent pas être utilisés en tant que pronoms .....	133
Tableau 27. Les déterminants indéfinis casamançais qui peuvent aussi être utilisés en tant que pronoms d'après Biagui (2012, 151).....	133
Tableau 28. Les déterminants possessifs en casamançais .....	139
Tableau 29. Occurrences générales des déterminants dans le corpus .....	166
Tableau 30. Nombre d'occurrences par rapport au type de déterminant en contexte mixte .....	167
Tableau 31. Langue des déterminants et langue des noms déterminés en contexte mixte dans mon corpus .....	168
Tableau 32. Nombre de noms d'une langue donnée combinés avec un déterminant provenant d'une autre langue en contexte mixte dans mon corpus.....	169
Tableau 33. Occurrences des déterminants possessifs en casamançais en contexte mixte dans le corpus .....	170
Tableau 34. Termes utilisés à propos de la relation génitive sans marque morphologique en wolof.....	174

Tableau 35. Chemin d'évolution de <i>donu di</i> à <i>dundu</i> en casamançais (Biagui 2012, 126) .....	182
Tableau 36. Combinaison du morphème génitival casamançais avec des noms attribuables à une seule langue en contexte mixte.....	187
Tableau 37. Nombre d'occurrence des formes génitivales marquées en contexte unilingue impliquant deux noms relevées dans mon corpus .....	200
Tableau 38. Nombre général d'occurrence des formes génitivales marquées en contexte mixte impliquant deux noms relevées dans mon corpus .....	201
Tableau 39. Nombre d'occurrence des formes génitivales non marquées impliquant deux noms relevées dans mon corpus .....	202
Tableau 40. Les résultats linguistiques du contact de langue (Thomason & Kaufman 1988, 50).....	223

## Liste des figures

Figure 1. L'ancien royaume du jolof.....	22
Figure 2. Régions où on rencontre le plus de créolophones sénégalais .....	36
Figure 3. Quartiers de la ville de Ziguinchor où le créole est parlé (d'après Biagui 2012, 1).....	37
Figure 4. Répartition spatiale des villages du département de Ziguinchor où le créole est parlé (d'après Biagui 2012, 2).....	38
Figure 5. Situation de communication selon Lüdi & Py (2003, 161).....	58
Figure 6. Répartition des langues dans mon corpus .....	62
Figure 7. Proportion d'occurrences « mul » dans mon corpus.....	68
Figure 8. Visualisation des intersections entre langues dans mon corpus.....	69
Figure 9. Période usuelle de la salutation en créole de Casamance .....	88
Figure 10. Période usuelle de la salutation en français.....	88
Figure 11. Période usuelle de la salutation en wolof.....	88
Figure 12. Repérage des jours en casamançais par rapport au moment/jour de l'énonciation.....	90
Figure 13. Repérage par rapport à l'année de référence .....	99
Figure 14. Usage des séries démonstratives du wolof en fonction de la proximité relative de l'objet vis-à-vis du locuteur et de l'allocutaire (Diouf & Yaguello 1991, 69).....	117
Figure 15. Typologie des variétés classées comme étant des fused lects selon Auer (à paraître) .....	253
Figure 16. L'alternational mixing selon Auer (à paraître) .....	254
Figure 17. Les types d'alternance de langues selon Gafaranga & Torras (2002) .....	258

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	2
Introduction .....	1
1 Multilinguisme au Sénégal .....	8
1.1 Diversité des langues au Sénégal .....	8
1.1.1 Les langues atlantiques.....	9
1.1.2 Les langues du groupe mandé .....	9
1.1.3 Les langues créoles afro-portugaises.....	10
1.1.4 Les langues indo-européennes .....	10
1.1.5 Les langues sémitiques.....	10
1.2 Politique linguistique et statut des langues au Sénégal .....	11
1.2.1 La politique linguistique du Sénégal – éléments historiques .....	11
1.2.2 Le statut actuel des langues au Sénégal .....	16
1.2.2.1 Le français – langue officielle .....	16
1.2.2.2 Le wolof – langue nationale .....	16
1.2.2.3 Les langues locales .....	17
1.2.2.4 Les langues de groupes migrants .....	18
1.3 Multilinguisme et plurilinguisme au Sénégal.....	18
1.4 Présentation des groupes linguistiques concernés par l'étude.....	21
1.4.1 Les groupes qui parlent le wolof.....	21
1.4.2 Les groupes qui parlent le français.....	23
1.4.2.1 Le français parlé au Sénégal .....	26
1.4.2.2 Pratique actuelle du français au Sénégal .....	26
1.4.3 Les groupes qui parlent un créole afro-portugais.....	36
1.4.3.1 Le groupe qui parle le créole casamançais.....	36
1.4.3.2 Le groupe qui parle le créole capverdien .....	44
1.4.3.3 Le groupe qui parle le créole bisséen.....	45

1.5	Travaux sur le multilinguisme et le plurilinguisme au Sénégal .....	45
1.6.	Conclusion.....	49
2	Corpus et méthode de recueil de données .....	51
2.1	Recueil de pratiques langagières .....	51
2.2	Un corpus plurilingue.....	56
2.3	Annotation et repérage des phénomènes remarquables .....	66
2.4	Phénomènes remarquables du corpus.....	72
2.5	Conclusion.....	82
3	Repères temporels en contact .....	83
3.1	Système de repérage temporel en créole de Casamance .....	83
3.1.1	Repérage dans la journée.....	83
3.1.1.1	Repérage périodique : différents moments de la journée.....	83
3.1.1.2	Repérage horaire.....	85
3.1.1.3	Repérage lié aux salutations .....	88
3.1.2	Repérage déictique par rapport au jour de référence.....	90
3.1.3	Repérage par rapport aux jours de la semaine.....	92
3.1.4	Repérage lié au mois .....	93
3.1.5	Repérage lié à la date .....	94
3.1.5.1	Repérage lié à l'année de référence .....	99
3.1.5.2	Expression de l'âge.....	100
3.2	Conclusion.....	105
4	Les déterminants en contact .....	107
4.1	Emploi des déterminants en contexte unilingue.....	107
4.1.1	Le déterminant en wolof .....	108
4.1.1.1	Le déterminant défini.....	111
4.1.1.2	Le déterminant indéfini.....	113

4.1.1.3	Le déterminant démonstratif :.....	116
4.1.1.4	Le déterminant possessif :.....	118
4.1.1.5	Le déterminant interrogatif.....	121
4.1.1.6	Le déterminant qualificatif .....	122
4.1.1.7	Le déterminant numéral .....	123
4.1.2	Le déterminant en français .....	123
4.1.2.1	L'article défini .....	124
4.1.2.2	L'article indéfini .....	125
4.1.2.3	Le déterminant démonstratif.....	127
4.1.2.4	Le déterminant possessif .....	128
4.1.2.5	Le déterminant interrogatif.....	129
4.1.2.6	Le déterminant qualificatif .....	130
4.1.2.7	Le déterminant numéral .....	130
4.1.3	Le déterminant en casamançais.....	131
4.1.3.1	Le déterminant défini.....	131
4.1.3.2	Le déterminant indéfini.....	132
4.1.3.3	Le déterminant démonstratif.....	135
4.1.3.4	Le déterminant possessif .....	138
4.1.3.5	Le déterminant interrogatif.....	140
4.1.3.6	Le déterminant qualificatif .....	141
4.1.3.7	Le déterminant numéral .....	142
4.2	Emploi des déterminants en contexte mixte.....	143
4.2.1	Déterminant attribué à une seule langue .....	143
4.2.1.1	Le déterminant en wolof.....	143
4.2.1.1.1	Le déterminant défini.....	143
4.2.1.1.1.1	Combinaison avec un nom français .....	143
4.2.1.1.1.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues .....	144
4.2.1.1.2	Le déterminant indéfini.....	146
4.2.1.1.2.1	Combinaison avec un nom français .....	146



4.2.1.1.2.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues...	
	.....	147
4.2.1.1.3	Le déterminant démonstratif.....	147
4.2.1.1.4	Le déterminant possessif .....	147
4.2.1.1.5	Le déterminant interrogatif .....	148
4.2.1.1.6	Le déterminant numéral .....	149
4.2.1.2	Le déterminant en français .....	149
4.2.1.2.1	Le déterminant défini.....	149
4.2.1.2.2	Le déterminant indéfini.....	149
4.2.1.2.3	Le déterminant démonstratif.....	149
4.2.1.2.4	Le déterminant possessif .....	150
4.2.1.2.5	Le déterminant interrogatif .....	150
4.2.1.2.6	Le déterminant qualificatif.....	150
4.2.1.2.6.1	Combinaison avec un nom casamançais.....	150
4.2.1.2.6.2	Combinaison avec un nom mixte .....	151
4.2.1.2.7	Le déterminant numéral .....	152
4.2.1.3	Le déterminant en casamançais.....	152
4.2.1.3.1	Le déterminant défini.....	152
4.2.1.3.2	Le déterminant indéfini.....	153
4.2.1.3.2.1	Combinaison avec un nom français .....	153
4.2.1.3.2.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues. ....	154
4.2.1.3.2.3	Combinaison avec un nom mixte.....	154
4.2.1.3.3	Le déterminant démonstratif.....	155
4.2.1.3.3.1	Combinaison avec un nom français .....	156
4.2.1.3.3.2	Combinaison avec un nom wolof.....	156
4.2.1.3.3.3	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues .....	157
4.2.1.3.3.4	Combinaison avec un nom mixte .....	157
4.2.1.3.4	Le déterminant possessif .....	158
4.2.1.3.4.1	Combinaison avec un nom français .....	158

4.2.1.3.4.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues .....	158
4.2.1.3.4.3	Combinaison avec un nom mixte.....	159
4.2.1.3.5	Le déterminant interrogatif .....	160
4.2.1.3.5.1	Combinaison avec un nom français .....	160
4.2.1.3.5.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues .....	161
4.2.1.3.6	Le déterminant qualificatif.....	161
4.2.1.3.7	Le déterminant numéral .....	162
4.2.1.3.7.1	Combinaison avec un nom wolof.....	162
4.2.1.3.7.2	Combinaison avec un nom susceptible d'appartenir à plusieurs langues .....	163
4.2.2	Déterminants susceptibles d'appartenir à plusieurs langues .....	163
4.2.2.1	Le déterminant qualificatif .....	164
4.2.2.2	Déterminant défini ou déictique de lieu .....	165
4.3	Comparaison des GNs unilingue et mixte de mon corpus .....	166
4.4	Conclusion.....	171
5	Le génitif en contact .....	172
5.1	Emploi du génitif avec une marque morphologique .....	173
5.1.1	Emploi du génitif en contexte unilingue .....	173
5.1.1.1	Le génitif en wolof.....	173
5.1.1.2	Le génitif en français .....	178
5.1.1.3	Le génitif en casamançais.....	180
5.1.2	Observation du génitif en contexte mixte dans mon corpus .....	184
5.1.2.1	Génitif attribuable à une seule langue.....	185
5.1.2.1.1	Combinaison du morphème génitival avec un nom attribué à une seule langue .....	185
5.1.2.1.1.1	Morphème génitival wolof.....	185
5.1.2.1.1.2	Morphème génitival français .....	186
5.1.2.1.1.3	Morphème génitival casamançais.....	187

5.1.2.1.2	Combinaison d'un génitif avec un nom mixte .....	190
5.1.2.1.2.1	Morphème génitif wolof.....	190
5.1.2.1.2.2	Morphème génitif français .....	191
5.1.2.1.2.3	Morphème génitif casamançais.....	191
5.1.2.2	Génitifs susceptibles d'appartenir à plusieurs langues .....	193
5.2	Emploi du génitif sans marque morphologique .....	194
5.2.1	Emploi en contexte unilingue.....	194
5.2.1.1	En wolof.....	194
5.2.1.2	En français .....	195
5.2.1.3	En casamançais.....	196
5.2.2	Emploi en contexte mixte dans mon corpus.....	197
5.2.2.1	En wolof.....	197
5.2.2.2	En français .....	198
5.2.2.3	En casamançais.....	198
5.3	Discussion et conclusion .....	200
5.3.1	Présentation synthétique des résultats .....	200
5.3.2	Conclusion.....	203
6	Corpus plurilingue et linguistique de contact.....	205
6.1	La linguistique de contact.....	205
6.1.1	Mon corpus comme instance de « maintien de langue » (Winford) et non comme « bilingual mixed language ».....	206
6.1.2	Emprunt et remplacement linguistique (Thomason & Kaufman) dans mon corpus .....	216
6.2	Les travaux sur les parlars bilingues et la notion de langue matrice.....	229
6.2.1	La langue matrice, discussion de Myers-Scotton & Jake.....	230
6.2.2	<i>Code-switching</i> et <i>code-mixing</i> dans le corpus (Auer 1999).....	238
6.2.3	Discussion de nouvelles définitions de <i>code-mixing</i> (Auer à paraître) et de <i>code-switching</i> (Garafanga & Torras).....	248

6.2.4 Mon corpus comme instance de <i>polylinguaging</i> .....	258
6.3 Conclusion.....	259
Conclusion.....	261
Bibliographie.....	271
Abréviations, conventions de transcription et sigles.....	289
Liste des tableaux.....	293
Liste des figures.....	296
Table des matières.....	297



# L'alternance entre créole afro-portugais de Casamance, français et wolof au Sénégal. Une contribution trilingue à l'étude du contact de langues

Le créole afro-portugais de Casamance reste encore méconnu. La présente étude constitue la première description des pratiques langagières des créolophones casamançais. Elle est fondée sur un corpus de première main recueilli lors de discussions spontanées entre des locuteurs créolophones dans des villes multilingues : Dakar, Thiès et Ziguinchor. Dans ce corpus, les principales langues en contact sont essentiellement le créole casamançais, le français et le wolof.

Cette thèse décrit les changements induits par ce contact dans le corpus, notamment le repérage temporel et les phénomènes touchant spécifiquement les groupes nominaux (déterminants et génitifs). L'étude de ces champs m'a permis de constater que des éléments grammaticaux et lexicaux sont fournis à la fois par l'ensemble de ces langues. Ce cas de figure n'est pas souvent pris en compte dans les approches théoriques du contact de langues, lesquelles proposent souvent une séparation fonctionnelle des langues fondée sur une dichotomie entre langue matrice et langue insérée, et tendent à ignorer les situations de contact impliquant plus de deux langues.

Cette thèse constitue une contribution à l'étude du contact de langues et permet en particulier de porter un regard neuf sur une situation de contact trilingue, impliquant une langue créole et deux autres langues qui en sont typologiquement éloignées. La prise en compte d'une telle configuration revêt un caractère particulièrement novateur dans le domaine des études créoles, où les chercheurs intéressés par le contact de langues se concentrent surtout sur des situations de contact entre les créoles et leurs langues lexicatrices respectives.

Mots-clés : variation et changement linguistique, analyse plurifactorielle, Casamance, créole afro-portugais, linguistique de contact, migration, morphosyntaxe, multilinguisme, wolof.

Casamancese Afro-Portuguese Creole is still largely unknown. The present study is the first description of the language practices of Casamance Creole speakers. The study is based on a first-hand corpus collected during spontaneous discussions among Creole speakers in multilingual cities: Dakar, Thies and Ziguinchor. In this corpus, the main languages in contact are the Casamancese Creole, French and Wolof.

This dissertation describes the changes induced by this contact in the corpus, especially the temporal deixis and phenomena specifically affecting noun groups (such as determiners and genitives). The study of these domains has led me to realize that all three languages involved both grammatical and lexical elements are provided by all these languages. Such a scenario is generally not taken into consideration in the theoretical approaches to language contact, which often posit a functional separation of the languages involved based on a dichotomy between matrix language and embedded language, and tend to ignore contact situations involving more than two languages.

This dissertation is therefore a contribution to the study of language contact; more specifically, it allows for the possibility to take a fresh look at a trilingual contact situation involving a Creole language and two other languages typologically distant from the former. The inclusion of such a configuration is particularly innovative in the domain of Creole studies, where researchers interested in contact languages focus mainly on situations of contact between Creoles and their respective lexifier languages.

Keywords : language variation and change, Afro-Portuguese Creole, multifactorial analysis, contact linguistics, Casamance, morphosyntax, multilingualism, migration, Wolof.